



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Arts, lettres, langues et philosophie

Université Toulouse - Jean Jaurès

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 23/07/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Guy Labarre, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Arts, lettres, langues et philosophie* (ALLP) et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Arts
- Licence Arts du spectacle
- Licence Arts plastiques
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Musicologie
- Licence Philosophie
- Licence professionnelle Gestion de projets et structures artistiques et culturels
- Licence professionnelle Métiers du design
- Licence professionnelle Techniques du son et de l'image
- Master Arts de la scène et du spectacle vivant
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Civilisations, cultures et sociétés
- Master Création artistique
- Master Création littéraire
- Master Création numérique
- Master Design
- Master Éthique
- Master Français langue étrangère
- Master Histoire de l'art
- Master Langues et sociétés
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres
- Master Musique et musicologie
- Master Philosophie

PRÉSENTATION

Le champ *Arts, lettres, langues et philosophie* (ALLP) de l'université Toulouse 2 Jean Jaurès (UT2J) est composé de huit mentions de licences (L), trois licences professionnelles (LP) et 16 masters (M), soit le tiers des mentions portées par l'université et 28 % de ses effectifs étudiants en 2018-2019. Les formations du champ ALLP rassemblent près de 8500 étudiants en 2019 : 44,5 % sont des néo-bacheliers ; plus des trois-quarts des étudiants sont en cycle de licence. Il est organisé de manière thématique autour des arts (création, scène, cinéma, design, musique), autour des langues (européennes, slaves, asiatiques, régionales) et autour des lettres et de la philosophie. Ce large panel de 27 mentions, subdivisées en 85 parcours, permet aux étudiants de se former dans de nombreuses disciplines et d'offrir des parcours professionnalisants favorisant l'insertion dans le monde du travail ; 16 mentions relèvent du domaine *Arts, lettres, langues* (ALL), tandis que trois se partagent entre ce domaine et les *Sciences humaines et sociales* (SHS), trois autres sont associés au domaine *Sciences, technologies, santé* (STS), et deux sont reliés à ces trois domaines. Trois mentions sont uniquement du domaine SHS. Les mentions sont portées par cinq composantes de l'université, deux unités de formation et de recherche (UFR) *Lettres, philosophie, musique, art du spectacle et communication* (LPMAsC) et *Lettres, langues, civilisations étrangères* (LLCE), une école interne, l'École nationale des arts visuels (ENSAV), et deux instituts : l'Institut pluridisciplinaire pour les études sur les Amériques (IPEAT) et l'Institut supérieur couleur image design (ISCID) situé à Montauban. Les disciplines de philosophie, droit, médecine, sont co-accréditées avec les deux autres universités de Toulouse (Toulouse 1 Capitole et Toulouse III Paul Sabatier). Les formations sont localisées sur les sites de Toulouse (Campus du Mirail et rue du Taur), de Montauban (ISCID-Centre universitaire de Tarn-et-Garonne pour la LP *Métiers du Design* et pour le master *Design*), de Castres (Ecole d'Ingénieurs ISIS-Castres pour la LP *Techniques du son et de l'image* parcours *Création infographique appliquée à l'audiovisuel*) et de Cahors (Centre universitaire Maurice Faure pour deux parcours du master *Histoire de l'art, Métiers de l'art: Régie, documentation, numérique et Patrimoine*). L'identification se faisant au niveau des formations, le champ ALLP n'a pas de visibilité ni de pilotage spécifiques, mais une politique et des perspectives n'en sont pas moins définies au sein de l'établissement comme le montre son auto-évaluation.

AVIS GLOBAL

Le décloisonnement et la richesse de l'offre de formation sont à souligner. Le champ est organisé de façon cohérente autour de ses trois pôles : les langues et les arts, qui offrent le plus grand nombre de mentions, et les lettres et la philosophie (cinq mentions). La continuité des formations est assurée entre les licences, les masters et les écoles doctorales (ED), principalement l'ED *Arts, lettres, langues, philosophie, communication* (ALLPH@). Les combinaisons de parcours sont nombreuses et lisibles dans l'ensemble. Cependant, le master *Histoire de l'art* et ses trois parcours sont absents du rapport du champ ALLP. C'est d'autant plus surprenant que cette mention apparaît isolée, sans lien avec une formation de licence en *Histoire de l'art et archéologie*. Globalement, les équipes pédagogiques ont mené une réflexion disciplinaire, thématique et stratégique pour identifier les formations. L'organisation des parcours est néanmoins à réinterroger dans certaines mentions, la cohérence entre l'enseignement et les métiers visés pour d'autres. Le positionnement des formations et les collaborations externes sont cohérents, en revanche les liens avec le monde socio-économique sont à renforcer, de même que la dimension internationale du champ. Il est regrettable que les objectifs fixés pour l'enseignement de l'anglais (niveaux A1 et A2) n'aient pu être atteints, faute de moyens suffisants. Concernant le numérique, les choix effectués doivent être encouragés et développés, particulièrement dans les formations visant les secteurs d'activité où les nouvelles technologies jouent un rôle important.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Le champ ALLP de l'UT2J est composé de 27 mentions de licences, de licences professionnelles et de masters, contre 22 pour le précédent contrat ce qui représente un accroissement de son offre de formation. L'offre de formation du champ est claire pour la plupart des diplômes, les parcours permettent une spécialisation progressive et les finalités des différentes formations sont bien connues.

Les mentions propres au domaine des arts sont au nombre de quatorze et offrent une gamme de formation étendue, des arts de la scène au cinéma, à la musique, ou encore aux arts visuels. Ces formations articulent dimension recherche et professionnalisation, enseignements théoriques et pratiques. Elles présentent dans leur majorité des objectifs clairs et pertinents en termes de connaissances et de compétences. Elles ouvrent vers

des poursuites d'étude en doctorat ou en écoles d'art, ou vers les concours de la fonction publique. Cette dernière voie est parfois remarquablement prise en compte dans certaines formations qui offrent des parcours aménagés pour les étudiants ayant choisi ce débouché (master *Histoire de l'Art* notamment avec les concours de la fonction publique d'État ou territoriale). Dans certaines mentions, la visée professionnalisante est à clarifier (licence *Arts plastiques* et surtout master *Création numérique* pour lequel les objectifs professionnels sont difficiles à cerner) et la présentation de la variété des débouchés gagnerait à être resserrée (LP *Métiers du design, Techniques du son et de l'image*). Certaines formations ne comportent pas de tronc commun et l'organisation en parcours pose question dans certaines mentions : ainsi la spécificité des deux parcours fortement mutualisés de la mention master *Musique et musicologie* (dont les objectifs ne sont pas détaillés) ou le regroupement sous la mention licence *Arts* de quatre parcours très différents dans leurs finalités.

Le domaine des lettres compte trois mentions. La licence *Lettres* a pour principal débouché la poursuite d'études dans les masters. Le master *Lettres* a pour débouché principal l'enseignement (préparation des concours) avec une ouverture vers les métiers de l'édition, de la médiation, et vers la recherche (poursuite en doctorat). Le master *Création littéraire* offre des débouchés dans le domaine de l'écriture, ainsi que dans des métiers périphériques en cohérence avec les réalités économiques du secteur (médiation, animation d'ateliers d'écriture, métier de biographe, écrivain public...).

Le domaine des langues rassemble sept mentions. Les licences *Langues étrangères appliquées* (LEA) et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) sont prolongées par deux masters de mêmes intitulés, ainsi que par un master *Français langue étrangère* (FLE), un master *Langues et sociétés* parcours *Langues, cultures et patrimoines du Maghreb* et un master *Civilisations, cultures et sociétés* composé de deux parcours portant sur les sociétés américaines, particulièrement d'Amérique Latine. Si les débouchés sont clairement renseignés et pertinents pour l'ensemble des formations, les objectifs sont à clarifier pour la licence LLCER dont les emplois visés correspondent davantage à une formation de niveau master (bac + 5) qu'à une formation de niveau licence (bac + 3), ou pour le parcours *Traduction, interprétation, médiation* (TIM) du master LEA dans lequel les enseignements ne correspondent pas toujours aux métiers annoncés, celui d'interprète notamment. Ils ne sont pas détaillés pour la licence LEA (hormis pour le parcours *Traduction et Langue des signes française* (LSF) et sont problématiques pour le master *Langues et sociétés*, pour lequel la cohérence entre enseignements et débouchés est à réévaluer.

L'offre d'enseignement en philosophie se compose de trois mentions : une de licence et deux de masters. Ce sont des formations classiques d'enseignement et de recherche, complétées par des approches spécifiques, comme celle de l'approche contemporaine des philosophies allemande et française, ou bien celles des conceptions critiques du sujet. Dans le master *Éthique*, les unités d'enseignement (UE) dédiées n'apparaissent pas assez clairement et le contenu des enseignements n'apparaît pas suffisamment détaillé, ce qui ne permet pas d'identifier une orientation recherche ou un souci de la professionnalisation : un stage d'observation de 25 heures est insuffisant pour offrir une réelle mise en situation professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement des 27 formations du champ ALLP de l'UT2J se distingue positivement à trois niveaux.

D'abord, par la singularité de ses formations à l'échelle régionale, tel le master *Création littéraire*, le seul en région Occitanie, à l'échelle nationale, à l'instar de la LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* ou du master *Création numérique*, et même à l'échelle internationale avec le parcours *Études française et francophone* (E2F) du master FLE qui offre la possibilité à des étudiants étrangers de faire un master de français dans le pays dans leur langue cible. Cette singularité va de pair avec la création récente de plusieurs mentions, telle la LP *Métiers du design* qui a ouvert en 2016, ou le parcours *Communication internationale* (COM'I) du master LEA mis en place à la rentrée 2016.

Ensuite, ce champ se distingue par la forte implantation locale de nombre de ses formations grâce à un partenariat solide et inscrit dans le temps avec des institutions toulousaines reconnues : l'Institut supérieur des Arts de Toulouse (ISDAT), le Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse (CRRT) notamment. Ces institutions sont partenaires de plusieurs mentions et c'est encore une spécificité de ce champ de formations que de pouvoir mutualiser les cours dans nombre de cursus, ce qui concourt à l'interdisciplinarité et au décloisonnement.

Enfin, l'adossement à la recherche est le troisième élément distinctif du champ ALLP. Il est effectif pour la plupart des mentions, même en LP *Métiers du Design*. Quelques exceptions existent (licence *Arts du spectacle*), mais dans l'ensemble, les mentions du champ ALLP bénéficient d'une articulation avec les travaux conduits dans les nombreux laboratoires de recherches de l'UT2J, laboratoires eux-mêmes rattachés à plusieurs écoles doctorales.

Aussi est-il étonnant de constater la faible part d'étudiants poursuivant en doctorat : c'est le cas de la plupart des masters même à visée recherche. Dans plusieurs formations, l'intervention de professionnels du monde socio-économique fait défaut (licence *Arts plastiques*, licence LEA, master *Éthique*, master *Langues et sociétés*). Cela est préjudiciable en particulier pour l'insertion professionnelle des étudiants et plus largement pour la professionnalisation de la mention. Dans un nombre élevé de mentions, la coopération à l'international est insuffisamment développée. Si les conventions ou les programmes existent et sont même parfois très nombreux (par exemple, 74 conventions Erasmus et 41 conventions bilatérales hors Europe pour le master LLCER), la mobilité étudiante demeure globalement très limitée : en licence LEA, 20 % seulement des étudiants font leur stage à l'étranger, alors que cette mention bénéficie d'un fort réseau universitaire européen et hors Europe, et qu'un séjour à l'étranger s'apparente à une nécessité professionnelle dans ce type de licence. De manière générale, une faible mobilité étudiante se remarque pour l'ensemble des mentions de ce champ de formations, dont le réseau international est pourtant très étendu. En revanche, la mobilité enseignante est davantage développée, avec des professeurs invités dans la plupart des cursus.

Organisation pédagogique des formations

L'adéquation des cursus avec les objectifs des formations est globalement satisfaisante, même si l'architecture complexe de certaines mentions peut parfois nuire à la lisibilité de l'offre de formation (licence professionnelle *Métiers du design*, master *Création artistique*, master *Design* et master *Cinéma et audiovisuel* notamment).

Les points forts des aspects pédagogiques sont constitués par la spécialisation progressive de l'ensemble des mentions et l'accent important mis sur la préprofessionnalisation en licence : toutes les formations comportent ainsi un stage facultatif ou obligatoire, dont la réalité est cependant difficile à apprécier de façon précise au vu des données disponibles. En revanche, nombre de mentions de master ou de parcours au sein de ces mentions n'ont pas intégré de stage obligatoire, contrevenant de la sorte au cadre réglementaire en vigueur pour les formations de niveau master (masters *Civilisations, cultures et sociétés* ; *Création artistique* ; *Histoire de l'art* ; *Langues et sociétés* ; FLE ; LLCER ou encore *Musique et musicologie*). En outre, il est dommage qu'aucune des trois LP du champ ne soit conçue selon un dispositif d'alternance (*Métiers du design* ; *Techniques du son et de l'image* ; *Gestion de projets et structures artistiques et culturels*).

Certaines formations du champ font valoir des caractéristiques remarquables qui favorisent leur attractivité. Ces éléments distinctifs se retrouvent dans l'organisation pédagogique avec des intervenants ou des cours spécifiques bien intégrés dans les maquettes. Les équipes pédagogiques sont principalement portées par des enseignants-chercheurs titulaires et font appel, en fonction de la mention, à des intervenants extérieurs et du monde professionnel. Par ailleurs, les licences peuvent proposer un système de disciplines principales et disciplines associées, ce qui permet aux étudiants de personnaliser leur parcours ; 15 parcours de licence générale sur 33 offrent cette possibilité, les autres parcours intégrant également des dispositifs de personnalisation, permettant des combinaisons de disciplines différentes pour une même licence. Enfin, toujours dans cette perspective de personnalisation, une unité d'enseignement complémentaire est prévue chaque semestre.

La place de la recherche est principalement présentée en termes de rattachement statutaire des enseignants-chercheurs à des unités de recherche et de publications en lien avec les domaines de formation. Elle est directement présente dans la formation surtout au niveau des masters *Lettres, Philosophie, Éthique, Civilisations, Cultures et sociétés* (ce dernier propose des séminaires en langues étrangères et un séminaire animé par des professeurs étrangers invités). En revanche, la place de la recherche apparaît assez faible dans le master *Langues et sociétés*.

L'ensemble des formations du champ propose des dispositifs et des aménagements classiques pour les publics à contraintes particulières, mais se distingue par le grand nombre d'enseignements accessibles à distance par le biais du Service d'enseignement à distance (SED) de l'établissement : c'est le cas au niveau de la licence (philosophie, lettres parcours lettres modernes, lettres classiques notamment) et en master de *Philosophie*, ou dans de nombreux parcours de la mention LLCER par exemple. Les mentions de licence et de master proposent des validations des acquis de l'expérience (VAE) et des validations des études supérieures (VES), mais les informations concernant ces dispositifs sont lacunaires (sur le nombre de demandes et de diplômés). Les dispositifs d'aide à la réussite et les passerelles de réorientation, notamment en licence, sont peu nombreux et plutôt classiques : il s'agit de tutorat et de possibilités de réorientation au cours des deux premières semaines de la première année de licence, ou à l'issue du premier semestre de cette même première année de licence.

La place de l'international est variable selon les formations. Elle est peu présente en LP où les milieux professionnels visés ont un fort ancrage local, plus satisfaisante en licence (séjour à l'étranger facultatif) et davantage intégrée en master (stage ou mobilité étudiante à l'étranger fortement conseillée, mais non

obligatoire, dans un certain nombre de mentions telles que LLCER ou encore LEA). La dimension internationale du champ est peu développée à cause de l'absence de dispositifs formalisés d'aide et d'incitation à la mobilité sortante (étudiante comme enseignante). La mobilité étudiante entrante est assez faible à l'exception du master FLE. Dans la mention de master *Langues et sociétés*, elle représente environ 50 % des effectifs par ailleurs limités.

En dehors des formations de langues pour spécialistes au niveau licence et master (LLCER, LEA), l'université propose une offre riche de formation en langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) avec 19 langues enseignées en présentiel, dont 13 à distance, et s'appuie sur un Centre de ressources en langues (CRL). Si l'université est habilitée à faire passer le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), elle a dû abandonner entre 2016 et 2019, faute de moyens financiers, matériels et humains, l'obtention d'un niveau B2 pour l'ensemble des étudiants conformément à la politique « langues pour tous » qu'elle s'était fixée de 2011 à 2016.

En licence, la place du numérique est classique et se limite principalement à l'existence d'un Environnement numérique de travail (ENT), à l'utilisation de la plateforme Moodle/IRIS et à la validation de certifications informatiques (C2i). En master, elle est particulièrement développée dans la mention Lettres, mais le manque d'innovation en lien avec les outils numériques dans les masters mentions *Design*, *Arts de la scène* ou encore *Création numérique*, est regrettable dans la mesure où elles sont orientées vers des secteurs d'activité où le numérique est incontournable. Au niveau de l'université, un Service interuniversitaire pédagogique (SIUP) et trois conseillers pédagogiques peuvent soutenir les initiatives des formations, notamment dans des dispositifs de pédagogie inversée ou d'apprentissage en autonomie, mais il manque des éléments tangibles sur les réalisations. En tous cas, un potentiel d'utilisation du numérique existe avec les formations proposées à distance (SED), y compris pour les étudiants en présentiel.

Pilotage des formations

L'ensemble des équipes concernées s'efforce de satisfaire, autant que possible, aux conditions complexes de mise en œuvre des formations. Les équipes pédagogiques sont efficaces, quand elles ne souffrent pas d'un sous-encadrement en titulaires et notamment en enseignants-chercheurs (les chargés de cours, qu'ils soient enseignants ou issus du monde professionnel, venant alors jouer le rôle de variables d'ajustement), ou de moyens humains évidents dans le domaine administratif. Les réalités sont relativement variées dans ce domaine. La licence *Arts du spectacle* souffre d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs titulaires (près de la moitié des heures de cours de cette licence est assurée par des chargés de cours extérieurs au département), et d'un évident manque de moyens dans le domaine administratif. D'autres formations ont au contraire à se satisfaire d'une équipe importante et diversifiée, mais avec toutefois un déséquilibre entre vacataires et titulaires (licence *Arts plastiques*, licence LLCER ou LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels*).

Les équipes pédagogiques des formations sont investies, avec des temps de concertation et d'organisation réguliers, et une volonté d'écoute des besoins des étudiants. Les mentions et leurs parcours sont pilotés par des responsables clairement identifiés, à l'exception du master *Civilisations, cultures et sociétés* qui est lié à l'Institut pluridisciplinaire pour les études sur les Amériques de Toulouse (IPEAT) et ne s'en distingue pas du point de vue du pilotage. Comme très souvent, certaines fonctions transversales (handicap, international, etc.), sont davantage administrées à un niveau institutionnel supérieur, celui de l'établissement.

Certaines formations n'ont encore pas de conseil de perfectionnement (licence *Arts du spectacle*, masters *Arts de la scène*, *Création artistique*, *Création numérique*, *Design*, *Philosophie*), alors que cette instance est obligatoire depuis qu'elle a été fixée nationalement par l'arrêté du 22 janvier 2014 au Journal Officiel. Les conseils de perfectionnement sont parfois mis en place dans des parcours et non au niveau de la mention (licences *Arts*, LLCER, *Lettres*, masters FLE, *Histoire de l'art*) ou apparaissent de manière souvent incomplète (manque de représentants étudiants ou du monde professionnel comme par exemple en licence *Musicologie* et en master *Musique et musicologie*). Cette situation peut nuire à l'amélioration continue des formations, notamment lorsque le conseil de département ne parvient pas à suppléer efficacement à ce manque. C'est le cas particulièrement du master *Langues et sociétés* marqué par une carence du pilotage et du suivi des étudiants. Par ailleurs, même lorsqu'elle existe, cette instance peine à faire état de son fonctionnement et à produire des comptes rendus, comme c'est le cas pour les licences *Arts plastiques*, LEA, le master *Cinéma audiovisuel* qui semble être avancé sur la question, mais pour lequel les évolutions et ajustements mis en place ne sont pas identifiables, faute d'écrits après réunion. Les portefeuilles de compétences ne sont que rarement mis en œuvre. Ce point est souvent en réflexion et soulève d'évidentes inquiétudes dans les équipes pédagogiques.

Les modalités de contrôles des connaissances sont le plus souvent bien présentées aux étudiants par la voie désormais classique de l'espace numérique de travail (ENT), mais aussi des réunions de rentrée ou

d'affichage. Des chemins d'accès divers aux diplômes tendent à exister chaque fois que possible : formation initiale, formation continue, VAE, validation des acquis professionnels (VAP). Des efforts sont effectués pour mettre en place des dispositifs accompagnant la réorientation (souvent dans les deux premières semaines et entre les deux premiers semestres au moins de la première année de licence) et de suivi des diplômés. Le suivi devient excellent, comme pour la licence *Arts*, dès lors qu'une attention plus marquée, plus individualisée et plus durable, est portée compte-tenu du sous-encadrement évoqué ci-dessus.

L'évaluation des enseignements est en revanche très loin encore d'être une constante dans les formations. Et quand elle existe, elles sont la plupart du temps sans anonymat : la préférence va aux échanges lors des réunions avec les promotions. Il est donc difficile de tirer une vision sincère des points forts et des axes de progrès de la formation, enseignement par enseignement. L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'université réalise des enquêtes sur l'avis des étudiants sur leur formation à la sortie de la licence et du master. Ces enquêtes, lorsqu'elles sont connues, montrent généralement une satisfaction des étudiants et traduisent l'investissement des équipes pédagogiques, mais ce constat doit être relativisé en raison d'un nombre de répondants insuffisamment élevé dans certaines enquêtes. Les constats faits par les équipes pédagogiques sur des points d'amélioration, sont confirmés, notamment sur les conditions matérielles d'enseignement : usure des instruments en *Musicologie*, ressources et matériel en *Arts* ou en LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels*.

Les modalités de contrôle de connaissance sont connues des étudiants et sont affichées, notamment sur l'ENT. En fonction du taux d'encadrement, certaines formations comme le master *Cinéma et audiovisuel* mettent en place un accompagnement individualisé enseignants-étudiants, d'autres système de tutorat avec des étudiants comme en première année de licence *Arts* par exemple.

Les suppléments au diplôme sont inégalement détaillés selon les formations. La description et le suivi précis des compétences professionnelles acquises relève en effet d'un lourd travail. Quand ces suppléments au diplôme sont fournis, comme c'est le cas pour le master *Cinéma et audiovisuel* ou le master *Design*, ils sont précis et détaillés et constituent un réel atout pour la valorisation des connaissances et compétences acquises par les étudiants.

Résultats constatés dans les formations

Les formations du champ ALLP de l'UT2J sont attractives. En ce qui concerne les parcours des licences, on constate une hausse générale des effectifs, et une forte attractivité auprès des étudiants de la région, surtout lorsque les parcours sont innovants, ce qui renforce leur attractivité à l'exemple de la licence de Lettres. En master, ces chiffres flatteurs doivent être relativisés : si on constate une stabilisation ou une augmentation constante pour la plupart des mentions, les effectifs indiquent une baisse qui peut être significative, comme par exemple pour le master LEA (où deux parcours ont subi une baisse importante). Ces réserves sont à la marge, et le choix d'un recrutement sélectif pour les formations, tels le master *Création littéraire*, qui affiche un *numerus clausus* de 20 étudiants, est justifié au regard de l'insertion professionnelle des diplômés, et déterminant en termes de débouchés dans le secteur culturel.

Les formations présentent dans leur ensemble un bon niveau de résultats, mais aussi des disparités. Si le taux de réussite, notamment dès la deuxième année de la licence (L2), se situe au-dessus de 95 % pour la plupart des formations, les taux d'abandon et de réussite sont, pour certaines formations, inquiétants. C'est le cas pour la première année de licence LEA avec un taux de réussite aux examens très bas : entre 46,2 et 51,6 % des étudiants inscrits se présentent aux examens, et entre 50,1 et 58,4 % des étudiants présents réussissent les épreuves. La licence *Philosophie* connaît un bon taux de réussite, mais de forts taux d'abandon : 44 % des étudiants se présentent aux examens et il en va à peu près de même dans le master *Langues et sociétés*. Ces chiffres interrogent sur l'efficacité des dispositifs d'accompagnement et de remédiation proposés, ou sur la nature du recrutement.

Les enquêtes de l'OVE ne sont pas systématiquement versées au dossier d'auto-évaluation et ne permettent pas, dans leur grande majorité, de porter un avis affiné sur les résultats des formations, tant en chiffres qu'en qualité d'accompagnement, ceci en raison du faible nombre de sondés et de répondants, mais également d'un manque de régularité et d'analyse des enquêtes. Les formations ne donnent pas davantage d'indications à ce sujet et ne commentent pas les données fournies par l'OVE, ce qui est regrettable. Les informations sont peu exploitables pour mesurer les points à améliorer pour le devenir des étudiants durant et après leur formation. C'est un point de vigilance qui concerne plus particulièrement les licences, telle la licence *Arts Plastiques*, pour laquelle le taux d'insertion professionnelle n'apparaît pas et n'est pas commenté par exemple, alors qu'il s'agissait déjà d'un point mis en évidence lors du précédent rapport d'évaluation. Concernant les LP, la mention *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* se démarque par de bons taux d'insertion professionnelle, tandis que la mention *Techniques du son et de l'image* est davantage en retrait et que la mention *Métiers du design* se caractérise par des poursuites d'études en master.

Les enquêtes ne sont que partiellement documentées pour les masters, et pour huit d'entre eux, elles ne sont pas suffisamment détaillées, tout particulièrement sur le devenir professionnel des diplômés (*Cinéma et audiovisuel; Civilisations, Cultures et société ; FLE ; Langues et sociétés*).

Concernant l'insertion professionnelle, la licence *Musicologie* présente de très bons résultats, notamment pour le parcours *Enseignement artistique et interprétation*. Mais d'un point de vue général, à nouveau, les données ne sont pas assez renseignées, et ce manque d'informations est un point de vigilance qui concerne plus particulièrement l'ensemble des LP à insertion directe. Dans les masters, l'adéquation de certaines formations avec le marché de l'emploi et l'insertion professionnelle des diplômés, s'avèrent délicates. Si la précarisation de l'emploi, plus particulièrement dans le secteur culturel, est certainement un facteur, on note que 39 % des étudiants du master *Création artistique* considèrent la formation inadaptée au marché de l'emploi, mais également que l'insertion professionnelle des diplômés du master *Musique et musicologie* se fait, pour plus de la moitié des diplômés, à un niveau inférieur à leur niveau d'études réel. La bonne insertion professionnelle des diplômés des masters est donc un résultat à nuancer. A contrario, pour les master *Arts de la scène, Cinéma et audiovisuel, Éthique, LEA, Création numérique et design*, le taux d'insertion à 30 mois des diplômés est bon, voire très bon pour le master *Création numérique*, tout comme pour le master *Lettres* qui présente un bon taux d'insertion au fort ancrage régional. Cependant, il est regrettable que, comme pour le master *Création littéraire* par exemple, on ne possède pas assez de données pour mesurer les écarts qui peuvent apparaître entre les formations suivies et la nature des emplois occupés sur l'ensemble des formations du champ ALLP de l'UT2J.

Les données recueillies confirment que la majorité des étudiants en licence qui obtiennent leurs diplômes envisagent de poursuivre leurs études, ce qui est particulièrement notable pour les licences *Philosophie, LEA, LLCER et Lettres*. Les taux de poursuite d'études après les masters sont, dans leur ensemble, adéquats à la finalité des parcours (63 % pour *Histoire de l'art*, 79 % pour *Lettres*), ou conformes et même supérieurs aux objectifs initiaux visés par l'équipe pédagogique (*Création numérique*). Cependant, le taux de diplômés de masters à visées recherche qui poursuivent en doctorat reste modeste, malgré les dispositifs mis en place d'articulation des enseignements avec les travaux conduits dans les laboratoires de recherches et les écoles doctorales à l'échelle régionale.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre de formations riche, globalement lisible et pluridisciplinaire.
- Des partenariats solides avec des institutions reconnues et un adossement fort aux laboratoires d'UT2J ; quelques formations uniques au plan national.
- Des parcours globalement cohérents, personnalisés et une spécialisation progressive.
- Un bon investissement des équipes pédagogiques et des temps d'échanges réguliers avec les étudiants.
- Une attractivité avérée sur le plan des effectifs.
- Des taux de réussite et d'insertion professionnelle généralement bons.

Principaux points faibles :

- Des liens insuffisants avec le monde socio-économique.
- Une place du numérique insuffisante dans plusieurs mentions.
- Des stages trop souvent facultatifs en master.
- Une dimension internationale et mobilité étudiante réduites.
- Une absence ou non-formalisation des conseils de perfectionnement dans certaines formations.
- Un manque de suivi et d'accompagnement des étudiants, de régularité et d'analyse des enquêtes sur le devenir des diplômés.
- Un sous-encadrement des équipes d'enseignants-chercheurs dans certaines formations et difficultés de moyens matériels.
- Des taux de réussite et/ou d'abandon problématiques pour quelques formations.

Recommandations :

Le champ ALLP de l'UT2J propose une offre de formation vaste, composée de 27 mentions de licence, licence professionnelle et master, dont les finalités sont clairement exposées dans la plupart des cas. Un certain nombre de parcours ne présente cependant pas explicitement les objectifs et les débouchés professionnels du diplôme (licence *Arts plastiques* ; licence LLCER ; master *Création numérique*, ou parcours TIM du master LEA, notamment) ou le contenu des enseignements (master *Langues et sociétés* notamment). La présentation de l'offre du champ mériterait donc d'être revue et complétée afin de gagner en lisibilité et en clarté.

Les mentions du champ de formation ALLP sont très nombreuses et elles se démarquent souvent de l'offre existante dans la région Occitanie, voire à l'échelle nationale, par leur caractère unique. Fortes de la pluralité des enseignements proposés à UT2J et des coopérations avec des institutions reconnues, ces mentions ont pu donner lieu à des créations de parcours innovants répondant aux changements de la société et contribuant à l'attractivité de ce champ de formation. Toutefois, si des partenariats forts existent, il serait nécessaire de penser à en créer de nouveaux dans des domaines diversifiés, afin de développer les liens avec le monde socio-économique, au-delà du local, pour professionnaliser plusieurs des mentions, mieux assurer l'insertion professionnelle des étudiants et surtout soutenir leur mobilité. Les principaux axes d'amélioration du point de vue du positionnement de ce champ de formations sont l'ouverture à l'international, un plus grand soutien à la mobilité étudiante et l'introduction d'un stage obligatoire au niveau master. Les emplois innovants des outils numériques devraient également être développés dans certaines mentions de licences professionnelles et masters (*Design* et *Création numérique* notamment).

Concernant le pilotage, les formations du champ ALLP mobilisent les moyens dont elles disposent pour mener à bien leurs missions. La mise en place effective des conseils de perfectionnement, et davantage de moyens humains et/ou matériels doivent permettre de renforcer la qualité des formations.

L'évolution des effectifs du champ ALLP est bonne et bénéficie en partie du caractère unique de certaines mentions dans la région comme à l'échelle nationale. Les données disponibles permettent de souligner la qualité des formations dispensées dans le champ. Un travail autour de la formation des étudiants en licence a été engagé par les équipes pédagogiques concernées, mais le suivi, la réussite et l'insertion professionnelle des diplômés pourraient être stimulés en développant et renouvelant des partenariats avec des institutions, en s'ouvrant davantage à l'international, afin de soutenir la mobilité des étudiants, tant dans la poursuite des études que dans le temps de l'insertion professionnelle. L'insertion professionnelle des diplômés est très variable d'une formation à l'autre et son analyse devrait prendre en compte la nature et l'adéquation des emplois avec le diplôme obtenu pour être juste. Ainsi, dans trop de cas, les modalités de collectes d'informations sur le suivi des étudiants ne sont pas suffisamment régulières et trop peu renseignées. Il serait donc nécessaire de mettre en œuvre ou d'améliorer les procédures périodiques et formalisées d'évaluation des enseignements pour permettre de mieux mesurer les résultats, tant du point de vue de l'insertion professionnelle que de la poursuite des études, en les contextualisant dans la durée. Ce point mériterait d'être amélioré sur l'ensemble du champ de formations.

POINTS D'ATTENTION

Le master *Langues et sociétés* est problématique du fait d'objectifs mal définis, de carence du pilotage de la formation et du suivi des étudiants, d'un manque de professionnalisation, de faiblesse des activités de recherche, d'un faible taux de réussite aux examens (47 % en 2018) entraînant une déperdition entre la première et la deuxième année de master, d'une internationalisation limitée aux étudiants entrants.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE ARTS

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence Arts de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) est une formation organisée en quatre parcours distincts, trois en *Création-recherche* et un en *Esthétique et histoire du cinéma : Arts, Design, Sciences et Technique (ADST), Design, prospective et société (DPS), Création audiovisuelle (CréA)* et *Cinéma et audiovisuelle (CinéA)*. Les parcours ADST, DPS et CinéA se déroulent sur trois ans, tandis que le parcours CréA est accessible en troisième année de licence (L3), après entrée sur concours.

Bien qu'il s'agisse d'une licence générale, les parcours ADST, DPS et CréA ont une visée clairement préprofessionnalisante et s'appuient sur la réalisation de projets. Ces parcours en recherche-création ont à cœur le développement de compétences artistiques et de savoirs théoriques dans le but de permettre aux étudiants d'affirmer une identité artistique singulière. La réalisation de projets personnels y est centrale. Le parcours CinéA est quant à lui une formation plus théorique.

Ces formations sont rattachées à des entités différentes : l'Institut supérieur couleur image *design* de Montauban (ISCID) pour le parcours ADST, l'École Nationale Supérieure d'Audiovisuel de Toulouse (ENSAV) pour le parcours CréA, le département Arts Plastiques de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, philosophie, musique, arts du spectacle et communication (LPMAsc) pour le parcours DPS, le département Lettres modernes, cinéma et Occitan (LMCO) de l'UFR LPMAsc pour le parcours CinéA.

Le parcours ADST forme aux métiers des arts appliqués, du design, de l'innovation et de l'artisanat ; le parcours DPS aux métiers du design et de la recherche fondamentale ou appliquée ; le parcours CréA aux métiers de l'image et du son ; le parcours CinéA offre un socle de connaissances nécessaires pour accéder, après complément de formation, aux métiers de la critique, de l'enseignement ou de la création cinématographique et audiovisuelle.

ANALYSE

Finalité

Les parcours proposés au sein de cette mention de licence sont cloisonnés en raison de leurs particularités disciplinaires, de leurs objectifs scientifiques et pédagogiques distincts et parce qu'ils sont rattachés à des entités différentes. Il n'y a donc pas de tronc commun aux quatre parcours qui se déroulent, de plus, dans des lieux différents, et, à de rares exceptions près, les enseignants n'interviennent pas dans plusieurs formations : ceci interroge sur le regroupement des quatre parcours sous une seule mention. L'équipe pédagogique souligne d'ailleurs que des confusions sont faites par les lycéens et les étudiants du cursus qui se réfèrent principalement aux intitulés des parcours pour identifier les formations proposées, et elle envisage donc de mener une réflexion pour distinguer les formations.

Les objectifs de chacune des quatre formations sont cependant clairement énoncés, de même que leurs débouchés. Le fonctionnement de chacun des parcours est bien décrit et correspond globalement aux informations fournies pour la licence *Arts* par le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), réserve faite, donc, de l'intitulé générique *Arts* qui masque mal, ici, la diversité des enjeux de formation.

Le parcours ADST est une formation axée sur la création artistique dont la particularité est l'articulation entre l'art, les sciences et les techniques innovantes. La poursuite d'études y est possible en master, aux Beaux-Arts et au sein d'autres grandes écoles (photographie, architecture...). Construit en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn-et-Garonne et avec le Centre de formation des apprentis du Tarn-et-Garonne (CFA), la formation rend également possible la préparation d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en parallèle de la deuxième année de licence (L2). Les possibilités de poursuite d'étude sont donc variées, pertinentes au regard du contenu de la formation même si la passerelle entre la L2 et le CAP interroge en raison de la différence de niveau.

L'objectif de la formation DPS s'articule autour de la réalisation de projets, de cours théoriques, liés à la recherche et liés aux savoir-faire. Les débouchés, clairement présentés, sont multiples. L'enseignement et la recherche en font partie. La possibilité de poursuite d'études inclut principalement les filières des *Arts appliqués*, ce qui apparaît pertinent puisque plusieurs établissements dans la région toulousaine proposent des diplômes supérieurs d'arts appliqués (DSAA).

Un large choix de poursuite d'études en masters est offert par le département Arts plastiques - *Design* et l'ISCID pour les parcours ADST et DPS.

Le parcours CréA forme des professionnels dans les différents domaines de l'audiovisuel dans la perspective d'acquérir des savoir-faire techniques et d'élaborer un point de vue critique sur les enjeux et méthodes de la création. L'obtention de la licence permet de candidater à l'un des parcours du master *Cinéma et audiovisuel* et particulièrement ceux qui sont pilotés par l'ENSAV. C'est le choix majoritairement effectué par plus de 90 % des étudiants de L3, qui trouvent ainsi de réelles possibilités de poursuite d'études et d'approfondissement de la formation.

Formation théorique en histoire et esthétique du cinéma, le parcours CinéA vise un positionnement critique et forme aux métiers de la recherche, de la culture et du journalisme. La poursuite d'études est particulièrement appropriée à ce parcours recherche qui mène logiquement à un master recherche en *Cinéma et audiovisuel* tel que celui porté par le département LMCO.

Dans tous les cas, possibilité est offerte de se diriger vers l'enseignement via un master *Métier de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Positionnement dans l'environnement

Chaque parcours s'intègre bien à l'environnement local et régional, aucun ne faisant doublon avec d'autres formations existantes, et tous correspondent à des spécialités enseignées dans les lycées de la région toulousaine et des départements voisins (exemple Tarn-et-Garonne). Ils permettent donc un recrutement local favorable au dynamisme de la région. En outre, le parcours ADST favorise l'insertion d'étudiants d'origines modestes dans une zone plutôt rurale, grâce à l'implantation de l'ISCID à Montauban.

Les formations en cinéma sont particulièrement proches des partenaires socio-économiques et culturels avec lesquels il existe des interactions nombreuses et importantes. Parmi une longue liste, on compte : la région Occitanie (qui participe au financement des films d'études), les nombreux festivals de cinéma de la région, la Cinémathèque de Toulouse, les cinémas d'Art et d'essai de la ville, de nombreuses sociétés de production implantées dans la région (l'ENSAV fait état de 200 conventions signées par an).

Aucune convention n'est en revanche mentionnée dans les deux parcours ADST et DPS, ce qui est regrettable en raison de leur vocation à former à des savoir-faire et techniques ciblés.

Les formations sont toutes encadrées par des enseignants ou enseignants chercheurs affiliés à l'Université qui assurent le lien effectif avec la recherche. Les formations sont adossées à différents laboratoires : le laboratoire Patrimoine, littérature, histoire (PLH) pour le parcours CinéA, le laboratoire de recherche en audiovisuel – Savoirs, praxis et poétiques en art (LARA-SEPPIA) pour les trois autres. Seule la formation DPS est également affiliée au laboratoire Lettres, langages et arts (LLA-Créatis). La diversité des laboratoires de rattachement confirme que les parcours de la mention fonctionnent de manière très autonome puisque ces laboratoires développent des axes de recherches et des méthodologies distinctes, et qu'il n'existe donc pas d'identité de la mention en termes de recherche.

La coopération internationale prend trois formes, qui intéressent inégalement les parcours : collaboration avec des partenaires étrangers lors de manifestations ponctuelles, mobilité enseignante entrante ou mobilité sortante des étudiants. La mobilité enseignante sortante est en revanche inexistante, en raison d'un manque de soutien financier déploré par les équipes pédagogiques. Le premier type de collaboration concerne exclusivement l'ENSAV qui, fort de ces liens avec des acteurs étrangers de la filière cinéma, organise un concours de films d'études ouvert à différentes nationalités (la *Corrida* audiovisuelle), ainsi que la tenue de *master class* dans le cadre des festivals de cinéma de la région. Initiative intéressante, le parcours ADST a organisé en 2017 et 2019 deux *workshops* en anglais pour les étudiants de L3 qui faisaient intervenir des professeurs invitées. Enfin, des conventions bilatérales permettent aux étudiants d'étudier un semestre à l'étranger dans de nombreux pays, ce qui est positif, notamment pour les parcours ADST, CinéA et CréA. On peut toutefois regretter que ces échanges Erasmus soient peu documentés par les équipes pédagogiques. Aucune donnée chiffrée n'est apportée sur le nombre d'étudiants bénéficiant chaque année de ces dispositifs.

Organisation pédagogique

Il n'existe pas d'enseignements de tronc commun au sein de la licence, vu l'indépendance des parcours et le caractère composite de la mention.

Tous les parcours proposent en revanche une pédagogie progressive et adaptée. Certains, comme les parcours ADST et DPS ont une structure mettant en valeur la progressivité de la formation, comme attendu en licence. En revanche, le parcours CinéA possède une organisation un peu marginale au regard des autres puisqu'il est constitué différemment avec des enseignements disciplinaires et transversaux qui fondent son originalité (littérature, philosophie, histoire culturelle et des sociétés). Le parcours CréA n'étant ouvert qu'en L3, il n'est pas concerné par la spécialisation progressive.

ADST, DPS et CréA sont également riches d'initiatives en matière de professionnalisation : stages ou conduites de projets.

Le parcours CinéA comporte des enseignements de pratiques en L2 et en L3 ainsi qu'un stage obligatoire en L3 (25 heures), ce qui reste exceptionnel dans ce type de formation et mérite donc d'être positivement noté.

En parcours ADST, le stage devient obligatoire à partir de la L2 (un mois) puis en L3 (trois mois).

Le parcours CréA étant fondé sur l'acquisition de compétences pratiques autour de la réalisation de six exercices annuels, l'accompagnement vers la professionnalisation y est constant. Enfin, il existe une unité d'enseignement (UE) *Accompagnement au stage et médiatisation* en L2 du parcours DPS.

Bien que très utiles, ces dispositifs variés dénotent un manque d'unité dans la manière d'aborder la professionnalisation dans la mention. On regrette ainsi que les parcours n'explicitent pas pourquoi ils valorisent les stages, les ateliers ou les exercices.

Pour ce qui concerne les liens avec la recherche, les parcours ADST et DPS intègrent dès la L2 des cours de sensibilisation et de méthodologie à la recherche. Le parcours DPS prévoit, en outre, la réalisation d'un mémoire-projet de recherche en L3. Il n'est pas fait mention d'un tel dispositif en ADST, mais de cours d'initiation à la recherche dès la L1. Les laboratoires toulousains étant dynamiques et bien pourvus, les étudiants ont la possibilité d'assister aux événements organisés par les différentes équipes internes.

Un espace numérique de travail (ENT) existe à l'échelle de l'Université. Les outils numériques sont au cœur de l'enseignement des quatre parcours puisque les savoir-faire disciplinaires mettent en jeu la maîtrise d'outils technologiques. Cette centralité du numérique ne va toutefois pas sans poser problème puisque les enseignants déplorent le manque d'équipements à disposition des étudiants pour les cours ayant lieu sur le site de l'Université Jean Jaurès : salles informatiques, logiciels. Seule la pédagogie par projet mise en place par le parcours ADST est présentée comme innovante, puisque le contenu des enseignements se greffe sur le projet développé par l'étudiant au cours de sa formation. Cependant, les disciplines enseignées et les modalités d'enseignement adoptées conduisent à une pédagogie active, qui se construit autour du projet de l'étudiant.

Les cours fondamentaux sont uniquement dispensés en français. Seuls les *workshops* organisés en anglais par le parcours ADST en 2017 et 2019 font exception, leur tenue, quoi que non pérenne, constitue donc une initiative intéressante à souligner.

La licence *Arts* accorde des validations des acquis de l'expérience (VAE) et des validations des études supérieures (VES). Les parcours ne sont pas tous concernés par de telles demandes, mais on ignore pourquoi. Le parcours CinéA indique traiter en moyenne 50 dossiers de VES par an, dont une quinzaine sont accordées. Trois étudiants du parcours ADST ont également bénéficié de ce dispositif depuis 2016.

Des demandes de VAE sont mentionnées mais aucune donnée chiffrée ne vient étayer ces informations, pourtant utiles pour mesurer l'attractivité de la mention auprès des professionnels désireux de compléter leur formation.

Piloteage

Les équipes pédagogiques sont toutes constituées d'enseignants-chercheurs, de professionnels et de doctorants, ce qui est en cohérence avec la finalité des formations et leurs maquettes. Les parcours sont prioritairement pilotés par des enseignants-chercheurs et un professeur agrégé (PRAG) pour le parcours CréA. Il est regrettable que les données relatives à la composition des équipes ne fassent l'objet d'aucune analyse. L'université bénéficiant de structures reconnues en design et cinéma (ISCID et l'ENSAV) en plus des départements impliqués dans les formations, la licence *Arts* semble toutefois très bien pourvue d'un point de vue pédagogique. On note l'intervention de nombreux vacataires (professionnels), notamment en ADTS et DPS, et de doctorants/attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). Les équipes semblent bien équilibrées du point de vue des compétences et du nombre des intervenants. A de très rares exceptions près, les enseignants n'assurent de cours que dans un seul parcours, ce qui confirme l'absence de transversalité à l'échelle de la licence.

On déplorera l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, comme le stipule la loi. Ils existent seulement dans deux des quatre parcours, ADST et DPS, alors même que ce type de dispositif, destiné à opérer une autoévaluation des formations par la réunion de membres issus de la communauté des enseignants, des étudiants et des professionnels choisis pour leur connaissance de l'environnement socio-économique et socio-culturel, est un outil particulièrement adapté aux formations visant des professions ciblées. Si les parcours CinéA et CréA en sont dotés, seule la composition de celui de CréA est cependant renseignée (mais aucun bilan n'est fourni).

Rien n'est dit non plus de l'existence de modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, aussi obligatoires, réglementairement, que l'existence de conseil de perfectionnement.

Les enquêtes de satisfaction sont menées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) auprès des étudiants sortants de L3. Ce dispositif ayant été mis en place en 2015, le parcours CinéA n'a pas été évalué puisqu'il n'a été créé que l'année suivante. On regrette que les équipes pédagogiques n'aient pas analysé les données disponibles.

L'Université a également mis en place des passerelles en L1. Les néo-arrivants ont ainsi la possibilité de se réorienter vers une autre formation. Le suivi des étudiants est excellent dans les quatre parcours mais prend des formes variées en raison d'effectifs différents. Afin d'assurer l'accompagnement des étudiants, des responsables pédagogiques sont nommés pour chaque promotion dans le parcours CinéA (140 étudiants en L1). La présence d'un tuteur étudiant est aussi mentionnée, mais son rôle n'est malheureusement pas précisé. Le parcours CréA a quant à lui adopté un principe de suivi individualisé, chaque enseignant prenant en charge trois à quatre étudiants. Ce dispositif est rendu possible par les effectifs limités de cette formation (environ 30 étudiants). Les effectifs contrôlés des parcours ADST (environ 60 étudiants en L1) et DPS (78 étudiants en L1) permettent également un suivi individualisé des étudiants, perceptible dans l'organisation de la pédagogie par projets ou le suivi des stages.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont communiquées par l'ENT. L'équipe n'apporte sur ce point aucune précision particulière. Il aurait notamment été utile de mentionner la part de contrôles continus (leurs nombres et leurs natures) et d'examens terminaux. Les trois parcours à vocation création-recherche organisent enfin des soutenances des projets personnels des étudiants, ceux-ci devant défendre leur projet devant un jury constitué d'au moins deux membres (la composition varie selon les formations). Ces soutenances constituent un premier pas incontestablement utile vers la recherche pour les étudiants souhaitant intégrer un master.

Les suppléments au diplôme ne sont pas harmonisés et inégalement détaillés selon les parcours.

Résultats constatés

Les effectifs témoignent de l'attractivité des parcours. Les filières sont sélectives pour permettre le bon fonctionnement des formations, en raison de la pédagogie par projet, du suivi des stages, du fonctionnement par ateliers dans certains cours et de la nécessité d'avoir recours à des équipements spécifiques. Au cours de ces dernières années on constate une hausse de ces effectifs dans les trois parcours ouverts en L1, signe de l'attractivité de la formation.

Il est en revanche regrettable qu'aucune donnée sur le suivi des diplômés ne soit fournie. Les enquêtes de l'OVE révèlent des taux de présence aux examens habituels pour le niveau L1 (environ 65 % en 2018) et un taux de réussite tout à fait satisfaisant (89 % des présents) ; 89 % des diplômés expriment le souhait de poursuivre leurs études en master en dépit de leur volonté de privilégier la pratique créative (du moins dans les trois parcours ADST, DPS et CréA). Les étudiants sortant de la licence Arts sont susceptibles d'intégrer un grand nombre de masters. L'équipe pédagogique ne fournit aucune donnée sur les poursuites d'études effectives, ni sur l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte attractivité de la formation (tous parcours confondus).
- Pertinence de l'orientation vers la recherche-crédation favorisant la professionnalisation (ADST, DPS et CréA).
- Très bonne implantation régionale.

Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité de la mention qui rassemble des parcours disciplinaires fortement individualisés, sans tronc commun ni transversalité.
- Absence de dispositif d'auto-évaluation au niveau de la mention (conseil de perfectionnement).
- Manque de suivi des diplômés.
- Absence de mobilité enseignante à l'international et absence de données sur la mobilité étudiante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts* propose des formations de bon niveau. Regroupant quatre parcours distincts, son identité n'est cependant pas clairement marquée. A des fins de lisibilité, de cohérence scientifique et pédagogique, une réorganisation des parcours serait certainement utile. Deux solutions pourraient être envisagées : une piste pourrait être le regroupement des quatre parcours au sein d'une même mention en suscitant une transversalité entre les parcours au moyen d'un tronc commun; une autre serait de regrouper des parcours selon une thématique fédérative, design ou cinéma. L'organisation d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention devrait être porteur d'une telle réflexion.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Inscrite dans le champ *Arts, langues, lettres, philosophie* (ALLP) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J), la licence *Arts du spectacle* est associée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, philosophie, musique, art du spectacle et communication (LPMAsC). Alliant culture artistique et savoir-faire dans les divers métiers de l'art et de la médiation artistique et culturelle, elle permet le développement d'un projet personnel liant création et réflexion théorique, et correspond à des perspectives d'insertion dans les métiers de la communication et la production de spectacles. La mention comporte trois parcours en *Communication* et *Arts du spectacle* : *Danse-cirque*, *Études théâtrales et visuelles*, et *Danse-pédagogie*. Organisé en partenariat avec l'Institut des arts de Toulouse (l'ISDAT) et dispensé en partie à l'ISDAT, en partie à l'université, ce dernier parcours prépare au diplôme d'État de professeur de danse.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels ainsi que les contenus des enseignements sont clairement explicités et détaillés. Un soin particulier est apporté dans la présentation des débouchés, universitaires ou professionnels en correspondance avec les acquis de la formation. La licence donne accès à de nombreuses fonctions dans les domaines de la création, de la communication et de l'administration culturelle tel que chargé de production ou médiateur culturel. Les parcours <i>Danse-cirque</i> et <i>Études théâtrales et visuelles</i> préparent à de nombreux masters en art, gestion et production de spectacle, ainsi qu'aux formations aux masters <i>Métiers du livre</i> et <i>Métiers de l'enseignement</i> . Les première (L1) et deuxième (L2) années de licence se déroulent dans les universités de Toulouse Jean-Jaurès et de Toulouse 1 Capitole et pour le parcours <i>Communication-information</i> , la troisième de licence (L3) à l'Université Paul Sabatier. Cette convention et des partenariats tels que celui avec l'Institut des Arts de Toulouse (ISDAT) permettent à cette licence d'associer efficacement théorie et pratique.
Positionnement dans l'environnement
Le rayonnement interdisciplinaire de la licence, seule formation en France associant la <i>Communication aux arts du spectacle</i> , favorise son très bon ancrage au sein de l'Université et se manifeste par une collaboration active avec les enseignants titulaires d'autres départements de l'unité de formation et de recherches (UFR) Lettres, philosophie, musique, arts du spectacle et communication, qui interviennent dans le parcours de la licence.

Cette dynamique ainsi que la création avec d'autres départements de disciplines associées (DA), permet aux étudiants de s'ouvrir aux problématiques esthétiques ainsi qu'aux différentes pratiques du spectacle vivant sur le campus et au delà.

La collaboration avec les institutions, et manifestations culturelles à l'échelle régionale est renforcée par l'intervention des professionnels en tant que chargés de cours dans plusieurs unités d'enseignement (UE) telles que *Accompagnement de projet : danse* (UE 201) ou *Accompagnement de projet : fabrique d'un objet théâtral* (UE 205).

Au niveau national, les partenariats développés depuis 2011 avec les structures culturelles telles que l'Institut national de l'audiovisuel (INA), l'Institut supérieur des arts de toulouse (ISDAT), le Lido-École nationale des arts du cirque, le Théâtre de la cité de Toulouse et le Centre de développement chorégraphique national Toulouse Occitanie (CDCN) renforcent l'assise professionnelle de la formation et prouvent son souci d'interdisciplinarité.

À l'international, à l'exception de liens avec les Universités de Gerona, Barcelona, Pais Vasco (Espagne) dans le cadre du projet européen « *Mind The Gap* » centré sur les expériences novatrices dans l'éducation et la culture de la région pyrénéenne, peu d'informations sont communiquées, bien que la mobilité soit encouragée grâce aux 21 partenariats Erasmus + signés par le département Art&com.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible, la spécialisation progressive des étudiants est claire, de l'acquisition de bases conceptuelles et méthodologiques en théorie et pratique des arts de la scène, en L1, L2 jusqu'au développement de problématiques et de pratiques spécialisées en L3 avec un stage obligatoire en L3 de 35 heures minimum. Environ la moitié des heures de cours est assurée par des professionnels du secteur. On peut regretter que la part accordée à la recherche scientifique ne soit pas assez incitative, mais l'atout constitué par la forte présence de professionnels est certainement la confrontation aux réalités professionnelles diverses, l'accès à des pratiques scientifiques et pédagogiques variées et la participation à des manifestations locales dès la L1. L'organisation pédagogique, telle que présentée, ne paraît pas encourager le numérique hors des domaines de la communication et de la création. Concernant les enseignements l'utilisation des outils numériques semble encore très, trop, traditionnelle.

La mobilité des étudiants ayant bénéficié du programme Erasmus+ progresse avec sept étudiants en 2017/2018 et quatre en 2018/2019 contre deux en moyenne les années précédentes et un nombre d'étudiants étrangers est en hausse (huit étudiants en 2018 contre quatre en 2015), mais elle reste marginale. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est en adéquation avec ce qui est visé par la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée mais souffre d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs titulaires et d'un évident manque de moyens dans le domaine administratif. Près de la moitié des heures de cours en L1, L2 et L3 est assurée par des chargés de cours extérieurs au département. Si l'importance des interventions de professionnels du secteur est nécessaire à la confrontation des savoirs et savoir faire avec la pratique de la création dans les *Arts du spectacle*, celles-ci ne sauraient remplacer le recrutement d'enseignants-chercheurs titulaires, indispensables aux spécialités, notamment pour le parcours *Danse-cirque*.

Les dispositifs nécessaires à un bon pilotage de la formation ne sont pas en place : la formation n'a pas de comité de perfectionnement, obligatoire depuis 2014, et elle n'utilise pas de portefeuille de compétences, mais ce dernier point est en réflexion. Chaque année deux à trois réunions organisées par le conseil de département permettent de définir les contenus, le choix des intervenants, de débattre sur les besoins pédagogiques et de décider collectivement des modalités d'évaluation. Il est assez surprenant que des professionnels n'y soient pas associés. Il n'existe donc pas, sous une forme ou sous une autre, de conseil de perfectionnement à l'échelle de la licence, et ce contrairement à l'arrêté du 22 janvier 2014, paru au Journal Officiel. En revanche, les modalités de contrôle des connaissances sont bien précisées et adaptées en fonction du chemin d'accès au diplôme (formation initiale, validation des acquis par l'expérience, ou formation continue). Une fois adoptées par les conseils de l'unité de formation et de recherche (UFR) elles sont accessibles en début de semestre via l'espace numérique de travail (ENT) et le site *web* de la formation. Dans ce cadre, on regrette que l'autoévaluation sur le site ne soit pas représentative puisque seuls 16 répondants se sont exprimés sur les 36 contactés inscrits. Des résultats trop peu représentatifs pour évaluer l'aide à l'orientation et le suivi des étudiants diplômés.

Résultats constatés

En raison des exigences techniques de la formation et du sous-encadrement en termes d'enseignants-chercheurs titulaires, le recrutement sur dossier est contingenté à 25 étudiants pour chacun des parcours en L1 alors que le nombre d'inscrits sur Parcoursup désirent intégrer la formation est en augmentation constante avec 66 % de bacheliers dans les inscrits en 2017/2018. Ceci prouve l'attractivité de la formation qui affiche sur la page de l'Observation de la vie étudiante (OVE) de l'université un taux de réussite de 100 % en 2017-2018 pour les trois niveaux avec un taux de présence en L1 de 90 % grâce à la forte implication des étudiants qui favorise leur réussite. Mais le taux de présence baisse sensiblement à 83 % la deuxième puis 75 % la troisième année, ce qui relativise ces excellents résultats. En ce qui concerne les diplômés qui poursuivent en master, il est noté que leur insertion professionnelle est excellente mais il est dommage de ne pouvoir disposer d'aucun détail sur la nature, la qualité et la diversité de ces parcours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte attractivité de la licence due à son interdisciplinarité et son assise dans le milieu culturel professionnel.
- Équipe pédagogique interdisciplinaire et nombreux partenariats économiques et culturels.
- Stages conséquents et obligatoires, bonne incitation à l'internationalisation des parcours.

Principaux points faibles :

- Pas d'informations suffisantes sur le suivi des diplômés, en master ou en insertion professionnelle.
- Carences du pilotage (pas de conseil de perfectionnement) et faible nombre d'enseignants-chercheurs.
- Manque de conventions bilatérales avec des pays anglophones et faiblesse de la mobilité enseignante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les trois parcours de la licence mention *Arts du spectacle* de l'UT2J proposent un encadrement riche et diversifié, soucieux de permettre aux étudiants d'articuler la formation avec leur projet professionnel ou d'études. La forte attractivité de la licence et ses taux de réussite ne doivent pas masquer la grande nécessité de mettre en place des moyens humains pour l'encadrement administratif et pédagogique de la formation afin qu'elle conserve et amplifie ses bons résultats. Dans cet esprit, il serait urgent de mettre en place un conseil de perfectionnement, de mener une enquête approfondie sur le devenir professionnel des diplômés à l'issue de la L3 et de systématiser de façon anonyme l'évaluation des enseignements. Trois points qui permettraient certainement aux responsables de recueillir des suggestions intéressantes et utiles pour l'évolution de la formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE ARTS PLASTIQUES

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts plastiques* parcours *Arts plastiques* de l'Université Toulouse Jean -Jaurès (UT2J) prépare les étudiants à une activité de création artistique et de développement de projet, de médiation, d'enseignement et de recherche en arts visuels. Elle associe des enseignements d'histoire de l'art, d'esthétique et théories des arts visuels à des enseignements pratiques. Les enseignements sont en présentiel sur le campus du Mirail, et répartis en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), pour un nombre d'heures total de 1621,5 heures équivalent TD.

Elle accueille un effectif de 230 étudiants, et est accessible aux étudiants en situation de validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité

La formation vise explicitement à permettre aux étudiants ayant accompli ce parcours, puis les deux années de master, de s'engager dans les métiers de la création artistique contemporaine, de la médiation artistique et culturelle et enfin de l'enseignement et de la recherche en arts plastiques et théories de l'art et, comme la quasi-totalité des licences dans ce domaine, à délivrer un enseignement où l'apprentissage des pratiques et des techniques artistiques est adossé à une formation théorique exigeante. Deux axes pédagogiques apparaissent : l'acquisition de savoir-faire techniques et méthodologiques et le développement de compétences professionnalisantes. Si la progressivité de la formation apparaît clairement, la méthode et la mise en œuvre d'un enseignement à visée professionnalisante pourrait être mieux dégagée en termes de volume horaire consacré à ce domaine et de lisibilité dans l'offre de formation.

Les poursuites d'étude sont bien renseignées et correspondent à la formation : ainsi les masters *Création numérique* (CN), *Création artistique recherche et pratique du monde de l'art* (CARMA), *Design transdisciplinaire culture et territoires* DTCT, *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF), les métiers visés également (le supplément au diplôme est cohérent vis-à-vis de la formation). Par ailleurs si des indications quant aux partenaires « naturels » liés au milieu culturel sont mentionnés, aucune réflexion n'apparaît sur les éventuels débouchés dans le tissu socio-économique.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Arts plastiques* est une formation située dans un ensemble universitaire d'une grande richesse du point de vue de la diversité des disciplines enseignées. D'autres formations, dans des domaines relativement proches (ainsi une licence professionnelle (LP) de *Métiers du design*) sont présentes, ce qui permet des passerelles et des mutualisations. La licence *Arts plastiques* est articulée du point de vue des enseignements (mutualisations de cours) et de l'équipe enseignante (qui intervient dans plusieurs de ces formations) avec la licence *Design* et la licence *Lettres* parcours *Lettres et Arts*. A cet égard, on peut interroger la concurrence d'écoles d'art comme celle de Toulouse.

Certaines matières théoriques sont ainsi mutualisées : *Analyse des arts* (deuxième année de licence (L2)) et *Philosophie de l'art et Esthétique* (première année de licence (L1) et L2). Autrefois intégrée dans l'unité de formation et de recherche (UFR) d'Histoire de l'art, Arts et archéologie, la mutualisation a été renforcée par l'intégration en 2017 de l'UFR de Lettres, Philosophie et musique, Arts du spectacle et Communication. Les liens de la formation avec la recherche tiennent à des enseignements spécifiques (atelier-séminaire L2), atelier optionnel *Création-recherche* en troisième année de licence (L3)) ou à la mise en place de plateformes où se croisent des étudiants de licence et des doctorants (module *Action/valorisation de la recherche*). Les échanges avec les étudiants du master étant favorisés par la participation aux colloques et aux journées d'étude auxquels les étudiants de L3 et de master sont conviés. Si cette articulation de la formation à la recherche est bien décrite, on peut regretter que les liens avec les milieux socio-professionnels soient décrits de manière un peu vague et générale. Si des rencontres avec des professionnels de la culture et la visite de structures artistiques culturelles locales sont prévues dans le cadre des ateliers-séminaires et dans l'unité d'enseignement (UE) *Connaissance du monde de l'art*, l'ancrage plus général de la licence dans ce paysage (mis à part des liens évoqués) n'est pas précisé. Les liens à l'international sont réduits aux échanges Erasmus convenus avec six pays européens, et une seule convention hors Erasmus (Université du Québec).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est clairement décrite. Le parcours est structuré en trois temps visant à développer les connaissances et une capacité d'initiative chez les étudiants : *Fondamentaux* (L1) ; *Singularité par la création* (L2) ; *Autonomie et spécialisation* (L3). Trois grandes catégories d'enseignements sont définies, conçues pour interagir : 1) les ateliers de pratique artistique (selon des médiums ou des genres) ; 2) les enseignements théoriques (certains mutualisés avec la licence *Design*) ; 3) les ateliers-séminaires de la recherche en arts plastiques. C'est dans cette troisième catégorie d'enseignements, mise en place à partir de la L2, que l'étudiant est invité à développer « une démarche de création singulière et expérimentale » et à réfléchir à son positionnement au sein de la création contemporaine. C'est dans le cadre de ces ateliers-séminaires que s'opèrent les acquisitions de base des normes et de la méthodologie universitaire, préparant ainsi le passage vers les années de master (en L3, un CM est par exemple consacré à la valorisation de la recherche) et, plus loin, de doctorat, qui sont les poursuites d'étude principales envisagées dans le supplément au diplôme. Satisfaisante dans son principe, cette organisation a pour point faible les moyens limités (tant en heures qu'en matériel) réservés aux ateliers de pratique artistique.

À côté de ces fondamentaux apparaissent des enseignements complémentaires, non moins essentiels : langues (19 sont mentionnées mais ni volume horaire ni mention de ces enseignements en langue n'est faite dans le tableau des unités d'enseignement) et numérique. Des stages, obligatoires ou facultatifs selon la mention dans le parcours, permettent de valider des crédits ou sont encouragés.

La formation est accessible aux étudiants en situation de validation des acquis de l'expérience (VAE) dont la scolarité est prise en charge par le service d'orientation professionnelle, mais il n'y a guère d'information sur les éventuels aménagements pensés pour ces étudiants. La place du numérique n'apparaît pas de façon lisible dans les intitulés des enseignements, ce qui ne permet pas de mesurer exactement sa place.

Pour l'essentiel, les dispositifs d'aide à la réussite consistent à prévenir les erreurs d'orientation (dans les deux premières semaines de la L1) en permettant le cas échéant de changer de diplôme, de mineure ou d'option ; à ménager des possibilités de réorientation lors des deux premiers semestres de la L1 tout en conservant les crédits ECTS (*European Credits Transfer Scale*) validés dans les compétences transversales ; à instituer un dialogue (mis en place en 2019) entre le ou la responsable de la formation et les délégué(e)s élus de la licence.

Ici comme ailleurs, le constat fait de la difficulté de nombre d'étudiants de maîtriser l'écrit et d'acquérir une méthodologie et des fondamentaux théoriques conduit l'équipe pédagogique à vouloir renforcer encore, notamment en L2, ce type de matières. Le renforcement de la « culture d'atelier », point fort des écoles d'art, est une autre piste d'évolution préconisée.

On note également la mise en place d'un dispositif relatif à l'intégrité scientifique, à l'éthique et aux bonnes pratiques (lequel vise pour l'essentiel à prévenir les risques de plagiat) et d'un rapprochement avec la Mission égalité de l'Université, afin de proposer des informations aux personnels et aux étudiants sur les questions de harcèlement.

On n'a que très peu d'informations relatives à l'ouverture internationale, à l'accueil d'étudiants étrangers ou aux échanges d'enseignants, ce qui ne permet pas de la mesurer.

Pilotage

Le tableau des effectifs fournis mentionne 52 enseignants dans la formation, parmi lesquels 14 Professeurs des Universités (PR) / maitres de conférences (MCF) ou professeurs agrégés (PRAG). Le recours à des vacataires, liés au milieu culturel et artistique ou parfois à celui des entreprises, est sans doute un gage de professionnalisation.

L'équipe entière du département est réunie en début et en fin d'année, tandis que chaque fin de semestre est l'occasion de réunir l'ensemble de l'équipe pédagogique, sans que l'on puisse mesurer si les enseignants vacataires sont associés à ces réunions et de quelle manière. Enfin, l'enjeu des réunions du bureau du département et du conseil du même département serait à préciser.

Il n'y a guère d'informations concernant la partie pilotage de la formation, seules des informations très ponctuelles tant sur les modes de délibération et d'adoption de décisions que sur l'évaluation des connaissances, la valorisation des compétences, l'attractivité de la formation, la réussite et le suivi des diplômés ou l'adéquation de la formation à l'insertion professionnelle sont présentées. De même, aucune synthèse n'est offerte, qui permettrait de voir quels sont, dans l'auto-évaluation, les points forts, les faiblesses et les préconisations faites. Si un conseil de perfectionnement est mentionné, nous n'en connaissons ni la composition, ni les modalités de réunion.

Autrefois intégrée dans l'UFR d'Histoire de l'art, Arts et Archéologie, l'intégration en 2017 de l'UFR de Lettres, philosophie et musique, arts du spectacle et communication a permis de développer des passerelles concernant les enseignements théoriques en lettres et philosophie et pratiques (musique).

Concernant l'aide à la réussite, des dispositifs de réorientation sont mis en place à l'issue des deux premières semaines d'enseignement et entre les deux semestres. Le premier semestre peut en outre être suivi à distance (les modalités ne sont pas précisées).

Ici comme ailleurs, le constat fait de la difficulté de nombre d'étudiants de maîtriser l'écrit et d'acquérir une méthodologie et des fondamentaux théoriques conduit l'équipe pédagogique à vouloir renforcer encore, notamment en L2, ce type de matières.

Le renforcement de la « culture d'atelier », point fort des écoles d'art, est une autre piste d'évolution préconisée.

Résultats constatés

Les effectifs des étudiants inscrits dans la formation sont importants (2017 : 93 en L1, 75 en L2, 60 en L3 ; 2018 : 83 en L1, 77 en L2, 64 en L3 ; 2019 : 82 en L1, 64 en L2, 75 en L3), en légère progression en L1, signe de l'attractivité de la formation.

Il n'est pas simple, à lire les tableaux des effectifs, de percevoir clairement les taux de réussite et d'échecs pour chaque année de la licence, taux qui devraient être calculés par les responsables de la mention. Les données fournies ne permettent pas de mesurer le taux d'abandon.

Les éléments concernant la diversité du recrutement sont partiels (trois à quatre étudiants étrangers en L1, une dizaine de réorientations externes, 12 étudiants en reprise d'études).

Une enquête de satisfaction menée auprès des étudiants pour l'année 2015-2016, affiche dans l'ensemble de bons chiffres : 92 % de satisfaction quant aux contenus des enseignements délivrés (avec 46 % de réponses, ce qui impose de relativiser quelque peu ce taux), mais il s'agit d'une enquête unique ayant été menée il y a trois ans, ce qui ne permet pas d'établir de constante ou de mesurer les points à améliorer. Le taux d'insertion professionnelle n'apparaît pas et n'est pas commenté, alors même qu'il s'agissait d'un des points de vigilance mis en évidence lors du précédent rapport d'évaluation

Les taux de poursuite d'étude en master ne sont pas mentionnés, ce qui interroge, ici aussi, quant au suivi des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne cohérence du parcours entre les apprentissages techniques, les enseignements théoriques et les séminaires-ateliers.
- Une bonne progression des apprentissages dans les différents étages de la licence.
- La bonne attractivité de la formation.

Principaux points faibles :

- Une réflexion trop embryonnaire sur la professionnalisation, hors du milieu des institutions culturelles établies.
- Une absence de suivi des diplômés, et de l'insertion professionnelle.
- Le trop faible nombre d'enseignants-chercheurs titulaires dans la formation.
- La faiblesse de l'ouverture à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts plastiques* est une formation dans laquelle la structure des études est déclinée de manière claire et adaptée, jouant sur la complémentarité et la capillarité des fondamentaux : apprentissages techniques ; savoirs théoriques ; séminaires-ateliers. Elle constitue en ce sens une bonne préparation aux masters, que semblent vouloir suivre le plus grand nombre des étudiants ayant validé les années de la licence. Une réflexion sur la professionnalisation et le développement de l'international mériterait d'être approfondie, et apparaître plus lisible et évidente.

Le pilotage de la formation pourrait sans doute être clarifié et amélioré concernant le suivi des étudiants, des taux de réussite et la mise en place d'un conseil de perfectionnement. De même, la composition de l'équipe pédagogique montre un déséquilibre du ratio titulaire/vacataire, ce qui est dommageable pour la formation.

Enfin, la réflexion sur l'échec des étudiants en licence et les solutions pour y remédier devrait apparaître avec plus de précision dans les dossiers d'auto-évaluation fournis. Il est difficile pour l'évaluateur d'en juger la pertinence faute de données précises et des préconisations claires de la part de la formation concernée, données qu'un conseil de perfectionnement pourrait analyser.

Cohérent dans son principe et adapté aux problèmes rencontrés par toutes les formations dans ce domaine, le dispositif d'aide à la réussite pourrait être complété par un système de tutorat individualisé (notamment en L1), qui nécessite cependant des moyens importants.

Toutefois, il apparaît que de nombreux points mériteraient d'être améliorés pour permettre à la formation de se développer.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès est une licence rattachée à la mention *Arts, lettres, langues*. Elle propose une formation dans un minimum de deux langues étrangères obligatoires (dont la maîtrise doit être équivalente) et dans des matières appliquées telles que le droit, l'économie ou encore la bureautique. La formation repose sur quatre parcours différents : *Traduction et Langue des signes française* (LSF), *Commerce international* (CI), *Affaires économiques internationales* (AEI) et *Communication internationale* (COM'I). Un grand choix de langues est disponible. Certaines sont proposées pour les débutants comme le chinois, le japonais, le russe ou encore le polonais. La langue des signes française est une matière fondamentale, à égalité avec les autres langues, dans le parcours LSF.

Un stage en entreprise de huit semaines, pouvant être effectué en France ou à l'étranger, est obligatoire en troisième année de licence (L3). En outre, de nombreuses conventions permettent aux étudiants d'étudier un semestre ou une année dans une université étrangère.

Les enseignements peuvent être suivis en présentiel ou à distance, par le biais du Service d'enseignement à distance (SED).

ANALYSE

Finalité

La licence LEA de l'UT2J propose un large choix de langues (anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, chinois, japonais, polonais, russe) et les objectifs didactiques et professionnels du diplôme sont clairement exposés et convaincants. La spécialisation dans les parcours CI, AEI et COM'I se fait progressivement tandis que le quatrième parcours, LSF, la propose dès la première année.

Les débouchés professionnels offerts par cette licence ne sont pas détaillés, hormis pour le parcours LSF (insertion dans des emplois administratifs et associatifs). Pour les autres parcours la poursuite d'étude en master, dont celui proposé par le département LEA, est le seul débouché mentionné. Cela n'est pas inhabituel pour ce type de formation mais il serait néanmoins souhaitable de préciser quelles sont les possibilités d'insertion en milieu professionnel pour les titulaires du diplôme. Il est également possible de poursuivre des études de niveau master au sein du Centre de traduction, d'interprétation et de médiation linguistique (CeTim) de l'UT2J.

Les formations LEA se situent généralement dans une perspective professionnalisante, mais les étudiants de la formation de l'UT2J sont néanmoins sensibilisés à la recherche par la participation à l'organisation de manifestations scientifiques, ou en suivant des séminaires de recherche, par exemple.

Cela permet de familiariser les étudiants avec les différentes thématiques de recherche en langues et avec l'organisation de manifestations culturelles.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional la mention LEA de l'UT2J est en concurrence avec celles qui sont proposées par l'Institut catholique de Toulouse (ICT) et l'Institut national universitaire (INU) Champollion sur son site de Rodez. Le choix de langues proposés par ces deux derniers établissements est cependant beaucoup plus restreint (anglais/espagnol pour l'INU, trois combinaisons de langues pour l'ICT) ce qui permet à l'UT2J de bénéficier d'un large bassin de recrutement en Occitanie. Cette licence à visée professionnalisante intègre un stage obligatoire de huit semaines en L3 et bénéficie d'un solide réseau dans le monde socioprofessionnel. Au niveau local, l'entreprise Berger Levreau est ainsi prête à signer une convention avec l'Université afin de proposer chaque année un nombre fixe d'offres de stages. Les étudiants sont suivis par des référents pédagogiques (un enseignant de l'UT2J et un tuteur professionnel au sein de l'entreprise) et chaque stage est formalisé par une convention passée entre l'UT2J et les entreprises d'accueil.

Les étudiants ont également la possibilité de passer une année à l'étranger dans le cadre des échanges Erasmus. Les nombreuses conventions signées avec des universités européennes et internationales (Chine, en particulier) offrent un choix très varié et des opportunités intéressantes pour les étudiants, mais il est regrettable, pour une formation en langues, qu'une mobilité internationale ne soit pas obligatoire. Par ailleurs, environ 20 % des étudiants (52 sur 270) de L3 ont réalisé un stage à l'étranger au cours de l'année universitaire 2018-2019.

Comme cela est habituel dans ce genre de formation l'articulation avec la recherche repose essentiellement sur l'invitation des étudiants à des manifestations organisées par les enseignants-chercheurs intervenant dans la mention.

Organisation pédagogique

L'organisation de l'offre de formation de la mention LEA est claire et la spécialisation des étudiants se fait progressivement et concerne tous les domaines de compétences de la licence. En effet, les cours fondamentaux sont, d'une part, axés sur la maîtrise des langues et des cultures avec des cours de traduction et de civilisation, et, d'autre part, l'équipe pédagogique a fait le choix d'orienter les cours fondamentaux vers les matières appliquées telles que le droit, l'économie, la gestion et la bureautique, autant de spécialités très utiles dans le monde de l'entreprise. À l'issue des deux premières années plutôt généralistes les étudiants (à l'exception des inscrits dans le parcours LSF, proposé dès la première année) font le choix d'un parcours qui détermine leur spécialisation. La formation est proposée en enseignement à distance (environ 10 % des inscrits au diplôme font ce choix) et est ouverte à la validation d'acquis de l'expérience (VAE) et à la validation d'études supérieures (VES), cette dernière procédure concerne environ 70 étudiants par an pour les trois années de la mention (soit 5 % environ).

Les stages sont obligatoires et mènent à la rédaction d'un rapport pour leur validation par le tuteur universitaire qui, pour ce faire, tient compte des remarques et de la note adressées par le tuteur en entreprise. Les étudiants sont accompagnés dans leur recherche de stage : le département reçoit ainsi 150 offres de stage par an pour l'ensemble des parcours de la mention. Il est également possible d'effectuer ce stage à l'étranger : pour la période 2018-2019, 52 étudiants, soit environ 20 % des inscrits en L3, ont fait ce choix.

L'utilisation du numérique est tout à fait adaptée à ce type de licence mais reste cependant classique (environnement de travail, plateforme Moodle).

Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place mais le taux d'échec en première année de licence (L1), qui s'élève à 70 % des inscrits, reste très élevé, à l'exception du parcours LSF, et l'équipe pédagogique réfléchit à la mise en place de dispositifs efficaces.

Pilotage

La formation peut compter sur une équipe pédagogique nombreuse (206 intervenants, dont 46, soit un peu moins de 25 %, ont un statut de vacataire). Le nombre d'enseignants-chercheurs (EC) qui interviennent dans la formation est élevé (55 maîtres de conférences et huit professeurs des universités) et les parcours de ces derniers sont variés, ce qui constitue un atout pour les étudiants. Les responsabilités administratives (mention, parcours et langues) sont assurées par des titulaires, pour la plupart enseignants-chercheurs.

Les étudiants bénéficient également de la participation de nombreux locuteurs natifs, avec les lecteurs, mais le nombre d'intervenants professionnels est plutôt faible (une petite quinzaine, qui interviennent essentiellement en tant que vacataires dans le parcours LSF pour y enseigner l'interprétation en langue des signes). Un conseil de perfectionnement a été récemment mis en place. Il se réunit une fois par an.

L'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas systématique et reste à la discrétion des enseignants, contrairement à l'obligation d'une évaluation anonyme dans le cadre national des formations. Ce manque de retour ne permet pas de faire évoluer les enseignements, ni de trouver une solution au fort taux d'échec en L1. Même si des réorientations sont possibles au cours des deux premières semaines du premier semestre (S1) de L1 et à la fin de ce même premier semestre et qu'un tutorat spécialisé en droit, économie et gestion assuré par des étudiants de niveau master a été mis en place en L1 le taux de réussite ne s'est malheureusement pas amélioré au cours de la période analysée. L'équipe enseignante semble cependant très impliquée dans la formation et dans le devenir professionnel des étudiants.

Résultats constatés

Le nombre d'inscriptions de la mention, très important en L1, est en hausse constante : 754 étudiants inscrits en 2016-2017 et 821 en 2018-2019. Un peu moins de 10 % des étudiants s'inscrit au Service d'enseignement à distance (SED). Le parcours *Affaires économiques et internationales* de la mention LEA de l'UT2J bénéficie d'une forte attractivité auprès des étudiants de la région. Cependant, ces chiffres flatteurs cachent une réalité préoccupante : seule la moitié des inscrits sont des bacheliers, l'autre moitié étant constituée essentiellement de redoublants (25 %) ou de réorientations externes (15 %). Le taux de réussite aux examens est très bas : une petite moitié des étudiants inscrits se présente aux examens, et seulement la moitié des étudiants présents réussissent les épreuves. L'équipe pédagogique explique ce taux d'échec important par le grand nombre de titulaires d'un baccalauréat professionnel qui s'inscrivent dans la formation alors que pour la plupart ils n'ont suivi au lycée qu'une seule langue vivante. Un tutorat a été introduit pour les matières d'application et la langue B mais force est de constater que cela n'a pas permis d'améliorer le taux de réussite en première année. Ainsi, pour l'année 2017-2018, seulement 219 étudiants ont été admis à l'issue de la L1 sur 811 étudiants inscrits, soit un taux de réussite d'environ 27 %. En deuxième année de licence (L2), le nombre d'inscrits est quasiment divisé par trois. Pour la même période citée ci-dessus, 353 étudiants se sont inscrits (2017-2018) : le taux de présence aux examens est plus élevé (71,1 %), ainsi que le taux de réussite (48 %), mais ces chiffres sont toujours bas pour une L2.

La formation en *Médiation* LSF attire beaucoup moins d'étudiants, mais le taux de réussite y est plus élevé, ce qui peut s'expliquer par un choix de parcours et spécialisation devant être opéré dès la première année.

Le dossier ne fournit aucune donnée sur l'insertion professionnelle des diplômés et peu de données concernant leur suivi, mais environ 70 % des titulaires de cette licence LEA semble s'orienter vers une poursuite d'études dans un master de la même mention à l'UT2J.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Choix multiples de langues proposées en présentiel et distanciel.
- Bon réseau universitaire européen et international.
- Bon taux d'encadrement.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec élevé en L1.
- Faible nombre d'intervenants professionnels.
- Faible internationalisation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LEA est une formation plutôt généraliste en langues dont le principal atout est un choix de langues très varié et un bon taux d'encadrement. Cependant, et en dépit de la visée professionnalisante de la formation, les étudiants sont encouragés à la poursuite d'études en master, principalement en LEA, après l'obtention de leur diplôme plutôt qu'à une insertion sur le marché du travail. Il conviendrait de s'interroger sur ce décalage et de renforcer la dimension professionnalisante, en associant davantage d'intervenants issus du monde de l'entreprise, ainsi que l'incitation et l'accompagnement à la mobilité internationale, en rendant cette dernière obligatoire, par exemple.

Malgré une forte attractivité, cette licence connaît un taux d'échec très élevé en L1. L'équipe enseignante est consciente de ce point faible et tente de trouver des solutions, comme la mise en place d'un tutorat en première année, pour améliorer l'orientation et la réussite des étudiants, dont un certain nombre sous-estime la charge de travail, et leur niveau en langues.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) propose 13 parcours (langues et cultures chinoises, langues et cultures japonaises, études germaniques, allemand-philosophie, langues et cultures lusophones, études anglophones, langues et cultures catalanes, études espagnoles, espagnol Jeunes Talents, langues et cultures italiennes, langues et cultures arabes, langues et cultures russes, occitan). Elle s'effectue en présentiel sur le site de Toulouse Le Mirail, mais aussi, pour les parcours études anglophones et études espagnoles, à l'Institut universitaire d'Albi ; sept parcours sont ouverts exclusivement à la formation à distance, quatre ne le sont pas du tout, les autres le sont partiellement. La licence propose 1500 heures d'enseignement, en accord avec le cadre national des formations. Les objectifs scientifiques et professionnels sont ceux qui sont traditionnellement évoqués pour ce type de mention et l'offre de formation proposée se donne les moyens de les atteindre.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques en termes de compétences et connaissances linguistiques, littéraires, culturelles et méthodologiques sont très bien exposés. Ils sont classiques pour une licence LLCER. L'offre de formation est susceptible d'attirer différents profils d'étudiants par la diversité de ses parcours : ainsi, certains parcours sont bi-disciplinaires (allemand-philosophie), tandis que d'autres ciblent des étudiants ayant un niveau de langue avancé (espagnol Jeunes talents) ; huit des 11 langues proposées sont ainsi ouvertes aux grands débutants (chinois ou japonais, par exemple) mais aussi aux étudiants ayant un niveau avancé. L'enseignement et l'éducation, la communication, l'édition et les métiers du livre, le tourisme, les relations internationales, constituent les principaux débouchés du diplôme. Les poursuites d'études s'effectuent principalement en master (<i>Recherche ou Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i>), mais aussi au sein d'écoles de journalisme ou de traduction. Les emplois visés sont cependant davantage accessibles avec un niveau master (Bac+5) qu'avec un niveau licence (Bac +3).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est la seule mention LLCER ouverte sur l'agglomération toulousaine, l'Institut catholique de Toulouse ne la proposant plus. Deux des parcours sont également proposés à l'Institut universitaire d'Albi.</p> <p>Au niveau régional, la mention LLCER est proposée à Bordeaux, Pau, Perpignan et Montpellier, mais l'originalité de l'offre de formation de l'UT2J réside dans un choix de langues plus important, les options proposées et les</p>

combinaisons possibles. Certains parcours ou options sont uniques à l'échelle régionale (japonais) et nationale (catalan en présentiel et à distance), ou rares à l'échelle nationale (langues amérindiennes proposées dans la licence d'espagnol, parcours occitan). L'articulation avec la recherche est facilitée par la banalisation d'une demi-journée par semaine qui permet aux étudiants d'assister aux séminaires organisés par les différents laboratoires auxquels est adossé le diplôme. Les étudiants sont impliqués dans l'organisation de certaines manifestations scientifiques et quelques parcours proposent des unités d'enseignement (UE) d'initiation aux métiers de la recherche en troisième année de licence (L3), le parcours *Espagnol jeunes talents* constituant une exception puisque cette initiation a lieu dès la première année de licence (L1). L'existence d'UE projets en deuxième année de licence (L2) et L3, ainsi que la nature des travaux demandés, permettent d'activer les compétences de recherche documentaire. L'intervention de professeurs invités renforce aussi l'articulation avec la recherche. Les liens avec les partenaires culturels (instituts, fondations, musées, salles de spectacle, festivals, libraires, etc.) sont restreints, anciens et formalisés à des degrés divers. Ils offrent des ouvertures vers le monde culturel et de potentiels débouchés professionnels. Certains incluent des collaborations financières (financement de postes de lecteurs ou de séjours linguistiques, tarifs préférentiels pour les étudiants).

La coopération internationale est développée tant pour les étudiants que les enseignants, avec le soutien du service des relations internationales de l'UT2J et d'une association qui aide les étudiants entrants à s'intégrer à l'université. Les conventions Erasmus ou bilatérales sont légion et continuent d'être développés (Taiwan, Afrique lusophone). Les places Erasmus sont échangées entre les mentions afin d'optimiser la mobilité. Deux partenariats, avec Düsseldorf et Burgos, donnent lieu à des doubles diplômes, et d'autres sont à l'étude (Euro-région). En 2018 - 2019, la mobilité étudiante (Erasmus, conventions bilatérales, assistants CIEP) s'élevait à 131 entrants et 111 sortants, soit environ 25 % des effectifs de troisième année, avec des disparités parfois importantes entre les parcours et les flux (une trentaine d'étudiants en anglais et un ou deux en portugais ou en allemand, par exemple) tandis que la mobilité enseignante concernait une vingtaine d'entrants et de sortants, ce qui est plutôt élevé.

Organisation pédagogique

Des dispositifs d'orientation sont prévus pour neuf des 13 parcours, selon que l'étudiant choisit d'abandonner sa mineure (cursus centré : la majeure et la mineure concernent la même discipline) ou non (cursus hybride : une majeure, la discipline principale, l'anglais, par exemple, et une mineure, une discipline associée, l'espagnol par exemple) en L2. Quatre parcours (espagnol Jeunes talents, allemand-philosophie, et japonais et chinois) ont un statut dérogatoire (le premier étant axé sur l'initiation à la recherche et l'approfondissement disciplinaire, le deuxième étant bi-disciplinaire par nature, et les deux derniers orientés vers l'apprentissage intensif de la langue, il n'est pas possible de choisir une discipline associée).

La mention offre, avec ces différentes architectures et le jeu des options, la possibilité de parcours personnalisés alliant pluridisciplinarité et spécialisation progressive, que ce soit au niveau de la nature des exercices, du contenu des cours (renforcement des disciplines fondamentales en troisième année) ou de l'enseignement de l'oral (groupes réduits). Les publics salariés ou en formation continue peuvent être avantageusement dirigés vers les parcours enseignés à distance, qui représentent 100 % des enseignements pour sept parcours sur 13. Indépendamment de la formation à distance, un régime « examen terminal » est ouvert aux étudiants dispensés d'assiduité. Des dispositifs spécifiques ont été mis en place pour les étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau (référents unité de formation et de recherche dédiés). La préprofessionnalisation se fait en lien avec le Service commun universitaire d'information et d'orientation-insertion professionnelle (SCUIO-IP), le Bureau des affaires sociales, le Bureau d'assistance sociale et les relations internationales. Des unités d'enseignement (UE) y sont spécialement dédiées en L2, et des apprentissages spécifiques en langues étrangères (curriculum vitae, lettre de motivation, simulations d'entretien d'embauche) et des rencontres avec des acteurs du monde socio-économique y contribuent également. Le stage ou le séjour en immersion linguistique est encouragé et peut faire l'objet d'une validation de crédits dans le cadre d'une UE projet. Les stages sont obligatoires dans certains parcours. En 2018-2019, 67 étudiants en ont suivi un, essentiellement dans des établissements scolaires. Les étudiants ont aussi accès aux stages par le biais de conventions Erasmus professionnelles. Enfin, les parcours anglais et allemand proposent également le dispositif « Apprentis Professeurs » (trois à quatre étudiants par an).

La place de la recherche n'est pas prépondérante dans l'ensemble des parcours, en raison de la place réservée aux apprentissages linguistiques dans les parcours accueillant de grands débutants. Des UE d'initiation à la recherche existent néanmoins dans certains parcours et les exercices demandés au fil des semestres, de moins en moins guidés, permettent d'introduire les techniques de recherche. Le contact avec la recherche se fait surtout par le biais de manifestations scientifiques auxquelles les étudiants assistent ou qu'ils co-organisent.

Le numérique est présent dans les parcours enseignés en présentiel, et a fortiori dans les parcours enseignés à distance, sous diverses formes : environnement numérique de travail (ENT), plateforme Moodle, ressources

documentaires, logiciels de traduction. Les étudiants préparent le certificat informatique et internet (C2i) en L2. Les quatre départements porteurs de la licence ont un référent des usages du numérique et l'établissement offre à ses personnels la possibilité de se former au numérique, ce qui contribue à la mise en ligne de davantage de supports pédagogiques et à des pratiques innovantes (traduction collaborative par exemple). La mention est naturellement tournée vers l'international. La majorité des cours se fait ainsi dans la langue étrangère du parcours choisi. La mobilité étudiante est encouragée et soutenue financièrement par des bourses locales ou régionales mais pas obligatoire. L'étude d'une deuxième langue vivante est possible dans certains parcours, comme en anglais ou en espagnol, et le Certificat en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est proposé pour certaines langues.

Pilotage

L'équipe pédagogique est nombreuse, elle se compose ainsi d'un peu plus de 150 titulaires, d'une cinquantaine d'enseignants contractuels (attachés temporaires d'enseignement et de recherche, contrats doctoraux uniques, lecteurs de langue) et d'une cinquantaine d'enseignants vacataires. La composition des équipes varie grandement d'un parcours à l'autre : le parcours catalan ne compte qu'un seul titulaire, tandis que certains parcours ne disposent pas de professeurs des universités (catalan, chinois, portugais), ce qui peut être problématique pour l'articulation avec la recherche. Selon les parcours, les enseignants titulaires assurent entre 25 % (japonais) et plus de 70 % des cours (allemand, anglais, espagnol, portugais, études slaves). Le sous-encadrement en titulaires (notamment en enseignants-chercheurs en chinois) et le nombre élevé d'heures complémentaires (l'équivalent de 14 postes de maîtres de conférences en anglais et cinq en espagnol) sont évoqués pour plusieurs parcours. Les responsabilités administratives sont organisées selon un modèle pyramidal par parcours et clairement présentées. La mention est pilotée par quatre départements : Département des études du monde anglophone, Département des études hispaniques et hispano-américaines, Département des langues étrangères, relevant de l'UFR Langues, Littératures et civilisations étrangères (LLCE), Département des Lettres modernes, cinéma et occitan enfin, relevant de l'UFR des Lettres Philosophie, Musique, Arts du Spectacle et Communication. Le pilotage se fait par des réunions d'équipes au sein d'assemblées générales, de bureaux ou de conseils élus. Certains parcours sont dotés de conseils de perfectionnement (espagnol, espagnol Jeunes Talents, catalan, occitan) qui intègrent les étudiants et des personnalités extérieures, comme les partenaires culturels de certains parcours. Aucun compte rendu ne semble cependant établi à l'issue de ses réunions et la multiplication des conseils de perfectionnement au sein des parcours ne permet pas une véritable réflexion à l'échelle de la mention.

Deux nouvelles créations sont à l'étude (Département des langues étrangères et Département des études du monde anglophone). Ce manque d'harmonisation est expliqué par des raisons conjoncturelles, notamment liées aux volontés individuelles, à la gouvernance de l'UFR et au blocage de l'université en 2017-2018. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont clairement expliquées et diffusées auprès des étudiants par divers canaux. Les enseignements de la mention incluent une description par compétences, elles-mêmes rassemblées dans un cahier de compétences qui aide les étudiants à suivre leur progression, puis incluses dans le supplément au diplôme, disponible sur demande. Parmi les dispositifs d'aide à la réussite figurent les enseignants-référents, le tutorat, des activités au foyer de langues, les groupes de niveau avec test de pré-positionnement, l'accueil de grands débutants dans certains parcours. L'accueil d'étudiants en provenance de formations extérieures (nationales ou étrangères) et la réorientation entre les parcours se fait essentiellement au travers de la commission de validation d'études supérieures (260 dossiers traités en 2018-19 au niveau de la licence). Aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été faite en 2018-2019.

Résultats constatés

Les effectifs sont plutôt importants pour une mention LLCER et en légère hausse entre 2015 et 2018, de 5 % environ. Le taux d'échec est important en L1, il est attribué essentiellement à l'hétérogénéité des formations en amont (nombreux titulaires de baccalauréats professionnels et technologiques) et à un défaut dans l'orientation. Le taux d'absentéisme aux cours et aux examens, quoique variable selon les parcours, est tout aussi élevé : 56,5 % de moyenne sur les trois dernières années. Il est plus important pour les étudiants inscrits en formation à distance, ce qui justifierait un encadrement renforcé de ces formations. Les taux d'assiduité et de réussite s'améliorent nettement à partir de la L2, ce qui est fréquent pour les licences généralistes. Il n'y a pas de données sur l'insertion professionnelle des diplômés de licence. De même, les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) sur l'amélioration de la qualité de la formation sont peu exploitables en raison du faible nombre de sondés et de répondants. Elles ne concernent pas les parcours les plus récents (seuls sont fournis des résultats pour les étudiants diplômés en 2015-2016) mais traduisent la volonté des étudiants de poursuivre leurs études au-delà de la licence, ce qui est assez normal pour une mention préparant aux métiers de

l'enseignement, accessibles après une poursuite d'études en master, et l'insuffisance de l'aide à l'insertion professionnelle, ce qui peut paraître surprenant étant donné le caractère généraliste de la mention LLCER. L'absence de résultats fiables et réguliers concernant la poursuite d'études en master et l'insertion professionnelle des diplômés nuit à l'auto-évaluation de la formation, malgré la bonne volonté des équipes pédagogiques.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diversité des parcours et des langues proposées, originalité de certains parcours.
- Bonne attractivité de la formation.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec important, surtout en L1.
- Disparité au niveau des parcours dans la mise en place des dispositifs d'évaluation et de pilotage de la formation, notamment une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Sous-encadrement en titulaires pour plusieurs parcours (anglais, espagnol, catalan, chinois, japonais).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention LLCER de l'UT2J propose une offre de formation en langues riche et variée mais les spécificités et les nombreux parcours proposés au sein de cette unique mention nuisent au pilotage de la formation. Malgré l'absence d'enquêtes fiables sur le suivi des diplômés et de conseils de perfectionnement au niveau de la mention, de nombreuses pistes d'amélioration sont évoquées dans le dossier. Celles-ci incluent la mise en place de nouveaux conseils de perfectionnement pour certains parcours qui en sont dépourvus (même si un conseil de perfectionnement au niveau de la mention serait conforme), l'amélioration des taux de réussite et d'assiduité en L1, notamment pour les formations à distance, et l'amélioration de l'insertion professionnelle (stages, mobilité, suivi). Le renforcement du taux d'encadrement en enseignants titulaires faciliterait grandement la mise en place des dispositifs de remédiation mentionnés et le suivi des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LETTRES

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* de L'Université Toulouse-Jean Jaurès (UT2J) est une formation composée de trois parcours : Lettres Modernes, (LM) ; Lettres Classiques, (LC) ; Lettres et Arts, (LA). L'ouverture du troisième parcours pluridisciplinaire, LA, est récente : sa première promotion finira son cursus en 2019. Cette licence a pour principal débouché la poursuite d'études dans les masters d'UT2J et la préparation des concours de la fonction publique. Elle permet également une insertion de ses étudiants dans les métiers du livre, de l'information et de la communication, de la culture et du spectacle ainsi que de la publicité. Délivrée en présentiel et à distance (pour les parcours LM et LC), elle offre aux étudiants la possibilité de bénéficier de stages favorisant l'insertion professionnelle ainsi que de séjours dans des universités étrangères.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la mention et des parcours sont clairement exposés. Les connaissances et compétences attendues sont précisément décrites. Elles offrent aux étudiants à la fois une culture commune propre aux disciplines enseignées et une insertion dans des milieux professionnels qui exigent une excellente maîtrise de la langue française, dans ses dimensions écrite et orale. L'ouverture diachronique, comparatiste et linguistique ainsi que l'intérêt des parcours LM et LA pour des domaines culturels émergents, peu explorés dans le monde universitaire, tels que la littérature jeunesse ou graphique, rendent tout à fait envisageable l'accès à des masters autres que ceux destinés aux métiers de l'enseignement.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Lettres</i> d'UT2J possède des spécificités qui la distinguent de celles proposées par les universités voisines : la possibilité de faire tout le cursus en enseignement à distance en LM et LC, de débiter les langues classiques et même d'apprendre le Sanskrit en LC, de suivre un parcours LA, dont l'équivalent, à quelques différences près, n'existe qu'à l'Université Paris Diderot. Cette licence se démarque aussi par la possibilité de poursuivre dans un master unique d'UT2J dans la région : le master <i>Création littéraire</i>.</p> <p>Les enseignements sont délivrés par des membres appartenant à quatre laboratoires de recherches : CLLE (Cognition, langues, langage, ergonomie) ; <i>Il Laboratorio</i> ; LLA CREATIS (Lettres, langage et arts) ; PLH (Patrimoine, littérature, histoire). La continuité avec les niveaux suivants master, doctorat est ainsi établie via les enseignants. Le parcours LA prévoit aussi une sensibilisation des étudiants de troisième année de licence (L3), à la recherche en proposant dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) de faire des comptes rendus des</p>

manifestations scientifiques. Les étudiants des deux autres parcours sont, quant à eux, invités à assister à ces mêmes manifestations mais peu le font.

La dimension professionnalisante de la formation est assurée par un lien avec l'environnement socio-économique, mais ce sont surtout les parcours LA et LM qui en bénéficient grâce à la possibilité de stage offerte en L3. Aussi les liens du parcours LC avec le monde professionnel (hors éducation et recherche) sont-ils ténus. Ce parcours se distingue, en revanche, par la mise en place de partenariats avec l'université de Bologne (Italie) et de Loannina (Grèce). Les étudiants germanistes du parcours LM peuvent obtenir un double diplôme avec la licence bi-nationale Toulouse/Düsseldorf qui existe depuis 2016-2017. Notons aussi l'opportunité offerte aux étudiants des trois parcours de passer une année à l'étranger comme assistant lecteur, offre qui s'ajoute à celle de la mobilité dans le cadre du programme Erasmus. A la mobilité étudiante s'ajoute la mobilité enseignante et l'intervention de professeurs venant du Canada ou de Tunisie.

Organisation pédagogique

L'organisation progressive des trois années de la licence permet de garantir aux étudiants un socle commun de connaissances préparant efficacement leur approfondissement ultérieur. Cette licence propose pour tous ses parcours un système de « discipline principale » (DP) et de « discipline associée » (DA). Ce système n'est cependant pas mis uniformément en place : obligatoire pour les trois années de licence en parcours LC et LA, la DA ne l'est, et c'est regrettable, qu'en première année de licence (L1) du parcours LM. Ce système permet pourtant d'élargir le champ de connaissances des étudiants, de les sensibiliser aux pratiques artistiques ou documentaires, diversifiant ainsi ensuite le panel des débouchés vers les masters.

Les modalités d'enseignement sont traditionnelles, mais des compléments de cours sont déposés sur la plateforme numérique, les étudiants ayant chacun un accès à un espace numérique de travail (ENT).

Les modalités de réorientation sont clairement exposées et du tutorat est mis en place pour les L1 et L2. D'autres mécanismes de remédiation existent tels les stages de remise à niveau, mais, étonnamment, ceux-ci sont à destination des étudiants issus des classes préparatoires ou désireux de préparer les concours, ce qui risque de creuser l'écart de niveau entre les étudiants.

L'enseignement des langues vivantes est particulièrement valorisé avec 145 unités d'enseignement proposées au titre des compétences additionnelles dans tous les parcours. Pour certaines des 19 langues enseignées les étudiants peuvent se présenter à une session de validation de leurs compétences en se présentant à la Certification de langues de l'enseignement supérieur (CLES). Ils sont également encouragés à profiter des dispositifs mis en place pour passer une année à l'étranger et cette mobilité est offerte dans les trois parcours. Les étudiants en situation d'handicap, dont le nombre est croissant (entre 15 et 20 % par an), bénéficient d'un accompagnement spécifique et ils ont la possibilité d'accéder gratuitement aux cours grâce au Service d'enseignement à distance (SED), mais ce dispositif n'est mis en place que pour les LM. Les trois parcours consacrent, à chaque semestre, une unité d'enseignement (UE) à l'accompagnement de projets, et les stages sont bien présents (selon la politique générale de l'université), mais il est regrettable qu'ils demeurent facultatifs pour les LM et LC : ils seraient particulièrement utiles dans la perspective d'améliorer la professionnalisation de l'enseignement de ces disciplines.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée majoritairement d'enseignants-chercheurs qui relèvent soit de la même section, la section huit (langues et littératures anciennes) du Conseil national universitaire (CNU) comme dans le parcours LC, soit de trois sections différentes comme dans le parcours LM soit encore de huit sections du CNU ; c'est le cas du LA, parcours pluridisciplinaire fondé sur la collaboration entre spécialistes des disciplines universitaires représentées, de la Littérature comparée à l'Histoire de l'Art, en passant par la linguistique, les arts plastiques, la philosophie ou la musicologie. Cette disparité s'explique aussi, peut-être, par le fait que ces trois parcours ne sont ni pédagogiquement, ni administrativement rattachés au même département. Les parcours LA et LM sont rattachés au département Lettres modernes, cinéma et occitan. Le parcours LC est, quant à lui, rattaché au département de Langues, littératures et civilisations anciennes (LLCA), d'où des différences marquées du point de vue du fonctionnement.

Ainsi en LM, un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an, un conseil de ce type est également prévu pour le jeune parcours LA tandis qu'aucun conseil de perfectionnement ne semble organisé en LC en plus des conseils chargés du suivi de la formation. Le conseil de perfectionnement n'est donc pas fait au niveau de la mention, ce qui est nécessaire et répond aux exigences nationales dans ce domaine ; un conseil de perfectionnement au niveau de la mention permettrait d'harmoniser le pilotage de la licence *Lettres*. Deux

étudiants figurent dans ce conseil, mais, à l'instar des personnels administratifs, ils s'impliquent peu dans ce conseil pourtant majeur dans le pilotage d'une formation. Augmenter leur nombre avec un étudiant par niveau est une piste envisagée et qu'on encourage pour les sensibiliser davantage à leur nécessaire participation.

Il faut noter, avec les auteurs du dossier d'autoévaluation, que dans le parcours LA, il existe en raison des modalités d'évaluation, des problèmes de calendrier qui reviennent à amputer le semestre des étudiants d'une semaine de cours en contraignant à organiser les partiels sur le temps d'enseignement. C'est d'autant plus fâcheux que le volume horaire de ce parcours, riche et pluridisciplinaire, n'est que de 1476 heures sur trois ans et donc en deçà des 1500 heures prévues en licence avec 450 heures pour la L1, l'année la moins bien pourvue du point de vue du volume horaire.

L'évaluation des connaissances est également appuyée sur un contrôle continu et dans le parcours LA, où la créativité des étudiants, est sollicitée ; des exercices, donnant lieu à une évaluation, débouchent sur l'écriture d'articles journalistiques, la réalisation d'objets-livres et d'albums de jeunesse, qui font l'objet d'expositions au centre de documentation. Les modalités de contrôle des connaissances dans les autres parcours ne sont pas aussi précisément décrites. Le tutorat est mis en place dans deux parcours (LM et LC) ; assuré par des étudiants plus avancés (master, doctorat) et encadré par une enseignante référente, il vise la méthodologie des exercices universitaires ainsi que des disciplines techniques telle que l'ancien français. Les changements vers d'autres parcours sont examinés par le jury de validation des études supérieures et les crédits ECTS (*European Credits Transfer Scale*) acquis dans les UE communes au parcours précédemment suivi sont conservés.

Résultats constatés

Le tableau des effectifs n'a pas été versé directement dans le dossier d'autoévaluation présenté, un lien est proposé mais il se révèle *caduc*. Pour trouver ces effectifs, il faut les consulter sur le site internet; ils indiquent le nombre de 504 étudiants inscrits en LM pour l'année 2017-2018, 168 en LA et 61 en LC, dont 32 en L1, 8 en L2 et 21 en L3 pour ce dernier parcours, les étudiants issus des classes préparatoires venant augmenter le nombre des L3.

Dans les trois parcours, le taux de réussite aux examens à la fin de la L1 est particulièrement faible : 30 % en LM, 28 % en LA, le taux n'est pas précisé en LC. Ce résultat s'explique par l'écart entre le nombre d'étudiants inscrits et le nombre d'étudiants assidus, présents en cours et aux examens. Ramené au nombre d'étudiants présents, le taux de réussite est plus satisfaisant : 70 % en LM et 75 % en LA en 2016-2017 et 93,5 % l'année suivante. Cela doit encourager non seulement à développer les dispositifs de tutorat, de remédiation et d'accompagnement régulier des étudiants afin de prévenir au moins en parti ce décrochage, mais aussi à élaborer une stratégie d'amélioration des résultats car en L2 et L3, les taux de réussite du parcours LM restent moyens : 49 % en L2 et 65% en L3. A l'issue de la licence, les étudiants en LM de même que ceux qui ont choisi le parcours LC s'orientent pour la plupart vers le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) ou vers le master *Lettres*, mais les données sur ceux qui quittent la formation après la L3 manquent. Si dans le parcours LA, en L2, le taux de réussite est bon : 88,7 % en 2017-2018, ce taux est cependant à relativiser du fait de la chute vertigineuse des inscrits entre la première année : 98 et la deuxième : 25. Le devenir des étudiants en LA n'est pas indiqué, c'est justifié dans la mesure où la création de ce parcours est très récente, toutefois, une vigilance est nécessaire pour assurer l'attractivité de ce parcours nouveau, dynamique et innovant. Les faibles effectifs du parcours LC ne sont pas liés à la qualité des enseignements mais représentatifs d'une tendance que l'on constate aussi au niveau national. Le renforcement des liens avec les lycées de l'enseignement secondaire de la région, comme le préconise l'équipe pédagogique, pourrait effectivement accroître les effectifs. Il paraît indispensable de récolter des données plus précises sur le devenir des étudiants, particulièrement ceux qui quittent la formation après la L3 ou qui se dirigent vers une licence professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Richesse disciplinaire de la formation ; offre de formation originale et innovante (sanskrit, roman graphique, parcours LA).
- Bonne progressivité des enseignements favorisant l'acquisition des compétences comme des connaissances.
- Bonne sensibilisation à la recherche.

Principaux points faibles :

- Manque de dispositifs professionnalisant selon les parcours (stages, projets professionnels).
- Décrochage significatif dans certains parcours et taux de réussite insuffisants.
- Manque de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Lettres* de l'UT2J est une formation organisée de manière progressive qui assure aux étudiants un socle de connaissances et de compétences devant leur permettre de s'insérer dans les masters de l'université ainsi que dans un environnement socio-culturel régional très riche. Des dispositifs de remédiation et de suivi (sous la forme d'un tutorat) pourraient constituer des pistes efficaces pour prévenir le décrochage conséquent en L1. Ces pistes ont déjà été partiellement explorées, elles gagneraient à être davantage organisées et pérennisées. Il est en outre nécessaire de renforcer le pilotage de la licence avec un conseil de perfectionnement au niveau de la mention et avec une stratégie d'amélioration des résultats, des résultats à réunir et à analyser. Il paraît, d'autre part, essentiel d'assurer la professionnalisation de la formation, tous les étudiants n'ayant pas forcément vocation à poursuivre dans les masters de l'université. Il faudrait dans un premier temps travailler à obtenir des statistiques précises sur l'insertion professionnelle des étudiants au terme de la L3, puis renforcer l'organisation de stages et l'information des étudiants sur le monde professionnel et socio-culturel, peut-être en uniformisant l'accès des étudiants des différents parcours à des stages et à des projets professionnels. L'innovation dont a fait preuve cette licence avec la création du parcours LA à partir d'une DA est la preuve de la capacité des responsables de cette formation de trouver des moyens de remédiation originaux et efficaces.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Musicologie* de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) fait partie du domaine *Arts-lettres-langues* (ALL) au sein du champ *Arts-lettres-langues-philosophie* (ALLP). C'est une formation en trois ans d'enseignements présents à 100 %, située sur le campus du Mirail, qui vise traditionnellement à la poursuite d'études en master et aux concours de l'Éducation nationale ou, de façon notable et spécifique, à l'insertion professionnelle directe dans la fonction publique territoriale (comme enseignant en conservatoire) ou comme professeur de musique dans les établissements du Ministère de la Culture. Elle propose quatre parcours : *Éducation musicale et musicologie* (A1) ; *Musique et arts* (A2) ; *Enseignement artistique et interprétation* (B) ; *Jazz et cultures musicales* (C). Elle a un partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse (CRRT), mais aussi, plus récemment, avec l'Institut supérieur des arts de Toulouse (ISDAT). Elle est ouverte à la formation continue.

ANALYSE

Finalité

Les finalités et la complémentarité des quatre parcours sont clairement indiquées. La formation, au sein du parcours *Enseignement artistique et interprétation* (B), se conforme intelligemment, grâce au partenariat fructueux avec l'Institut Supérieur des Arts de Toulouse (Isdat), aux attendus des collectivités territoriales d'une part, et du Ministère de la Culture d'autre part, au point qu'on rejoint presque, ponctuellement, les attendus d'une licence professionnelle sans renoncer aux débouchés en master. Le parcours *Éducation musicale et musicologie* (A1) vise clairement aux poursuites traditionnelles en masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) ou *Recherche*. Ses limites et atouts sont ceux de la musicologie française et de ses débouchés habituels (enseignement dans le secteur secondaire, ou parfois primaire, ou recherche). Le parcours *Jazz et cultures musicales* (C), attractif et aujourd'hui en effet nécessaire, rassemble les étudiants impliqués, de façon plus générale, dans les musiques actuelles.

Le parcours *Musique et Arts* (A2) manque encore un peu de souplesse (logique dans le cas de débuts relatifs), et se focalise notamment sur une interdisciplinarité encore trop bipolaire (musique et une seule autre spécialité, celles-ci pouvant d'ailleurs améliorer leurs perméabilités et connaissances mutuelles). Quelques années semblent nécessaires pour enrichir la mise en œuvre effective de ce parcours prometteur en termes de médiation culturelle, donc potentiellement fructueux quant aux débouchés.

Enfin, de façon générale, la formation est faiblement ouverte à d'autres disciplines : si les passerelles existent entre les parcours, elles ne sont pas présentes avec d'autres disciplines.

Positionnement dans l'environnement

Les partenariats et ouvertures à l'extérieur sont bien exposés et les passerelles avec laboratoire (Équipe d'Accueil « *Lettres, langages et arts – Création, recherche, émergence en arts, textes, images, spectacles* » – LLA-CREATIS) et master *Recherche* sont clairement dessinées. L'atout le plus saillant de la licence *Musicologie* toulousaine semble son partenariat essentiel – vieux de quatre décennies – avec le Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse.

Le parcours *Enseignement artistique et interprétation* (B) se distingue des trois autres par sa forte et rapide professionnalisation, très compétitive à l'échelle nationale, en raison de ce partenariat privilégié. Ce parcours débouche directement sur l'obtention de diplômes propres aux collectivités territoriales, comme le Diplôme d'État (DE) permettant d'enseigner en conservatoire (même s'il est encore en attente d'une titularisation par le Centre national de la fonction publique territoriale) ou le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM).

Autre ouverture fructueuse et d'avenir, la licence *Musicologie* est partenaire de l'ISDAT pour sa partie *Spectacle vivant* (performances, etc.). Il est crucial en effet que la musicologie se rapproche des écoles d'art pour y défendre son expérience du monde sonore, quand les écoles d'art développent, de toute façon, des départements Son depuis 2000. Parmi d'autres bonnes ouvertures plus attendues (festivals, concerts, etc.), on salue le courage social et l'éthique des activités de proximité, comme dans le cadre de concerts donnés dans le quartier du Mirail.

Le parcours *Jazz et cultures musicales* (C) conserve son intitulé pour surtout garder la lisibilité de sa spécificité à l'échelle nationale (le jazz étant moins bien défendu dans les autres universités françaises car, de fait, fortement implanté en région Occitanie).

Les échanges à l'international, pour les étudiants, sont mis en place. On attend qu'un partenariat privilégié se précise avec une (ou plusieurs) universités étrangères (Université Fédérale du Cearà (Brésil) bien connue de certains enseignants), pour augmenter encore l'attractivité d'une formation très compétitive à l'échelle nationale.

Organisation pédagogique

La formation se structure autour d'un tronc commun, qui concerne quatre des six unités d'enseignement (UE) - de première année de licence (L1), et d'une spécialisation progressive des enseignements autour des quatre parcours présentés. Des prérequis existent pour l'accès au diplôme mais ne sont pas précisés. En deuxième année de licence (L2) et en troisième année de licence (L3), la formation est donc de plus en plus spécialisée même si une partie du tronc commun, plus légère qu'en L1 (un tiers des enseignements au lieu de la moitié), demeure. Il existe aussi des enseignements techniques et spécialisés, parfois dispensés par des enseignants en conservatoire, facteurs probables, entre autres, de succès et d'attractivité du parcours *Enseignement artistique et interprétation*. Reste que le taux d'abandon, comme dans d'autres universités, demeure important en première année, notamment par l'immersion soudaine dans une formation encore majoritairement et clairement disciplinaire (musique). Certaines passerelles sont aménagées à deux niveaux (réorientations après deux semaines de cours en L1, puis à l'issue du premier semestre), mais cela reste encore insuffisant.

Le passage vers le développement des outils numériques, y compris sur le plan de l'innovation pédagogique, apparaît encore ici à ses débuts.

Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience sont pris en compte, et un des membres du département a pour mission d'en prendre en charge le suivi, ce qui est un point positif. Autre élément positif : l'enseignement obligatoire des langues vivantes est totalement intégré dans les trois années de la formation, et lors d'interventions de professeurs étrangers de passage, les cours sont dispensés en anglais. La licence accueille par ailleurs des étudiants étrangers (en majorité dans le cadre du programme Erasmus), et la mobilité des étudiants vers l'étranger est également favorisée par plusieurs accords.

Enfin, la présence de stages est bien attestée, et des rencontres professionnelles sont en outre organisées au cours des trois années, pour renforcer cette immersion professionnelle.

Pilote

L'équipe pédagogique intègre tout le personnel enseignant titulaire puisqu'elle est composée de l'ensemble des enseignants-chercheurs et enseignants du département. Le pilotage est assuré à la fois par le directeur et le directeur-adjoint, ainsi que par les quatre responsables pédagogiques de parcours, membres titulaires du département. Les modalités d'évaluation des connaissances sont présentés dans un livret guide du département. Un *vademecum* est par ailleurs distribué à tous les étudiants de L1 en début de formation.

Outre les habituelles réunions d'enseignants (mais on ignore leur fréquence), une réunion expérimentale a été mise en place à mi-parcours entre étudiants et enseignants. Il existe aussi un conseil de perfectionnement, qui se réunit au moins une fois par an, qui comprend des enseignants titulaires mais aussi issus du Conservatoire et de l'École d'art de Toulouse, mais pas d'étudiants : sa composition n'est donc pas conforme au cadre fixé nationalement par l'arrêté du 22 janvier 2014 au Journal Officiel. Les évaluations des enseignements par les étudiants, cependant, ne concernent pas encore assez les étudiants, qui, comme bien souvent, n'y répondent que peu. On ne sait pas si l'équipe essaie d'y remédier. Selon l'autoévaluation pratiquée par la formation, il ressort que les relations entre enseignants sont bonnes, soudées donc synergiques, et bien secondées par un personnel administratif compétent et réactif.

Les salles à disposition sont équipées pour les enseignements spécifiques, contrairement à bien d'autres universités. Toutefois, le matériel utilisé y est usé, après une décennie d'usage intensif, et doit être remplacé, si les instances budgétaires le permettent.

Les débouchés sont clairement présentés à travers les parcours, même s'ils ne donnent pas explicitement lieu à un suivi des compétences professionnelles visées, ce qui est à regretter. Les dispositifs d'aide à la réussite sont classiques et mis en place à l'échelle de l'université : possibilité de changement (de diplôme, de mineure, d'option) dans une période de deux semaines après le début des cours ; seconde possibilité de réorientation entre les deux premiers semestres, puis à chaque fin de semestre. La spécificité de la mention est un système de tutorat de mise à niveau qui peut favoriser les passerelles entre les parcours. Il est dommage que ce tutorat soit limité aux parcours A1 et C. Il n'existe pas de supplément au diplôme.

Résultats constatés

Les effectifs étaient de 364 inscrits sur l'ensemble de la licence *Musicologie* en 2018-2019. Ce chiffre satisfaisant – pour ce qui concerne la musicologie en France – montre la bonne attractivité du cursus. Si les étudiants étaient autour de 130 inscrits en première année, ces trois dernières années universitaires, de façon stable, les effectifs se sont maintenus de façon très satisfaisante en L2 et L3 (environ 120 et 110 respectivement, en moyenne). La déperdition, d'une année sur l'autre, est donc faible. En 2018, la formation enregistre même 100 % de réussite en L1 pour les étudiants présents aux examens (78 %).

L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) n'ayant cependant pu fournir de pourcentages d'insertion professionnelle (à 30 mois après l'obtention du diplôme), sans que les raisons de cette impossibilité ne soient indiquées, il n'est pas possible de se prononcer sur ce point. Ceci est d'autant plus regrettable que cela concerne une forte cohorte étudiante (de 110 en L3, on passe à un effectif entre 20 et 40 en master). Le souci du devenir des diplômés ne doit pourtant pas être le seul fait de l'OVE, mais de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement. La présence de données chiffrées articulant les inscrits et le pourcentage de poursuite d'étude en master montre néanmoins qu'il s'agit d'une préoccupation de l'équipe. On y apprend que ces quatre dernières années, le pourcentage des licenciés poursuivant en master était de 45 % au maximum (29 % au minimum). Ce chiffre relativement faible au regard du nombre de diplômés en licence peut cependant indiquer aussi la bonne professionnalisation de la licence, notamment du parcours *Enseignement artistique et Interprétation*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte attractivité de la formation.
- Partenariat très solide et fructueux avec le Conservatoire de Toulouse.
- Parcours diversifiés, complémentaires et parfois directement professionnalisant.

Principaux points faibles :

- Faible taux de poursuite d'études en master.
- Manque de suivi de l'insertion professionnelle.
- Conseil de perfectionnement non conforme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Musicologie* de Toulouse se veut aujourd'hui très compétitive et dynamique, voire pilote, à l'échelle nationale. Malgré une ouverture plus récente aux autres arts (parcours *Musique et Arts*), la licence pâtit peut-être légèrement de ses hautes qualités disciplinaires évidentes. En effet, en première année, elle n'est pas ouverte de façon réellement large à d'autres disciplines, comme cela peut être le cas dans d'autres universités. Si l'université l'autorise, cette ouverture plus large permettrait sans doute, en renforçant l'interdisciplinarité, de conforter et d'élargir l'attractivité de la mention. Les ouvertures à l'international ne sont pas négligées, même si on aurait pu espérer, dans le cadre d'une formation si compétitive, que des partenariats plus spécifiques et fructueux soient développés. Cela semble néanmoins bien engagé avec l'Université Fédérale de Cearà (Brésil). Enfin, outre la mise en conformité du conseil de perfectionnement, le suivi de l'insertion professionnelle mérite d'être mis en place, en commençant par des analyses approfondies sur le devenir des diplômés. Il en va sans doute non pas simplement de l'attractivité de la mention ici, mais de la confirmation de sa dimension partiellement professionnalisant, donc de sa cohérence et de sa crédibilité.



LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Philosophie* est une licence généraliste dispensée en présentiel et à distance. Elle est portée par le département de philosophie (composante de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres, philosophie, arts du spectacle) et les enseignements ont lieu sur le campus du Mirail à Toulouse. Elle s'adresse à tout public et vise avant tout à préparer les étudiants à la poursuite d'études en master et à s'orienter vers l'enseignement, mais elle entend aussi leur permettre de tirer profit des compétences acquises pour s'insérer dans d'autres secteurs d'activité, très larges. La formation offre une grande diversité de parcours possibles et donne une grande importance à la pluridisciplinarité. La première année de licence (L1) est une année « bi-disciplinaire » qui associe à égalité l'enseignement de la philosophie et celui d'une autre discipline choisie par l'étudiant (*Arts du spectacle, Lettres classiques, Lettres modernes, Sociologie, Professorat des écoles et cinéma* à partir de la deuxième année de licence (L2)). Dans une logique de spécialisation progressive, l'enseignement de philosophie devient en L2 et la troisième année de licence (L3) de plus en plus majoritaire, mais la formation ouvre la possibilité aux étudiants, à l'issue de la L2, de s'inscrire en bi-licence (licence Allemand-Philosophie) en suivant les unités d'enseignement (UE) de renforcement et de spécialisation dans les deux disciplines.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs en termes d'acquisition de connaissances et de compétences sont classiques. Ils visent la maîtrise de l'écrit, de l'argumentation, de la réflexion critique et d'une culture générale de haut niveau (philosophique, mais aussi historique, scientifique, artistique...). La formation met aussi l'accent sur la maîtrise de l'oral (examens terminaux ou en contrôle continu sous forme d'exposés). Elle intègre en outre un enseignement de langue vivante, la maîtrise des compétences numériques et un apprentissage de la méthodologie universitaire (dans le cadre d'une UE dédiée au premier semestre de L1).

Fidèle à sa dimension généraliste, la formation entend initier les étudiants à tous les champs de la discipline, et aux grands auteurs et courants de la philosophie. Elle associe ainsi chaque semestre à un enseignement de philosophie générale, des UE consacrées à des moments historiques particuliers (philosophie antique, idéalisme moderne) ou à des champs spécifiques (philosophie politique, philosophie de l'art, philosophie des sciences humaines, philosophie des sciences...). Elle vise prioritairement à permettre aux diplômés de poursuivre avec succès des études en master : master *Philosophie allemande et française : genèse et devenir* (qui se présente comme un master de philosophie généraliste à dominante recherche), master *Psychanalyse, philosophie, économie et politique du sujet* (master à dominante recherche, pluri-disciplinaire), master *Éthique du soin et recherche : philosophie, médecine, droit* (master à dominante recherche, pluri-disciplinaire), master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, parcours *Philosophie* (en vue de préparer le Certificat

d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré externe de philosophie), master *Erasmus mundus europhilosophie* (master à dominante recherche, associant différentes universités européennes et américaines). Elle entend en outre permettre à celles et ceux qui le souhaitent de pouvoir, à l'issue du master, préparer l'agrégation de philosophie.

La formation ouvre aussi à des débouchés professionnels directs après l'obtention de la licence (enseignement contractuel, métiers de la culture et du livre, concours administratif), mais sans que cela semble constituer un objectif prioritaire, puisque la très grande majorité des diplômés envisage de poursuivre ses études.

Tous ces éléments sont facilement accessibles et exposés dans la plaquette de présentation de la formation et sur le site de l'UT2J. Ils semblent connus de la très grande majorité des étudiants de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation n'est pas la seule licence *Philosophie* de l'Académie de Toulouse, puisque l'Institut catholique de Toulouse en propose une aussi, mais les deux formations ne s'inscrivent pas dans la même perspective, notamment en termes de débouchés et d'orientation scientifique. Des conventions signées avec les classes préparatoires littéraires de la ville de Toulouse, permettent aux étudiants qui les intègrent de bénéficier d'équivalences. Il existe de nombreux partenariats avec les autres départements de l'unité de formation et de recherche (UFR) (Arts du spectacle, Lettres modernes, Lettres classiques...) et de l'UT2J (sociologie, allemand notamment), qui ont permis non seulement la diversification des parcours au sein de la licence, mais aussi la création d'une bi-licence (Allemand-Philosophie) et la mutualisation d'un certain nombre d'enseignements. Rien n'est dit d'une possible collaboration avec l'Université Paul Valéry de Montpellier (qui propose aussi une licence généraliste de philosophie et appartient aujourd'hui à la même région administrative).

Les collaborations à l'échelle internationale sont nombreuses, notamment grâce aux partenariats noués dans le cadre du master *Erasmus mundus*, mais pas seulement puisqu'il existe par exemple des accords bilatéraux permettant la mobilité étudiante avec 11 établissements de sept pays différents (Allemagne, Belgique, Espagne, Hongrie, Italie, Portugal, République Tchèque). La formation bénéficie en outre chaque année de la présence de professeurs invités étrangers qui proposent séminaires et cours dans la formation. Les étudiants sont conviés à participer aux différentes activités de l'Équipe de recherches sur les rationalités philosophiques et les savoirs (ERRAPHIS), le centre toulousain de recherche en philosophie. Mais la place de la recherche dans la formation demeure limitée aux enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs eux-mêmes. Il existe certes une UE de méthodologie du travail universitaire au premier semestre de la première année, mais pas d'enseignement spécifiquement consacré à l'initiation à la recherche en L2 ou L3.

Les liens avec le monde socio-professionnel se réduisent aux différentes activités assurées par les enseignants hors les murs et en dehors du cadre de la formation (interventions à l'invitation de différentes associations savantes locales, d'institutions culturelles ou de librairies), ce qui est néanmoins assez courant dans la discipline à ce niveau de formation.

Organisation pédagogique

La formation est construite pour répondre à une exigence de spécialisation progressive visant *in fine* à permettre d'abord aux diplômés d'intégrer un master *Philosophie*, et plus spécifiquement le master *Philosophie allemande et française* de l'UT2J.

La première année est composée d'un enseignement disciplinaire de philosophie et d'un enseignement dans une autre discipline dite associée. Le choix de cette « discipline associée » (DA) est laissée à l'étudiant.e parmi la liste suivante : *Arts du spectacle : théâtre*, *Arts du spectacle : danse*, *Lettres classiques*, *Lettres modernes*, *Sociologie*. À cette liste s'ajoute un enseignement pluridisciplinaire *Vers le professorat des écoles*, qui n'est pas présenté par le dossier, tout comme les liens avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) qui semblent absents. L'offre de formation en L1 comprend une UE *Méthodologie du travail universitaire*, une UE *Documentation* (orientée vers la discipline philosophique) et un enseignement de langue vivante.

À partir de la L2, l'étudiant a le choix entre un parcours centré sur la philosophie, sans DA, et un parcours qui continue d'intégrer des enseignements de la DA (qui prennent alors la place d'une UE de spécialisation en philosophie chaque semestre de L2 et L3). La liste des DA ouvertes à partir de la L2 ajoute, à celles de L1, le *Cinéma*. Ce système très souple facilite grandement la possibilité de mener à bien une double licence philosophie-DA ou une réorientation.

Dans le cadre du parcours « centré » sur la *Philosophie* comme dans celui du parcours bi-disciplinaire associant *Philosophie* et DA tout au long des trois années de licence, l'offre de formation est claire et cohérente.

Aux UE consacrées à la philosophie générale et à l'histoire de la philosophie, et aux domaines identifiés de la discipline (politique, éthique, esthétique, épistémologie et philosophie des sciences), viennent s'ajouter de manière progressive des enseignements d'ouverture vers l'interdisciplinarité et vers les sciences humaines. Les langues vivantes ne sont qu'optionnelles, mais présentes à chaque semestre de la formation.

La formation se fait en présentiel ou à distance, dans une progression identique. Il s'agit d'une singularité de la licence *Philosophie* de l'UT2J (il existe en France très peu de licences dans cette discipline proposées à l'enseignement à distance), et qui induit l'existence d'une plate-forme spécifique comprenant notamment, outre la mise en ligne des cours, des exercices et un forum de discussion alimenté par les enseignants. Rien n'est dit sur la possibilité pour les étudiants ayant choisi la formation en présentiel d'accéder à ces contenus, ce qui est regrettable. L'usage du numérique hors l'enseignement à distance est d'ailleurs présent, mais classique (plate-forme où se trouvent certains contenus pédagogiques).

Les dispositifs de remédiation et d'accompagnement des étudiants en difficulté sont assez classiques aussi. La formation a mis en place un dispositif permettant aux étudiants de changer d'orientation au sein de l'UT2J (pendant les deux premières semaines de chaque semestre de L1, ce qui est sans doute un peu court), un tutorat assuré par des étudiants avancés, à raison de deux heures par semaine. Concernant le public particulier suivant la formation à distance, une réunion semestrielle est organisée (un samedi) afin de permettre aux étudiants de rencontrer les enseignants, mais les responsables de la formation reconnaissent eux-mêmes la difficulté à s'assurer de la présence de tous les enseignants et étudiants concernés lors de ces rassemblements.

Il n'existe pas de stages obligatoires dans la formation, et il ne semble pas non plus exister de dispositifs permettant de les intégrer dans le parcours des étudiants (ni crédits ECTS (*European Credits Transfer Scale*) - attribués, ni encadrement spécifique de l'équipe pédagogique, ni aménagement d'emploi du temps), mais cela est assez commun à ce niveau de formation dans la discipline et ne constitue pas une nécessité.

La mobilité étudiante est facilitée par de nombreux partenariats, notamment en Allemagne dans le cadre de la licence *Allemand-Philosophie*. Les étudiants étrangers sont présents dans la formation selon des proportions stables : 24 sur 274 inscrits en 2016-2017, 21 sur 275 inscrits en 2017-2018, 21 sur 233 inscrits en 2018-2019. Les dispositifs d'accueil ne sont pas précisés.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 12 enseignants-chercheurs titulaires (quatre professeurs des universités (PR), huit maîtres de conférences (MCF) et d'un professeur agrégé (PRAG) nommé à titre définitif dans le département de philosophie de l'UT2J. Elle comporte aussi des doctorants contractuels (trois pour l'année 2018-2019), des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) (deux à temps plein, un à mi-temps pour l'année 2018-2019) et des chargés de cours (enseignants-chercheurs d'autres disciplines, professeurs du secondaire et doctorants). Le nombre important d'heures assurées par les chargés de cours (845 heures équivalent travaux dirigés (TD)) s'explique en grande partie par le nombre important des heures requises pour l'enseignement à distance.

La formation est pilotée par une MCF et bénéficie de deux responsables administratifs. L'ensemble, bien en place, semble efficient. La formation ne s'est pas dotée d'un conseil de perfectionnement à proprement parler, mais son équivalent existe sous forme d'un conseil du département de philosophie qui regroupe outre les enseignants et enseignants-chercheurs titulaires (PR, MCF et PRAG), deux représentants des personnels administratifs, six étudiants élus (pour deux ans), des personnalités extérieures (désignées par les membres de droit et élus du conseil). Ce conseil se réunit au moins une fois par trimestre et ses procès verbaux sont approuvés d'une séance à l'autre.

L'organisation des évaluations est classique dans ce type de formation. Le jury est composé de la responsable de formation ainsi que de deux enseignants-chercheurs du département élus par leurs pairs au sein du conseil de département. Il n'existe pas encore de portefeuille des compétences, ni, apparemment, de livret de l'étudiant. Une charte, au niveau de l'Université, et validée par le département, fixe le cadre général pour l'ensemble de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs globaux en L1 demeurent relativement élevés quand on les compare à des formations équivalentes: 274 étudiants inscrits en 2016-2017, 275 en 2017-2018 et 233 en 2018-2019. Le fléchissement constaté en fin de période peut s'expliquer par des facteurs conjoncturels (dont la mise en place de Parcoursup et les mouvements étudiants), et ne saurait pour l'instant indiquer une tendance durable.

Il y avait, sur ces effectifs globaux, 90 étudiants inscrits à la formation à distance en 2016-2017, 71 en 2017-2018, 86 en 2017-2018.

Le taux de réussite global est faible sur l'ensemble de la période : 29 % en 2016-2017, 32,5 % en 2017-2018. Ces chiffres doivent cependant être nuancés. Les taux de réussite aux examens pour les étudiants qui s'y présentent en ayant suivi la formation en présentiel sont particulièrement élevés : 92,9 % en 2016-2017, 95,8 % en 2017-2018. Comme pour beaucoup d'autres formations, en philosophie et ailleurs, la vraie difficulté réside dans le nombre très important d'étudiants qui ne se présentent pas à tous les examens (un peu moins de 70 % sur les deux années considérées). Le phénomène de décrochage est ainsi particulièrement fort en L1 comme en témoigne le fait qu'une proportion importante d'étudiants ne se présente à aucun examen (32,8 % en 2016-2017, 42,5 % en 2017-2018), et plus aigu encore dans le cas des étudiants suivant la formation à distance (16 % de présents à tous les examens en 2016-2017, 23,9 % en 2017-2018). La formation est consciente des difficultés spécifiques liées à la formation à distance et envisage de proposer des exercices réguliers sur la plateforme d'enseignement à distance afin de mieux préparer les étudiants aux examens. Pour les étudiants décrocheurs inscrits en présentiel, la formation semble prendre acte de la difficulté à proposer des moyens de remédiation pour des personnes qui décident très tôt de désertier l'université.

Les effectifs de L2 (85, dont 56 en présentiel en 2016-2017, 113 dont 74 en 2017-2018, 116 dont 83 en 2018-2019) sont en progression et se maintiennent à des niveaux relativement élevés pour ce type de formation, surtout compte tenu des chiffres précédents. Ceux de L3 se maintiennent à des niveaux élevés : 106 en 2017-2018 (60 en présentiel), 87 en 2017-2018 (50 en présentiel), 112 en 2018-2019 (73 en présentiel). Sans doute l'attractivité de l'association *Philosophie-DA* est-elle pour quelque chose dans ces bons résultats.

Même si on ne considère que les étudiants en présentiel, la réussite semble en L2 avant tout déterminée par la présence aux examens (100 % de réussite pour les présents en 2016-2017 pour un taux global de réussite rapporté à l'ensemble des étudiants inscrits en présentiel de 64,2 %, 94,4 % en 2017-2018 pour un taux global de 68%). Ce phénomène est encore plus vrai pour les étudiants inscrits à la formation à distance. En L3, les taux de réussite pour les étudiants aux examens oscillent sur la période autour de 97 %, pour un taux global de réussite de 69 % en 2017-2018, et 72,4 % en 2017-2018).

Concernant le suivi du devenir des diplômés, la formation possède les données des enquêtes établies par l'OVE de l'Université portant sur le suivi des lauréats 30 mois après l'obtention du diplôme. Ils confirment très largement que la très grande majorité des étudiants qui obtiennent ce diplôme envisagent d'abord de poursuivre leurs études. On peut regretter cependant le manque d'informations concernant le devenir professionnel des lauréats, y compris après leur poursuite d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation.
- Diversité et pertinence des différents parcours proposés, notamment la bi-disciplinarité et la bi-licence.
- Articulation heureuse entre l'enseignement et la recherche.
- Existence d'un enseignement à distance.

Principaux points faibles :

- Taux d'abandon élevé en L1.
- Faiblesse de la préprofessionnalisation (stages).
- Faiblesse du suivi des étudiants hors poursuite d'étude en master.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La construction de la formation assure une spécialisation progressive permettant aux étudiants d'envisager, avec de vraies chances de réussite, la poursuite d'études en master (en particulier de philosophie) tout en leur offrant la possibilité de construire des parcours variés (grâce à l'opportunité d'intégrer une formation dans une autre discipline tout au long des trois années, voire de s'inscrire en bi-licence). La licence répond ainsi parfaitement à la vocation première qu'elle s'est donnée, qui est de garantir une formation initiale de qualité en philosophie. Elle s'articule assez clairement aux spécificités du master *Recherche* et du Centre de recherche ERRAPHIS en donnant une place importante aux axes forts qui font la singularité du département de philosophie de Toulouse (philosophie allemande, philosophie française et philosophie contemporaine). La formation n'entend pas pour autant renoncer à la dimension généraliste, comme en témoigne notamment la prise de conscience de la nécessité d'intégrer un enseignement dédié à la logique. La dimension d'initiation à la recherche pourrait cependant être encore développée en étant plus concrètement intégrée à la formation (enseignement méthodologique ou intégration de certains séminaires à la maquette de L3 par exemple).

Si la formation évoque d'autres secteurs d'activité professionnelle que les emplois académiques et d'autres poursuites d'études que les seuls masters à dominante recherche de philosophie ou pluridisciplinaires intégrant la philosophie, elle semble structurée par la volonté de permettre la réussite de ceux qui envisagent de devenir professeur de philosophie voire enseignant-chercheur dans la discipline. Il conviendrait peut-être de renforcer la dimension pré-professionnelle de la formation, notamment par l'intégration de stages dans la formation, par des modules spécifiques intégrant le monde socio-économique et culturel, et par la mise en place officielle et effective d'un conseil de perfectionnement. Si cela ne saurait constituer une solution simple au problème du décrochage des étudiants en L1, cela permettrait en partie de convaincre des étudiants qui peuvent être intéressés par la discipline sans pourtant envisager de poursuivre dans cette voie après la licence, de l'étendue des débouchés qui s'offrent à eux. Il serait peut-être aussi souhaitable que soit organisé un accueil renforcé des L1 afin de mettre assez rapidement en place des méthodes de remédiation. La possibilité de suivre la formation à distance, rare en France en philosophie, semble devoir être maintenue, comme l'indique son succès. Il conviendrait cependant de poursuivre les aménagements entrepris ces dernières années afin de garantir un meilleur encadrement des étudiants

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2011, la licence professionnelle (LP) Gestion de projets et structures artistiques et culturel parcours *Développement de projets en danse et cirque*, a pour objectif d'accéder aux fonctions de responsables dans les domaines de la médiation, l'administration et la gestion au sein d'institutions culturelles notamment en danse et cirque. Accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 en formation initiale ou continue, elle est délivrée par une équipe d'enseignants titulaires et de professionnels et se compose d'enseignements théoriques, méthodologiques, de projets tutorés et de stages dans des structures ciblées. D'une durée d'un an, la formation est dispensée sur le campus universitaire du Mirail à Toulouse.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation a comme finalité l'insertion professionnelle directe dans le secteur de l'administration de production des entreprises artistiques du spectacle vivant à des fonctions d'adjoint ou de chargé de production, d'administrateur, de programmateur ou d'animateur culturel. Ces objectifs, clairement décrits, correspondent bien avec l'ensemble des contenus dispensés pour de futurs professionnels polyvalents du secteur. La LP accueille des étudiants majoritairement en formation initiale, mais peut répondre à un objectif de réorientation ou de reprises d'études pour des salariés du secteur public ou privé en facilitant leur réinsertion en fin de carrière, ou en leur permettant de reprendre leur vie d'artiste dans de nouvelles conditions.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Sur le territoire régional, la formation bénéficie d'un solide ancrage auprès du secteur professionnel et les partenariats actifs avec des structures culturelles sont adossés au programme d'enseignement : cours assurés par des professionnels, missions bénévoles pour des manifestations, visites et rencontres.</p> <p>Sur le territoire national, elle est la seule formation universitaire de premier cycle dotée d'un parcours <i>Développement de projets en danse et cirque</i>, ce qui est un atout pour les candidats qui ont de l'expérience dans ces domaines.</p> <p>À l'échelle internationale, la participation à des projets transfrontaliers avec l'Espagne et l'incitation à la réalisation de stages à l'étranger permettent aux étudiants d'aborder la conduite de projets internationaux et justifient l'obligation de la pratique de l'espagnol et de l'anglais. Cette formation, qui vise l'insertion directe dans</p>

le réseau professionnel, limite son interaction avec l'environnement de la recherche à la participation à des manifestations scientifiques sur le campus.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique en deux semestres s'articule sur l'apport, au premier semestre, d'acquis fondamentaux en administration et gestion du spectacle vivant, en médiation culturelle et connaissance des publics. Le planning de cours du premier semestre est intense, mais il est appréciable qu'une attention particulière soit portée à la consolidation d'une culture générale dans le champ du spectacle vivant et que la confrontation entre les apports théoriques et leur application sur le plan technique et méthodologique soit possible dès ce premier semestre, grâce à des exercices d'observation organisés au sein de structures culturelles régionales partenaires. Au deuxième semestre, le projet tuteuré de recherche documentaire en lien avec les fonds audiovisuels en arts de la scène de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et le stage de quatre mois complètent ces acquis et permettent leur mise en situation. La professionnalisation est donc très présente tout au long de la formation, un axe visible dans le volume horaire attribué aux professionnels qui interviennent à plus de 50 % dans la licence. Si ce volume peut être considéré comme trop important pour les cours théoriques, il est pertinent sur les enseignements de spécialités et constitue une part de l'attractivité de cette licence professionnelle, bien ancrée dans le réseau régional des professionnels des arts de la scène.

Tout au long du cursus, l'internationalisation de la formation est bien présente, encouragée par la recherche de stages à l'étranger et la participation des étudiants aux rencontres, tables rondes et séminaires organisés ponctuellement autour de projets européens transfrontaliers développés avec l'Espagne.

Cependant, comme souvent pour une LP, l'incitation à la recherche se limite à des projets tuteurés, et à l'invitation à participer aux manifestations scientifiques organisées par le département Communication, études visuelles et arts de la scène au sein de l'université. Par ailleurs, la pratique du numérique n'est enseignée qu'à travers des cours de communication, ce qui est insuffisant au regard du développement du numérique dans ce secteur.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de deux enseignants titulaires du département : un maître de conférences (MC) en *Danse* et un professeur agrégé (PRAG) en *Éducation physique et sportive*. Cinq enseignants interviennent ponctuellement : un PRAG, deux doctorants et un professeur associé (PAST). Ce sous-encadrement structurel rend nécessaire l'intervention d'un nombre important de professionnels, plus de 30 au total, pour assurer des enseignements majeurs et cause des difficultés organisationnelles comme l'harmonisation des contenus et des plannings entre chargés de cours et professionnels intervenants extérieurs.

L'équipe pédagogique est consciente de cette faiblesse et met en œuvre des réunions régulières pour travailler sur les contenus du diplôme. Un conseil de perfectionnement existe et se réunit chaque année. Mais la composition et le rôle réel de ce CP ne sont pas précisés ; le comité de pilotage de la formation veut repenser le dispositif, élargir le cercle des membres extérieurs et stimuler l'implication des étudiants pour améliorer le devenir de la formation.

Bien que restreinte, l'équipe est très investie et fait de son mieux pour la réussite des diplômés. Cet investissement des enseignants titulaires contribue largement au succès de la formation comme l'indiquent les dispositifs d'autoévaluation qui soulignent la qualité du suivi, particulièrement au premier semestre. Mais ces dispositifs d'autoévaluation ne sont pas systématisés et il manque des renseignements pour apprécier les modalités de contrôle des connaissances, la composition et le fonctionnement des jurys d'examen. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles et le supplément au diplôme sont clairs et bien renseignés, mais la formation n'a pas mis en place de portefeuille de compétences ni de livret de l'étudiant.

Résultats constatés

Les informations mises à disposition ne permettent pas d'apprécier avec finesse l'adéquation de la formation aux perspectives concrètes d'insertion professionnelle des étudiants. La formation qui recrute sur dossier et entretien, accueille en moyenne 20 étudiants, dont deux à trois en formation continue. L'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) menée auprès de tous les diplômés entre décembre 2018 et mars 2019 montre que près de 80 % des diplômés ont trouvé du travail dans les trente mois qui ont suivi leur certification. Les autres poursuivant des études en second cycle. Dans l'ensemble, les données recueillies confirment donc l'adéquation entre la formation et le secteur professionnel, avec une insertion rapide au sortir du diplôme.

Mais l'enquête de l'OVE, bien que détaillée, ne permet pas suffisamment d'apprécier la qualité et la nature des contrats proposés, pour prendre en compte, notamment, l'insertion professionnelle des diplômés de la formation dans les champs spécifiques de la danse et du cirque, au regard de la spécificité de la LP, seule à l'échelle nationale à porter un parcours *Développement de projets en danse et cirque*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien ancrée et en adéquation avec le secteur professionnel.
- Implication forte de l'équipe pédagogique titulaire, bon suivi des étudiants au cours du cursus.
- Qualité des partenariats avec les structures professionnelles aux niveaux régional et national.

Principaux points faibles :

- Sous encadrement structurel qui fragilise l'équipe pédagogique, et par conséquent la formation.
- Manque d'enseignements méthodologiques et pratiques en outils numériques.
- Manque d'enseignements théoriques pour nourrir le parcours des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* parcours *Développement de projets en danse et cirque* a de nombreux atouts : les enseignements proposés sont adéquats aux fonctions et missions professionnelles visées, les pratiques pédagogiques privilégient l'immersion dans les structures, et l'ouverture à l'international est bien présente, avec un programme adossé à des projets européens transfrontaliers. Le recrutement d'enseignants chercheurs supplémentaires, particulièrement en théorie et pratique du cirque, devrait permettre de soutenir l'équipe pédagogique pour la coordination, l'encadrement, le suivi des stages, l'insertion professionnelle et les projets tutorés. Le suivi des étudiants en insertion professionnelle pourrait être amélioré, la création d'un réseau d'alumni pouvant être une piste. Ces points relevés, il n'en demeure pas moins que cette formation revêt un caractère unique à l'échelle nationale et que son inscription réelle dans le réseau professionnel comme les partenariats féconds tissés avec différents acteurs de la scène culturelle, artistique, institutionnelle des arts de la scène sont des atouts considérables et en renforcent encore une attractivité, déjà bien établie. Il faut donc donner à la formation les moyens de se pérenniser.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU DESIGN

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du Design* de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) est une formation en un an comprenant un parcours unique *Artisan-Designer* visant l'insertion professionnelle. Elle requiert des étudiants 640 heures de présentiel (hors stage) et les enseignements se font sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) dispensés sur trois sites à Montauban : Institut supérieur couleur image *design* (ISCID) - Centre universitaire de Tarn-et-Garonne, Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) – Tarn-et-Garonne, Centre de formation des apprentis (CFA) de Tarn-et-Garonne. Accessible en formation initiale et en formation continue, elle a une capacité d'accueil de 16 étudiants.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de compétences sont clairement exposés, reliant <i>design</i>, artisanat et technologies numériques au monde socio-économique de l'entreprise et de la production. Les métiers visés sont bien en cohérence avec les objectifs énoncés de la formation qui entend former des concepteurs polyvalents en ébénisterie, ferronnerie, menuiserie, verrerie, textile, tapisserie, pâtisserie, etc., mais on peut s'interroger sur l'ambition affichée d'acquérir en un an un panel de compétences qui regroupe tant celles d'un designer que celles d'un artisan qui, de plus, doit maîtriser les technologies numériques, la gestion et le marketing. La variété des domaines de métiers visés ainsi que la pluralité des profils des candidats, dont certains possèdent un baccalauréat généraliste et d'autres un baccalauréat technique, conduit d'autre part à souligner un risque de dispersion.</p> <p>La formation permet la poursuite d'études en master, notamment ceux proposés par l'ISCID, ce qui constitue une continuité logique même si la poursuite d'études n'est pas la finalité d'une LP.</p> <p>A chacun des trois sites dans lesquels se déroule la formation correspondent des enjeux spécifiques : théorie et suivi des projets tuteurés par les enseignants de l'ISCID, savoir-faire associés aux métiers par la CMA et le CFA. On note donc une très bonne complémentarité des trois entités.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>L'orientation de cette licence est originale au plan local, régional et national car elle est la seule à proposer une formation interdisciplinaire, et le choix de partenariat local entre les trois structures (ISCID, CMA, CFA) est tout à fait pertinent.</p> <p>La proximité avec le Laboratoire de recherche en audiovisuel - Savoirs, praxis et poétiques en art « LARA-SEPPIA » et l'intervention de ses membres enseignants-chercheurs dans la formation peut favoriser la sensibilisation</p>

des étudiants aux méthodes de la recherche et on note que l'emploi du temps est conçu de manière à leur permettre de participer à certains événements (conférences et tables rondes, etc.). Toutefois la part des services effectués par les enseignants-chercheurs (EC) est faible, correspondant à 60 heures équivalent de TD sur un total de 635 heures comprenant la pratique et les projets tuteurés (le tableau fourni ne permet pas de distinguer les cours classiques de la pratique personnelle, ce qui est en soi problématique puisqu'il est impossible de savoir, en l'état, quelle est la part de la théorie, celle des TD et des projets individuels).

Les liens avec les milieux socioprofessionnels sont appréciables et effectifs à trois niveaux : partenariat avec la CMA et le CFA, intervention de nombreux professionnels dans la formation, accueil des stagiaires en entreprise. Cependant, le partenariat avec le CFA a pris fin à la rentrée 2019, mettant en question la structuration de la formation et certains de ses liens avec le monde socioprofessionnel. D'autre part, la naissance, en 2018, du nouveau Diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE) dont l'offre n'est pas encore structurée constitue un risque de concurrence pour la formation, déjà fragilisée par le départ du CFA.

Si l'ISCID dispose bien de partenariats internationaux, ceux-ci sont peu effectifs et n'ont pas encore permis de mobilité étudiante. On retiendra également la tenue d'un atelier dispensé en anglais par un professeur invité en 2016 (*Workshop* Teinture organisé par Jun Kataoka de l'Université des Ryukus, au Japon). L'expérience n'a pas été reconduite depuis, mais l'équipe pédagogique dit vouloir la reprendre.

Organisation pédagogique

L'organisation des enseignements (huit unités d'enseignements) structurés autour de trois types (enseignements universitaires, enseignements théoriques et pratiques relatifs aux métiers), s'accorde logiquement aux compétences spécifiques de chacun des trois établissements partenaires : enseignements universitaires – ISCID, enseignements « métiers » - CMA, enseignements « ateliers » - CFA. Ceux-ci entrent en relation et en synergie dans le cadre du « projet tuteuré », colonne vertébrale de la formation, permettant une articulation pertinente des savoirs et des savoir-faire. L'annonce du départ du CFA à la rentrée 2019, interroge, en l'absence d'informations complémentaires, sur la réalité actuelle de cette structuration.

Les enseignements sont dispensés en CM (20 %) et en TD (80 %). Cette répartition semble judicieuse, a fortiori pour une LP, mais on s'étonne que l'unité d'enseignement (UE) *Langue vivante, droit et gestion appliquée à la création*, qui réclame 85 heures de présentiel soit constituée de 90 % de CM. L'association de ces contenus interroge également sur les parts respectives des enseignements de langue, de gestion, et de droit. Rien n'est dit de leur répartition ni de leurs liens éventuels. Ce manque de clarté se retrouve dans l'ensemble des informations fournies sur la structuration de la formation. Si les enseignants chercheurs (ISCID) assurent dans la formation 60 heures équivalentes TD, le tableau fourni ne permet pas de bien comprendre la répartition exacte des heures de formation.

Il est fait état d'un stage de 16 semaines qu'il y a lieu de considérer en fait comme trois stages (six semaines, six semaines, quatre semaines), ceux-ci pouvant se faire ou non dans la même entreprise. Ce découpage est pertinent et positionne de manière intéressante les objectifs de chacun d'entre eux (d'abord, l'apprentissage métier, puis l'« aide » à la mise en œuvre du projet tuteuré et à la rédaction du mémoire, et enfin la soutenance du diplôme – pré-insertion et objectif d'embauche). Recherche de stage, accomplissement et évaluation sont bien cadrés, et témoignent d'un souci d'efficacité au service de la professionnalisation de l'étudiant.

On regrette de ne pas avoir véritablement d'information sur le projet tuteuré, colonne vertébrale de la formation, et dont il est simplement dit que viennent s'y articuler les différents enseignements techniques, théoriques, méthodologiques et créatifs. Ni son encadrement ni ses modalités d'évaluation ne sont précisés.

La recherche est revendiquée pour une part importante dans le cadre de la recherche-crédation, propre au domaine artistique. Cette volonté de conceptualiser et de problématiser est un apport certain pour des professionnels ancrés dans le domaine pratique.

Si le numérique n'est pas ici utilisé à des fins pédagogiques innovantes, la formation s'intéresse tout particulièrement à son apport, de la conception à la fabrication, dans le cadre de la réalité professionnelle qu'elle soit de designer ou d'artisan. Il est donc au cœur de la formation, répondant en cela parfaitement aux enjeux énoncés.

L'ouverture à l'international est relativement limitée et se traduit principalement par des cours d'anglais sur les deux semestres de la licence (premier semestre – langue en général, deuxième semestre, langage technique propre aux designers/artisans; le nombre d'heures n'est pas spécifié) et la possibilité d'ateliers, tel celui organisé en 2016. À ceci s'ajoute la possibilité d'effectuer les stages à l'étranger, bien que les partenariats existant avec des établissements étrangers (en Europe, Amérique du nord, Afrique du nord et Asie) n'aient pas encore permis de concrétiser cela. L'équipe n'explique malheureusement pas pourquoi.

Les validations des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles, les candidats étant encadrés par un enseignant professionnel (PAST) en lien avec le service de la formation continue de l'université. On regrette que la composition du jury ne soit pas connue, ni le nombre des VAE demandées/accordées au cours de ces dernières années. On ne sait pas si la validation des acquis professionnels (VAP) est envisagée.

La fiche éditée par le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) expose clairement les objectifs de la formation et les débouchés. Le supplément au diplôme est très précis, détaillant les enseignements suivis (sans nombre d'heures toutefois), les compétences et compétences transversales.

Pilotage

L'équipe pédagogique est conséquente et diversifiée, chacun des partenaires mettant à disposition enseignants et personnels administratifs ; et ce, même si les renseignements fournis ne sont pas toujours clairs faisant tantôt référence à la formation, tantôt à la composante. De même, les renseignements sur les professionnels qui interviennent dans la formation manquent, puisque seuls les intervenants dépendants de l'ISCID sont mentionnés. S'il y a bien une responsable de formation au sein de la composante, il n'est guère possible de cerner les instances qui relèvent spécifiquement du pilotage de la formation (bureau, comité de pilotage, commission pédagogique, conseil de composante ?).

Plusieurs réunions sont organisées avec les représentants des trois structures et l'on retiendra surtout les trois réunions intégrant les étudiants et les professionnels (réunion de rentrée, réunion à mi-parcours de premier bilan et réunion en fin de parcours). La commission pédagogique qui se réunit une fois toutes les six semaines semble fonctionner comme un conseil de perfectionnement, on se demande donc pourquoi elle n'en possède pas le nom alors que la présence du conseil de perfectionnement a été rendue obligatoire par arrêté du 22 janvier 2014.

La charte du contrôle des connaissances fixe le cadre général des évaluations. Les modalités d'évaluation des stages sont communiquées mais on regrette, à ce niveau, l'absence d'informations concernant les différentes UE et tout particulièrement les projets dont le projet tuteuré, élément majeur de la formation.

Plusieurs éléments participent en revanche à la valorisation des compétences, notamment un séminaire favorisant le questionnement et la formulation des compétences personnelles, des cours de communication et la mise en œuvre d'un curriculum vitae (CV) et d'un *book*.

Des dispositifs de passerelle existent pour favoriser l'entrée dans la formation. Les liens établis entre le parcours *Arts, design, sciences et technique* (ADST) de la licence *Arts* de l'université Toulouse 2, la CMA et le CFA aident l'accession des étudiants issus de bacs techniques au sein de cette licence générale et facilitent ensuite leur orientation vers la LP en troisième année. Les étudiants pourvus d'un baccalauréat général qui sont inscrits en licence ADST peuvent parallèlement à leur deuxième année de licence (L2) passer un Certificat d'aptitude professionnel en lien avec le CFA pour permettre également leur insertion dans la LP.

Les effectifs de la LP (16 étudiants, maximum) favorisent un suivi personnalisé.

Il n'existe pas d'évaluation anonyme des enseignements. Le mode d'évaluation pratiqué, qui réunit les étudiants et la responsable de la formation, ne peut être tenu pour équivalent.

La composition exacte des jurys et leur fonctionnement ne sont pas indiqués.

Résultats constatés

La formation est attractive, le profil des candidats est assez diversifié, deux tiers des candidats au moins sont en reprise d'études ou viennent de formations externes à l'ISCID (majoritairement de diplôme des métiers d'art, DMA). Le tiers restant est issu du parcours ADST de la licence *Arts*. On ne sait pas cependant comment est organisé le recrutement. Le taux de réussite est de 100 % en 2017 et 2018 (si l'on excepte un étudiant qui n'a pas suivi l'ensemble de la formation).

L'établissement ne dispose pas encore de données concernant l'insertion professionnelle pour cette formation créée en 2016. Il n'est pas fait mention de dispositifs de suivis internes à la formation. Si l'objectif d'une LP n'est pas la poursuite d'études, on peut s'interroger sur l'augmentation sensible du nombre d'étudiants qui poursuivent en master (plus de 50 % pour la dernière promotion) même si en général cette poursuite d'études se fait à l'ISCID dans une logique d'approfondissement des compétences acquises. Si l'équipe pédagogique revendique ce fort taux de poursuite d'études comme une spécificité de la formation qui a pour vocation à former des concepteurs polyvalents et non des manœuvres, il n'en demeure pas moins que la vocation d'une LP doit rester la professionnalisation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Lien design-artisanat-nouvelles technologies.
- Liens forts avec le milieu professionnel.
- Orientation de la formation en création-recherche.

Principaux points faibles :

- Fort pourcentage de poursuite d'études.
- Des objectifs de compétences trop ambitieux.
- Manque de clarté sur le pilotage de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers du design* délivre une formation complète et originale, sans équivalent sur le plan national.

L'équipe pédagogique formule parfaitement les deux points qui méritent attention pour l'avenir de cette formation. D'une part, l'urgence de préciser les choix faits pour pallier le récent départ du CFA et d'autre part l'obligation, pour la formation, de se positionner vis-à-vis de la mise en place des nouveaux diplômes nationaux des métiers d'art du design (DN MADE) qui risquent fort, à terme, de concurrencer fortement les LP mais aussi les licences générales universitaires relevant des arts et/ou du design. Ces deux transformations nécessitent réflexion et choix sur le positionnement futur de cette LP.

Dans ce contexte, le pilotage de la formation et le suivi des diplômes nécessiteraient d'être renforcés afin de fournir des informations plus claires et détaillées sur le projet tuteuré, la composition exacte des enseignements. La dimension internationale devrait être renforcée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Techniques du son et de l'image* parcours *Création infographique* appliquée à l'audiovisuel, est une formation professionnalisante d'un an qui s'adresse aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 désirant se spécialiser dans les domaines de l'audiovisuel et du numérique. Créée en 2015, délivrée en formation initiale ou continue, elle forme à l'ensemble du panel de l'infographie (*compositing*, 3D, *web*, *print*, etc.). Elle se compose d'enseignements théoriques, d'un stage en immersion et d'un projet tuteuré individuel, et permet l'accès à un vaste champ de perspectives professionnelles dans les domaines de la production audiovisuelle, de la création multimédia, de la publicité ou de la communication d'entreprise. La formation qui est cofinancée par le Fonds social européen est rattachée à l'École nationale supérieure d'audiovisuel (ENSAV) de l'université Toulouse-Jean Jaurès (UT2J) et se déroule entièrement à Castres dans les locaux de l'École d'Ingénieurs l'ISIS-Castres.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues sont bien explicitées dans le supplément au diplôme qui récapitule et détaille les contenus des enseignements et les compétences acquises durant la formation. L'adéquation est bonne entre les enseignements dispensés, soit la maîtrise des technologies du numérique et de l'audiovisuel et les fonctions visées dans les domaines de la publicité, du graphisme, du design, et des arts graphiques : autant de compétences et de techniques nouvelles qui dépassent le strict champ de l'audiovisuel et placent la formation de plein pied dans le champ des technologies innovantes liées au numérique. Les perspectives professionnelles et la liste des métiers présentés est attrayante, de l'infographiste au développeur multimédia, du <i>webdesigner</i> au réalisateur de vidéos interactives et de jeux vidéo. Dispensée à Castres la licence bénéficie d'un bon rayonnement à l'échelle régionale qui favorise la recherche des stages et l'insertion professionnelle.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>De par sa spécificité, la formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation équivalente de niveau troisième année de licence dans la région et, grâce au dynamisme de l'École nationale supérieure d'audiovisuel (ENSAV) de l'UT2J auquel elle est rattachée, elle bénéficie d'un réseau professionnel actif et de nombreux partenariats avec des structures et des entreprises à l'échelle régionale, nationale et internationale. Des coopérations maintiennent le lien entre les sites de Toulouse et Castres où la formation a lieu dans les locaux de l'École d'ingénieurs ISIS avec le soutien matériel/logistique du Syndicat mixte de l'enseignement supérieur.</p>

L'environnement international est bien présent, on note que 20 % des cours sont dispensés en langue anglaise, ce qui est un point positif pour cette jeune formation professionnelle aux métiers de l'audiovisuel, un secteur en pleine évolution et développement à l'échelle internationale. Une convention de partenariat existe avec le *California Institute of the Arts* (USA) mais elle est trop peu détaillée pour en saisir l'intérêt.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la LP *Techniques du son et de l'image* parcours *Création infographique* appliquée à l'audiovisuel, s'appuie sur les recommandations au niveau national : une formation théorique sur deux semestres, une formation pratique avec un stage de 14 semaines et un volet recherche-crédation avec la réalisation d'un projet tuteuré et d'un mémoire soutenu en juin devant un jury. De nombreux exercices de création sont en outre demandés aux étudiants tel que la création de logos, de génériques, d'effets spéciaux, etc. La charge horaire est plus importante que dans d'autres LP avec 400 heures d'enseignement pour 300 heures ailleurs en moyenne (sans compter le stage) ce qui est ici tout à fait justifié pour une licence très technique nécessitant une mise à niveau, une culture avérée de l'univers cinématographique tout autant que de la créativité et de l'invention. La spécialisation est progressive, et la réalisation individuelle du projet tuteuré est présentée comme un point fort, ce qui peut aussi interroger dans un contexte professionnel où les projets audiovisuels sont la plupart du temps, collaboratifs. La recherche n'étant pas la finalité d'une LP, on peut se féliciter de l'ancrage de la formation dans le secteur professionnel régional et des partenariats qui permettent de nourrir le cursus des étudiants comme par exemple en 2016/2017, le partenariat avec l'École de l'image Gobelins, venue à Castres.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), de deux maîtres de conférences (MCF) dont le responsable de la formation qui effectue à lui seul 192 heures de service au sein de la licence. La moitié des intervenants sont des professionnels extérieurs, en majorité des auto-entrepreneurs, ce qui est cohérent avec une formation visant l'insertion dans le réseau professionnel. Le pilotage s'effectue grâce à différentes réunions bilan organisées à un rythme satisfaisant et portant sur la pédagogie, la coordination et le contenu. En cohérence avec la nature du diplôme, le conseil de perfectionnement compte une majorité de professionnels, mais pas de représentants des étudiants : il n'est donc pas conforme à l'arrêté du Journal Officiel (22 janvier 2014). Il se réunit deux fois par an au service du développement de cette formation encore jeune sur le marché et qui pourrait souffrir de la valorisation de formations bac +5 (masters). Les modalités de contrôle sont claires, publiées en amont sur l'espace numérique de travail et la fiche de la formation au répertoire national des certifications professionnelles l'espace numérique de travail jointe au dossier apporte des informations complémentaires sur les finalités de la formation. Cependant, il manque un dispositif anonyme d'évaluation des enseignements (sur ce point encore, la formation n'est pas conforme au dispositif national des licences), et des enquêtes détaillées sans lesquelles il est difficile d'évaluer le suivi pédagogique, même s'il est annoncé qu'un dispositif d'aide à la réussite est organisé par biais de *workshops*, d'évaluations, et de tutorat et que l'investissement du noyau d'enseignants-chercheurs est réel et constaté. Le volume horaire du responsable de formation pose question et démontre un sous-encadrement qui pourrait être préjudiciable au pilotage général de la formation.

Résultats constatés

Les contenus de la formation sont cohérents avec les objectifs annoncés, et permettent d'accéder à un large spectre de débouchés pour la quinzaine d'étudiants en moyenne et le taux de réussite annoncé pour les diplômés est de 100 %, grâce aussi à la dynamique générale de l'ENSAV.

Mais au delà du succès apparent, les résultats constatés posent question : le taux d'insertion professionnelle des diplômés semble faible. L'Observatoire de la vie étudiante annonce par exemple, un taux d'insertion professionnelle de 33 % pour les diplômés de 2017/2018, 30 mois après l'obtention de la licence. Mais l'absence d'enquêtes approfondies empêche de porter un avis sur les résultats sans une enquête récente et complète pour évaluer les retombées professionnelles de la licence tant en chiffres, qu'en qualité sur les missions, leur nature, leur rémunération et les fonctions occupées par les diplômés dans un secteur professionnel très porté sur l'auto-entreprenariat et soumis plus que d'autres aux lois de la concurrence.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diplôme alliant nouvelles technologies et audiovisuel dans un secteur porteur, avec un large panel de débouchés.
- Enseignements délivrés pour moitié par des professionnels en activité, en phase avec l'innovation du secteur et ouvert à la créativité.
- Bonne dynamique dans le réseau professionnel régional, favorisant les stages et l'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Carences au niveau des outils de pilotage : pas de conseil de perfectionnement, ni d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Utilisation des outils numériques à des fins pédagogiques peu développée au regard de la pratique.
- Peu de visibilité sur le devenir des diplômés et le taux assez faible d'insertion professionnelle.
- Charge de travail de coordination pédagogique concentré sur un petit noyau d'enseignants chercheurs.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Techniques du son et de l'image* parcours *Création infographique* appliquée à l'audiovisuel de l'UT2J, antenne de Castres, est une formation innovante dans le champ de la création audiovisuelle, de l'infographie et de la création numérique. Autant de domaines attrayants pour des étudiants, comme on peut le constater dans la progression des demandes d'inscriptions. Toutefois, trop peu d'informations sont fournies sur le contenu détaillé des unités d'enseignement et sur la réalité de l'insertion professionnelle des diplômés : il est donc difficile de faire un bilan affiné de cette licence, dont l'insertion professionnelle est pourtant l'enjeu majeur. Enfin, il y a peu d'informations sur deux aspects qui semblent devoir être améliorés : l'international et l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques. En effet, on peut attendre de cette formation qu'elle encourage les étudiants à maîtriser les outils du numérique au quotidien (plateforme *Moodle*, visio-conférences...) et leur utilisation à des fins pédagogiques tout autant qu'elle les initie à l'emploi des derniers logiciels de pointe.

La mise en œuvre systématique d'un dispositif d'autoévaluation portant tant sur le suivi et l'aide à la réussite, tout autant que sur l'insertion professionnelle des diplômés qui semble faible, donnerait sans doute à l'équipe pédagogique des renseignements utiles et serait une étape importante pour permettre à cette LP d'évoluer et de s'inscrire durablement dans le paysage des formations professionnelles aux métiers du son et de l'image, où la concurrence ne manque pas.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* est constitué de deux parcours en étroite dépendance : le Parcours *Études théâtrales, chorégraphiques et circassiennes* (ETCC) et le parcours *Écriture dramatique et création scénique* (EDCS). Les enseignements des deux parcours sont pour partie mutualisés et ont lieu en présentiel sur le campus toulousain.

Le parcours ETCC se propose de former les étudiants aussi bien à la recherche à un haut niveau de spécialisation qu'aux métiers liés aux arts de la scène (et plus largement aux arts et à la culture) : médiation, édition théâtrale, communication culturelle. Le parcours EDCS prépare lui aussi à une poursuite d'études dans le domaine de la recherche, mais il présente une dominante professionnalisante tournée vers la pratique artistique et offrant la possibilité de poursuivre la formation dans les formations supérieures de type conservatoire national ou écoles supérieures d'art. Les volumes horaires des deux parcours sont différents, le parcours ETCC dispensant aux étudiants 300 heures d'enseignement en première année de master (M1) et 200 heures en deuxième année de master (M2), tandis que le parcours EDCS compte 300 heures en M1 et 400 heures en M2.

ANALYSE

Finalité

La présentation des deux parcours de formation expose clairement les connaissances attendues ainsi que les compétences personnelles et professionnelles, tout en indiquant les possibilités de poursuite d'études ou d'emploi dans le monde artistique professionnel.

D'un point de vue scientifique, la formation en master *Arts de la scène* ouvre théoriquement et méthodologiquement aux grandes questions portant sur la « société du spectacle », ses modes de fonctionnement, ses processus de création, de diffusion et de production, ce qui passe par un décloisonnement des recherches, des passerelles avec d'autres disciplines, tout en accordant une large place aux processus de recherche-crédation. Il en résulte une formation qui se veut complète et approfondie.

On apprécie l'originalité de la formation par son ouverture aux formes hybrides et son positionnement à l'interface des disciplines artistiques et des sciences de l'information et de la communication. Cependant, les emplois visés par le parcours ETCC sont peut-être ambitieux pour une sortie de formation universitaire non accompagnée d'une formation artistique et technique (conservatoire, école de cirque, etc.). Le parcours EDCS, dans un principe de réalité plus juste, envisage davantage une suite de formation spécialisée dans les écoles supérieures d'art.

Positionnement dans l'environnement

La formation possède un ancrage solide dans le paysage académique régional, par l'originalité de son ouverture aux problématiques de la recherche-crédation et aux pratiques transdisciplinaires, et dans l'environnement socio-économique et culturel local.

Au sein de l'université, les deux parcours de la mention faisant partie de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres, philosophie, musique, arts du spectacle et communication, les collaborations interdisciplinaires sont fortes. Des liens avec d'autres départements (Lettres et arts, Cinéma, Arts plastiques...) sont créés par le biais des enseignements optionnels. Cette collaboration s'adosse également à la recherche, notamment au *Réseau Arpège : approches pluridisciplinaires du genre*, lui-même adossé à une douzaine d'équipes de recherche. Ce qui offre une plus-value très importante à la formation des étudiants par un séminaire doctoral régulier et les multiples manifestations scientifiques (une trentaine par an), ainsi qu'un élargissement de la formation. Les interactions de la formation avec l'environnement recherche sont assurées par cette structuration originale et probante. L'environnement constitué des deux laboratoires (Lettres langages et arts LLA-CREATIS) et Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS), de l'École doctorale Arts lettres langues philosophie communication (Allph@), de la structure fédérative IRPALL (Institut de recherche pluridisciplinaire en arts lettres et langues), du Laboratoire d'excellence Structuration des mondes sociaux (LabEx SMS) offrent un cadre idéal pour lier formation et recherche à travers les activités scientifiques très nombreuses des laboratoires.

Le master répond aux attentes des étudiants issus de la troisième année de licence (L3) (Arts du spectacle et communication aussi bien qu'à ceux qui ont suivi *Arts du spectacle* en discipline associée, aux titulaires de brevet de technicien supérieur (BTS) communication, technique du son et de la lumière, en réorientation et étudiants en L3 *Lettres modernes* souhaitant se spécialiser dans les *Arts de la scène*, ainsi qu'aux élèves comédiens du Conservatoire d'art dramatique de Toulouse avec équivalence de la L3. Il existe par ailleurs une convention entre le parcours EDCS et le Conservatoire à rayonnement régional musique danse théâtre de Toulouse, qui permet aux étudiants détenteurs d'une Licence et inscrits au Conservatoire de suivre les enseignements du Master, comme aux étudiants du Master de s'inscrire au Conservatoire.

Au plan de l'environnement socio-économique et culturel, la formation est en partenariat avec des structures de spectacle vivant telles que le Théâtre Garonne, le Théâtre de la Cité de Toulouse, la Place de la danse, le Théâtre Sorano, La Cave Poésie, où les étudiants sont invités à présenter leurs projets de recherche-crédation. L'intervention de professionnels de ces structures permet de mettre les étudiants en relation privilégiée avec le milieu culturel dans le cadre d'ateliers techniques, dramaturgiques, de communication encadrés par des professionnels. Le Conservatoire et le parcours EDCS cofinancent en outre un atelier intitulé « Connaissance du fonctionnement des entreprises culturelles et recherche de financements publics » ouvert aux étudiants des deux formations.

Concernant la coopération à l'international, la formation bénéficie au sein de son département de 21 conventions Erasmus, de partenariats Crepuq avec le Québec et d'accords de conventions bilatérales avec les universités de Montréal, du Québec à Montréal, de Laval, l'*Universidad Distrital* Francisco José de Caldas en Colombie et Pusan National *University* en République de Corée.

Organisation pédagogique

La formation propose deux à trois UE de séminaires chaque semestre (favorisant l'hybridation des connaissances au carrefour des arts du spectacle et de la communication culturelle et audiovisuelle, comme le précise l'intitulé général de la formation de Master Arts du spectacle, communication et médias), et des UE de méthodologie, des conférences, 30h d'ateliers professionnels, une UE de professionnalisation et une UE de langue. La formation est progressive du M1 au M2 avec des unités de professionnalisation et, pour le parcours EDCS, l'augmentation sensible du volume horaire accordé aux pratiques scéniques en M2. La distinction entre les deux parcours n'est pas entièrement nette dans leurs finalités et contenus de formation et pourrait être précisée.

Dans le parcours ETCC, un stage est obligatoire : stage d'un à trois mois pour les étudiants de M1 et de deux à six mois pour les étudiants de M2. La rédaction d'un mémoire de stage est inscrite dans les unités d'enseignement à valider obligatoirement. On note que pour le parcours EDCS le stage est conseillé mais non obligatoire, le travail de création avec des professionnels tenant lieu de stage. Les modalités d'évaluation de ce stage optionnel ne sont pas précisées. L'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels est assurée par la présence de nombreux professionnels dans la formation et les propositions de stage, garantissant une inscription territoriale dans le monde professionnel, comme annoncé dans les objectifs.

Les modalités d'organisation de la formation mises en place correspondent très bien aux objectifs théoriques et pratiques, de recherche et de création annoncés et aux attendus institutionnels. Trois salles (une salle de pratique, adossée à deux salles de cours) permettent d'élaborer une pédagogie de recherche-crédation.

Le réseau de masters labellisé par le LabEx SMS permet à chaque étudiant volontaire de compléter les enseignements de son master de rattachement par des choix qui lui permettent de composer un bouquet d'enseignements supplémentaires sans augmentation des frais d'inscription. Cette proposition pluridisciplinaire et singulière sur le territoire est à remarquer positivement.

La situation des étudiants ayant des contraintes particulières n'apparaît pas actuellement spécialement prises en compte : en dehors des outils d'aide informatiques aux étudiants en situation de handicap, des artistes, des salariés. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, mais on dispose de peu d'éléments concernant les modalités précises de cette inscription. La part du numérique est modeste et classique, avec l'utilisation de la plateforme de mise à disposition de ressources des enseignants vers les étudiants.

Concernant la mobilité internationale, le nombre d'étudiants entrants et sortants est en hausse chaque année grâce à un effort de communication et d'incitation (avec un taux satisfaisant de 10 % à 25 % d'entrants et sortants suivant les années), développement que l'unité de formation souhaite encore améliorer. La mise en place d'enseignements (ateliers de pratique théâtrale) en anglais est prévue pour 2019. La mobilité enseignante est faible (une seule mobilité enseignante entre 2015 et 2019) mais la formation cherche à mieux informer pour remédier à cette question. L'accueil d'enseignants étrangers n'est pas mentionné.

Pilotage

L'offre pédagogique implique les professionnels artistes (21 professionnels intervenant dans la mention contre neuf titulaires, dont deux professeurs d'université, six maîtres de conférences et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)) dans la formation. La part des enseignements assurés par les chargés de cours (186 heures équivalent travaux dirigés contre 338,5 heures assurées par les titulaires) dans le master ne relève pas d'un défaut de titulaires, mais bien d'un choix pédagogique.

Les informations concernant le pilotage sont parcellaires. Une responsable par parcours et une responsable administrative contribuent à l'organisation de la formation. Il n'y a pour l'heure pas de comité de perfectionnement associé au département, pourtant obligatoire depuis 2014 mais une réflexion à ce sujet est en cours. Un conseil existe à l'échelle du département, mais la prise en compte des questions spécifiques au master n'est pas mentionnée. La mise en place d'un conseil de perfectionnement permettrait de prolonger la réflexion sur les améliorations à donner à la formation.

L'ensemble des UE relève du contrôle continu, ce qui correspond bien aux méthodes et enjeux de la formation. Il n'est pas fait mention de jurys.

Une réflexion sur l'adossement de la formation à un portefeuille de compétences est en cours.

Résultats constatés

Le master *Arts de la scène* répond bien à une demande de formation à l'issue des formations initiales proposées à Toulouse et dans la région Occitanie avec des candidatures en M1 et M2 de la France entière, et de l'étranger. Même si cet aspect n'est pas exceptionnel et attendu de tout master *Arts de la scène*, il est notable que le recrutement est assuré sur l'étendue du territoire régional.

Le nombre d'étudiants est relativement révélateur des taux généralement rencontrés dans les universités en région, y compris dans la perte entre le M1 et le M2.

Les effectifs sont stables (en M1 autour d'une vingtaine d'inscrits depuis 2013-2014) avec une augmentation sur l'année 2017-2018 (31 inscrits en M1), pour la deuxième année même stabilité (entre 15 et 26 inscrits depuis 2013). Le taux de remplissage des parcours varie d'une année sur l'autre avec tantôt plus d'inscrits en ETCC, tantôt en EDCS, sans qu'une réelle constante puisse être dégagée. Les taux d'abandon sont très faibles. La majorité, voire la quasi-totalité des étudiants inscrits en M1 poursuivent en M2. On note une légère baisse du taux de réussite en M1 pour les années 2014-2015 et 2015-2016 où les taux de réussite sont respectivement de 55,5 % et 54,5 % alors que pour les années 2013-2014 on note 76 % de réussite, 66,6 % en 2016-2017 et 67,7 % en 2017-2018. Pour le M2 les taux de réussite tendent à augmenter (52,4 % en 2013-2014, 61,5 % en 2014-2015, 75 % en 2015-2016, 90 % en 2016-2017 avec une légère baisse en 2017-2018 (73,3 %).

L'insertion professionnelle et la poursuite d'étude sont relativement satisfaisantes compte tenu des effectifs en fin de M2. Les données concernant l'insertion professionnelle des diplômés sont issues des enquêtes nationales menées tous les ans avec un regard à 30 mois après l'obtention du diplôme et réunies par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les données actuellement disponibles concernent les promotions de 2012 à 2015. Elles montrent pour le parcours ETCC à partir des réponses de 65 % de répondants une insertion professionnelle à 30 mois de 83,3 % et une adéquation entre les objectifs de la formation et les emplois occupés. Le parcours EDCS est plus problématique, si le taux d'insertion est bon (78,6 % pour 63 % de répondants), la majorité des étudiants (55 %) considèrent que l'emploi qu'ils occupent ne correspond pas du tout à la spécialisation de leur M2. Les données concernant la poursuite d'études sont partielles : 25 % des étudiants du parcours EDCS, 50 % pour le parcours ETCC, mais on n'a pas de précisions concernant le type de poursuite d'études (doctorat, concours, ou écoles d'art). Le recrutement d'un professeur des universités supplémentaire permettrait de prévoir un encadrement dans les cas de poursuite d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation.
- Liens nourris avec la recherche (réseau interdisciplinaire *Arpège*).
- Ancrage professionnel riche.

Principaux points faibles

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de stage obligatoire pour le parcours EDCS.
- Inadéquation entre les objectifs visés et les emplois pour le parcours EDCS.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* délivre une formation complète et originale, ancrée de manière satisfaisante sur le plan scientifique et professionnel. Une réflexion pourrait être menée sur la distinction entre ses deux parcours, dont les spécificités sont difficiles à cerner. Compte tenu des objectifs créatifs et professionnalisants communs aux deux parcours, et au regard des effectifs, un éventuel remodelage en un seul master avec options, (comme c'est déjà le cas grâce à l'ouverture d'options par le réseau des masters réunis dans LabEx SMS pourrait être réfléchi. Les résultats des enquêtes concernant l'insertion professionnelle des étudiants du parcours EDCS sont à interroger, au regard de l'inadéquation entre les objectifs professionnels visés et l'insertion réelle des étudiants. Des modalités de pilotage plus claires et notamment la constitution d'un conseil de perfectionnement permettraient de prolonger la réflexion sur les améliorations à apporter à la formation. Le recrutement d'un professeur est souhaitable afin de prévoir l'encadrement dans les cas de poursuite d'étude et favoriser des engagements en thèse plus nombreux.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Cinéma et audiovisuel* est une formation en deux ans qui vise à former les étudiants à la création, à la recherche et à l'économie des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. On observe une spécialisation progressive avec un tronc commun d'enseignements généralisés en première année de master (M1) conduisant à une palette de sept parcours-types en deuxième année de master (M2). Deux de ces parcours suivent une orientation à dominante recherche (*Esthétique du cinéma, Recherche-expérimentation*) et les cinq autres une orientation à dominante professionnelle (*Réalisation, Son-image, Infographie-décor, Production*). Délivrée en présentiel, la formation se déroule au sein de l'école interne de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J), l'École nationale supérieure d'audiovisuel (ENSAV), située sur le Campus rue du Taur en face de la Cinémathèque de Toulouse.

ANALYSE

Finalité

L'offre de formation de cette mention est pluridisciplinaire et couvre un large spectre de connaissances, tant sur le plan professionnel que scientifique. Les nombreux débouchés visés au terme des deux années de la formation sont clairement décrits dans les sept parcours proposés, *Esthétique du cinéma, Recherche-Expérimentation, Réalisation, Son, Image, Infographie-décor, Production*. On apprécie la complémentarité des parcours de spécialités qui pour cinq d'entre eux sont axés sur la création (réalisation, image, son, infographie-décor, production) et pour deux autres, sur l'esthétique du cinéma et sur la recherche-crédation. Le positionnement pédagogique de la mention est original en ce qu'il met l'accent sur l'alliance de la théorie et de la pratique, sur la réflexion personnelle et critique de l'étudiant, sur les enjeux de la mise en œuvre collective et sur le caractère innovant de la création-recherche, c'est-à-dire la dimension de recherche que peut revêtir une pratique artistique.

Le master permet la poursuite d'études en doctorat, mention *Arts*.

Les objectifs professionnels sont clairement identifiés et en adéquation avec la formation. Ils sont nombreux et diversifiés, selon les parcours. Les intitulés des parcours explicitent clairement les métiers visés qui sont ceux de la réalisation, de l'image, du son, de la production, de la post-production, de l'infographie à l'heure où le numérique modifie profondément les modalités techniques de conception des films et productions audiovisuelles. Les parcours *Recherche-expérimentation* et *Esthétique du cinéma* forment eux aux métiers de l'enseignement artistique et de l'enseignement supérieur.

Délocalisée à l'ENSAV qui est l'une des trois grandes écoles nationales publiques d'enseignement supérieur dispensant des formations aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, six de ces parcours bénéficient des

compétences croisées de professionnels et d'enseignants-chercheurs rattachés à l'école. Les étudiants ont accès à d'excellentes conditions d'études, la pratique nécessitant des infrastructures et des outils techniques particuliers.

Le parcours *Esthétique du cinéma* est quant à lui rattaché au département Lettres modernes, cinéma et occitan (LMCO). Une partie de ses cours a lieu à la cinémathèque de Toulouse avec laquelle il est lié par une convention.

Positionnement dans l'environnement

La position de l'ENSAV est unique sur le plan régional, et sur le plan national, il n'existe que deux autres écoles publiques offrant des formations aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Sa position mériterait toutefois d'être mieux décrite dans les contextes national et européen, ceci pour bien saisir l'attractivité de la mention auprès des étudiant-e-s issu-e-s de la licence mention *Arts*, parcours *Création audiovisuelle*, de l'ENSAV mais aussi de licences généralistes en études cinématographiques en France et à l'étranger. De même, peu de données sont disponibles pour connaître le positionnement de l'ENSAV sur le plan international. L'école fait partie du Centre international de liaison des écoles de cinéma et télévision (CILECT) qui permet avant tout la sélection des films étudiants diffusés lors de la « *Corrida audiovisuelle* », rencontre annuelle qui a pour vocation la diffusion des films des étudiants et des jeunes diplômés. Les liens de l'école avec des formations étrangères ont permis la mobilité de cinq étudiants sur un semestre en 2018/2019.

La formation est adossée au Laboratoire de recherche en audiovisuel - Savoirs, praxis et poétiques en art (LARA-SEPPIA) et se caractérise par sa démarche en création-recherche tant dans la formation de futurs enseignants-chercheurs que de futurs cinéastes ou techniciens, avec pour objectif de faire du film un enjeu de recherche. Pour les étudiants, les liens avec la recherche se traduisent par la rédaction d'un mémoire en accompagnement du projet d'expérimentation filmique qu'ils doivent réaliser. Cette démarche réflexive répond parfaitement aux enjeux de la création-recherche qui constituent l'identité même des parcours.

Le parcours *Esthétique du cinéma* est le seul existant dans l'académie. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche Patrimoine, littérature, histoire. Outre le mémoire qu'ils doivent rédiger, les étudiants doivent valider une unité d'enseignement (UE) de 25 heures par le suivi et le compte-rendu de manifestations scientifiques. Les étudiants sont également investis dans l'organisation de ces manifestations. L'UE propose donc une découverte et une première incursion tout à fait pertinente dans le monde de la recherche universitaire.

La mention bénéficie du dynamisme du réseau socio-économique de l'école sur le plan local (Région Occitanie, MIDIFILM (association de réalisateurs et techniciens), salles de cinéma de la ville, sociétés de production implantées en région, etc.) où celle-ci est un acteur fort en tant que vivier professionnel mais aussi au niveau national avec de nombreux accords de conventions sur le plan scientifique, pédagogique, professionnel et institutionnel (cinémathèque de Toulouse, théâtre de la Cité, Conservatoire national de Toulouse, École des arts du cirque, etc.). Ces liens avec le monde socio-professionnel favorisent la recherche de stages des étudiants et leur insertion professionnelle. Une liste exhaustive des principaux partenaires gagnerait cependant à être communiquée afin de mettre en perspective l'implantation en région mais aussi le rayonnement plus large des actions et l'ampleur du réseau professionnalisant de la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation se présente sous la forme d'une spécialisation progressive de l'étudiant avec la mutualisation d'enseignements généralistes en M1 puis l'orientation vers l'un des sept différents parcours-types en M2. Compte tenu de l'ampleur de cette offre, la progression mériterait d'être clarifiée et valorisée : on aimerait pouvoir mieux identifier les contenus du tronc commun en M1 en relation avec la palette de spécialités, lesquelles ne sont pas suffisamment décrites en termes de contenus et d'enjeux pédagogiques. Le parcours « Esthétique du cinéma » (rattaché au département de Lettres modernes, Cinéma et occitan (LMCO) et à la mention depuis 2017-2018) fait exception à cette organisation puisqu'il ne partage pas de tronc commun avec les 6 autres parcours : on peut regretter que cette particularité (institutionnelle et pédagogique) ne soit pas mieux explicitée afin de bien saisir les relations entre les spécialités mais aussi leurs besoins et perspectives.

En raison du grand nombre d'exercices pratiques, l'encadrement des étudiants est individualisé, ce qui constitue incontestablement un point fort de la formation. On peut cependant regretter que les principaux exercices pratiques et/ou projets de création ne soient pas listés afin de valoriser la dimension professionnalisante de chaque parcours, y compris en recherche. L'engagement dans le secteur professionnel est en outre encouragé au moyen de stages en responsabilités ou en films de commandes. La durée et la période de ces stages de M2,

de même que leur suivi et le rapport qui les accompagne ne sont en revanche pas détaillés et l'on ignore leur prise en compte dans l'évaluation et, au final, pour l'obtention du diplôme, ce qui obère au moins partiellement la dimension professionnalisante.

La place du numérique dans la pédagogie est importante puisque, de fait, la mention forme aux outils numériques de fabrication des films dans les différents parcours. Mais il n'est pas fait mention de dispositifs spécifiques d'enseignements en dehors de l'espace numérique de travail (ENT). Si les pédagogies ne sont pas décrites comme particulièrement innovantes, les modalités pratiques de l'enseignement induisent pourtant une pédagogie très active qu'il aurait donc été utile de mieux détailler pour saisir les spécificités même de la formation aux métiers du cinéma qui reste très marginale sur le territoire national.

Les diplômes par validation des acquis de l'expérience (VAE), signes de l'attractivité d'une formation qui se présente comme directement professionnalisante, sont de l'ordre de deux à quatre par an depuis 2015, ce qui est tout à fait satisfaisant. En revanche, il n'y a pas de validation des acquis professionnels (VAP).

Les chiffres relatifs à la mobilité des étudiants sont fluctuants (21 entrants en 2014 contre 11 en 2017 et deux sortants en 2014 contre neuf en 2017) mais globalement satisfaisants. Il n'est en revanche pas fait mention des universités étrangères avec laquelle la formation a signé des conventions. Il n'existe pas de mécanismes favorisant la mobilité des étudiants. On peut également regretter que la mobilité enseignante ne soit pas documentée.

Tous les parcours présentent un enseignement obligatoire de langue vivante, sauf le parcours *Esthétique du cinéma* qui propose, au choix, une langue (non spécifiée) ou une option. Il s'avère difficile de comprendre ce qui, pédagogiquement, justifie le caractère non obligatoire de la langue dans ce seul parcours.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, complémentaire et sa composition répond parfaitement aux exigences de la formation.

La formation est pilotée par une équipe mixte d'enseignants-chercheurs, de professeurs agrégés (PRAG), de professionnels associés (PAST) et de professionnels qui interviennent dans le cadre d'enseignements théoriques, d'ateliers techniques et de séminaires de création. Il faut souligner le fort engagement présentiel des membres de cette équipe auprès des étudiants qui bénéficient d'un accompagnement tutoré individuel dans le cadre des projets de création tout au long du cursus.

Les jurys sont systématiquement composés d'enseignants-chercheurs et de professionnels, en conformité avec les enjeux de professionnalisation de l'ENSAV. L'équilibre de l'équipe pédagogique sur le plan du nombre, de la répartition du volume des enseignements et des responsabilités n'est cependant pas évalué par parcours. On constate d'ailleurs que des disproportions existent entre les équipes puisque le parcours *Esthétique du cinéma* ne compte que de deux titulaires rattachés au département.

Le personnel de médiathèque et du magasin technique) est lui aussi investi dans les activités pédagogiques et culturelles de l'école (ateliers, suivi de projets, *corrida* audiovisuelle, projections). La présence de quatre « professeurs visiteurs » est aussi mentionnée (sans apporter plus de précisions), ainsi que l'organisation de rencontres professionnelles au moins une fois par mois (« les lundis de l'ENSAV »).

Les modalités de pilotage pédagogique sont collectives et très régulièrement évaluées lors des deux réunions mensuelles du collectif de la recherche, de la pédagogie, de l'administration et de la vie étudiante. L'existence d'un conseil de perfectionnement figure dans l'article 16 des statuts de l'ENSAV qui a donc parfaitement intégré la nécessité d'un tel système d'autoévaluation. Ce conseil, qui produit un rapport annuel, comprend 28 membres dont 16 extérieurs et deux étudiants. Ses modalités de fonctionnement ne sont cependant pas décrites et aucun compte-rendu n'est présenté. L'autoévaluation de la formation paraît donc régulière et constructive, mais l'on ne sait rien des évolutions ou des ajustements mis en place. Il est par ailleurs regrettable que l'évaluation des enseignements par les étudiants demeure très informelle puisqu'elle a lieu lors des échanges tutorés et des soutenances des projets, ce qui pose la question de l'anonymat et de l'usage des observations ainsi recueillies.

Les modalités de contrôle des connaissances sont rendues publiques sur l'ENT des étudiants.

Aucun dispositif de mise à niveau ou d'aide à la réussite n'est mentionné, de même qu'aucune information n'est fournie sur le suivi des compétences ou l'existence de passerelles ou de dispositifs favorisant l'orientation.

Les suppléments au diplôme, communiqués aux étudiants à l'issue de leur formation, sont précis et détaillés et constituent un réel atout pour la valorisation des connaissances et compétences acquises par les étudiants.

Résultats constatés

Si l'attractivité de cette mention est importante, les effectifs de la formation sont restreints en raison de la pédagogie par projet et des équipements audiovisuels : la mention accueille une soixantaine d'étudiants par an, soit 10 par parcours hormis pour le parcours *Esthétique du cinéma* qui a 15 places. La formation se présente comme une poursuite logique d'études pour les étudiants de la licence mention *Arts*, parcours *Création audiovisuelle* de l'ENSAV qui constituent environ 85 % de la cohorte tandis que les candidatures extérieures (environ 80 par an) sont examinées par une commission des équivalences qui retient entre 10 et 15 candidats tous parcours confondus.

Les taux de la formation continue et alternée ne sont pas chiffrés.

Les taux de réussite sont excellents dans l'ensemble des parcours, atteignant 100 % des présents en M2.

L'insertion professionnelle à 30 mois est très satisfaisante notamment dans les cinq parcours à dominante créative et professionnelle. Le nombre de répondants aux enquêtes nationales étant très fluctuant d'une année sur l'autre, il serait peu fiable d'effectuer des moyennes, mais il est rare que ce taux descende en dessous de 50 %, avoisinant plutôt les 70 ou même 100 % dans certains parcours comme le parcours *Son*. Le parcours *Esthétique du cinéma* ayant ouvert en 2016, aucune donnée chiffrée n'est disponible, la dernière enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) concernant la période 2012-2015. Aucun résultat d'enquête concernant le parcours *Recherche-expérimentation* n'est communiqué.

Aucune réflexion analytique mettant en perspective ces taux de réussite et de professionnalisation n'est cependant menée par l'équipe pédagogique en complément des tableaux établis par l'OVE. Les poursuites d'études ne sont pas explicitées.

L'autoévaluation mentionne à juste titre la nécessité de recenser et de fédérer le réseau des anciens de l'École qui n'est pas assez actif à ce jour.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité et originalité de la formation.
- Fort taux de réussite et de professionnalisation.
- Qualité de l'environnement de la formation (localisation, équipements audiovisuels, médiathèque interne).
- Bonne implantation régionale.
- Fort réseau professionnel.
- Pédagogie par projet et accompagnement individualisé des étudiants.

Principaux points faibles :

- Manque d'ouverture et d'envergure internationales.
- Absence de réflexion sur les perspectives et enjeux à prendre en compte dans un environnement numérique innovant.
- Isolement du parcours *Esthétique du cinéma* au sein de la mention (pas de tronc commun avec les autres parcours, pilotage et fonctionnement pédagogique indépendants).
- Manque d'informations sur la spécialisation progressive entre le M1 et le M2.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Cinéma et audiovisuel* est une formation en deux ans dont l'offre, très complète, bénéficie d'une forte attractivité et d'un rayonnement liés à ses taux de réussite et de professionnalisation. La formation qui allie la théorie et la pratique à un haut niveau occupe une place singulière au sein de l'offre nationale. L'implantation des parcours à dominante créative et professionnelle à l'ENSAV garantit la qualité de l'environnement de travail. Eu égard à l'originalité de la mention et à son excellence, il serait donc utile de présenter de manière plus approfondie les enjeux de sa politique de création-recherche qui consiste à penser le film comme un enjeu de la recherche, tant dans les parcours à dominante recherche que professionnelle.

La qualité de la pédagogie, tant en termes de contenus que d'organisation, et du pilotage sont indéniables, bien que l'on puisse regretter un certain déficit d'informations sur le fonctionnement global de la formation. Les partenariats au niveau régional et national, essentiels dans une formation à vocation professionnalisante, sont nombreux, mais la dimension internationale est, elle, à peine évoquée et gagnerait à être développée, ce qui augmenterait encore l'attractivité de la formation.

La formation bénéficie enfin d'un excellent environnement scientifique dont profite l'ensemble des parcours de création et de recherche.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Civilisation, cultures et sociétés* de l'Institut pluridisciplinaire pour les études sur les Amériques de Toulouse (IPEAT) est consacré à l'étude pluridisciplinaire d'une aire culturelle : l'aire américaine, couvrant l'Amérique du nord, l'Amérique latine et les relations transaméricaines. Ce master se situe sur deux champs de formation : *Arts, lettres et langues* (ALL) et *Sciences humaines et sociales* (SHS), et comporte deux parcours : *Espace, sociétés cultures dans les Amériques* (ESCAm) et *Ingénierie de projet en Amérique latine* (IPAL). Les enseignements en première année de master (M1) sont communs aux deux parcours. Les cours ont lieu uniquement en présentiel sur le site de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès (UT2J). Cette formation est sélective : les effectifs, dans les deux parcours, sont limités à une trentaine d'étudiants, recrutés sur dossier. Pour être admis, les étudiants doivent avoir le niveau B2, niveau de maîtrise courante de la langue, en anglais, espagnol ou portugais. Ce master est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence ou d'une formation bac + 3 équivalente, de préférence en *Sciences de l'homme, Sciences sociales, Langues étrangères, Information-communication*. Les étudiants originaires d'un pays non francophone peuvent postuler ; le niveau attesté de langues B2 en français est exigé.

ANALYSE

Finalité

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* affiche clairement trois objectifs : transmettre des savoirs et savoir-faire pluridisciplinaires sur les sociétés américaines, transmettre des compétences communicationnelles et transmettre des compétences technologiques. L'organisation en deux parcours permet de mieux cibler les finalités professionnelles de la mention : le parcours ESCAm est plus tourné vers la recherche et vise des débouchés dans l'enseignement, secondaire ou supérieur (via une poursuite d'études en doctorat dans ce dernier cas). Le parcours IPAL, qui entend former des professionnels porteurs de projets, est plus axé sur les compétences en matière de gestion de projet. Il ouvre à des métiers liés à l'ingénierie du développement (chargés de mission, d'analyse et de développement, d'étude de marché ou encore directeurs d'association à caractère social en lien avec l'Amérique latine), à la médiation culturelle, à la défense du patrimoine au sein de structures publiques, d'organisations gouvernementales ou non-gouvernementales, ou encore au sein d'entreprises privées.

Les deux champs de formation sur lesquels s'appuie ce master éclairent et justifient les différences de débouchés entre ces deux parcours. Toutefois, des étudiants issus du parcours IPAL trouvent aussi des débouchés dans l'enseignement ainsi que dans le secteur des arts, spectacles et activités récréatives comme ceux du parcours ESCAm.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* (CCS) dépend d'un Institut de plus de 30 ans d'existence, reconnu localement, nationalement et internationalement, ce qui lui assure un positionnement fort.

Au niveau régional, le master CCS se distingue des autres formations par son caractère interdisciplinaire à cheval sur le champ de formation ALL et SHS. Au niveau national, un seul autre master de ce type existe à l'université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle : celui de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine. La formation toulousaine met en avant sa visée trans-et-pan américaine pour s'en distinguer, mais la distinction semble à nuancer car le master CCS reste nettement axé sur l'Amérique latine.

Cette formation, attractive jusqu'à l'échelle internationale (40 % d'étudiants étrangers), bénéficie du prestige et des réseaux internationaux de l'Institut pluridisciplinaire pour les études sur les Amériques, IPEAT, dont il dépend. S'y ajoutent de nombreux laboratoires : CAS (Cultures Anglo-Saxonnes, EA 801), CEIBA (Centre d'études Ibériques et Ibéro-Américaines, EA 7412), LEREPS (Laboratoire d'études et de recherches sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux) et les quatre unités mixtes de recherches (UMR) rattachées au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) : CERTOP (Centre d'études et de recherche travail, organisation, pouvoir), FRAMESPA (France, Amériques, Espagne. Sociétés, pouvoirs, acteurs), GEODE (Géographie de l'environnement) et le LISST (Laboratoire interdisciplinaire sociétés, solidarités, territoires).

Les quelques quarante enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master et dirigent les mémoires appartiennent à ces laboratoires. Le lien avec la recherche des étudiants est fort, progressif et proactif puisque les étudiants sont eux-mêmes tenus d'organiser une manifestation scientifique et d'y participer en deuxième année de master (M2). Un partenariat annuel est également établi chaque année avec un acteur socio-économique local (entreprise, institution ou association) porteur d'un projet en lien avec l'Amérique latine dans le parcours IPAL. En revanche, dans le parcours ESCAm, il n'est pas fait mention de lien avec les milieux socio-professionnels. Assurée et soutenue financièrement par le biais de bourses au mérite de l'IPEAT, la mobilité étudiante s'effectue dans le cadre de stages, de recherches terrain, principalement en Amérique latine, même pour les étudiants du parcours ESCAm, et quelquefois en Europe via le programme ERASMUS +. Grâce aux nombreuses conventions passées, les étudiants ont aussi la possibilité de passer un double diplôme avec une université espagnole.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique, très murie pour le parcours IPAL mais moins pour le parcours ESCAm, est pensée en terme de spécialisation progressive. Tous les cours en première année de master (M1) sont communs aux deux parcours, la spécialisation se fait en M2. Ainsi, la caractéristique majeure de l'organisation pédagogique est la mutualisation, une mutualisation totale en M1 et partielle en M2 car des cours communs aux deux parcours sont encore prévus et mutualisés avec le master *Langues et sociétés, cultures et patrimoine du Maghreb*, ce qui nuit à la lisibilité du positionnement du master CCS. Cette poursuite de la mutualisation en M2 est problématique dans la mesure où les finalités des deux parcours sont nettement différenciées et que le domaine étudié dans le master CCS, domaine déjà suffisamment large, est celui des Amériques.

En IPAL, en M2, un stage d'une durée minimale de 14 semaines à effectuer dans un pays d'Amérique latine ou dans une structure européenne en lien avec l'Amérique latine est programmé ; ce stage est conçu pour être une première passerelle entre le monde universitaire et le monde du travail. L'équivalent n'a pas été mis en place en ESCAm, où, contrairement au cadre national des formations de master, le stage est facultatif.

Pour chaque parcours les cours s'achèvent mi-février en M2 pour permettre aux étudiants d'ESCAM de rédiger leur mémoire et à ceux d'IPAL de faire et leur stage de longue durée et leur mémoire professionnel. Les étudiants des deux parcours bénéficient d'un suivi individualisé, ce suivi dans les deux parcours est concrétisé par une UE intitulé *Suivi de mémoire* en ESCAm et « *Suivi de mémoire professionnel* » en IPAL.

La recherche trouve une place concrète dans les deux parcours d'une part avec une initiation à la recherche en première année au CEDOCAL (Centre de documentation sur l'Amérique latine) d'autre part avec les rencontres scientifiques qu'ils doivent organiser et animer en M1. En M2, c'est toute une journée d'études qu'ils ont à organiser et à laquelle ils doivent participer. La forme de cette participation n'est pas précisée, mais les étudiants sont accompagnés par l'un des 40 enseignants-chercheurs du master dans l'organisation de ces manifestations scientifiques qui font partie d'une UE.

Le numérique est bien présent dans les deux parcours avec des unités d'enseignement (UE), qui recourent aux techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) dans le cadre de la pédagogie par projet. Ainsi l'UE *Arts et innovations*, en M2, mutualisée entre ESCAm et IPAL, propose un travail sur un blog

collaboratif avec pour objectif la diffusion des pratiques artistiques latino-américaines, l'Amérique du nord étant de fait négligé, ce qui est regrettable pour les étudiants du parcours ESCAm. De par la nature même de la formation et par la présence de professeurs invités dans le cadre de la Chaire Amérique latine (ChAL), qui enseignent dans leur langue maternelle, les langues sont très présentes. Une plage horaire est néanmoins libérée pour un perfectionnement linguistique individuel avec les UE d'option *Langues pour spécialistes d'autres disciplines* (LANSAD). L'enseignement est uniquement en présentiel, il n'est pas possible de le suivre à distance, mais ce master peut être effectué en formation continue et des validations des acquis de l'expérience (VAE) sont étudiées par une commission pour les personnes en reprise d'études.

Pilotage

Le pilotage de la formation demeure un point nébuleux dans la mesure où ce master dépend de l'IPEAT et qu'il n'existe pas un responsable par parcours. Les deux parcours sont sous la responsabilité de la même personne qui elle-même dépend de l'IPEAT. D'une manière récurrente la mention et l'IPEAT sont confondus pour ce qui est du pilotage, ce qui laisse supposer une identité peu affirmée du master au sein de l'Institut.

L'équipe pédagogique est composée d'une quarantaine d'enseignants-chercheurs ou directeurs de recherche CNRS représentatifs du caractère pluridisciplinaire de la formation. Des professeurs invités, tous venant d'Amérique latine, ainsi que quatre professeurs extérieurs du secteur de la gestion de projet interviennent aussi. Du fait de leur spécialité, il est clair que c'est dans le parcours IPAL que ces savoirs et savoir-faire sont transmis. L'équipe pédagogique se réunit trois fois par an et à chaque semestre des réunions de bilan sont organisées avec les étudiants. Des comptes rendus sont faits de ces réunions et pris en compte par l'équipe pédagogique. Les étudiants bénéficient d'un bon encadrement bien organisé en particulier ceux du parcours IPAL dont la réunion d'information est sur une journée contre une demi-journée pour ceux du parcours ESCAm. Le conseil de perfectionnement est annuel ; il est composé du directeur de l'Institut, du directeur adjoint responsable des formations, du responsable du parcours IPAL, il n'est pas mentionné de responsable du parcours ESCAm, ce parcours n'est représenté que par un étudiant et un représentant des enseignants. Ce conseil est présenté comme une instance d'évaluation en matière de formation, mais c'est une instance pas assez représentative des deux parcours.

Les cours ont lieu en présentiel uniquement et les étudiants sont évalués exclusivement en contrôle continu, la deuxième année est plus difficile à obtenir du fait de l'absence de compensation entre les UE. Les dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place dès la phase de recrutement avec un premier travail sur l'orientation des étudiants et la prise en compte du niveau de langue des étudiants. Ces dispositifs sont tenus tout au long de la formation grâce au suivi individualisé qu'assure la le responsable du master qui occupe la fonction d'enseignant référent.

Résultats constatés

Le master CCS est attractif. Les effectifs, stables, sont légèrement à la hausse frôlant les 60 étudiants en 2018-2019 avec un nombre égal d'étudiants dans les deux parcours. La proportion d'étudiants étrangers n'est pas précisée. Les taux de réussite sont satisfaisants mais pas égaux entre les deux parcours : 86 % dont 83 % en M2 ESCAm et 90 % en M2 IPAL et les taux d'abandon en M1 vont en décroissant passant de 22 % en 2016-2017 à 14% en 2017-2018. Ce phénomène trouve son explication par la mise en place de critères de maîtrise des langues à l'entrée du M1 par l'IPEAT, en effet, la maîtrise des langues étrangères de l'Institut (anglais, espagnol, portugais, français) est un critère de sélection des dossiers si les étudiants étrangers ne peuvent pas fournir une attestation de niveau B2 en français, ils ne peuvent pas s'inscrire à l'IPEAT.

Les taux de l'insertion professionnelle, à 30 mois de l'obtention du diplôme, pour le parcours ESCAm, sont de 86,7% dans le dossier d'autoévaluation, chiffre qui ne correspond pas à celui indiqué sur la fiche présentant le parcours ESCAm sur internet, le lien menant à cette même fiche est d'ailleurs peu accessible. Ce sont en revanche les mêmes chiffres que l'on retrouve en termes de niveau d'emploi, chiffres qui témoignent d'une supériorité du parcours IPAL : 50 % d'emplois de niveau cadre/ingénieur contre 38 % pour le parcours ESCAm dont le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat est déclaré faible, sans plus de précisions. L'explication avancée met en avant la conjoncture dans l'université : réduction du nombre des postes d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et diminution du nombre d'allocations de thèse par les écoles doctorales. Il est difficile de se prononcer davantage sur le devenir des étudiants car les tableaux de l'insertion professionnelle concernent un nombre trop faible d'étudiants et d'une seule promotion 2015. Sur cinq contactés en ESCAm, trois ont répondu, sur 15 contactés en IPAL, huit ont répondu.

De cet échantillonnage pas suffisamment représentatif, il ressort cependant que les étudiants d'IPAL ont trouvé des débouchés dans l'industrie, la santé humaine et l'action sociale, l'enseignement et les arts, les spectacles et activités récréatives, ces deux secteurs d'activités étant les deux seuls mentionnés pour le parcours ESCAm.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'appui sur un Institut internationalement reconnu.
- La bonne articulation entre théorie et pratique, recherche et professionnalisation, en particulier dans le parcours IPAL.
- Une formation très pluridisciplinaire en adéquation avec les objectifs dans le parcours IPAL.

Principaux points faibles :

- Affichage sur les Amériques mais une formation essentiellement axée sur l'Amérique latine.
- Peu de poursuites en doctorat.
- Absence de stage obligatoire dans le parcours ESCAm.
- Données à rendre plus accessibles et à vérifier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master CCS est une formation transdisciplinaire de qualité qui gagnerait cependant à prendre davantage en compte l'identité des deux parcours. Dans cette perspective, il conviendrait, d'une part, de repenser la mutualisation pour respecter davantage la spécificité des deux parcours ; d'autre part, de développer les liens, quasiment inexistantes, avec l'Amérique du nord, situation qui pénalise les étudiants d'ESCam. Pour ce parcours, le stage devrait être obligatoire, conformément à la législation, et c'est d'autant plus nécessaire que les résultats montrent que le taux de poursuite en doctorat est faible. La suggestion d'introduire une UE sur l'ingénierie de projet dès la M1 va dans le bon sens et permettrait l'insertion professionnelle des étudiants du parcours ESCAm à un niveau à la hauteur de leurs années d'études et la diversification des débouchés. S'appuyer davantage sur les écoles doctorales et pas seulement sur le réseau de l'IPEAT permettrait d'augmenter le nombre d'étudiants choisissant la voie du doctorat. Le déséquilibre entre les deux parcours est d'ailleurs perçu par les auteurs du dossier d'autoévaluation qui indiquent comme piste d'évolution d'intégrer dans les UE de spécialisation en ESCAm un accompagnement spécifique à la construction du projet de thèse et à la recherche de financement afin de les préparer au mieux à la poursuite d'études en doctorat, c'est une piste vivement recommandée et encouragée. Autonomiser davantage le master par rapport à l'IPEAT devrait permettre de rééquilibrer les deux parcours en termes de contenu des enseignements, de liens à l'international et de débouchés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER CRÉATION ARTISTIQUE

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Création artistique parcours Recherche et pratique du monde de l'art* (CARMA) proposé par l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, philosophie, musique, arts du spectacle, communication, Département Arts plastiques-design, est une formation initiale délivrée en présentiel sur le campus du Mirail.

La formation de 500 heures est constituée d'un seul parcours. Elle est accessible sur dossier aux candidats titulaires d'une licence mention *Arts parcours Design, prospective, société*, d'une licence mention *Arts plastiques*, d'une licence mention *Arts du spectacle* ou d'une formation bac+3 équivalente. Elle est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP)

ANALYSE

Finalité

Les finalités du master, orienté *Recherche*, sont clairement exposées : il s'agit pour les étudiants de développer une pratique artistique personnelle théorisée, développer les capacités de réflexion et de théorisation, connaître les rouages du monde de l'art et acquérir les compétences pour intégrer les professions du secteur artistique (comme l'indiquent les objectifs de la formation). Connaissances, compétences et débouchés sont clairement indiqués dans le supplément au diplôme.

Certains débouchés effectifs et niveaux d'emploi en accord avec la formation peuvent être précisés (le corps des attachés territoriaux par exemple, ne peut être accessible qu'à l'issue d'une formation spécifique qui n'est pas délivrée dans le cadre du master). Le master ouvre sur une poursuite d'études dans la recherche (doctorat), les écoles d'art et la préparation des concours de l'enseignement.

La formation allie de manière claire et équilibrée les enseignements théoriques, pratiques et professionnalisants.

Les ateliers de pratique artistique personnelle proposés aux étudiants offrent une spécialisation vers les techniques de l'estampe et les techniques d'impression, les autres pratiques relevant du commissariat d'exposition, de la régie ou des métiers de la médiation.

Positionnement dans l'environnement

Le master est bien inséré dans l'environnement académique et culturel de la région. Le positionnement par rapport aux autres formations comparables existant dans la région est clairement présenté : il s'inscrit dans une offre composée de trois autres masters au sein de l'UT2J, dans le département Arts plastiques & design, master proposant une autre spécialité (master *Création numérique*, master *Design transdisciplinaire culture et territoires*, et master *Design couleur, image, design* à l'ISCID à Montauban). La ville de Toulouse est également dotée d'un Institut d'art ISDAT (Institut Supérieur des Arts de Toulouse) avec laquelle la formation est en lien.

Le master se singularise par son articulation entre recherche et professionnalisation. Le master bénéficie d'un adossement pertinent au laboratoire LLA *Creatis* (Laboratoire Lettres, langages et arts) mais ne fait pas état de lien avec les programmes de recherche de l'Institut supérieur d'art de Toulouse, l'ISDAT dont les contenus semblent pourtant susceptibles de recoupements avec ses champs d'étude. Le positionnement dans l'environnement socio-économique est particulièrement important du fait de l'articulation spécifique revendiquée entre recherche et professionnalisation. Le dossier fait état de plusieurs partenaires institutionnels locaux. Il n'est en revanche pas fait mention de liens avec des entreprises privées (galeries, startups des industries créatives...) qui pourraient peut-être constituer des débouchés pour les futurs diplômés. Globalement, le positionnement du master semble pertinent mais il pourrait renforcer de nombreux liens avec des structures partenaires au plan régional comme national afin d'accroître encore davantage les débouchés possibles comme sa visibilité.

L'ouverture internationale gagnerait à être améliorée sur le plan des mobilités entrantes et surtout sortantes. Le master propose six conventions Erasmus avec des établissements étrangers, mais ces conventions sont à l'échelle du département en ne sont pas spécifiques à la formation. Il n'est pas fait mention de mobilité sortante des enseignants, hors participation à des colloques (une seule étudiante en mobilité sortante étant mentionnée, sans informations plus précises sur le nombre d'étudiants en mobilité les années précédentes), le master accueillant quatre étudiantes étrangères sur l'année 2018-2019. La formation est consciente de ces enjeux et cherche à y remédier.

Organisation pédagogique

Le master revendique l'articulation entre les finalités recherche et professionnalisation autour d'unités d'enseignement (UE) nombreuses et riches. La progressivité entre M1 et M2 n'apparaît pas nettement (les UE se prolongeant d'une année sur l'autre sans qu'une spécialisation ne puisse être distinguée, voire étant mutualisées entre .les deux années de master). Les liens avec les institutions culturelles et artistiques locales sont réels et l'invitation annuelle d'un artiste reconnu au plan international sont des atouts indéniables dans la poursuite de ces finalités, même si un nombre plus important d'invités au fil de l'année, faisant découvrir aux étudiants la diversité des pratiques, serait comme le reconnaît l'autoévaluation très souhaitable. Les modalités d'enseignement sont uniquement en présentiel. Dans la structure du master, les volumes d'enseignements orientés recherche et professionnalisation sont équivalents (20 % de l'offre de formation). Les UE professionnalisation articulent connaissances théoriques et des compétences pratiques et techniques en vue de permettre aux étudiants de construire leur projet professionnel.

Si la dimension recherche est bien construite dans l'organisation de la formation, la dimension professionnalisation ne repose pas sur la réalisation de stages (obligatoires au niveau national). Cette modalité et la rédaction d'un rapport de stage permettrait pourtant de s'assurer des acquis de compétences de l'étudiant. D'autre part, on pourrait développer une réelle pratique personnelle des étudiants (ateliers techniques, cours d'initiation au dessin et, *a minima*, l'initiation aux outils numériques dédiés à la création (type *Indesign*, Photoshop) et à la médiation (nouveaux usages des réseaux sociaux à usage professionnel) ou à la création de sites internet (type *Wordpress*), dont la maîtrise est largement attendue dans le secteur professionnel visé.

Le recours aux outils numériques est développé : hors l'accès classique à un environnement numérique de travail (ENT), les étudiants disposent de matériel récent et adapté aux projets (matériel vidéo numérique, logiciels) auquel ils sont formés dans le cadre de deux UE, et à une plateforme numérique de recherches collaboratives. Les possibilités de validation d'acquis de l'expérience (VAE) et validation d'acquis professionnels (VAP) sont conformes aux pratiques nationales. Il reste important d'améliorer l'ouverture internationale du cursus en particulier en matière de mobilité sortante, notamment vers des établissements de l'Union européenne. La mise en place d'un enseignement spécialisé en langue étrangère, à défaut de cours donnés en anglais, semble également une priorité que pourrait se fixer le master. L'enseignement de langues étrangères est pour le moment optionnel.

Pilotage

Le pilotage du master peut être renforcé et clarifié.

La constitution de l'équipe enseignante allie enseignants titulaires en nombre suffisant : deux professeurs des universités, trois maîtres de conférences ainsi qu'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche, un professeur agrégé et un enseignant associé (PAST), garantissant un équilibre entre recherche et visée professionnalisante de la formation.

Si plusieurs réunions de l'équipe pédagogique permettent d'assurer un pilotage de la formation (trois réunions au cours de l'année), il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour le master, et nous n'avons pas mention de l'existence de représentants des étudiants.

L'information des étudiants sur les modalités d'évaluation des connaissances est satisfaisante. Aucune mention n'est faite de jurys semestriels ou annuels.

Le supplément au diplôme est bien renseigné mais pourrait hiérarchiser les activités visées et compétences attestées en priorisant celles relevant du secteur culturel. En effet, la pratique d'atelier personnelle étant relativement faible dans le cursus, il serait parfaitement cohérent avec la maquette des enseignements d'indiquer en premier lieu la dimension théorique du cursus.

Les étudiants inscrits proviennent pour la plupart d'une licence *Arts plastiques*, en moindre mesure d'une licence *Design* ou autre discipline ou encore d'écoles d'art. Ces derniers peuvent, sur dossier, intégrer la formation directement en M2. Un jury valide les candidatures. Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas renseignés.

Résultats constatés

Les objectifs de formation à la recherche et professionnalisante sont partiellement atteints.

Les informations, parcellaires, sur les taux de réussite montrent une variabilité assez forte selon les années (79 % en 2017 et une baisse 56,5 % en 2018).

Concernant la réussite aux examens, on constate un écart important entre les inscrits pédagogiques (23) et les présents à tous les examens (13) en 2018 et des effectifs de diplômés en baisse. Les taux de réussite ne donnent pas lieu à commentaire dans les données présentées.

La visibilité du master pourrait être améliorée afin de remplir ses capacités d'accueil (fixées à 27 places) et peut-être surtout d'élargir le bassin de recrutement afin d'obtenir un meilleur ratio inscrits/reçus au diplôme.

Le suivi des diplômés, réalisé par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) recueille les réponses de 69 % de diplômés de 2012 à 2015 et fait apparaître un taux supérieur de diplômés en situation d'emploi (27 étudiants sur 51) à ceux en poursuite d'études (17 au total : cinq en doctorat, trois en préparation de concours et six dont la poursuite d'études n'est pas précisée).

L'enquête menée par l'établissement mentionne un taux d'insertion à 30 mois qui s'élève à 87 %, ce qui est très satisfaisant.

Concernant le niveau d'emploi, il s'agit à 56 % d'emplois (non de contrats) à durée indéterminée dont 30 % indépendants ; 63 % à temps plein et 67 % en Haute Garonne ce qui tend à démontrer une bonne insertion dans le territoire mais peut être aussi la marque d'une difficulté à sortir de ce territoire.

L'insertion professionnelle, du point de vue des diplômés, s'avère délicate : 39 % des étudiants interrogés considèrent la formation inadaptée au marché de l'emploi ou pas reconnue par les employeurs.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne insertion du cursus dans le tissu artistique local et régional.
- Solidité des enseignements théoriques.

Principaux points faibles :

- Difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de stage obligatoire et d'enseignement d'au minimum une langue étrangère.
- Faible ouverture internationale, notamment en termes de mobilité sortante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master parcours CARMA, singulier dans son articulation entre recherche et professionnalisation, propose une formation alliant pratique artistique, théorie et pratique professionnelle. Pour répondre davantage aux finalités mentionnées (développer une pratique artistique personnelle théorisée et connaître les rouages du monde de l'art et acquérir les compétences pour intégrer les professions du secteur artistique), il semble souhaitable d'augmenter significativement la participation aux enseignements d'artistes invités dont l'activité professionnelle se déploie et est reconnue par les acteurs de référence au plan national et international comme indiqué dans l'autoévaluation.

Concernant la valorisation des compétences, on gagnerait à distinguer davantage les modalités propres à chaque débouché potentiel dans la mesure où les attentes du « monde de l'art » vis-à-vis d'un artiste praticien sont très différentes de celles attendues dans le secteur culturel vis-à-vis des professionnels qui exercent (médiauteurs, commissaires, critiques, voire régisseurs, etc). Afin d'améliorer l'attractivité et la pertinence du cursus, il serait utile d'une part de renforcer les mobilités sortantes en systématisant un semestre d'étude ou de stage dans un établissement européen par les étudiants, via ERASMUS. D'autre part de rechercher le renforcement de l'enseignement de l'anglais *a minima*, par exemple par la mutualisation avec un autre cursus à faibles effectifs.

En effet, des formations sont disponibles en ligne et un rapprochement avec des associations (festivals par exemple) ou des entreprises spécialisées en communication culturelle devrait donner lieu à des stages de nature à améliorer les chances d'insertion professionnelle au niveau régional, mais aussi national et international. Enfin, le pilotage du master devrait être renforcé par la mise en place d'un conseil de perfectionnement, et le suivi des diplômés davantage affirmé dans une perspective d'amélioration de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER CRÉATION LITTÉRAIRE

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Création littéraire* a pour objectif de former à des métiers liés à l'écriture : écrivain, scénariste, réalisateur de documentaire *web*, correcteur, animateur d'ateliers d'écriture, rédacteur professionnel, médiateur culturel. Formation sélective (le *numerus clausus* est fixé à 20 étudiants), elle comporte un parcours unique *Métiers de l'écriture*. Les étudiants sont sélectionnés sur dossier puis sur entretien. L'enseignement se fait en présentiel sur le site de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) et dans les structures culturelles associées à la formation, par exemple sur la scène du théâtre « Le Vent des signes » pour les cours de mise en voix.

ANALYSE

Finalité
Inspirée des « <i>creative writing</i> » anglo-saxonnes, cette formation sélective s'adresse à des étudiants désireux d'être formés à des métiers liés à l'écriture. Elle propose à la vingtaine sélectionnée de s'initier aux techniques de l'écriture de création (roman, théâtre, scénario cinématographique) mais aussi d'acquérir les compétences nécessaires pour se tourner vers d'autres métiers de l'écriture : biographe, correcteur, rédacteur web, écrivain public, animateur d'ateliers d'écriture, médiateur culturel. Outre les compétences rédactionnelles, le master <i>Création littéraire</i> vise des compétences communicationnelles et organisationnelles. Les étudiants acquièrent savoir et savoir-faire en organisant des événements, en animant des rencontres avec des écrivains, en effectuant des stages dans les structures liées aux métiers de l'écriture. Leur aptitude à communiquer, à monter des projets, à maîtriser des techniques d'écriture variées leur permet une insertion professionnelle dans l'entreprise, dans les collectivités territoriales, dans le réseau associatif.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Création littéraire</i> , le seul dans la région Occitanie, et l'un des premiers à avoir été créé en France, est bien positionné dans l'offre de formation de l'UT2J. Les étudiants inscrits dans le master <i>Création littéraire</i> ont la possibilité de suivre des cours et des séminaires dans d'autres masters sur le site de l'UT2J : <i>Lettres, Français langue étrangère et Édition imprimée et numérique</i> . Les collaborations avec les autres formations en lettres apportent un complément de connaissances académiques et contribuent au décloisonnement de la formation. Ce master est en outre en lien avec les cinq autres masters <i>Création littéraire</i> des universités françaises (Le Havre-Normandie, Paris VIII, Cergy-Pontoise, Clermont-Ferrand, Aix-Marseille). Si le détail de ces échanges ou collaborations n'est pas fourni, en revanche, les relations avec la recherche sont précisées et sont approfondies, aussi bien au niveau des enseignants-chercheurs que pour les étudiants.

En effet, la moitié des enseignants de l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs qui appartiennent à l'Équipe Littérature et herméneutique (ELH) rattachée au Laboratoire Patrimoine, littérature, histoire (PLH), École doctorale ALLPH@ (Arts, lettres, langues, philosophie, communication), ED328. D'autre part, les étudiants ayant suivi le master *Création littéraire* ont la possibilité de faire un doctorat en *Théorie et pratiques dans la création littéraire*, voie choisie par certains, le chiffre n'est pas précisé. La poursuite en doctorat est facilitée par la possibilité offerte en deuxième année de suivre des séminaires de laboratoire et d'intervenir dans les journées d'études organisées par les doctorants des enseignants de l'équipe ELH.

Les liens avec monde professionnel culturel sont forts et diversifiés (libraires, théâtres, festivals, prix littéraires...) surtout au niveau local : sur 13 professionnels qui collaborent avec le master, neuf sont localisés à Toulouse. Du point de vue de l'international, des conventions sont signées dans le cadre des programmes Erasmus et Erasmus + avec douze pays européens et des contacts sont établis avec des universités d'Afrique du nord et anglo-saxonnes. Des enseignants francophones d'universités étrangères interviennent dans le master. La mobilité entrante ou sortante est surtout le fait des enseignants, mais ces collaborations profitent aussi aux étudiants en leur faisant mesurer l'étendue de la francophonie.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est équilibrée, entre connaissances universitaires et initiations aux pratiques professionnelles : ateliers d'écritures de tous types même *web*, organisation d'événements culturels, initiation à l'animation d'ateliers, à l'animation culturelle,... L'accent est mis sur la littérature des 20^{ème} et 21^{ème} siècles avec une ouverture sur les littératures francophones d'aujourd'hui. S'il est vrai que le master *Création littéraire* ne propose qu'un parcours : *Métiers de l'écriture*, les étudiants ont toutefois la possibilité de construire leur propre profil en choisissant de se spécialiser dans l'écriture créative ou dans l'approfondissement de leurs connaissances littéraires. La deuxième année de master (M2) propose ainsi des enseignements plus spécialisés : l'étudiant peut opter pour des cours sur les secteurs éditoriaux ou suivre des séminaires de laboratoire, personnalisant ainsi son parcours. Il n'est pas indiqué cependant s'il est accompagné et conseillé dans cette offre de formation. Grâce aux liens avec l'international du master, des étudiants ont pu effectuer un stage longue durée à l'étranger : Italie, Espagne, Suède, Canada, Etats-Unis. Cette opportunité de développer leurs compétences linguistiques vient s'ajouter à une formation en langue d'une durée 75 heures sur les deux années, formation qui laisse l'étudiant libre de choisir un enseignement traditionnel ou plus spécialisé : langue vivante appliquée aux lettres, en anglais ou en espagnol. Des compétences additionnelles sont intégrées à la formation avec des cours de mise en voix qui se déroulent sur la scène du théâtre « Le Vent des Signes » et sont assurés par une metteuse en scène et comédienne. Le numérique se limite à une initiation au documentaire *web*, ce qui semble peu pour un master qui envisage de former des réalisateurs de documentaires web et des professionnels de la communication numérique et à l'animation de la page *Facebook* du master par les étudiants. Enfin, le projet d'intégrer un écrivain dans l'équipe pédagogique permettrait d'aider les membres de cette équipe dans l'évaluation des travaux de création, car ces travaux, d'un type nouveau dans le champ académique, nécessitent des compétences particulières. Le master est sélectif et cette sélection en deux temps, sur dossier puis sur entretien, fonctionne bien puisque le taux de réussite est très élevé et les abandons rares : un seul depuis la création du master en première année de master (M1) et un seul en M2. Il est attractif et suscite beaucoup de demandes, notamment d'écrivains ou d'animateurs culturels désireux d'acquérir un diplôme universitaire susceptible de leur assurer une sécurité d'emploi : cinq validations des acquis de l'expérience (VAE) ont été accordées.

Pilotage

Le pilotage de la formation comporte des aspects positifs (équilibre dans la composition des intervenants entre titulaires et personnes extérieures, nombre de réunions) mais il reste perfectible sur bien d'autres points (dispositifs d'aide à la réussite, stages). Selon le principe qui a régi la création de ce master, l'équipe pédagogique est composée pour moitié d'universitaires (de tous grades : du professeur des universités à la doctorante) et pour moitié de professionnels du monde de l'écriture : trois personnes dans le monde de l'édition, une scénariste, un opérateur graphiste et romancière et deux personnes pour les ateliers d'écriture. L'intégration à plein temps d'un écrivain dans l'équipe viendrait augmenter le nombre des personnes qualifiées pour évaluer la qualité des travaux d'écriture.

L'équipe pédagogique se réunit trois fois par an et un conseil de perfectionnement a lieu annuellement. Actuellement un seul étudiant de M2 y figure, mais il est prévu d'en intégrer un deuxième qui représentera ses condisciples de M1. Un compte rendu du dernier ou des deux derniers conseils de perfectionnement aurait été bienvenu et aurait permis de donner un retour sur les enseignements, car aucune information sur l'évaluation des enseignements par les étudiants, alors que cette évaluation anonyme est obligatoire.

L'évaluation des connaissances relève en M1 comme en M2 du contrôle continu ; les unités d'enseignement (UE), se compensent entre elles en M1 mais pas en M2, mais l'UE *Stage ou création* n'est pas compensable.

Le stage n'est pas une obligation, contrairement à la législation des masters. L'étudiant fait le choix entre stage ou rédaction de mémoire ou de création en M1 et en M2. La proportion d'étudiants choisissant l'une ou l'autre option n'est pas renseignée. La pondération de cette UE est importante : 15 ECTS (*European Credits Transfer Scale*) sur 60 à valider en M1 et 26 en M2 toujours sur 60 ECTS à valider. Deux jurys sont constitués : un jury d'évaluation du rapport de stage ou du mémoire de recherche ou du travail de création et un jury de passage M1-M2. Ces deux jurys viennent en plus de celui de la sélection à l'entrée de la M1 dont la tâche est de vérifier l'adéquation entre les aspirations des candidats et l'offre de formation. Aucun autre dispositif d'aide à la réussite en dehors de ce jury qui oriente vers le suivi d'ateliers d'écriture hors master, vers un master *Édition* ou un autre master de *Création littéraire* ou la préparation d'une VAE n'est indiqué.

Résultats constatés

Le master *Création littéraire* a fait le choix d'être sélectif en affectant un *numerus clausus* de 20 étudiants (recrutement en M1 sur dossier, puis avec un entretien devant un jury composé à la fois d'enseignants-chercheurs et de professionnels). Ce choix est justifié, une partie des débouchés étant aléatoires (écrivains). Il y a peu d'abandons (un seul entre M1 et M2, un autre en M2, de 2013 à 2018).

Les taux de réussite sont élevés (97 % pour 2014 et 2015). On constate cependant quelques échecs depuis les trois dernières années avec des validations partielles (trois en 2015-2016 ; deux en 2016-2017 et trois en 2017-2018); ce n'était pas le cas au début de la création de ce master.

D'après l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), 30 mois après l'obtention de leur diplôme, les étudiants de la promotion 2014-2015, (les chiffres ne sont fournis que pour cette promotion) le taux d'insertion professionnelle est de 76,5 %. Le pourcentage des étudiants interrogés et ayant répondu est de 66 % ce qui est un pourcentage plus que correct, qui témoigne des liens entretenus entre les responsables de la formation et les anciens du master. Le domaine culturel constitue sans surprise le principal débouché, ce qui correspond au contenu des enseignements théoriques et pratiques et les emplois se situent pour 54 % dans la région et même le département. Bien qu'à visée plutôt professionnalisante, cette formation a été suivie d'une autre pour cinq étudiants sur les 19 ayant répondu à l'enquête de l'OVE soit 26 % ; ce qui est assez conséquent. Or les étudiants qui font ensuite une autre formation ne se tournent pas majoritairement vers un doctorat en *Création littéraire* mais se réorientent vers les Beaux-Arts, le commerce ou encore se tournent vers l'enseignement, ce qui n'est ni la vocation première des étudiants qui s'inscrivent dans ce master, ni la finalité de cette formation. Enfin, d'après l'enquête menée par l'OVE, 38 % des étudiants attribuent leurs difficultés à trouver un emploi à un manque d'expérience professionnelle et 25 % au fait que le master est peu, voire pas reconnu des employeurs potentiels. S'il est vrai qu'une demi-douzaine de ceux qui ont suivi cette formation a ensuite été publiée, il faut cependant noter que les débouchés sont davantage dans la médiation culturelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Master attractif bien positionné dans le milieu culturel toulousain.
- Bon équilibre entre universitaires et professionnels dans l'équipe pédagogique.
- Possibilité de personnaliser son parcours pour l'étudiant.
- Ouverture vers la littérature francophone.

Principaux points faibles :

- Pas de stage obligatoire.
- Place mineure accordée dans les enseignements à la littérature des siècles antérieurs au 20^{ème} siècle, à l'histoire littéraire et au numérique.
- Formation pas suffisamment connue des employeurs potentiels relevant d'autres secteurs que le secteur culture.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Création littéraire* propose une formation à la fois théorique et pratique de qualité. Au terme des deux années, les étudiants acquièrent des compétences de rédacteur professionnel, même si leurs connaissances en matière littéraire et en numérique gagneraient à être développées et approfondies. Sur la question du numérique, une mutualisation de cours avec le master *Information-documentation* permettrait de leur apporter plus qu'une initiation au documentaire *web*. La poursuite d'études pour un nombre important d'entre eux ainsi que les difficultés à trouver un emploi sont des signaux à prendre en compte de la part des responsables du master. L'obligation de stages permettrait à la formation non seulement de se mettre en conformité avec la réglementation, mais aussi de favoriser si ce n'est l'éventuelle réorientation des étudiants du moins une meilleure insertion professionnelle. Dans le même ordre d'idées, l'offre culturelle, entrepreneuriale et industrielle sur la ville de Toulouse est telle que plus de liens pourraient être contractés, notamment grâce aux stages, afin de faciliter l'entrée dans la vie active des étudiants. Le master est principalement en lien avec les milieux sociaux professionnels de la culture, mais, du fait des compétences développées chez les étudiants, il serait bon d'élargir le champ des partenaires à des domaines plus larges et diversifiés non seulement au niveau local, mais aussi au niveau national et d'inciter davantage les étudiants à la mobilité internationale.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER CRÉATION NUMÉRIQUE

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Création numérique* de l'université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) est une formation en deux ans. Il est rattaché au Département Arts plastiques et design. Il forme des spécialistes dans les domaines de la création numérique et des technologies innovantes selon une démarche qui allie formation universitaire scientifique, artistique et technique. Il accorde une large part à la pluridisciplinarité qui caractérise sa pédagogie, et met ainsi en avant des dimensions technologiques et d'ingénierie, proposant deux parcours : *Interactivité, générativité : image, objet, espace* et *Technologies innovantes*. Les métiers visés se situent dans les domaines de l'art, de l'industrie, de la recherche et du développement, notamment dans la création et la gestion de projet multimédia (chef de projet, infographiste, développeur, etc.).

La formation se déroule au sein de l'UT2J et à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Blagnac.

Elle est accessible en formation initiale ou continue et peut être obtenue par validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'accès se fait après sélection sur dossier et entretien. Les candidats doivent être titulaires d'une licence, prioritairement dans l'une de ces mentions : *Arts plastiques, Arts parcours Design, prospective et société* ou *Arts du spectacle*.

ANALYSE

Finalité

Le master assume une vocation prospective à l'heure où les métiers du numérique, encore émergents, s'inventent. Les objectifs scientifiques et professionnels de cette formation dédiée au numérique sont donc ambitieux en raison de cette dimension prospective mais aussi de la transversalité revendiquée, entre arts, sciences et technologies. L'alliance entre la maîtrise des outils techniques et la capacité réflexive est recherchée. Par la définition d'un projet professionnel individuel et singulier, l'objectif de cette formation est d'assurer réflexion et professionnalisation, afin que les étudiants bénéficient d'une compréhension globale des projets qu'ils pourront avoir à mener. Les enseignements sont à la fois « fondamentaux » et appliqués (imagerie numérique 2D, 3D, intégration multimédia, informatique, électronique, son, etc.). L'originalité de ce master est donc de proposer des objectifs tels que □ la transversalité, la polyvalence et les compétences multiples. Ces particularités doivent permettre un rapprochement des finalités professionnelles et de recherche dans le domaine des technologies contemporaines.

Cependant, visant aussi bien la formation de professionnels dans les domaines de la création que de l'ingénierie et de la recherche, il s'avère quelque peu difficile de cerner avec exactitude les objectifs scientifiques et pédagogiques de la formation, qui sont très ouverts, par rapport à un bassin d'emploi qui n'est pas lui-même stabilisé. Les connaissances que doivent acquérir les étudiants touchent non seulement un domaine vaste, celui des technologies innovantes, mais ils recoupent différents axes d'appréhension épistémologique de ce domaine et ouvrent sur des savoir-faire multiples (depuis la maîtrise des textes théoriques consacrés aux relations arts/sciences/technologies jusqu'à la gestion de projet, la communication, la valorisation).

L'obtention du master permet aussi l'intégration en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

Sur le plan local, ce master associe des enseignants-chercheurs et des professionnels issus de différents champs des Universités de Toulouse 1, Toulouse 2 et Toulouse 3, de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), de l'IUT de Blagnac (informatique) et l'IUT de Castres, afin de couvrir l'ensemble du spectre des domaines et disciplines en jeu. La complémentarité des compétences assure la cohérence de la formation, tout en permettant que les enseignements soient délivrés par des spécialistes des différents domaines. C'est un point fort de la structuration de la formation.

Au niveau national, ce master transversal et pluridisciplinaire est singulier dans la carte française des formations, même depuis la mise en place récente de la mention *Création numérique* dans le référentiel national des formations.

Le positionnement à l'international n'est, en revanche, ni évalué ni même mentionné. Etant donné l'ambition prospective, novatrice et très contemporaine de cette formation centrée sur le numérique et ses applications aux domaines de l'art, de l'industrie et de la recherche, la dimension internationale représente pourtant une ouverture essentielle au développement du master et à sa reconnaissance par le monde professionnel et institutionnel.

La formation entretient des liens forts avec la recherche. Le master est rattaché au Laboratoire de Recherche en audiovisuel - Savoirs praxis et poétique en art (LARA-SEPPIA), et plus particulièrement à l'axe *Poétiques plastiques et technologies de l'émergence*, dont les recherches, autour de l'articulation « création-recherche-profession » sont étroitement liées à l'enjeu même de la formation. Compte-tenu de la pluridisciplinarité des intervenants, la formation entretient également des liens soutenus avec les laboratoires en sciences et technologies de Toulouse.

Des partenariats multiples avec le monde socio-professionnel (monde de l'industrie, de la culture, de l'art et du social) sont évoqués, sans autres précisions cependant. Étant donné la vocation directement professionnalisante de la formation, il est regrettable de n'avoir pas apporté de détails sur ces partenaires et la nature de leurs relations avec la formation. Les structures accueillant les étudiants en stage sont des partenaires mais sans autres liens avec la formation.

Le master participe aussi à différents événements ou projets de l'environnement toulousain : « projet Disrupt/PIA3 » (pour la collaboration étudiants/entreprises), appel à projets formations-entreprises, ou encore la « Nuit des chercheurs » en 2017 lors de laquelle les étudiants ont exposé leurs travaux.

Organisation pédagogique

La formation se déroule en présentiel et dispense un volume d'enseignements de 30 heures par semaine environ, hors stage, et travail en autonomie (suivi de projet). Une partie des enseignements est mutualisée entre les deux parcours en première année de master (M1) et en deuxième année de master (M2).

Outre les cours en présentiel, chaque étudiant développe un projet dans le cadre d'une démarche de création, articulé à un stage d'une durée de trois mois minimums, et faisant l'objet d'une soutenance orale. Le stage est lié au projet professionnel et au mémoire des étudiants. On ne sait pas si des dispositifs d'aide à la recherche de stage existent. Des projets encadrés par des enseignants permettent enfin aux étudiants de mettre en pratique la gestion de projets et la pratique des technologies. Etant donné l'importance accordée au projet et au stage dans la formation (21 crédits ECTS (*European Credits System Scale*) au second semestre du M2 contre trois crédits ECTS pour les autres matières), il est tout à fait regrettable que ni les modalités de cette soutenance, ni la composition du jury, ne soient précisées.

La formation est rattachée au LARA-SEPPIA. Les travaux de ce laboratoire qui s'inscrivent sur l'articulation création-recherche-profession, rejoignent directement les impératifs de la formation et nourrissent son contenu.

La formation possède un espace numérique de travail (ENT) qui répond très classiquement à des objectifs pédagogiques : compléments de cours ou organisationnels (plannings). La formation étant centrée sur le numérique, cette dimension est en soi un élément central. Des dispositifs spécifiques ne sont donc pas mis en place pour faciliter l'enseignement ou l'engager dans des voies innovantes.

La principale mesure d'aide à la réussite consiste en une remise à niveau dans les domaines de l'image numérique et de la création sonore en M1, mais le volume horaire n'en est pas précisé.

Le recrutement des étudiants se fait sur dossier et sur oral. Les critères d'évaluation des candidatures ne sont toutefois pas connus. Il existe un dispositif favorisant la réorientation entre le M1 *Création numérique* et le niveau M2 d'autres masters proposés par le Département Arts plastiques-design (liste non précisée).

L'étude d'une langue étrangère est optionnelle en M1 et l'anglais est obligatoire en M2. En M1, l'étudiant peut choisir une langue au choix (liste de langues au choix non fournie) sinon un cours intitulé *Technologies, création, représentation* ou une option (liste non fournie). L'anglais en M2 est spécialisé sur le domaine d'étude (25 heures). Si cette spécialisation peut en soi constituer un atout pour ce type de formation, l'interruption des cours de langue en M1 interroge cependant sur l'efficacité de cette spécialisation en anglais.

L'intégration de nombreux étudiants étrangers est une volonté de l'équipe qui entend ainsi favoriser le multiculturalisme. En 2018, cinq étudiants sur 11, inscrits en première année du parcours *Interactivité, générativité: image, objet, espace*, étaient étrangers, tandis que la seule inscription du parcours *Technologies innovantes* était celle d'un étudiant étranger. Les chiffres montrent donc également que ces forts effectifs d'étudiants en mobilité entrante permettent de maintenir les taux d'inscriptions. Pour la mobilité sortante (mentionnée comme possible vers l'Angleterre, l'Islande, l'Allemagne, la Tunisie, la Chine, le Canada), aucun chiffre ne donne la mesure des flux.

La formation est accessible aux étudiants en reprise d'études, et une VAE est possible selon les modalités en cours à l'Université Toulouse 2.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par une maîtresse de conférences (MCF) du département Arts plastiques-design. Les données fournies sur la composition de l'équipe divergent quelque peu selon les sources, ce qui est en soi évidemment regrettable. Il semble que l'équipe soit composée de quatre professeurs (PR), huit MCF, un professionnel associé (PAST), un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), un doctorant vacataire et six intervenants extérieurs. Il est également dommage que l'appartenance aux sections du Conseil national des universités (CNU), qui renseigne sur la spécialisation des enseignants chercheurs, ne soit pas systématiquement documentée, alors même que la formation entend faire valoir sa pluridisciplinarité. Malgré ces manques, il apparaît que la composition de l'équipe permet de répondre aux enjeux à la fois de pluridisciplinarité et de spécialisation de la formation.

Des délégués-étudiants sont élus pour représenter leur promotion auprès de l'équipe enseignante. La mesure est positive bien que ni le nombre de ces délégués ni leur rôle exact ou leurs apports soient mentionnés. Il n'existe cependant pas de conseil de perfectionnement, destiné à l'autoévaluation de la formation, alors même que celui-ci est obligatoire depuis 2014 (Journal Officiel : arrêté du 22 janvier 2014). Indiquant que le rapport de stage est censé amener les étudiants à se positionner par rapport aux contenus de la formation, l'équipe confond ce rôle et celui de l'autoévaluation d'une formation. On attendrait de la formation qu'elle soit à même de mener une réflexion de fond sur ses atouts, ses faiblesses et les points d'amélioration qui peuvent être envisagés, en liaison avec le monde professionnel.

Les modalités d'évaluation sont classiques, et peu diversifiées (devoirs sur table). Il semble donc, là encore, que les possibilités des outils numériques soient peu intégrées aux dispositifs d'évaluation, malgré les spécificités de la formation. Ils intègrent cependant les séminaires de recherche et la méthodologie scientifique, ce qui atteste indéniablement des liens existants avec la recherche.

Les compétences exposées dans la fiche éditée par le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme concernent essentiellement les métiers de l'art, de la culture et de la communication. La maîtrise des technologies innovantes, la capacité à mener une réflexion sur sa propre démarche créative et l'autonomie sont des critères forts.

Résultats constatés

Les données fournies par l'administration de l'université et les résultats des enquêtes effectuées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) ne sont ni commentés, ni même mentionnés par l'équipe pédagogique.

Concernant le nombre d'inscrits, les données brutes fournies indiquent une baisse importante des effectifs dans les deux parcours, entre 2016 et 2018, baisse seulement freinée par la présence d'étudiants étrangers en mobilité entrante. Le parcours *Interactivité, générativité : image, objet, espace* est ainsi passé de 20 étudiants inscrits en M1 en 2016 à 11 étudiants en 2018, et le parcours "Technologies innovantes" de huit à un inscrits entre ces mêmes années. L'équipe pédagogique ne commente pas ces chiffres qui expliquent très vraisemblablement pourquoi l'équipe indique par ailleurs qu'il est envisagé que le master ne devienne plus qu'un parcours "Interactivité et technologies innovantes".

L'insertion professionnelle s'opère assez rapidement ainsi que le montre l'enquête de l'OVE qui mentionne 91,3 % de diplômés en emploi (dont deux en poursuite d'études en parallèle), 30 mois après l'obtention du M2. Le taux est excellent et le devenir des diplômés correspond tout à fait aux enjeux de la formation. Les diplômés ont accédé à des fonctions très diversifiées relatives à la création, à la conception, à la formation ou la gestion de projets dans les domaines du numérique et des technologies innovantes, cela dans une grande variété de structures. Les débouchés dans le secteur artistique et de la communication sont les plus importants (11 des 21 diplômés ayant trouvé un emploi sur 23 ayant répondu à l'enquête), mais les milieux de la technique et de l'industrie sont aussi présents (quatre diplômés). Le revenu net mensuel calculé dans l'enquête est de 1604 euros par mois, ce qui constitue le principal critère d'insatisfaction des diplômés en emploi.

La poursuite d'étude en doctorat (huit étudiants inscrits entre 2014 et 2019) est relativement soutenue au regard des effectifs initiaux, permettant d'attester une nouvelle fois de la qualité de l'adossement de la formation à la recherche.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité de la formation au sein de l'offre nationale.
- Pluridisciplinarité effective de la formation.
- Bonne articulation des savoirs fondamentaux et des contenus technologiques.
- Équipe pédagogique diversifiée, dispensant des enseignements variés avec des spécialistes des différents domaines.
- Professionnalisation par les stages et les projets.
- Diversité des débouchés et des structures susceptibles d'accueillir les diplômés

Principaux points faibles :

- Baisse des effectifs inquiétante.
- Manque d'envergure internationale.
- Absence de dispositifs d'autoévaluation.
- Absence d'analyse des principales données de la formation (effectifs, réussite, mobilité, insertion, etc.).
- Manque de clarté dans l'énoncé des finalités de la formation et dans son organisation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Création numérique* de l'UT2J est une formation bien structurée, qui délivre un enseignement original et véritablement pluridisciplinaire. Les différentes composantes nécessaires à une telle formation (assise théorique et pratique technologique ; enseignements fondamentaux et pratique professionnelle ; intervenants académiques et professionnels) sont bien conciliées. Les diplômés ont des perspectives d'insertion professionnelle nombreuses et de qualité (ainsi que des poursuites d'études en thèse possibles). Pourtant, en raison même de la singularité de ce master qui ambitionne de former notamment à des métiers non encore reconnus ou institutionnalisés, dans des domaines traditionnellement opposés comme l'art, l'industrie ou la recherche technologique, on attendrait une plus grande clarté dans l'énoncé des enjeux propres à cette formation au numérique. En approfondissant la réflexion sur le renouvellement profond que le numérique fait subir au monde professionnel, réunissant des domaines qui jusqu'ici s'ignoraient par l'usage d'outils et de technologies communes, la formation gagnerait en lisibilité et sans doute en visibilité, notamment à l'international, dimension qui fait défaut. Au niveau pédagogique, si le numérique constitue le cœur de la formation, il s'avère également difficile de saisir pourquoi l'équipe ne mentionne pas le rôle qu'il est amené à jouer en tant qu'innovation dans le processus de transmission des savoirs.

Ces problèmes attestent d'un manque d'autoréflexion qui s'observe à plusieurs autres niveaux de la formation comme le pilotage, le suivi et l'analyse précise de données telles que les effectifs, la mobilité, l'insertion professionnelle. Il paraît donc nécessaire qu'une méthodologie plus fiable soit utilisée pour contribuer au pilotage et que l'équipe se saisisse des données à sa disposition.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DESIGN

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Design* de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) est une formation en deux ans, dispensée à Montauban et développant six parcours en cohérence avec les trois axes revendiqués par l'Institut supérieur couleur image design (ISCID) du Centre universitaire de Tam et Garonne (le premier, Couleur, parcours *Création, recherche et innovation en couleur et matière* (CRIC) et parcours *Design d'espace, couleur, lumière* (DECLÉ), le second, Image, parcours *Design graphique, communication et édition* (DGCE) et parcours *Motion design, cinéma d'animation* (MoDCA) , et le troisième, Design, parcours *Concept, design, usages et modes de vie* (CoDUM) et parcours *Création, recherche et innovation en design sensoriel et alimentaire* (CRIS), en présentiel sur le campus de Montauban). Les volumes horaires des six parcours ne sont pas précisés. Par-delà son objectif de professionnalisation et d'insertion immédiate, elle permet également une poursuite d'études en recherche (niveau doctorat). La formation est ouverte aux étudiants détenteurs d'une licence *Arts appliqués, Arts, Design, Sciences et techniques*, voire d'une licence *Arts plastiques*, d'une licence mention *Arts*, parcours *Design*, prospective et société ou d'un Bac + 3 équivalent ainsi qu'aux étudiants en situation de validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
<p>Les finalités de la formation sont claires autant que pertinentes. Les objectifs de compétences de la formation sont détaillés (compétences communes et compétences spécifiques à chaque parcours) et en accord avec les emplois visés. La formation est élaborée sur la base d'un lien fort formation/monde professionnel/recherche, articulant en permanence savoirs et savoir-faire, positionnement très cohérent tant pour l'insertion dans le monde socio-économique que pour une activité de recherche ou une activité d'enseignement. Un supplément au diplôme détaille pour chaque parcours les métiers visés à l'issue de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce master avec ses six parcours est une composante majeure de l'Institut supérieur couleur image design, structure originale dans le paysage français de l'enseignement public qui a également pour particularité de faire de la couleur sa spécificité. Ceci, ajouté à la diversité des formations proposées (licence, licence professionnelle, master, doctorat) en fait un centre important mais également aux niveaux régional, national, voire international. Relevant de l'Université de Toulouse, la formation ne précise pas ses liens avec un septième parcours dont le dossier ne fait pas état si ce n'est dans les annexes et le supplément au diplôme où figure un curriculum vitae (CV) Europass- master mention design, parcours <i>Design transdisciplinaire, cultures et territoires</i>.</p>

L'imbrication formation/monde professionnel/recherche est revendiquée dans l'approche pédagogique, et il apparaît, de manière générale, que les articulations avec la recherche (en particulier le laboratoire LARA-SEPPIA, Laboratoire de Recherche en Audiovisuel - Savoirs, Praxis et Poïétiques en Art) soient satisfaisantes de même qu'avec les partenaires socio-économiques. Nous n'avons pas d'indication concernant d'éventuels liens avec le milieu culturel.

Des partenariats à l'international et des dispositifs mis en place, on retient principalement l'intervention de professeurs visiteurs (deux semaines par an accordées à l'ISCID). La provenance de ces professeurs n'est pas précisée. La mobilité sortante des étudiants est encouragée par l'accès à un réseau international d'anciens étudiants qui permet de réaliser stage ou semestre d'études à l'étranger, mais il y a peu d'informations sur la nature précise de l'accompagnement proposé et sur le nombre de mobilités effectives.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique gagnerait à être clarifiée. L'organisation des six parcours suit un même schéma et propose une formation progressive sur les quatre semestres organisés en unité d'enseignement (UE) valant chacune de trois à 15 crédits ECTS sur les 30 crédits ECTS nécessaires pour l'obtention d'un semestre, avec un troisième semestre consacré principalement au lancement du projet personnel professionnel et intégrant le stage de deuxième année de master (M2) comme élément pouvant y participer. Le quatrième semestre se centre sur le mémoire et la soutenance tout en renforçant le lien au milieu professionnel. Il n'est pas mentionné de rapport de stage pour l'évaluation, hormis un document d'évaluation concernant l'entreprise dans laquelle ils ont mené leur stage dont on ne connaît pas exactement les enjeux ni la finalité.

Le dossier ne fait pas état d'un quelconque tronc commun entre les parcours mais il apparaît que trois UE soient communes aux six parcours (*Analyse transversale : arts et design, Sciences et technologie, Sciences humaines et sociales, Droit, Epistémologie, Méthodes et postures professionnelles*) pour une valeur totale de 17 crédits ECTS. De même, il apparaît, vu les similitudes d'intitulés que quelques UE soient communes respectivement aux parcours d'un même axe avec cependant un code différent. Cette imprécision est d'autant regrettable que les compétences communes revendiquées pour l'ensemble des parcours sont très importantes. Dès lors que les UE ne sont pas renseignées en heures cours magistral (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) par étudiant (par exemple : les heures enseignant renseignées pour l'ensemble du master sont de 2400, les heures étudiant de 1200), il est difficile d'évaluer la pertinence du volume d'enseignements. Ces deux manques d'information ne permettent pas d'apprécier les pertinences, les complémentarités et les synergies, qui devraient être un élément fort de cette offre de formation.

L'ensemble de la formation est assuré en présentiel. Celle-ci est accessible en formation initiale, en formation continue et en contrat de professionnalisation mais il est également noté qu'aucune adaptation (de type formation à distance, ou aménagement de cursus) n'est faite en fonction des profils des étudiants, ce qui peut naturellement poser problème. Un dispositif de validation d'acquis de l'expérience (VAE) est en place et les tableaux fournis par l'Observatoire de la vie étudiante montrent une augmentation des demandes (cinq candidats susceptibles de se présenter au jury pour la session 2018-2019) ce qui dénote pourtant une attractivité à ce niveau.

La dimension professionnalisante est importante et se situe à différents niveaux. D'une part près de 60 % des heures d'enseignement en master tous parcours confondus sont assurées par des professionnels (professeurs associés à temps partiel (PAST) ou vacataires ...) et d'autre part on trouve des enseignements et activités en lien direct avec le milieu professionnel (droit, entrepreneuriat, postures professionnelles, etc. – semaine DIWE (*Design Innovation Week*), 48 heures de l'Institut national de sciences appliquées (INSA), Salon Occinov, etc.) et des stages, au minimum trois mois en première année de master (M1) et trois mois en deuxième année de master (M2). Ceux-ci, toujours tuteurés par un enseignant, professionnel ou chercheur, sont cadrés par une convention et donnent lieu à évaluation (par le stagiaire mais aussi par l'entreprise). Si l'évaluation par l'entreprise reste naturellement un atout pour la dimension professionnalisante, l'absence de soutenance et d'évaluation par un enseignant-chercheur est problématique.

À ceci s'ajoute un liant fondamental, le projet ancré dans les pratiques (d'atelier en particulier) qui constitue le plus souvent le cœur du métier. Cette attention à la professionnalisation est un véritable point fort de la formation.

Dans ce master, adossé au Laboratoire de Recherche en audiovisuel – savoirs, praxis et poïétique en arts (LARA-SEPPIA – EA 4154) le lien avec la recherche est aussi présent de différentes manières. Enseignants-chercheurs et doctorants effectuent près de 40 % des enseignements tous parcours confondus (taux plutôt faible mais qui se comprend compte-tenu de l'orientation professionnalisante).

D'autre part différentes activités favorisent ce lien et permettent de le développer : séminaires de recherche, journées thématiques, actions de valorisation et de diffusion des savoirs, ainsi qu'une activité de recherche-crédation dans le cadre des projets.

On notera la présence d'un service commun d'aide à l'étudiant (démarches, recherche de stage, *curriculum vitae* (CV), *book*, etc.). Divers référents clairement identifiés en début de formation permettent d'apporter une aide aux étudiants (quant à leur parcours en général, la recherche et le mémoire, les conventions de stage).

Sur le plan de l'innovation pédagogique, le numérique, naturellement fortement présent comme outil dans ce type de formation, n'est pas utilisé au service véritablement de l'innovation. Il faut souligner la revendication de ce master de pratiquer la recherche-crédation, et la pédagogie par projet, qui fait la part belle au lien théorie/pratique et à l'interdisciplinarité, orientation qui fait débat dans les milieux universitaires du design. À côté des cours d'anglais (approche langue et approche métiers) et de l'intervention annuelle d'un professeur visiteur (deux semaines par an), les différents partenariats existants permettent chaque année à plusieurs étudiants de l'ISCID d'accéder aux universités de Suzhou (Chine) et des Ryukyus (Japon) et de l'Uqam (Québec). D'autre part le partenariat avec l'Institut supérieur de Gabès (Tunisie) ouvre sur un double diplôme (co-diplomation). Cette mobilité étudiante est effective dans les deux sens.

Pilotage

Les éléments de pilotage gagneraient à être clarifiés. L'équipe pédagogique citée est conséquente et semble bien diversifiée, intégrant enseignants-chercheurs, professionnels et personnel administratif mais le *listing* fourni relève plus d'une énumération générale que des personnels réellement concernés par ce master. Il est tantôt question de l'ISCID, du master ou des parcours, ce qui rend la compréhension difficile.

S'il y a bien un responsable de parcours il est difficile de cerner correctement ce qui relève du pilotage de l'ISCID, du master et ce qui relève plus spécifiquement de chaque parcours (bureau, comité de pilotage, commission pédagogique ?). Plus de clarté à ce niveau permettrait de mieux saisir la cohérence globale de la formation et la spécificité de chaque parcours dans le cadre de l'Institut.

Il n'est pas fait état d'un conseil de perfectionnement, en dépit de son caractère obligatoire, et il n'y a que peu d'information sur la participation des étudiants aux diverses réunions. L'évaluation anonyme des enseignements n'apparaît pas faite de manière systématique par le l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).

La charte du contrôle des connaissances fixe le cadre général des évaluations et est intégrée dans l'évaluation par projet, caractéristique de la formation, mais ses modalités ne sont pas précisées. Ces modalités de contrôle sont publiées sur l'espace numérique de travail (ENT).

Le supplément au diplôme, adapté à chaque parcours, précise de manière assez exhaustive les compétences attendues en fin de formation et il est appréciable que ces compétences soient bien valorisées par *book* et CV des étudiants et surtout par le biais de diverses manifestations/expositions qui « donnent à voir » principe essentiel en design (portes ouvertes, Biennale Passage(s), *Design arts* et transmission, festivals, concours, etc.). L'aide à la réussite se limite à l'accompagnement par les responsables de parcours et les directeurs de recherche.

Il n'y a pas d'information sur d'éventuelles passerelles entre les parcours.

Résultats constatés

La formation remplit ses objectifs de professionnalisation et d'insertion des diplômés. Disposant de 15 places par parcours, soit 90 places pour la mention, elle bénéficie d'un bon taux d'attractivité globale et une diversité d'origine des étudiants (inscriptions depuis des formations en arts appliqués, en France et à l'international). On remarquera cependant que les deux parcours de l'axe *design*, *Crédation*, *recherche et innovation en design sensoriel et alimentaire* et *Concept*, *design*, *usages et modes de vie* ont un taux de remplissage plus faible, qu'il conviendrait d'interroger.

Les résultats sont très bons, tous parcours confondus, et avoisinent les 100 % de réussite avec un taux d'abandon très faible.

Les tableaux fournis par l'OVE (promotions de 2012 à 2015) témoignent d'un taux satisfaisant d'insertion à 30 mois (73 % en CDI) et indiquent une poursuite d'études pour 18 % des diplômés sur 66 % de répondants. Si les étudiants semblent globalement satisfaits de leur cursus, seuls 35 % d'entre eux estiment suffisante la part des enseignements professionnels.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité du positionnement national autour de l'axe couleur.
- Bons taux de réussite au diplôme suivis d'une insertion professionnelle fort correcte.
- Enseignements bien centrés sur le projet de la formation, et imbriquant formation/recherche, théorie et pratique.
- Liens affirmés avec les milieux professionnels et le monde socio-économique.

Principaux points faibles :

- Manque de clarté du dossier d'auto-évaluation.
- Faible lisibilité entre les différents parcours.
- Carences du pilotage (absence de conseil de perfectionnement et de l'évaluation par les étudiants, notamment ; manque de réflexion sur la faiblesse relative de certains parcours).
- Taux de remplissage relativement faible des parcours de l'axe design.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master mention *Design* bénéficie d'une implantation favorable au sein de l'ISCID, connu surtout par son axe couleur. Toutefois, en présentant six parcours il se diversifie et risque de perdre la force que lui donne jusqu'à présent cette identité « couleur ».

Il conviendrait donc peut-être pour garantir cohérence et visibilité à la formation, mais aussi pour développer de réelles synergies entre les différents parcours et présenter une mention unifiée, de proposer un réel tronc commun (tout en respectant les spécificités de chaque parcours) autour des compétences communes attendues, et de conserver le cadre d'une pédagogie par projet, articulant formation/recherche/professionnel.

Dans le même ordre d'idées, on peut également s'interroger sur la pertinence de l'appellation *design* du troisième axe, le terme même figurant dans certains parcours des deux autres axes, ce qui peut avoir tendance à brouiller la lisibilité de la mention de master dans son ensemble et des parcours en particulier.

Le fait que seulement 35 % des étudiants estiment suffisants les enseignements professionnels mérite également réflexion.

Enfin, le volumineux dossier d'autoévaluation fourni au Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), comporte de nombreuses informations intéressantes mais parfois lacunaires et souvent difficiles à relier. Paradoxalement certaines informations utiles pour comprendre (notamment sur la répartition CM, TD, TP, le volume d'heures encadrées, le volume de présentiel étudiant, le pilotage de chaque parcours, la participation étudiante, ...) sont quasiment absentes ou présentées de manière si lacunaires qu'elles n'informent pas. Or la communication est un enjeu majeur, c'est bien un domaine du *design* au-delà même de la culture d'auto-évaluation au sein de la mention, préalable nécessaire à la qualité de la formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ÉTHIQUE

Établissements : Université Toulouse Jean-Jaurès ; Université Toulouse 1 Capitole ;
Université Toulouse III - Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Éthique* parcours *Éthique du soin et recherche. philosophie, médecine, droit* est une formation pluridisciplinaire et multi-sites co-accréditée par les universités de Toulouse (les trois établissements – Toulouse 1 Capitole, Toulouse Jean-Jaurès et Toulouse III Paul Sabatier – participant à la formation, les cours sont dispensés sur les trois sites : campus du Capitole, du Mirail et de Rangueil) qui vise à développer chez les étudiants une capacité de réflexion, de diagnostic et d'intervention dans les domaines de l'éthique médicale, des pratiques de soin, et plus généralement des problèmes philosophiques et juridiques soulevés par le développement des capacités scientifiques et techniques d'intervention sur le vivant. Elle propose un parcours unique en deux ans à l'interface entre la philosophie, la médecine et le droit, avec pour principal objectif de croiser les savoirs, les pratiques et les méthodes issus de ces différentes disciplines autour d'un objet commun et transversal (tant sur le plan de la formation que des débouchés) qu'est l'éthique du soin. Délivrée en présentiel et à distance avec une périodicité d'une semaine par mois de manière à ce que des étudiants déjà en formation ou en exercice professionnel puissent suivre les enseignements, la formation comporte un total de 495 heures d'enseignement, auquel s'ajoute un stage d'observation sur le terrain d'une durée minimale de 25 heures, programmé en deuxième année de master (M2).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs et compétences visés par la formation sont clairement présentés, même si les contenus des enseignements permettant de les acquérir restent à ce stade insuffisamment détaillés. Parmi les éléments d'appréciation, on peut souligner plus particulièrement la pluridisciplinarité des contenus de formation, avec les apports pédagogiques des différentes disciplines (philosophie, médecine et droit) qui sont clairement identifiables parmi les enseignements proposés (avec toutefois un déséquilibre au profit des enseignements philosophiques et au détriment du droit). Cependant, il est parfois difficile de relier les compétences scientifiques attendues aux enseignements proposés, dans la mesure où il est par exemple difficile d'identifier dans la maquette actuelle des unités d'enseignement méthodologique spécifiquement orientées vers la recherche. Par ailleurs, on peut s'interroger sur la finalité et la durée d'un stage d'observation de 25 heures qui correspond plus à une immersion professionnelle de niveau licence que de niveau master.

Les métiers possibles correspondent néanmoins aux débouchés réels des diplômés insérés et sont clairement présentés : responsable qualité, agent d'accréditation, médiateur, conseiller en communication (particulièrement en communication de crise), ou conseiller en certification, dans le domaine médical, au sein d'établissements privés ou bien de structures publiques.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Éthique* des universités de Toulouse est la seule formation de ce type proposée dans la région Occitanie, les autres formations similaires délivrées au niveau national dans cette mention sont identifiées et recensées (à l'exception du master *Éthique médicale* de Marseille et du master *Soin, éthique et santé* de Bordeaux).

En matière de recherche, la formation est officiellement adossée à trois unités de recherche labellisées équipes d'accueil, en lien avec les trois disciplines mobilisées (philosophie, médecine, droit), ce qui constitue un environnement enrichissant et diversifié pour les étudiants ; une majorité des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont rattachés à une de ces trois unités. D'une manière générale, l'articulation entre la formation et les équipes de recherche se concentre sur la participation occasionnelle des étudiants à des séminaires et autres événements scientifiques. Cependant, il est à noter l'organisation d'une journée d'étude annuelle par les étudiants de la promotion eux-mêmes sous la supervision des responsables de la formation, ce qui constitue un événement très positif, à la fois pour l'identité du master et le déploiement de ses enjeux scientifiques.

Par ailleurs, à l'exception du centre hospitalo-universitaire de Toulouse qui semble accueillir la majorité des stagiaires, l'environnement socio-économique est peu décrit. Ainsi, on peut regretter qu'un certain nombre de partenaires potentiels dont pourrait bénéficier la formation (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dédié à l'accueil des personnes en perte d'autonomie (EPHAD), cliniques privées, comités d'éthique biomédicale, etc.) ne soient pas sollicités.

Enfin, les liens à l'international sont pour l'essentiel ceux avec les professeurs invités par les équipes de recherche. Malgré la proximité géographique et les liens universitaires privilégiés avec des établissements espagnols/catalans, aucune coopération internationale n'est affichée, ce qui pourtant faciliterait les mobilités étudiantes entrantes ou sortantes, encore peu nombreuses.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est relativement classique avec une orientation progressive vers la recherche qui se traduit par une concentration des enseignements sur les trois premiers semestres et un quatrième semestre dédié au stage d'observation obligatoire et surtout à la rédaction du mémoire. Le master ne propose pas de cours en commun avec d'autres formations de même niveau délivrées au sein des établissements concernés, mais le suivi de cours optionnels semble possible en remplacement des enseignements linguistiques. Cette dernière disposition peut interroger, à tout le moins, étant donné l'importance de la maîtrise des langues étrangères en vue d'une professionnalisation effective dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres.

Les modalités d'enseignement mises en place sont relativement originales avec, d'une part, la possibilité de suivre les cours à distance, et d'autre part, une périodicité d'enseignement d'une semaine par mois, de manière à favoriser la participation des étudiants déjà en formation (en particulier des disciplines médicales et paramédicales) ou en exercice professionnel. Les démarches en validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP) sont néanmoins peu décrites, et il s'agit pour l'essentiel de professionnels en activité. Il faut toutefois souligner qu'à l'exception du stage d'observation, les éléments de professionnalisation de la formation ne sont pas décrits dans le dossier : à titre d'exemple, l'intervention de professionnels du domaine (juristes, éthiciens, etc.) n'est pas renseignée. Par ailleurs, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas toujours en adéquation avec les éléments qui sont présentés dans le dossier.

Les activités de recherche sont bien présentes, suivies et évaluées dans le cadre de la formation. Les modalités d'encadrement du mémoire ont fait l'objet d'évolutions récentes à la suite d'une évaluation critique de la part des étudiants. On peut néanmoins regretter que leur articulation avec le stage d'observation soit peu lisible. Par ailleurs, si la recherche semble bien présente tout au long de la formation, il est dommage que les enseignements de méthodologie, et de pratique de la recherche, ne puissent être clairement identifiés dans la maquette de formation.

Enfin, l'utilisation du numérique se traduit par un *blog* d'information et de mise à disposition de documents rédigés pour ou par les étudiants. Un projet de « MOOC » est mentionné par les responsables de la formation, mais les éléments sur ce point relevant de l'enseignement à distance ne sont pas présentés si ce n'est la prévision de session de regroupement en ligne plus nombreuses que les deux sessions en présentiel existantes aujourd'hui. L'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais ou de l'allemand

philosophique, proposé au cours des trois premiers semestres de formation.

La mobilité des étudiants (entrante ou sortante) est faible et de nouvelles perspectives en la matière ne sont pas évoquées par l'équipe.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien répartie sur les différentes composantes disciplinaires (philosophie, médecine, droit) avec trois co-responsables issus des trois universités, mais elle semble témoigner néanmoins d'un certain déséquilibre - peut-être nécessaire en termes d'organisation effective et de pilotage - en faveur de la philosophie et au détriment du droit. Les enseignants-chercheurs (peu nombreux et majoritairement philosophes ou praticiens hospitaliers) qui composent l'équipe pédagogique assurent près de la moitié des heures d'enseignement, ce qui constitue un point positif pour le suivi et l'accompagnement des étudiants tout au long de la formation. On peut toutefois s'interroger sur la contribution d'éventuels intervenants extérieurs dont l'activité précise n'est pas décrite pour l'autre moitié des cours.

D'une manière générale, les responsabilités pédagogiques sont bien renseignées avec une équipe pédagogique qui se réunit quatre fois par an. Un conseil de perfectionnement auquel des étudiants et une personnalité extérieure sont associés est en place et se réunit chaque année, mais aucun compte-rendu n'est fourni. En revanche, l'évaluation des enseignements par les étudiants est effective sous la forme d'enquêtes réalisées auprès des étudiants dont les résultats sont pris en compte pour l'amélioration de la formation. Les modalités de contrôle des connaissances sont portées à la connaissance des étudiants. La présentation de la mention permet de comprendre les compétences mises en valeur dans la formation. Cependant, le supplément au diplôme est annoncé mais non fourni, et on ignore en l'état les modalités de suivi et de validation des compétences visées.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont relativement modestes (en moyenne 10 à 20 étudiants en M1 pour 27 places disponibles - neuf étudiants maximum par établissement, 10 à 15 étudiant en M2), avec une baisse des effectifs observée depuis deux ans qui mériterait sans doute une analyse plus approfondie. Le taux de sélection (environ 68 % selon les responsables de la formation) n'est pas très élevé sans être pour autant critique, ce qui suggère que l'attractivité de la formation peut sans doute être améliorée.

Les taux de réussite sont très satisfaisants en M1 et M2 (respectivement 100 % et 80 %), mais sont probablement obtenus au détriment d'un taux d'abandon qui reste relativement élevé (de 20 à 45 %), notamment en M2. Le devenir des diplômés (poursuite d'études ou occupation d'emplois) est partiellement documenté grâce aux enquêtes réalisées par l'Observatoire de l'établissement. On sait qu'une partie des étudiants est déjà insérée dans le milieu professionnel tandis que l'autre relève de la formation initiale, sans avoir d'indication plus précise sur la répartition.

Le taux d'insertion à 30 mois des diplômés (82 %) est relativement bon, même si moins de la moitié de ces derniers déclare occuper un emploi en lien avec la spécialité. Mais le dossier ne présente pas d'analyse des causes de l'écart apparent entre la formation suivie et certains emplois occupés, afin de mieux comprendre ce phénomène et le cas échéant de proposer des mesures correctrices. La poursuite en doctorat est possible dans les domaines de l'épistémologie, de l'éthique médicale et des problématiques bio-juridiques et bio-politiques, mais seul un faible nombre d'étudiants choisit cette voie.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation multi-site, originale et cohérente dans son déploiement.
- Une approche clairement pluridisciplinaire et relativement bien équilibrée entre ses composantes philosophiques, médicales et juridiques.
- Un conseil de perfectionnement installé et actif.

Principaux points faibles :

- Une formation dont l'attractivité est à stabiliser et à améliorer pour les prochaines années.
- Une internationalisation de la formation à accroître.
- Des enjeux de professionnalisation de la formation qui restent à développer plus précisément

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Éthique parcours Éthique du soin et recherche. Philosophie, médecine, droit* des universités Toulouse 1 Capitole, Toulouse Jean-Jaurès et Toulouse III Paul Sabatier est une formation pluridisciplinaire de qualité en éthique médicale. Si l'équipe pédagogique a su permettre à des étudiants en double formation (en particulier des disciplines médicales et paramédicales) ou en situation d'exercice professionnel, de suivre la formation, son modèle et son attractivité demandent sans doute à être améliorés dans les prochaines années. Dans cette perspective, renforcer la professionnalisation de la formation et l'orienter vers un complément de formation pour des professionnels (développer la formation continue serait une piste), notamment à travers le suivi et la validation des compétences, et prendre en compte les résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés pourrait s'avérer particulièrement pertinent et utile pour l'avenir de la formation. L'accroissement de l'internationalisation pourrait également être en enjeu des prochaines années en vue de l'amélioration de la formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement : Université Toulouse-Jean Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues, littératures et civilisations étrangères, le master mention *Français Langue étrangère* (FLE) propose deux parcours relevant de deux départements distincts :

- *Apprentissage/didactique du français langue étrangère* (ADFLE) du Département sciences du langage (SDL)
- *Études françaises et francophones* (E2F) du Département d'Études du français langues étrangères (DEFLE)

Ces deux parcours ont des objectifs et contenus spécifiques : ADFLE est axé sur l'enseignement du FLE et la didactique des langues étrangères ; E2F vise les étudiants étrangers et leur permet de faire un master de français dans le pays de leur langue cible. Pour être admis les étudiants doivent avoir le niveau, attesté, C1 en français. La formation est dispensée en présentiel au campus du Mirail (Toulouse) et comporte un volume de 1 050 heures. Elle peut être effectuée en formation initiale, en formation continue ou à la suite d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Les principaux secteurs d'activités sur lesquels débouche la formation sont l'enseignement, l'ingénierie pédagogique, l'animation culturelle, la médiation interculturelle.

ANALYSE

Finalité

La finalité de la formation diffère selon les deux parcours, mais dans les deux cas, elle est ambitieuse : il s'agit de faire des étudiants d'E2F des acteurs de la francophonie et de ceux d'ADFLE des spécialistes de la didactique du français comme langue étrangère. Les objectifs de la formation sont exposés aux étudiants lors d'une réunion d'information au début de l'année universitaire et avant le début des cours. Ces objectifs sont également exposés par écrit et oralement (vidéo) sur le site du département SDL (Sciences du langage) pour le parcours ADFLE. Les connaissances et compétences attendues, clairement exposées, sont conformes aux compétences visées par la mention FLE dans la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Si ces deux parcours ont en commun des éléments de formation transversaux et des objectifs partagés quant à la formation en méthodologie, ils proposent des objectifs et des contenus spécifiques. Les objectifs propres du parcours ADFLE sont clairement identifiés : préparer les étudiants à devenir enseignants de français langue étrangère en contexte allophone ; préparer à la conception didactique de formations en langue étrangère ; préparer à la recherche en didactique des langues étrangères. Parmi les débouchés sont envisagés divers concours de l'Éducation nationale : professorat des écoles (les diplômés admis pouvant choisir une carrière soit dans des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants soit en expatriation), Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), Certificat d'aptitude au professorat de lycée

professionnel (CAPLP), Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés (CAFEP) mais aussi la gestion d'établissements enseignant les langues et cultures étrangères. Le parcours E2F est récent, il a été créé en 2016. Il vise essentiellement un public d'étudiants étrangers souhaitant réaliser un master de français. E2F propose des connaissances générales en linguistique, civilisation et littérature françaises et francophones grâce à des mutualisations avec les départements d'histoire, lettres modernes et sciences du langage. Parmi les débouchés visés, ce parcours offre la possibilité aux étudiants de poursuivre leur cursus en se formant à l'enseignement de la langue selon les exigences du pays d'exercice. Les connaissances acquises en français permettent aussi aux candidats l'accès aux concours de l'Éducation nationale pour enseigner leur langue maternelle. D'autres débouchés, sans poursuite d'études, sont rendus possibles grâce aux connaissances acquises en français : interprétariat, traduction, métiers de l'information et de la communication. Du fait de la création récente de ce parcours, il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'atteinte effective de ces objectifs. Enfin, les conditions d'accès à ce diplôme sont bien précisées et un niveau C1 attesté en français est indispensable dans les deux parcours.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours ADFLE s'inscrit dans la continuité de l'ancienne maîtrise mention FLE, créée en 1986 à Toulouse le Mirail, soit trois ans après l'année de création de la première maîtrise FLE dans les universités françaises. Cette formation a toujours été rattachée au département des Sciences du langage. Le parcours E2F, présenté comme unique en France, a un positionnement stratégique à l'échelle régionale, nationale et internationale. Son offre est développée dans le cadre de la politique des relations internationales de l'UT2J. En termes d'offre locale, il existe, depuis 2017, un parcours intitulé *Enseigner à l'étranger* du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Au niveau régional, dans les autres universités de la région Occitanie, des formations plus conformes au projet traditionnel du FLE, c'est-à-dire formé à enseigner le français comme langue étrangère, sont proposées à l'Université Montpellier 3 - Paul Valéry et l'Université de Perpignan. Au niveau national, les responsables du master de l'UT2J participent au Bureau universitaire de liaison des filières de français langue étrangère (BUFLE), une instance de coordination nationale qui interagit avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères dans le cadre de l'organisation des stages longs à l'étranger.

Le parcours ADFLE est adossé à deux unités de recherche locales : le Laboratoire d'études et de recherches en sciences sociales (LERASS) et l'unité de recherche interdisciplinaire (URI) Octogone-Lordat, spécialisée en psycholinguistique, mais quelques enseignants-chercheurs font également partie d'une troisième unité de recherche : l'équipe de recherche en Syntaxe et Sémantique (ERSS), spécialisée dans la linguistique descriptive. E2F n'est adossé qu'à l'URI Octogone-Lordat et tous ses intervenants sont des enseignants-chercheurs. Les étudiants participent activement à la vie scientifique de ce laboratoire : initiés à la méthodologie de la recherche dès la première année de master (M1), en seconde année de master (M2), ils sont tenus d'assister aux séminaires de recherche et évalués sur leur participation dans le cadre d'une UE, unité d'enseignement. Des possibilités de co-encadrement leur sont offertes avec des enseignants d'autres départements, ce qui garantit l'interdisciplinarité de cette formation qui s'adosse à deux écoles doctorales distinctes : Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition (CLESCO) et Art, lettres, langues, philosophie, communication (ALLPH@).

Quant aux liens avec le milieu socio-professionnel, le parcours ADFLE, bien identifié dans la ville de Toulouse, est impliqué dans divers partenariats avec des associations (Alliance française de Toulouse, parole expression, Maison d'accueil de mineurs isolés étrangers, Centre d'accueil de demandeurs d'asile, Croix Rouge, etc.), des institutions partenaires de l'État français et des collectivités territoriales. De par la nature de ce master, les liens à l'international sont effectifs ne serait-ce que par la nationalité étrangère des étudiants dans les deux parcours : un tiers des étudiants d'ADFLE sont des ressortissants de pays non francophones. Certains étudiants d'E2F venus dans le cadre de la mobilité ERASMUS ou ERASMUS + s'inscrivent ensuite dans le master, indice fort de l'attractivité de cette formation. Les liens à l'international sont renforcés par les contacts entretenus avec d'anciens diplômés partis à l'étranger et qui proposent des stages. A la mobilité étudiante s'ajoute la forte mobilité enseignante, entrante et sortante, vers tous les pays du monde.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est pensée de manière à assurer une progression et une spécialisation en particulier dans le parcours ADFLE : la M1 est axée sur la théorie et la pratique avec notamment des mises en situation d'enseignement par le biais d'unités d'enseignement intitulées « classes d'application ». Le M2 est axé sur l'analyse, l'expertise et l'acquisition de compétences organisationnelles. Les étudiants apprennent à organiser des actions d'enseignement et de formation et à faire de la veille pour fournir des éléments de

pilotage à un établissement employeur. En ADFLE, deux stages sont obligatoires (un par année) : le premier pédagogique comporte une prise en charge d'un ou plusieurs groupes d'apprenants ; le second, professionnel, est construit par l'étudiant autour de son projet professionnel.

La progression dans le parcours E2F est moins nette dans la mesure où les étudiants de deuxième année poursuivent les études de corpus entamées en première année, ils continuent aussi à étudier la littérature et l'histoire françaises via les mutualisations avec d'autres masters et ne sont pas mis en situation professionnelle comme ceux du parcours ADFLE. En effet, en E2F, contrairement au règlement du cadre national des formations, aucun stage n'est prévu.

des unités d'enseignement sont en tronc commun pour les deux parcours, en particulier les enseignements qui relèvent des sciences du langage, enseignement dont le haut niveau de technicité pose des difficultés aux étudiants d'E2F mais aussi à ceux d'ADFLE. En E2F, la spécialisation est rendue possible grâce à l'interdisciplinarité de la formation et la mutualisation des cours avec d'autres départements mais cette spécialisation est laissée à l'appréciation de l'étudiant qui ajuste son parcours en fonction de son projet personnel, il peut aussi l'ajuster dans le temps puisqu'il a la possibilité de faire son master à mi-temps.

Cette organisation rend particulièrement nécessaire l'accompagnement par des enseignants-chercheurs, accompagnement d'ailleurs effectif en ADFLE avec la présence d'un enseignant-référent. En revanche, du point de vue de l'accompagnement pour les mémoires, celui-ci est perçu par les étudiants comme insuffisant, mais il est justifié par la faible proportion d'encadrants au regard de la quantité des mémoires à suivre.

Le fait que ces mémoires sont rédigés en français par des étudiants dont ce n'est pas la langue maternelle complexifie cette tâche.

La recherche fait l'objet d'une initiation dans les deux parcours lors des cours de tronc commun en M1 et en M2 des sciences du langage ; ceux-ci sont appuyés sur des articles scientifiques qui font l'objet de discussions avec les étudiants. Des séminaires interactifs prolongent cette initiation à la recherche en M2 dans le parcours E2F. Du point de vue des langues, les deux parcours comprennent l'apprentissage d'une autre langue vivante que le français ou la langue maternelle. Ce dispositif se comprend pour les étudiants d'ADFLE dans leur réflexion sur l'apprentissage d'une langue étrangère, mais semble moins pertinent pour des étudiants étrangers faisant un master de français dans le pays de leur langue cible, de fait, cet apprentissage pour les étudiants d'E2F fait partie d'une UE leur laissant le choix d'une option ou de cette autre langue et correspond à un volume horaire de 75 heures sur les deux années de la formation. Pour ce qui est des compétences additionnelles, il est étonnant de constater que dans le parcours E2F la recherche documentaire y est intégrée alors qu'il s'agit de l'un des objectifs propres du parcours.

Le numérique est bien présent dans la formation et le parcours ADFLE témoigne de son innovation pédagogique en mettant à disposition diverses ressources d'enseignement à distance : MOOC, ressources individuelles sur la phonétique et la correction phonétique. En E2F, où est proposée une pédagogie par projet/problème, la place faite au numérique est très faible en termes de pédagogie et d'outillage méthodologique.

Parmi les dispositifs d'aide à la réussite, on remarque l'existence d'enseignants-référents pour le parcours ADFLE et de tutorat pour le parcours E2F. La formation prévoit des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et gère de très nombreuses demandes de VAE ne serait-ce que de la part des étudiants étrangers postulant pour le master.

Pilotage

Le pilotage de cette formation est particulièrement bien assuré pour le parcours ADFLE, parcours qui a fait ses preuves et est bien identifié sur la région toulousaine. Le parcours E2F est quant à lui récent et son pilotage s'en ressent.

Chaque parcours est piloté indépendamment : il n'existe pas de conseil de perfectionnement du master FLE, contrairement à la réglementation nationale qui impose un conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Le fait que chaque parcours a son propre conseil de perfectionnement pose donc un vrai problème, pour ce qui est de la cohérence de la mention. Le conseil de perfectionnement d'ADFLE comprend des enseignants chercheurs et des professionnels extérieurs, à la différence du conseil de perfectionnement d'E2F où ne figurent que des enseignants-chercheurs, d'après le tableau remis des équipes pédagogiques.

Le compte rendu, quasiment exhaustif du conseil de perfectionnement d'ADFLE, se démarque de celui, ultra succinct, d'E2F qui ne mentionne pas la présence d'étudiants. La présence d'étudiants à ce conseil est une exigence du règlement et elle est nécessaire pour la transparence et l'efficacité de cette réunion déterminante dans le pilotage de la formation.

La responsable du parcours ADFLE et la responsable du parcours E2F sont toutes deux co-responsables du master mention FLE. Ces deux responsables ne relèvent pas de la même composante : celle d'ADFLE dépend de SDL et celle d'E2F de DEFLE. Cette dyarchie pose problème dans la mesure où historiquement SDL pilote la formation en FLE. Les cours de tronc commun sont assurés par des enseignants de SDL mais aucun représentant de SDL ne figure dans le conseil de perfectionnement d'E2F.

L'évaluation est faite d'une manière adaptée à chaque parcours : sont évaluées non seulement les connaissances acquises, sous la forme traditionnelle de contrôle continu ou d'examen terminal ou les deux combinées, mais aussi la capacité d'analyser ces connaissances acquises et celles qu'il reste encore à acquérir. Ce système, mis en place dans les deux parcours, est un bon moyen de placer l'étudiant dans une position active d'autoréflexion. Grâce à l'enseignant référent qui accompagne l'étudiant en M2 dans le parcours ADFLE, le stage fait l'objet d'un suivi. Ce dispositif d'aide à la réussite est différent dans le parcours E2F ; l'étudiant bénéficie d'un tutorat, il rencontre le responsable de la formation et rencontre les enseignants-chercheurs qui présentent leurs thématiques de recherche ; ceux-ci, en fonction du sujet choisi par l'étudiant le redirigent alors vers d'autres enseignants-chercheurs. Grâce aux séminaires interactifs, l'étudiant peut exprimer ses besoins ou ses difficultés méthodologiques, mais rien n'assure que l'enseignant qui le suit anime ces séminaires interactifs.

La difficulté dans le pilotage de ce parcours tient à la mutualisation avec d'autres départements et au vaste panel des cours proposés aux étudiants avec des systèmes d'évaluation parfois différents. Il est regrettable de ne pas avoir le retour d'évaluation de ce parcours par les étudiants, ni par le compte rendu du conseil de perfectionnement, ni par l'évaluation anonyme de la formation pourtant obligatoire.

Résultats constatés

Le master mention FLE est une formation dont l'attractivité dépend du parcours choisi. L'offre proposée par ADFLE s'avère pertinente en termes d'ancrage international, d'innovation pédagogique et de place faite au numérique. Le parcours E2F, récent, ne connaît pas la même attractivité, malgré l'originalité du public ciblé. Après des débuts difficiles du point de vue du recrutement, les chiffres se sont stabilisés autour de 20 étudiants en M1 pour une promotion M2 2018-2019 de 11 étudiants. En dépit de ces effectifs modestes, le taux de réussite est faible : sur les 20 étudiants, seuls 11 ont validé leur année. Les blocages de l'Université de Toulouse en 2017 n'ont certainement pas contribué à la réussite comme la diminution des abandons pour la promotion suivante l'atteste.

En ADFLE le taux de réussite est de 67 %, ce taux insatisfaisant interroge sur la sélection. En revanche, le taux d'insertion professionnelle est bon : 84,7 % ; 57% des diplômés ont un emploi de niveau cadre/ingénieur et l'enseignement est le principal secteur d'activité soit 74%. Du fait de l'ouverture récente (2016-2017) du parcours E2F, les données sur le taux d'insertion professionnelle des étudiants ne sont pas renseignées. La seule information fournie indique qu'un diplômé de la promotion 2016-2017 est inscrit en doctorat, qu'un autre prépare un certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) d'espagnol et qu'une étudiante postule comme interprète au tribunal de Toulouse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Partenariats avec les acteurs sociaux-économiques locaux en ADFLE.
- Mise en situation professionnelle dès la première année en ADFLE.
- Possibilité de faire un master de français dans le pays de la langue cible en E2F.
- Séminaires interactifs.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite faible.
- Déséquilibre entre les deux parcours (fonctionnement, pilotage, suivi des étudiants).
- Manque de partenariats avec les milieux socio-professionnels pour le parcours E2F.
- Absence de stage en E2F.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master FLE est une formation dont l'attractivité devrait être égale pour les deux parcours. Un pilotage au niveau de la mention permettrait de réduire les écarts entre ADFLE et E2F en termes de débouchés, de cohérence des enseignements, de présence du numérique et de l'innovation pédagogique, et de partenariats au niveau local comme à l'international. Il est nécessaire d'associer les étudiants d'E2F au pilotage du parcours et de les accompagner davantage aussi bien au niveau des choix dans l'offre de formation que dans le choix du sujet de mémoire et dans la rédaction de ce travail.

Faire intervenir des professionnels extérieurs dans ce parcours, comme c'est le cas en ADFLE permettrait de renforcer l'équipe pédagogique. Il est absolument nécessaire de professionnaliser ce parcours : la pratique, obligatoire, de stages dans la région toulousaine ou en France permettrait non seulement de mettre le parcours E2F en conformité avec les attendus nationaux, mais aussi d'augmenter le taux d'insertion professionnelle des étudiants, d'élargir leurs débouchés, et leur rendre encore plus profitable la réalisation d'un master de français en immersion. Il conviendrait également de bien diversifier et valoriser les débouchés spécifiques des deux parcours, pour leur éviter de paraître en concurrence (en termes de poursuite d'études en doctorat et d'accès aux concours de l'Education nationale). Le parcours E2F est encore jeune, aussi l'harmonisation avec les dispositifs mis en place en ADFLE devrait-il contribuer à le rendre plus performant.



MASTER HISTOIRE DE L'ART

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire de l'art* de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) dépend de l'unité de formation et de recherche (UFR) Histoire, arts et archéologie, département d'Histoire de l'art et d'archéologie. Il offre une formation en deux années (après BAC+3) et se décline en trois parcours différenciés, chacun ayant une histoire, une organisation pédagogique et des objectifs différents tout en étant proches pour certains de leurs apprentissages, compétences et débouchés. Le premier parcours *Histoire de l'art moderne et contemporain* (HAMC) est plutôt orienté vers la recherche. Le second parcours intitulé *Métiers de l'art : régie, documentation, numérique*, créé en 2011, est un parcours professionnel centré sur les œuvres d'art plutôt mobilières. Le troisième parcours intitulé *Patrimoine* est issu de l'ancien diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) fondé en 1992, et a également une vocation professionnelle en mettant l'accent sur le patrimoine artistique au sens large. L'enseignement des trois parcours se fait en présentiel et il est surtout destiné à la formation initiale. Le parcours HAMC comprend 500 heures (hors mémoire) et les deux autres parcours 675 heures (hors stages et projets). Le parcours HAMC est installé sur le campus du Mirail à Toulouse, les deux autres sur celui de Cahors et forment avec la licence professionnelle (LP) *Protection et Valorisation du Patrimoine Historique et Culturel* le pôle patrimoine du centre universitaire Maurice Faure.

Le master est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence *Histoire de l'art* ou équivalent. Il est accessible à la formation continue, à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité

La finalité du master avec ses trois parcours est clairement définie. L'objectif affiché du parcours HAMC est de former des chercheurs en histoire de l'art : le mémoire de recherche est donc au cœur de la formation. L'ensemble des enseignements est pensé en fonction de celui-ci. Il s'agit de donner aux étudiants les clés méthodologiques, conceptuelles et pratiques pour réussir ce travail scientifique autonome en se formant par la recherche (assistance aux colloques, séminaires, etc.). La finalité des deux parcours professionnels est une insertion directe sur le marché de l'emploi dans deux domaines différents mais voisins. L'objectif du parcours *Métiers de l'art* est de former des professionnels en régie d'œuvres et le parcours *Patrimoine*, des professionnels dans le milieu du patrimoine, au sens large du terme. Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées pour chacun des parcours. Elles sont à la fois théoriques et pratiques : des mises en situation professionnelles (stages, projets collectifs) sont obligatoires dans les deux parcours professionnels. Les métiers et les poursuites d'études sont bien renseignés pour chaque parcours, dans le secteur public (musées, galeries, etc.) et privé (marché de l'art, agences de communication, etc.).

Chacun des trois parcours offre une préparation aux concours de la fonction publique d'État ou territoriale (métiers de la conservation notamment).

Les préoccupations de l'insertion des étudiants dans le monde professionnel au sortir de leurs études sont soulignées. Les équipes pédagogiques apparaissent soucieuses d'adapter les contenus et méthodes aux enjeux les plus récents des métiers envisagés (tel est le cas du parcours « Patrimoine »). Ainsi l'emploi du temps du parcours HAMC a été aménagé afin que les étudiants puissent suivre les préparations aux concours territoriaux de la fonction publique (attaché de conservation du patrimoine et assistant de conservation). Les enseignants soulignent la nécessaire cohésion des promotions (la « solitude » des jeunes chercheurs est mentionnée) et s'inquiètent aussi des difficultés logistiques rencontrées pour les parcours implantés à plus de 100 km de Toulouse (site de Cahors), preuve à tout le moins de leur souci d'un suivi concret des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Ce master s'intègre parfaitement dans l'offre de formation de l'UT2J puisqu'un grand nombre des étudiants (on ne dispose pas de données chiffrées exactes) vient de la licence *Histoire de l'art et d'archéologie*. Compte tenu du nombre d'inscrits, 134 en première année de master (M1) et en deuxième année master (M2), cette formation répond à un réel besoin régional. Le parcours *Métiers de l'art* est un des quatre en France à proposer cette formation et celui consacré au *Patrimoine* présente une formation plus large que ceux proposés à Bordeaux, Montpellier, Pau ou Perpignan. Le parcours HAMC a des partenariats académiques avec l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), le master *Histoire de l'art* de Bordeaux et l'École pratique des hautes études. Des liens très étroits existent avec la recherche puisque tous les enseignants-chercheurs (EC) de la formation sont rattachés à l'unité mixte de recherche (UMR) France, Amérique, Espagne – Sociétés, Pouvoirs, Acteur (FRAMESPA). Dans le parcours HAMC l'assistance aux manifestations scientifiques de l'UMR est obligatoire (certains séminaires sont ouverts aux étudiants, une dizaine de journées d'études étant organisées par ce parcours, avec le soutien de l'école doctorale et la Maison de la recherche). Les deux parcours professionnels entretiennent également des liens avec la recherche, moins forts toutefois. Le parcours HAMC a des liens avec le monde socio-professionnel régional institutionnel (Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), musées, bibliothèques, etc.) par l'intermédiaire des stages, jurys de soutenance, préparation des journées du patrimoine, etc. Les deux parcours professionnels ont des relations plus qu'étroites avec les acteurs régionaux voire nationaux (surtout institutionnels) à la fois par leur forte présence au sein des enseignements, par l'encadrement des stages et le montage des projets. C'est sur eux, en fait, que repose le diplôme. Rien n'est dit sur les relations avec la licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine* installé sur le même site.

La coopération internationale prend deux formes : mobilité sortante étudiante et mobilité entrante enseignante. En HAMC, trois à cinq étudiants (M1 ou M2) partent à l'étranger chaque année. On ne connaît pas la durée de ces séjours (un semestre ?, une année ?). Le parcours invite également chaque année un professeur étranger à présenter ses thèmes de recherche (on ignore malheureusement la durée de ce séjour), preuve d'un rayonnement certain de la formation. Les enseignants soulignent toutefois les difficultés financières à maintenir ce système. Les deux autres parcours ne font mention d'aucune coopération internationale. Les parcours *Métiers de l'art* et *Patrimoine* mentionnent la possibilité d'effectuer le stage de fin d'étude à l'étranger, mais la recherche de ces stages reste de la responsabilité des étudiants.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est bien lisible pour les trois parcours. Les indications sur l'organisation des études, les exigences du programme, les compétences, etc. sont clairement définies et portées à la connaissance des étudiants. La formation est organisée sur deux ans avec une volonté de progressivité très cohérente dans les apprentissages. Pour le parcours HAMC, il s'agit dans un premier temps de donner les clés (cours de méthodologie, de recherche documentaire, d'historiographie, de maîtrise d'outils informatiques, etc.) pour réaliser une recherche originale sur un thème précis avec la présentation en fin de première année d'un « rapport d'étape ». Pendant la seconde année, l'étudiant, plus autonome, construit sa recherche tout en suivant des séminaires et des cours. La réalisation d'un stage est facultative mais plus de la moitié des étudiants en effectuent un ; cependant, dans la mesure où le stage est devenu obligatoire en master, ce dispositif n'a pas vocation à durer. Dans les deux parcours professionnels, il s'agit dans un premier temps d'une « remise à niveau » des étudiants provenant de formations ou d'universités diverses dans les domaines respectifs de compétences et de savoirs des parcours. L'acquisition de ces savoirs constitue l'objectif de la première année dans le parcours *Métiers de l'art*. Pour le parcours *Patrimoine* s'ajoutent des mises en situation professionnelle par un projet tutoré collectif de recherche sur un thème imposé et un stage de huit semaines. En M2, les mises en situation professionnelle sont prioritaires. Est imposé un stage d'une durée de huit semaines minimum, validé par un mémoire écrit et une soutenance devant un jury (pour le parcours *Métiers de l'art*) ainsi que la réalisation d'un

projet collectif tutoré. Il s'agit de la conception et de la réalisation d'une exposition. Celle-ci est réalisée en partenariat avec le musée des Abattoirs de Toulouse pour le parcours *Métiers de l'art*. Pour le parcours *Patrimoine*, les étudiants travaillent sur la valorisation et la médiation du projet tutoré de M1. Ces actions constituent le cœur de la formation et mettent ainsi les étudiants en situation professionnelle réelle.

Le numérique est présent dans le cadre des pratiques pédagogiques et surtout il est très bien intégré dans les enseignements qui nécessitent la maîtrise d'outils informatiques spécifiques à la discipline. Le numérique fait partie des compétences à acquérir tout au long de la formation dans les domaines de la gestion de données, de la présentation assistée par ordinateur, de la retouche d'images, etc. Les étudiants sont également sensibilisés aux questions d'intégrité scientifique.

Les cours se font uniquement en présentiel. Le processus de validation d'acquis de l'expérience (VAE) existe et il est décrit. Chaque année, le parcours *Métiers de l'art* traite un à deux dossiers. Il n'existe pas de contrat en alternance mais la formation est ouverte à la formation continue et peut s'adapter aux étudiants ayant des contraintes particulières. La formation propose des dispositifs d'aide à la réussite. Dans le parcours HAMC, le suivi personnalisé est réalisé par l'enseignant-encadrant du mémoire. Dans les deux parcours professionnels, un tutorat spécifique a été mis en place. Il existe aussi des passerelles depuis et vers d'autres formations permettant d'intégrer la formation en M2. Ces dispositifs de passerelles se mettent en place sur demande, aucun protocole n'est clairement documenté.

Les langues sont inégalement réparties entre les parcours. La langue vivante (au choix) est obligatoire sur trois semestres en HAMC et l'anglais en *Métiers de l'art* (25 heures, aux semestres sept à neuf dans chacun des parcours), mais l'anglais n'est présent en *Patrimoine* que sur un seul semestre (semestre sept) sans que l'on en sache la justification. Dans ces deux derniers parcours les maquettes ne prévoient pas la possibilité d'apprendre ou de se perfectionner dans une autre langue que l'anglais.

Pilotage

L'équipe pédagogique du master est importante. Pour le parcours HAMC, l'équipe dirigée par un professeur, est composée de 10 enseignants-chercheurs (EC) - trois professeurs (PR) et sept maîtres de conférences (MCF) - et d'un professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur (PRCE) auxquels se joignent des intervenants extérieurs pour certains enseignements pratiques (mais on ignore pour quel volume horaire). L'équipe pédagogique des deux parcours professionnels est dirigée et gérée chacun par un EC sur qui reposent les charges administratives et d'organisation qui semblent lourdes. La part de l'intervention des professionnels dans ces deux parcours est très importante. Le profil des intervenants professionnels (dont la liste exacte avec le récapitulatif des disciplines et compétences enseignées n'est pas fournie) est en adéquation avec la finalité de la formation, mais leur importance conduit à s'interroger sur les apports des EC à ce niveau de formation. Il est ainsi fait mention, dans le parcours *Patrimoine*, de 454 heures effectuées par des professionnels, de 155 heures de tutorat assurées par des doctorants et de 122 heures effectuées par un PRCE mais de seulement 63 heures assurées par des EC.

Les équipes pédagogiques des trois parcours se réunissent régulièrement (deux à trois fois par an), et des représentants étudiants assistent à ces réunions. On note aussi des mises au point régulières entre étudiants et encadrants dans le parcours *Patrimoine*. Des conseils de perfectionnement ont été mis en place au niveau des parcours et non de la mention (comme le requiert la réglementation). Malheureusement on ne dispose d'aucun compte rendu. Les modalités de leur composition et de leur fonctionnement ne sont pas fournies.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicitées à l'intention des étudiants sur l'environnement numérique de travail (ENT) et sur le site internet, selon la réglementation en vigueur de l'université. Il existe également des jurys (soutenance de mémoire et de parcours) dont la composition n'est connue que par la fiche du répertoire national de la certification professionnelle et le supplément au diplôme.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont très différents selon les parcours : dans le parcours HAMC il est seulement fait mention de la possibilité de demander de l'aide à un enseignant en M1. Les séminaires de suivi de la recherche en M2 sont également mentionnés comme ressortissant d'une telle mesure alors qu'il s'agit d'un suivi pédagogique classique dans ce type de formation.

Des groupes de travail et des groupes de niveaux sont mis en place dans les parcours *Métiers de l'art* et *Patrimoine*.

Des dispositifs de passerelle existent vers d'autres formations, mais ils sont seulement évoqués.

Résultats constatés

Les effectifs sont variables en fonction des parcours. Le parcours HAMC accueille le plus grand nombre d'étudiants, 40/50 en M1 ; 35/45 en M2, et le recrutement est majoritairement local. Les deux autres parcours accueillent chacun 10/20 étudiants en M1 et le même nombre en M2, ce qui est correct pour ce type de formation même si le parcours *Patrimoine* avec 10 inscrits en M1 en 2018-2019 semble fragile. On constate que l'origine géographique est plus diversifiée. La formation dans son ensemble est donc attractive. Toutefois aucune indication chiffrée n'est communiquée sur le nombre exact de candidatures reçues (notamment pour les parcours professionnels).

Selon les enquêtes menées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), le M1 constitue une difficulté pour un certain nombre d'étudiants. Sur 67 étudiants inscrits en M1 dans la mention en 2017-2018, 56 ont été présents aux examens, et le taux de réussite sur les présents a été de 100 %. Ces chiffres masquent de réelles disparités entre les parcours puisque le parcours HAMC a compté un taux de présence de 76,9 % contre 94,7 % pour le parcours *Métiers de l'art* et 88,9 % pour le parcours *Patrimoine*. Les équipes pédagogiques ne fournissent pas d'explication sur les raisons de ces absences en M1. On peut par exemple s'interroger sur la pertinence des critères de recrutement au sein de ces formations, qui ne sont d'ailleurs pas détaillés.

Les taux d'insertion professionnelle rendent compte des difficultés traversées par ce secteur (parcours recherche et professionnel). Ils peuvent être qualifiés de corrects puisque près des deux tiers des étudiants sont en emploi à 30 mois (promotions de 2013 à 2015, avec un taux de réponse compris entre 50 et 90 %). Comme très souvent dans ce type de métiers, le contrat à durée déterminée (CDD) est très fréquent (plus de 50 %).

On constate aussi que 22 % des étudiants issus du parcours *Patrimoine* et 35 % de celui des « Métiers de l'art » ont choisi de poursuivre des études, ce qui représente un taux important, montrant que la visée professionnalisante n'est guère efficiente ; 63 % des étudiants inscrits en HAMC ont poursuivi des études, ce qui est conforme à la finalité de ce parcours orienté vers la recherche en doctorat ou la préparation aux concours de la fonction publique d'État ou territoriale. Il convient de souligner que les responsables de parcours sont très attentifs au devenir de leurs diplômés et prennent en compte les résultats dans la conception de la formation.

L'équipe pédagogique du master cherche à localiser le parcours *Métiers de l'art* à Toulouse et réfléchit à une restructuration du parcours *Patrimoine*. On ignore en revanche l'avenir du site de Cahors et rien n'est dit des liens avec la LP *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* dont la finalité semble proche de ces parcours, surtout de celui *Patrimoine*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité et cohérence de la formation dans son ensemble.
- Implication et vigilance des équipes pédagogiques concernant l'évolution des métiers.
- Bonne adéquation entre contenus des enseignements, projets tutorés et stages (parcours *Métiers de l'art* et *Patrimoine*).
- Très bonne intégration de la formation dans le monde de la recherche en histoire de l'art.
- Très bonne intégration de la formation dans le monde professionnel.
- Très bonne visibilité de la formation.

Principaux points faibles :

- Problèmes logistiques liés à la localisation des parcours professionnels à Cahors.
- Fragilité du parcours « Patrimoine » (peu d'inscrits) et manque de coloration professionnelle.
- Faible coopération à l'international des parcours *Métiers de l'art* et *Patrimoine*.
- Manque d'analyse des chiffres de la réussite étudiante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Histoire de l'art* avec ses trois parcours répond parfaitement aux exigences de la formation visée. Il offre en région Occitanie une formation d'un très bon niveau scientifique. Les responsables des parcours professionnels sont conscients des améliorations possibles, en particulier sur les questions de localisation des parcours *Métiers de l'art* et *Patrimoine* sur le site de Cahors, qui posent des problèmes organisationnels et éloignent les formations des lieux de la recherche scientifique. Les pistes suggérées dans le dossier (renforcement de l'appui logistique, réflexions sur l'évolution des contenus et des compétences) semblent pertinentes et gagneraient donc à être poursuivies, pour permettre à cette formation de donner pleinement sa mesure. Ainsi, bien que le travail d'autoévaluation mené dans le dossier soit remarquable, il gagnerait à être encore poussé sur le parcours *Patrimoine*, compte tenu des difficultés rencontrées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Langues et sociétés* propose un unique parcours *Langues, cultures et patrimoines du Maghreb*, organisé en deux ans, et orienté vers la pratique linguistique de l'arabe et l'acquisition d'une connaissance fine des cultures et des patrimoines du Maghreb. Cette mention et son unique parcours se présente donc comme un master ayant un double objectif : former les étudiants aux outils de la recherche et consolider leurs compétences en langue arabe. Les principaux débouchés évoqués pour le diplôme sont ainsi l'enseignement, la recherche et les métiers de la culture et du patrimoine. La formation est dispensée en présentiel sur le site du Mirail de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J).

ANALYSE

Finalité

Le parcours unique *Langues, cultures et patrimoines du Maghreb* de la mention *Langues et société* a pour objectif principal de former des étudiants aux outils et aux concepts de la recherche afin qu'ils soient capables d'en assurer la diffusion dans le cadre de manifestations scientifiques et culturelles ou de l'enseignement. La présentation et l'organisation des études sont confuses. Ainsi les débouchés envisagés par ce diplôme sont la poursuite d'études en thèse mais aussi l'intégration dans des projets culturels, patrimoniaux ou de médiation. Or, la liste des débouchés présentés sur la fiche du répertoire national des certifications (RNCP) du diplôme ne sont pas vraiment accessibles à la sortie du master. En effet, la grande majorité nécessite des poursuites d'études supplémentaires (enseignement, traduction, développement culturel, etc.). Enfin, l'interprétation est mentionnée comme un débouché pour les diplômes alors qu'aucun des enseignements figurant dans la liste des unités d'enseignement (UE) jointe en annexe ne propose une formation en interprétation.

Pour deux des finalités visées par le diplôme, la liste des enseignements correspondants n'est ni très claire ni forcément adéquate. En effet, la formation des étudiants à l'élaboration et à la mise en place d'un projet d'action socioculturelle renvoie, sur la liste des UE correspondant à cette finalité, à un intitulé mémoire et à un autre présenté comme la définition d'un sujet d'enquête. La mise en œuvre de procédures d'investigation et d'interprétation menant à des conclusions scientifiquement valables, dont la formulation peu synthétique contribue également au manque de clarté de l'offre de formation, renvoie quant à elle aux UE *Littérature au Maghreb* et *Le Maghreb et les puissances européennes*.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours unique de la mention *Langues et sociétés*, orienté vers les langues et les cultures arabes, n'a pas de concurrence au niveau local et régional et au niveau national seules l'Université de Lille et de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis proposent une formation associant langues et civilisations du Maghreb.

Les liens avec les entreprises et les associations locales sont très peu développés et ce parcours ne dispose d'aucun partenariat universitaire extérieur à l'UTJ2.

Les liens développés avec la recherche sont classiques pour ce type de formation et reposent essentiellement sur des invitations à des conférences et la participation à des séminaires et à des journées d'étude organisées par les différents laboratoires de rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation: Patrimoine Littérature, Histoire; Centre d'études et de recherches sémiotiques (CERES); Centre d'étude et de travail, organisation, pouvoir (CERTOP); France, Amérique, Espagne - Sociétés, pouvoir, acteurs (FRAMESPA). Il conviendrait de les développer davantage, peut-être en faisant participer plus activement les étudiants à des projets de recherche développés par les laboratoires auxquels est adossé un diplôme dont la formation à la recherche constitue une des principales finalités.

Deux conventions ont été signées avec des universités tunisiennes (Tunis-9 avril et Tunis-La Manouba) mais aucune précision n'est fournie quant à leur nature ou leur intérêt pour la formation.

Organisation pédagogique

Le parcours unique de la mention *Langues et sociétés* est organisé en quatre semestres qui doivent apporter aux étudiants des connaissances en lien avec l'histoire, la littérature, la civilisation et la linguistique du Maghreb. Les intitulés et le descriptif des différents enseignements proposés au cours de ces quatre semestres est plutôt vague et aucune formation méthodologique n'y est intégrée. Les étudiants doivent également choisir des options qui leur permettent soit d'apprendre une nouvelle langue vivante (non précisée dans le dossier) en vue de l'obtention d'un certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), soit de suivre un cours supplémentaire, à l'UTJ2, dans l'une des quatre thématiques du diplôme (histoire, littérature civilisation ou linguistique). L'utilisation des outils numériques est classique dans ce type de formation (espace numérique de travail, plateforme Moodle pour la mise à disposition de contenus). La formation n'est pas proposée en enseignement à distance mais elle est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation d'études supérieures (VES). Le dossier ne fournit aucune donnée sur le nombre d'étudiants qui ont pu bénéficier de ces dispositifs, pas plus qu'il ne précise le nombre d'étudiants ayant réalisé une mobilité au cours de leurs deux années de formation.

Aucun dispositif d'aide à la réussite n'a été introduit malgré un taux d'échec important en première année (47%).

Un stage facultatif est proposé lors du semestre 10, il peut remplacer la rédaction du mémoire, ce qui est plutôt surprenant pour un diplôme dont une des principales finalités est la formation à la recherche.

Pilotage

Le parcours unique de la mention Langues et Sociétés s'appuie sur une équipe pédagogique composée de trois professeurs des universités (PR), de deux maîtres de conférences (MCF), d'un professeur agrégé (PRAG), d'un professeur certifié (PRCE), et d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) dont les spécialités sont en lien avec le monde arabe, et présente à cet égard une grande cohérence. Ils sont rattachés au département d'arabe et au Département d'Histoire relevant de l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues, Littératures et Civilisations et de l'UFR d'Histoire, Arts, Archéologie, respectivement. Un binôme composé d'un arabisant et d'un historien pilote la formation et les modalités de pilotage sont conformes au cadre national avec la mise en place, notamment, d'un comité de perfectionnement qui se réunit annuellement, mais aucune précision n'est donnée quant à sa composition. Aucun enseignant vacataire issu des milieux professionnels n'intervient dans le diplôme et aucune information n'est fournie en ce qui concerne le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences des étudiants, la composition des jurys d'année et de mention ou encore l'évaluation de la formation par les étudiants. Le semestre 10 est consacré à la rédaction d'un mémoire qui, de façon surprenante pour une mention dont la formation à la recherche constitue une des principales finalités, peut être remplacé par un stage.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables : en première année de master (M1), 35 inscrits en 2016-2017, 25 en 2017-2018, 33 en 2018-2019 ; en deuxième année de master (M2) : 17 inscrits en 2016-2017, 15 en 2017-2018 et 16 en 2018-2019.

Le nombre d'étudiants étrangers est important : 20 en M1 en 2016-2017, 16 en 2018-2019 ; 12 en M2 en 2016-2017, 11 en 2018-2019, ce qui semble traduire une certaine attractivité de la formation. Le bassin de recrutement, pas plus l'origine de ces étudiants étrangers ne sont précisés dans le dossier. Le niveau des étudiants recrutés a posé un certain nombre de problèmes par le passé, l'équipe pédagogique a donc mis en place des attendus (non précisés dans le dossier) qui ont permis de renforcer la sélection des étudiants étrangers mais aucun dispositif d'accompagnement ou d'aide à la réussite ne leur est proposé.

Le taux d'échec des étudiants de la mention est cependant élevé : en M1, 16 redoublements sur 35 inscrits en 2013-2017, soit 45,7 %, et neuf sur 17 inscrits en M2 pour la même année, soit 52,9 %. Tout comme le taux d'absentéisme aux examens : 48 % en M1 en 2018, par exemple.

Seuls quatre étudiants contactés sur cinq par l'Observatoire de la vie étudiante ont répondu à l'enquête sur leur devenir professionnel mais aucune précision n'est apportée quant à la nature exacte des emplois occupés, pas plus que sur les éventuelles poursuites d'études.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Positionnement unique dans le paysage universitaire régional.

Principaux points faibles :

- Objectifs mal définis.
- Carence du pilotage de la formation et du suivi des étudiants.
- Faible taux de réussite aux examens (taux de réussite de 47 % en M1 en 2018).
- Internationalisation limitée aux étudiants entrants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le parcours unique *Langues, cultures et patrimoines du Maghreb* de la mention *Langues et sociétés* est un parcours intellectuellement riche qui permet aux étudiants d'acquérir une connaissance linguistique, historique, civilisationnelle et littéraire du Maghreb plutôt généraliste, ce qui semble incompatible avec ses principales finalités, et notamment la spécialisation dans un domaine de recherche particulier. Le manque de professionnalisation et de stage obligatoire, le faible nombre de mobilités sortantes, l'absence de véritable suivi des diplômés sont assez problématiques. Aussi, l'ouverture de la mention au monde professionnel devrait permettre aux étudiants de s'insérer dans le marché de l'emploi directement après le M2, sans poursuite d'étude supplémentaire, tout particulièrement dans les domaines de la culture et du patrimoine. Une réflexion doit être également menée sur le taux d'échec de la formation, en prévoyant des mesures de suivi adaptées aux étudiants en difficulté ou en revoyant le recrutement de la formation.

Une réflexion sérieuse doit également être menée sur la structure de la formation et ses objectifs, son pilotage et ses résultats et ce parcours unique de la mention *Langues et Sociétés* gagnerait peut-être à être rattaché à la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, par exemple. Par ailleurs, l'autoréflexion menée dans le dossier est plutôt faible.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) propose quatre parcours différents : les parcours *Commerce international* (CI), *Affaires économiques internationales* (AEI), *Communication internationale* (COM'I), le dernier mis en place, à la rentrée 2017, et *Traduction, interprétation, médiation* (TIM). Chacun de ces parcours prévoit l'enseignement d'une langue A (anglais) et l'enseignement obligatoire d'une langue B (au choix : espagnol, allemand, arabe, chinois, portugais, italien, japonais ou russe). Le parcours TIM propose également une option *Interprétation et médiation linguistique*, avec choix entre langue des signes, ou traduction audiovisuelle et multimédia. Tous ces parcours sont réunis sur le campus du Mirail et ont une forte visée professionnalisante. Ils sont proposés en présentiel et ouverts à la Validation d'acquis de l'expérience et à la Validation des études supérieures mais moins de cinq étudiants ont pu bénéficier de ces dispositifs au cours de la période analysée. Le gros des effectifs (70 %) de la mention est titulaire d'une licence LEA de l'UT2J.

ANALYSE

Finalité

Les finalités du master LEA en général, et de chacun de ses parcours en particulier, sont clairement énoncées et consistent, pour l'ensemble des parcours, à former des diplômés capables de traiter, d'analyser et de hiérarchiser des informations, de rédiger correctement dans les deux langues vivantes étudiées, d'interagir avec des personnes issues de différentes cultures dans des situations variées. Outre ces finalités générales communes, chaque parcours a des finalités propres, clairement explicitées. Le parcours CI vise ainsi à former des étudiants capables d'utiliser les langues étrangères dans des contextes professionnels liés au marketing, au négoce et à l'export ; le parcours AEI est plutôt axé sur le métiers du management, du développement, des entreprises et du conseil économique ; le parcours COM'I s'attache quant à lui à former des étudiants capables de participer à la communication internationale des entreprises ; et le parcours TIM, qui oriente la formation vers un secteur professionnel très différent des autres parcours, prépare les étudiants à devenir traducteurs, interprètes et terminologues, localisateurs ou sous-titres. Ces finalités sont cohérentes et en parfaite adéquation avec le contenu des maquettes fournies en annexe, ainsi qu'avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les débouchés proposés pour chacun des parcours sont également cohérents, à l'exception du parcours TIM, qui mentionne le métier d'interprète-médiateur alors qu'aucun enseignement consacré à l'apprentissage de l'interprétation, qui plus est en contexte de médiation, ne semble figurer dans la liste des unités d'enseignement (UE) fournies en annexe.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master LEA de l'UTJ2 par rapport à d'autres formations du même type au niveau local, régional et national n'est pas décrit explicitement. Trois des quatre parcours proposés (CI, AEI, et TIM) correspondent cependant à des poursuites d'études classiques en LEA : presque toutes les universités proposent en effet, au niveau national, des parcours orientés commerce/export/marketing et/ou des parcours axés sur les métiers de la traduction. La mention de master LEA de l'UTJ2 ne semble donc proposer aucun parcours qui la démarquerait des autres masters proposés en France, en dépit d'un certain nombre de choix spécifiques qui gagneraient à être mis en valeur et clairement explicités. Le parcours COM'I, mis en place récemment (2016), après une enquête auprès des étudiants de LEA pour connaître leurs intentions professionnelles et les secteurs d'activité dans lesquels ils souhaitaient exercer, est néanmoins plus original dans la mesure où la communication est une discipline peu représentée dans les masters LEA. Le parcours TIM propose quant à lui une offre de formation complète axée sur l'interprétation en langue des signes, et c'est l'une des seules à associer la LSHF au français et à l'anglais pour proposer une formation d'interprétation trilingue.

Le master LEA ayant une forte visée professionnelle les liens avec la recherche ne font pas naturellement partie des objectifs pédagogiques, bien que les étudiants soient encouragés à suivre les séminaires de recherche organisés par les laboratoires de rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme, et bien que des conférences assurées par des professeurs invités soient également prévues dans les maquettes.

Les liens avec les entreprises sont nombreux et riches : des stages sont obligatoires en première et deuxième année de master (M1 et M2), les étudiants participent à l'organisation de nombreuses journées faisant appel à des entreprises et des associations locales. Des « missions tuteurées » de trois demi-journées par semaine ont aussi lieu, mais on ignore leur contenu exact.

L'ouverture à l'international est également importante dans la mesure où les parcours CI, AEI et COM'I participent au programme « Langues Etrangères Appliquées » (AEL) qui regroupe différentes universités au sein d'un consortium, ce qui les amène à collaborer avec les universités de Gand (Belgique) et Oviedo (Espagne) et permet aux étudiants d'obtenir une certification de ces universités en fin de M1. Le parcours TIM est labellisé *master Européen en traduction* (EMT) une certification qui garantit la qualité du diplôme et lui confère une certaine visibilité au niveau européen.

Organisation pédagogique

Les différents parcours du master LEA de l'UTJ2 présentent une bonne cohérence pédagogique. Le choix a été fait de consolider les langues A (anglais) et B (au choix parmi les huit autres langues proposées) au niveau licence et de ne commencer la spécialisation des étudiants qu'à partir du niveau master, où la mise en place et l'évolution de cette spécialisation au fil des deux années est claire.

La liste des unités d'enseignement (UE) figurant en annexe pour chaque parcours ne semble pas toujours pertinente. En effet, la présence d'un enseignement d'anglais médical (25 heures) au semestre huit du parcours TIM interroge : dans la mesure où il ne s'agit pas d'un master de traduction spécialisé dans le domaine médical (aucune indication dans ce sens n'est donnée dans les débouchés professionnels mentionnés sur la fiche du RNCP, ni dans le document d'auto-évaluation), le choix d'un tel enseignement semble peu cohérent. A moins qu'il s'agisse d'une simple initiation, mais dans ce cas l'intitulé de l'UE devrait être plus explicite, comme « initiation à l'anglais médical », par exemple. D'autres intitulés d'UE mériteraient d'être retravaillés afin de gagner en transparence. Ainsi, le parcours TIM propose une UE *Matières appliquées à la traduction* comportant 152 heures de cours, dont le contenu n'est pas vraiment précisé. Un tel volume horaire devrait être scindé en plusieurs UE ou, à défaut, en plusieurs éléments pédagogiques (EP), beaucoup plus détaillés, au sein de la même UE. Toujours pour le parcours TIM, aucune indication explicite d'enseignements en interprétation-médiation n'est présente, alors qu'il s'agit d'un des principaux débouchés du diplôme.

De même, les autres parcours proposent également des intitulés d'UE qui ne sont pas toujours très lisibles ou qui peuvent paraître exagérément denses.

Les quatre parcours proposent des compétences additionnelles qui vont de l'approfondissement de la langue des signes à l'organisation d'apéritifs thématiques avec les anciens étudiants.

L'utilisation des nouvelles technologies est conforme à ce qui se pratique dans les autres masters de ce type.

Deux stages obligatoires (huit semaines en M1 et six mois en M2) sont intégrés à la formation et les nombreux accords de mobilité internationale signés par l'UTJ2 permettent aux étudiants qui le souhaitent de passer un semestre d'études dans une université étrangère.

Pilotage

Les différents parcours du master sont pilotés par une équipe pédagogique cohérente et en accord avec les objectifs de professionnalisation du diplôme, 50 % des intervenants sont ainsi des enseignants issus du milieu universitaire et 50 % des enseignants vacataires issus du monde professionnel. Chaque parcours dispose d'un poste, voire deux pour l'enseignement de la *Langue des signes française* (LSF) dans le parcours TIM, de professeur associé en service temporaire (PAST). La mention est pilotée par un binôme formé par deux enseignants titulaires et chaque parcours de la mention est sous la responsabilité d'un enseignant, titulaire également. Un conseil de perfectionnement réunissant des enseignants, des personnels administratifs, des étudiants et des personnalités extérieures (professionnels issus du monde de l'entreprise) a été institué mais très récemment, et il devra réfléchir à la baisse d'effectifs constatée pour la mention. Par ailleurs, ce conseil commun à la licence et au master n'est pas conforme aux dispositions réglementaires et les problématiques de chaque niveau d'étude sont assez différentes. Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est formalisée.

Le suivi de l'acquisition des connaissances est classique (examens écrits et oraux), les modalités de contrôle des connaissances sont mises à la disposition des étudiants par le biais de l'espace numérique de travail (ENT) mais aucune information concernant la composition de jurys n'est fournie. Le recrutement se fait essentiellement au niveau local (70 % des inscrits sont titulaires d'une licence LEA de l'UT2J) et aucun dispositif d'accompagnement à la réussite n'est évoqué dans le dossier.

Le document d'autoévaluation précise que les parcours du master LEA seront prochainement organisés en blocs de compétences.

Résultats constatés

Deux des quatre parcours voient le nombre d'inscrits chuter de façon assez importante en M1 (parcours AEI : 52 inscrits en 2016-2017 pour 16 inscrits en 2017-2018 et 11 en 2018-2019 ; parcours CI : 155 inscrits en 2016-2017 pour 15 inscrits en 2017-2018 et 16 en 2018-2019, suite à la modification des conditions d'accès en M1 depuis 2017. Par ailleurs, ces parcours peuvent peut-être sembler redondants ou trop semblables même s'il n'y a pas recoupement entre les enseignements proposés. L'absence d'un conseil de perfectionnement propre à la mention master LEA et le manque de procédures formalisées d'évaluation des enseignements par les étudiants ne permettent cependant pas d'analyser les causes de cette baisse. Le taux d'insertion est cependant bon, entre 85, 7 % (pour le parcours AEI) et 97, 8% (pour le parcours TIM) 30 mois après l'obtention du diplôme. Le nouveau parcours COM'I affiche même un taux d'insertion professionnelle de 100 %.

Le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans ces parcours est faible (pas plus de trois par année et par parcours).

Les enquêtes menées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) font également ressortir que 50 % des diplômés de la mention occupent des postes en adéquation avec leur formation, et que 78 % occupent des emplois de niveau cadre, ce qui correspond également à leur niveau de formation, des chiffres qui sont plutôt bons. Aucune donnée n'est fournie pour les poursuites d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Richesse des combinaisons de langues proposées et langue des signes dans le parcours TIM.
- Liens avec le monde professionnel (stages, participation à des événements en partenariat avec des entreprises, etc.)
- Label EMT du parcours TIM et programme européen AEL des autres parcours.
- Bon taux d'insertion professionnelle.
- Nouveau parcours (COM'I) répondant aux attentes des étudiants.

Principaux points faibles :

- Manque d'attractivité des parcours AEI et CI.
- Intitulés de cours manquant de lisibilité, surtout lorsqu'ils correspondent à des volumes horaires importants.
- Faible internationalisation des parcours AEI et CI.
- Pilotage de la formation (conseil de perfectionnement commun à la licence et au master et absence de procédures formalisées d'évaluation des enseignements).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les quatre parcours du master LEA de l'UT2J constituent une poursuite d'études traditionnelle pour les titulaires d'une licence LEA, et deux de ces quatre parcours présentent une certaine originalité (formation trilingue langues des signes-anglais-français pour le parcours TIM et mise en place du nouveau parcours COM'1). L'offre en langues de la mention est riche et sa dimension professionnalisante appréciable. Les intitulés des UE présentés dans chaque maquette gagneraient cependant à être reformulés pour donner plus de lisibilité, et peut-être de visibilité, aux parcours qui composent ce master.

Une réflexion devrait aussi être menée sur le manque d'attractivité que traduit la chute des inscrits en M1 pour deux des quatre parcours (CI et AEI) et sur la possibilité de recruter plus d'étudiants à l'international. Cela devra sans doute passer par une amélioration du pilotage de la mention, et notamment par une association plus importante des étudiants à la réflexion devant être menée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) propose dix parcours dont huit sont accessibles en première année de master (M1) (études anglophones ; germaniques ; japonaises ; romanes – études hispaniques, hispano-américaines, italiennes, lusophones ; slaves) et deux en deuxième année de master (M2), après une première année en tronc commun avec les autres parcours: le parcours *Études et valorisation du patrimoine occitan: recherche en langue, littérature et linguistiques occitanes* (EVOC) et le parcours *Valorisation du patrimoine occitan*.

Les enseignements sont ouverts à la formation initiale, et notamment aux titulaires d'une licence LLCER, et continue et s'effectuent en présentiel sur le site de Toulouse Le Mirail. Les parcours accessibles en M1 le sont aussi en formation à distance. Les objectifs scientifiques, axés sur la recherche et l'approfondissement disciplinaire, et professionnels, visant des carrières dans l'enseignement et les entreprises (édition, tourisme, culture et patrimoine) sont classiques pour ce type de mention.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques sont bien exposés et marqués par l'interdisciplinarité (tronc commun aux différentes langues) et la transférabilité (méthodologie de la recherche, par exemple). La consolidation des compétences linguistiques des étudiants (*a minima* en français et dans la langue disciplinaire du parcours, les troisième et quatrième langues vivantes (LV3 et LV4) étant accessibles par le jeu des options), mais aussi communicationnelles, de même que l'acquisition d'une expertise disciplinaire de haut niveau constitue l'objectif affiché du diplôme, ce qui est classique pour un master LLCER, tout comme les débouchés et poursuites d'études potentiels. La formation vise en effet une insertion dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de l'édition, de la communication, de la traduction et de tout autre métier requérant la connaissance et la pratique à haut niveau d'une langue et des cultures qui y sont associées, notamment le tourisme, le patrimoine, les institutions publiques ou privées, en France et à l'étranger. Le doctorat, les écoles de traduction/interprétariat ou la préparation de concours de la fonction publique (enseignement et concours administratifs) constituent les principales poursuites d'études.

Positionnement dans l'environnement

Le master LLCER de l'UTJ2 est unique sur l'agglomération toulousaine, tout comme certains de ses parcours au niveau régional (études slaves, volet patrimoine du parcours occitan, études hispano-américaines, études japonaises), d'autres étant également rares au niveau national (études slaves en formation à distance). Les établissements offrant des formations similaires sont les deux autres universités qui drainent l'essentiel des étudiants du Grand-Ouest, l'Université Paul Valéry Montpellier 3 et l'université Bordeaux Montaigne. Des partenariats existent avec d'autres formations au sein de l'UTJ2, mais aussi avec d'autres établissements toulousains, régionaux (Institut national universitaire Champollion à Albi) et nationaux (Institut national des langues et des civilisations orientales (INALCO)). Ils se traduisent par une coopération sur des thèmes de recherche communs ou par des participations croisées des équipes pédagogiques au niveau des formations. L'articulation avec la recherche se fait par le biais d'unités d'enseignement (UE) méthodologiques obligatoires, y compris le suivi de mémoire, la recherche documentaire, les pratiques de communication scientifique et la méthodologie disciplinaire. Les étudiants doivent produire plusieurs travaux de recherche sur les deux années du master. Certains parcours ont aligné le contenu des enseignements sur celui des séminaires des laboratoires auxquels les enseignants sont rattachés, et les étudiants assistent aux manifestations scientifiques en fonction de leurs thèmes de recherche. Certains communiquent dans le cadre de manifestations ciblées, comme la « journée jeunes chercheurs ». Les liens avec les partenaires socio-économiques et culturels (instituts, fondations, musées, salles de spectacle, libraires, cinéma, etc.) sont nombreux mais inégalement répartis entre les parcours, ils sont ainsi inexistantes en russe et japonais mais riches en allemand, anglais et langues romanes. Ils prennent la forme de manifestations communes, de présentation de travaux d'étudiants *in situ* ou d'actions ciblées (tarifs préférentiels, visites guidées). Ils permettent également de réaliser des stages facultatifs, notamment dans le cadre du parcours EVOC. Les représentants du monde socio-économique sont ou seront représentés dans les conseils de perfectionnement existants et en cours de création. La coopération internationale est développée aussi bien au niveau des étudiants que des enseignants, avec le soutien du Service des relations internationales de l'UTJ2 et d'une association qui aide les étudiants entrants à s'intégrer à l'université. La formation bénéficie de 74 conventions Erasmus et de 41 conventions bilatérales hors Europe. Les étudiants peuvent également partir en tant qu'assistants de langue par le biais du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) ou comme lecteurs dans des universités partenaires, la liste de ces établissements n'étant pas fournie. Les places en mobilité non utilisées sont mutualisées entre les formations afin d'optimiser le nombre de départs. Les chiffres concernant la mobilité ne sont pas fournis pour tous les parcours (flux licence/master mélangés, ce qui biaise l'évaluation) mais il est clair que les flux sont déséquilibrés en faveur des entrants : un meilleur accompagnement pour la mobilité serait peut-être souhaitable. En revanche, en 2018-2019 la mobilité enseignante a concerné une vingtaine d'entrants et de sortants, ce qui est plutôt élevé ; Trois partenariats, avec Séville, Grenade et Tyumen donnent lieu à la délivrance de doubles diplômes et d'autres conventions sont en attente de signature (Michigan, Moscou et Saint-Pétersbourg).

Organisation pédagogique

L'offre de formation de la mention est lisible et cohérente. A partir d'une architecture commune composée de six unités d'enseignement (UE) aux semestres sept, huit et neuf (langue, littérature, civilisation, préparation du mémoire, traduction et deuxième langue ou option) et de quatre UE au semestre dix (mémoire, études filmiques, séminaire de recherche et traduction), articulée autour d'axes disciplinaires et méthodologiques fondamentaux, les parcours offrent des variations permettant la personnalisation des parcours, même si ces variations restent mineures : UE supplémentaires en occitan ; consolidation des apprentissages linguistiques en japonais ; choix d'options en anglais, études slaves et occitan ; cours mutualisés en études romanes ou avec le master *Métiers de l'éducation, l'enseignement et la formation* (MEEF). Les publics salariés ou en formation continue peuvent suivre les parcours ouverts à la formation à distance, comme le russe en M1 uniquement et le parcours études romanes en partie. Outre la possibilité de suivre certaines formations à distance, les étudiants dispensés d'assiduité passent, de façon classique, leurs examens en régime terminal. Des dispositifs spécifiques sont en place pour les étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau (référents unité de formation et de recherche dédiés). La recherche est au cœur de la formation, le parcours *Valorisation du patrimoine* (EVOC M2) étant le seul à avoir une finalité professionnelle (tourisme et développement territorial). Les objectifs professionnalisants de la quasi-totalité des parcours s'articulent autour de la recherche, de la traduction et de l'excellence disciplinaire, la professionnalisation a lieu essentiellement dans le cadre des enseignements. Le parcours *Études anglophones* bénéficie d'une journée de rencontres avec des professionnels, sous l'égide de l'équipe d'accueil (EA) Cultures Anglo-Saxonnes (CAS), mais les seuls parcours qui incluent des stages obligatoires sont les parcours EVOC (pour tous en M1 et en M2 pour la valorisation du patrimoine) et le parcours *Études romanes* (en sus du mémoire de recherche).

Dans les autres parcours, les stages peuvent remplacer ou être associés à un travail de recherche, ou être facultatifs, alors que tout parcours de niveau master doit comporter un stage obligatoire. Le numérique est présent sous diverses formes : espace numérique de travail (ENT), plateforme *Moodle*, ressources documentaires. Selon les parcours, les étudiants suivent entre une et quatre UE dédiées à l'utilisation des outils informatiques en lien avec la recherche, ce qui peut se révéler très utile, notamment dans le domaine de la traductologie ou de l'analyse de corpus.

La mention de master est naturellement tournée vers l'international. La majorité des cours se fait donc dans la langue étrangère du parcours choisi et le parcours études anglophones ouvre certains de ses cours en anglais aux étudiants des autres parcours. L'étude d'une deuxième langue vivante est possible dans certains parcours. La mention dispose de nombreux partenaires universitaires à l'étranger (74 conventions Erasmus et 41 conventions bilatérales) mais la mobilité étudiante, facultative, est faible (environ 10 %).

Pilotage

L'équipe pédagogique, composée d'une centaine d'enseignants titulaires (professeurs des universités, maîtres de conférences, professeurs agrégés/professeurs certifiés) et d'une quinzaine de lecteurs et d'enseignants vacataires, permet d'assurer un bon encadrement des étudiants. Hormis le parcours EVOC, qui emploie des professionnels du monde socio-économique, plus de 90 % des enseignements des autres parcours sont assurés par des titulaires, ce qui est habituel pour ce type de formation orientée vers la recherche.

Les responsabilités administratives sont clairement organisées et présentées : responsables de parcours, d'années et d'UE. Il existe aussi des commissions de sélection pour l'entrée en M1. La mention est pilotée par quatre départements : Département des études du monde anglophone, Département des études

hispaniques et hispano-américaines, Département des langues étrangères, qui relève de l'unité de formation et de recherche (UFR) des Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE), et le Département Lettres modernes, cinéma et occitan, qui relève de l'UFR des Lettres philosophie, musique, arts du spectacle et communication. Le pilotage se fait par des réunions d'équipes au sein d'assemblées générales, de bureaux ou de conseils élus. Seuls les parcours EVOC et *Études romanes* sont dotés de conseils de perfectionnement associant des enseignants-chercheurs, des étudiants et des personnalités extérieures. Les conseils de perfectionnement du Département d'études du monde anglophone (DEMA) et du Département des langues étrangères (DLE), qui couvriront les autres parcours, sont en cours de création et seront communs à la licence et au master. La multiplication des conseils de perfectionnement au sein des différents départements nuit vraisemblablement au pilotage d'une formation qui ne devrait s'appuyer, conformément aux dispositions réglementaires, que sur un conseil de perfectionnement propre à la mention.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont clairement expliquées et diffusées auprès des étudiants par divers canaux (environnement numérique de travail, réunions de rentrée, affichage). Grâce au soutien du SCUIO-IP les enseignements de la mention incluent désormais une description par compétences, qui figurent dans un portefeuille de compétences permettant aux étudiants de suivre leur progression, puis incluses dans le supplément au diplôme, disponible sur demande. Les passerelles entre formations sont possibles à l'issue du M1. Les demandes de réorientation d'étudiants issus de formations extérieures sont rarement accordées (deux validations d'études supérieures accordées en 2018-2019). Il n'y pas de dispositifs d'aide à la réussite à proprement parler mais de nombreuses activités favorisant les échanges linguistiques et culturels sont par ailleurs organisées sur le campus (tandem linguistiques, voyages, foyer des langues). Une attention particulière est portée à l'amélioration de la formation à distance, que ce soit au niveau de la qualité des supports de cours ou des conditions d'évaluation (mise en place d'épreuves à distance, à l'instar du parcours études romanes) afin de renforcer son attractivité.

Il n'existe pas de procédure formalisée pour l'évaluation des enseignements par les étudiants, et aucun renseignement (composition, nombre de sessions) n'est fourni concernant les jurys.

Résultats constatés

Les effectifs sont globalement élevés pour ce type de mention et stables depuis 2016, mais assez disparates selon les parcours (plus de 80 étudiants sur les deux années du diplôme en anglais et une petite dizaine en portugais ou en italien). Les abandons entre le M1 et le M2 sont plus marqués dans les parcours japonais et italien, sans que cela ne soit expliqué. Les taux de présence à tous les examens fluctuent entre 15 % et 100 %, ce qui donne des taux de réussite et de durée de formation très variables. Certains parcours sont très attractifs pour les étudiants étrangers (plus de 50 % dans les parcours études hispano-américaines et études lusophones) mais leur provenance ou leur motivation n'est pas spécifiée.

Malgré un fort ancrage local, le parcours EVOC peine à recruter, ce qui pourrait relever d'une communication défailante.

Les données sur l'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de 2012-2015 sont partielles, avec un taux de réponse inférieur à 60 %, mais surtout peu représentatives dans la mesure où elles sont issues d'une enquête nationale. Ces données nationales sont extrapolées dans le dossier qui indique ainsi un taux d'insertion professionnelle assez élevé (81 %) mais un taux moyen d'adéquation avec le projet professionnel de départ plutôt faible (51 %). L'enseignement représente le principal débouché professionnel pour les parcours allemand, anglais, espagnol, italien (une préparation spécifique aux concours de l'enseignement, et notamment à l'agrégation, est ainsi proposée à l'UT2J pour ces langues). Les autres débouchés professionnels évoqués se situent dans le monde associatif ou les entreprises privées, et plus particulièrement dans les domaines des services, de l'industrie, du commerce, de la communication et des arts. L'entrée dans la vie active est jugée difficile par près de la moitié des répondants, une difficulté qui pourrait être atténuée en introduisant un stage obligatoire dans la formation, tandis que les savoirs et les compétences acquis ne sont pas utilisés selon plus d'un tiers des répondants, un aspect qui pourrait être abordé au sein d'un conseil de perfectionnement propre à la mention. Les données fournies, quoique très lacunaires, à une réflexion sur la communication autour de la formation et de son volet professionnalisation, deux pistes d'amélioration identifiées dans l'autoévaluation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Richesse de l'offre de formation.
- Formation à la recherche et contenu disciplinaire de haut niveau.
- Équipe pédagogique investie, à la recherche d'améliorations pertinentes.

Principaux points faibles :

- Taux de présence aux examens et taux de réussite variables d'un parcours à l'autre.
- Manque d'ouverture sur le monde professionnel.
- Disparité dans la mise en place des dispositifs d'évaluation de la formation.
- Manque d'attractivité du parcours EVOC malgré son originalité et son fort ancrage local.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention LLCER de l'UT2J propose un large choix de langues et des parcours originaux (EVOC) qui la rendent unique au niveau régional. L'engagement des équipes pédagogiques pour maintenir une formation de haut niveau en recherche et en contenu disciplinaire, ainsi que sa lucidité quant aux faiblesses de la formation et les points à améliorer est évident. Les dispositifs d'amélioration envisagés, s'ils sont effectivement mis en œuvre, ne pourront que renforcer la qualité de la formation. Ils s'articulent notamment autour d'une meilleure diffusion de l'information relative aux contenus et aux objectifs de la mention auprès des étudiants et des employeurs, d'un meilleur ciblage des publics (parcours occitan patrimoine notamment), d'une modernisation de la formation à distance (contenus et évaluation). Le volet professionnalisation gagnerait ainsi à être renforcé, en particulier en dehors des seuls cours, notamment en rendant les stages obligatoires conformément aux dispositions légales et de mobilités internationales, puisqu'une bonne partie des diplômés n'embrasse pas des carrières dans l'enseignement et la recherche et peine à trouver, a posteriori, une pertinence aux savoirs et aux compétences acquis au long de leur formation. La généralisation des conseils de perfectionnement devrait dynamiser le pilotage des parcours mais un conseil de perfectionnement propre à la mention et distinct pour les licences et les masters serait conforme à la législation nationale.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LETTRES

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Lettres* de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès (UT2J) comporte un parcours unique *Lettres*. Son objectif est de former à la recherche des étudiants désireux de se spécialiser en littératures française, comparée et antique, en linguistique et stylistique. Acceptés sur dossier, les étudiants issus d'une licence *Lettres, Humanités* ou d'une formation bac +3 équivalente, acquièrent, en présentiel ou à distance, des connaissances approfondies dans ces disciplines ainsi que des outils théoriques et critiques leur permettant de mener à bien un travail de recherche et d'être en capacité de communiquer ce savoir. Les débouchés sont majoritairement l'enseignement, après l'obtention des concours, les milieux de l'édition et des bibliothèques et la culture.

ANALYSE

Finalité
La formation est clairement centrée sur la recherche en <i>Lettres</i> et s'appuie sur des enseignants-chercheurs de ces domaines qui en assurent la rigueur et la qualité scientifiques dans un champ chronologique, thématique et géographique étendu. A l'issue de ce master, les débouchés sont principalement l'enseignement (supérieur et secondaire), les domaines de l'édition et de la culture (ingénierie scientifique, fonction publique) ainsi que la poursuite d'études en doctorat. L'équipe pédagogique assume ce centrage sur la recherche et vers les concours de la fonction publique et précise bien la nécessité pour les étudiants d'un supplément de formation pour les métiers du livre, de la documentation ou de l'enseignement : diplôme complémentaire ou concours. Ces compléments de formation sont dispensés par UT2J avec de très bons résultats notamment aux concours de l'enseignement.
Positionnement dans l'environnement
Dans un environnement concurrentiel fort, aussi bien au niveau local que régional, le master Lettres a trouvé son positionnement avec la formation par la recherche. Le master Lettres est solidement adossé à la recherche. Il s'appuie principalement sur l'école doctorale (ED) : Arts, lettres, langue, philosophie, communication (ALLPH@) (qui accueille la plupart des doctorants issus du master Lettres et, pour les linguistes, sur l'ED Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition (CLESCO) co-accréditée avec l'Université Toulouse III - Paul Sabatier. Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master <i>Lettres</i> font tous partie, à une exception près, à des laboratoires de recherche rattachés à ces deux écoles doctorales : Patrimoine, littérature, histoire (PLH), Lettres, Langages et Arts (LLA) CREATIS, // <i>Laboratorio</i> et l'unité mixte de recherche (UMR) : Cognition, langue, langages, ergonomie- équipe de recherche en Syntaxe et sémantique (CLLE-ERSS), plutôt tournée vers la linguistique. Les étudiants sont associés aux manifestations scientifiques (congrès, colloques, séminaires,

jours d'étude) sur lesquelles ils rédigent des comptes rendus dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE), ce qui constitue une bonne initiation à la recherche. Ils peuvent également effectuer leur stage dans les laboratoires et participer aux journées d'études organisées par les doctorants en présentant une communication.

Des collaborations scientifiques se développent avec les deux autres universités de la région Occitanie proposant un master *Lettres* : l'Université de Montpellier 3 et un parcours *Lettres* : l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD). En revanche, le choix de ce centrage sur la recherche fait que les liens avec d'autres milieux socio-professionnels restent très limités et que les contacts semblent être plutôt le fait d'initiatives personnelles des étudiants.

Le réseau international est riche et diversifié (Europe, Amériques) mais si une petite dizaine d'enseignants effectue des interventions à l'étranger, la mobilité étudiante reste en revanche marginale et va décroissant (cinq en 2014-2015, six en 2015-2016, un en 2016-2017, trois en 2017-2018 et deux en 2018-2019). Peut-être la visée « enseignement » des débouchés explique-t-elle cette regrettable désaffection, les étudiants ne percevant pas suffisamment l'intérêt d'une formation ouverte à l'international. Il existe pourtant deux programmes d'échanges, l'un avec l'Europe, l'autre avec le Québec, et de nombreuses conventions bilatérales avec des universités sur tous les continents. Les étudiants, dont le perfectionnement dans les langues vivantes étrangères est assuré durant leur master par des cours du semestre sept (premier semestre de la première année du master (M1)) au semestre neuf (premier semestre de la seconde année du master (M2)), pourraient davantage tirer parti de cette offre.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très bien pensée pour permettre à l'étudiant de faire ses premiers pas dans la recherche tout en se constituant un parcours cohérent et ajusté à son projet personnel. En dépit de son parcours unique, le master propose un panel important d'enseignements disciplinaires, pluridisciplinaires et transversaux ainsi que des séminaires, renouvelés chaque année. Les cours sont en présentiel mais des dispositifs d'enseignements à distance sont mis en place pour les étudiants salariés, handicapés ou ayant des difficultés à se rendre sur le campus. En 2016-2017, huit étudiants étaient inscrits en « service d'enseignement à distance » (SED) sur un total de 57 inscrits et l'année suivante cinq sur un total de 37, le taux d'étudiants profitant de ce dispositif repensé depuis la précédente maquette du master, reste donc stable.

De même, depuis 2016 et la création du master *Lettres* avec son parcours unique, le suivi des étudiants pour la rédaction de leur mémoire a été renforcé : il est concrétisé par trois UE, contre deux précédemment, réparties du semestre huit au semestre dix, ce qui signifie que dès la première année, le mémoire de recherche, encore au stade de projet, de l'étudiant est évalué. La démarche d'accompagnement dans le travail de recherche est progressive : allant d'une formation aux outils de recherche en M1 à l'autonomie des étudiants. La participation à des manifestations scientifiques contribue à leur formation de futurs chercheurs, cette participation facultative dans l'ancienne maquette est devenue obligatoire. Le système de répartition des UE entre M1 et M2 a été repensé pour que le dernier semestre (consacré pour l'essentiel à la rédaction du mémoire) conserve des enseignements à évaluer, le principe de continuer à développer la culture générale des étudiants est recevable, mais ces derniers déplorent une surcharge de travail qui nuit à l'avancement du mémoire. De fait, ce dernier semestre comporte encore quatre UE alors que la rédaction finale d'un mémoire demande beaucoup de concentration.

Dans la perspective d'une insertion professionnelle dans l'enseignement, des UE optionnelles sont mutualisées avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) pour les matières techniques des concours. Les langues étrangères sont certes présentes mais elles font partie d'une UE qui propose également le latin ou d'autres options, parmi elles figurent *Version et thème grecs*. En termes de pondération dans le nombre d'ECTS (*European Credits Transfer Scale*), il faut obtenir 120 ECTS pour valider le master et l'UE dans laquelle figurent les langues vivantes ne compte que pour neuf. Un stage, d'une durée de deux semaines minimum (la durée maximale n'est pas indiquée) est obligatoire ; ce qui n'était pas le cas dans l'ancienne maquette, et il peut être anticipé en M1 ou effectué durant l'été entre le M1 et le M2. Les monitorats de bibliothèque et les tutorats sont validés comme stage. Les dispositifs d'aide à la réussite sont pensés pour permettre l'obtention du diplôme : possibilité d'étaler dans le temps, crédits capitalisables en cas de réorientation, compensation des UE en M1, aide méthodologique, plateforme richement alimentée, locaux neufs adaptés à l'innovation pédagogique avec notamment la comparaison de traductions sur écrans partagés.

Pilotage

Le pilotage de la formation est le point faible de ce master dans la mesure où les responsabilités administratives sont concentrées sur quelques individus. L'équipe pédagogique est constituée de 38 personnes, qui sont quasiment des enseignants-chercheurs de UT2J qui appartiennent aux sections du Conseil national des universités (CNU) correspondant aux différents enseignements du master. Il n'y a pas d'intervenants extérieurs. Un certain nombre d'entre eux (17) assurent des responsabilités administratives (responsabilité du master, responsabilité de la préparation aux agrégations de lettres, référent de la mobilité entrante ou sortante, jury, commissions de validation et d'admission en M1) mais trois seulement font partie du conseil de perfectionnement car les mêmes personnes se trouvent à assumer plusieurs fonctions administratives ou assument seule une fonction prévue pour plusieurs.

D'après la fiche décrivant le fonctionnement du conseil de perfectionnement, celui-ci, mis en place en 2016, réunit les responsables pédagogiques du master (sauf qu'il n'y a qu'une responsable) et de la licence *Lettres*, le directeur du département (qui est en l'occurrence aussi le responsable de la licence), la responsable de la préparation aux agrégations de lettres (qui se trouvent à être deux), les directeurs des équipes de recherche (ce qui se justifie par le fort adossement à la recherche) les secrétaires (quand elles peuvent se libérer – est-il précisé), les délégués étudiants et deux membres extérieurs. Les décisions de conseil, qui se réunit deux fois par mois dont il ne figure pas de compte rendu, sont diffusées à tous les enseignants et aux étudiants du master. Les secrétaires du master sont au nombre de deux, une pour chaque année, leur présence est d'autant plus nécessaire qu'elles sont en contact étroit avec les étudiants : l'une d'elles est chargée de recueillir leur évaluation de la formation. Le questionnaire de cette évaluation de la formation par les étudiants est fourni en annexe, il comporte des questions pertinentes et précises sur les modalités pédagogiques, il invite les étudiants à se prononcer sur la page « master *Lettres* » du site internet de l'UFR Lettres modernes et à informer de leurs projets de poursuite d'études. Les résultats de cette enquête, même d'années antérieures, auraient pu être ajoutés en annexes.

L'évaluation des étudiants est faite majoritairement en contrôle continu ; il a été fait le choix d'un mémoire unique travaillé sur deux ans, ce qui permet une spécialisation et un approfondissement de la recherche avec un même directeur de recherche qui accompagne l'étudiant tout au long du master. Cet accompagnement fait partie des différents dispositifs d'aide à la réussite de cette formation qui prévoit également la possibilité pour les étudiants de faire leur master sur trois années voire plus si nécessaire.

Résultats constatés

Le master *Lettres* est une formation qui permet aux étudiants d'avoir une connaissance réelle de la recherche. La capacité d'accueil du master a été fixée à 60 étudiants par niveau d'étude, soit 120 étudiants pour l'ensemble du master, mais le nombre d'étudiants inscrits est en deçà : 86 étudiants en 2018-2019, en progression cependant par rapport à l'année précédente 79. Il est surtout à signaler la part non négligeable des inscrits (environ un tiers) qui ne se présente pas à la totalité des examens et ne valide donc que partiellement leur année. Ces abandons s'expliquent par des facteurs extérieurs à la formation qui entravent la réussite des étudiants : emploi salarié, difficultés familiales ou personnelles. Des facteurs intérieurs à la formation tels que l'enseignement à distance ou la possibilité d'étaler sur plusieurs années se révèlent finalement négatifs en ne facilitant pas la motivation, alors qu'ils sont conçus comme des dispositifs d'aides à la réussite. Si le taux de réussite des étudiants présents aux examens est très élevé, jusqu'à 100 % en 2018 en M1 et M2, cet excellent résultat ne doit pas faire oublier le fort taux d'échec lié au nombre important d'étudiants qui ne se présentent pas à ces mêmes examens : en chiffres, cela donne 40,4 % en M1 pour l'année 2016-2017, 32,4 % en 2017-2018 ; 37,8 % en M2 en 2016-2017 et 40,5 % en 2017-2018. Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois apparaît comme très positif 83,3 %, à cette réserve près que les répondants ne représentent qu'un peu plus de la moitié des diplômés, ce qui limite l'analyse, même si ce taux de réponse (56 %) est plutôt bon par rapport à ce que l'on sait d'habitude. L'insertion se fait majoritairement dans la fonction publique, ce qui correspond aux objectifs du master, après le passage des concours CAPES et Agrégation, avec un fort bon taux de réussite. Si 79 % des étudiants ont poursuivi des études, il est à noter cependant que certains se sont réorientés vers des domaines éloignés (commerce, hébergement) et en deçà de leur niveau d'étude (CAP) ; 100 %, cependant, ont occupé un emploi depuis l'obtention du M2.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité scientifique de la formation et solide adossement à la recherche.
- Bonnes conditions de travail des étudiants (lieux, outils, encadrement du mémoire, dispositifs d'aide à la réussite, diversité et richesse des enseignements).
- Bon taux de réussite aux concours de l'enseignement.

Principaux points faibles :

- Un pilotage à repenser pour impliquer plus de personnes dans la formation.
- Taux élevé d'étudiants qui ne se présentent pas aux examens.
- Taux important de poursuite d'études dans des domaines éloignés de leur formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Lettres* d'UT2J est une formation de qualité qui initie les étudiants à la recherche dans de bonnes conditions et leur transmet des savoirs leur permettant d'envisager sereinement le passage des concours de l'enseignement. Les débouchés professionnels hors enseignement pourraient cependant être davantage pris en compte et les liens avec les milieux socio-professionnels renforcés grâce à l'implication de plus de membres de l'équipe dans le pilotage du master. Dans la même perspective, il faudrait poursuivre le soutien des étudiants dans leurs recherches de stages dans des champs socio-professionnels étendus et à l'échelle internationale. Ce serait non seulement dynamisant, positif pour l'attractivité du master, mais en plus extrêmement utile pour les étudiants en particulier pour ceux qui veulent se spécialiser en littérature comparée. Une stratégie d'amélioration des résultats est à élaborer.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Musique et musicologie* est articulée en deux parcours : le parcours *Recherche* et le parcours *Interprétation musicale*, ce second parcours étant co-porté par l'Institut supérieur des arts de Toulouse (ISDAT). Les enseignements sont dispensés sur le campus du Mirail. La mention s'adresse principalement aux étudiants de la licence *Musicologie*. Les objectifs visés sont l'acquisition de compétences spécifiques (acquisition d'une autonomie dans la recherche documentaire en musique, connaissances musicologiques permettant le développement d'une recherche autonome, etc.) et transversales (capacités rédactionnelles, de communication, de synthèse, etc.) en vue de pouvoir prétendre aux métiers de la recherche dans ce domaine et aux métiers de la culture liés au patrimoine musical, à la création contemporaine, à la diffusion de musique, à la production et à l'organisation de concert, à l'enseignement, etc.).

ANALYSE

Finalité

Le parcours *Recherche* est un parcours classique de formation à la recherche et par la recherche. Les finalités ne sont pas détaillées car sans doute considérées comme évidentes. L'ancrage scientifique se traduit par des poursuites d'étude en thèse non négligeables (six doctorants sur les dix répondants au questionnaire évaluant l'année 2015-2016).

Le parcours *Interprétation musicale* est co-porté par le département de musicologie et l'ISDAT, autrement dit le pôle d'enseignement supérieur du Ministère de la Culture dans la région de Toulouse. L'objectif est de mutualiser, pour les étudiants de ce parcours, des séminaires de recherche et de méthodologie du parcours *Recherche*. L'enjeu est de permettre à ces étudiants titulaires du Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), de suivre une formation de deuxième cycle de l'université.

On pourrait s'interroger sur le choix d'une séparation en deux parcours si l'enjeu est prioritairement cette mutualisation. L'explication de la division en deux parcours manque sans doute de précision dans le dossier. La relation entre le Département de musicologie de Toulouse, le Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse (CRRT) et le Pôle Supérieur est certes ancienne, pionnière en France et solide. Mais l'impact fructueux de cette relation n'apparaît pas assez clairement dans la répartition des enseignements. Aussi il demeure une interrogation sur l'articulation des deux parcours, dans la mesure où le tronc commun de formation est très imposant (12 unités d'enseignement (UE) - 90 crédits ECTS), tandis que les deux parcours se limitent à huit UE et 28 crédits ECTS.

Positionnement dans l'environnement

Les mentions de master en musicologie ne sont pas exceptionnelles en France. Mais les spécificités de ce master ne sont pas assez clairement spécifiées, en raison précisément du fait que la différenciation entre les parcours manque de clarté. La collaboration avec l'ISDAT en est cependant une, et elle ressort précisément, mais la dimension recherche en musicologie, propre à cette mention, n'est pas assez affirmée, alors que la mention s'appuie sur trois laboratoires (en art, en langue et sur le périmètre France-Italie), permettant ainsi une large interdisciplinarité.

Les liens avec la ou les écoles doctorales ne sont guère explicites, et il est simplement mentionné la possibilité pour les étudiants de pouvoir s'inscrire en doctorat dans une des écoles doctorales, sans spécifier laquelle, ni les axes de recherches, voire disciplinaires, qui font la singularité scientifique de cette école. Des collaborations et coopérations avec des institutions musicales toulousaines sont mentionnées, sans davantage de détail. L'environnement socio-économique se réduit aux partenaires culturels mentionnés, mais ne semble pas aller au-delà, notamment en direction des collectivités territoriales ou des acteurs de l'éducation (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), mouvements d'éducation populaire, etc.) Il ne faut pas oublier les contributions majeures des structures de recherche qui viennent d'*Il Laboratorio* et de l'Institut IRPALL et qui ont joué un rôle majeur dans la formation à la recherche au niveau épistémologique et pré-professionnalisant à l'attention de nos étudiants.

Les stages et le lien vers l'international s'appuient sur la vivacité du département de musique, notamment par les invitations de professeurs étrangers tous les ans. Les cours ne semblent pas exister dans des langues autres que française, ce qui est surprenant. Le départ récent de deux professeurs des universités particulièrement impliqués dans l'international tend à affaiblir cette dimension. La mobilité étudiante est possible (accords Erasmus avec des établissements en Allemagne, Angleterre, Espagne, Portugal, et accords hors Europe avec des établissements au Canada et au Brésil), mais n'est pas étudiée dans le détail.

Organisation pédagogique

La structuration de la mention est riche et efficace avec une continuité et une progressivité pédagogique sur les deux années, des séminaires transversaux de musicologie, des enseignements disciplinaires, des ateliers de professionnalisation et de valorisation de la recherche (ce dernier point étant particulièrement utile), une unité d'enseignement (UE) de *Méthodologie* et des modules optionnels (dont les langues). Il demeure néanmoins difficile de comprendre lesquelles parmi ces UE sont mutualisées ou spécifiques à chaque parcours.

Les données, pour d'autres items (stages, mentionnés comme "possibles" et non obligatoire comme l'exige la réglementation, ou place du numérique dans la formation) sont peu détaillées. Des dispositifs d'aide à la réussite sont présentés comme s'appuyant sur les besoins formulés par les étudiants, mais se réduisent à l'accompagnement individualisé à la recherche et à des séminaires transversaux permettant l'accompagnement des étudiants-chercheurs par des enseignants-chercheurs (EC). Si l'ouverture à l'international reste à conforter, des séjours dans des universités partenaires sont possibles grâce à des accords Erasmus (Allemagne, Angleterre, Espagne, Portugal) et hors Europe (Canada, Brésil). Le dispositif VAE est en place, actif, mais aucun chiffre ne vient conforter cette affirmation.

La fiche d'évaluation de la formation (pour la seule année 2015-2016) est plutôt qualitative. Elle donne des renseignements utiles pour l'amélioration de la formation. La satisfaction des contenus pédagogiques, notamment des enseignements théoriques, est souligné. En revanche, une insuffisance en termes d'enseignements professionnels (sur le plan quantitatif, car sur le plan qualitatif les intervenants sont jugés par ailleurs très représentatifs du secteur d'activité couvert par le master) est également clairement indiquée. La qualité du suivi en termes d'initiation à la recherche ressort des analyses. La nécessité de renforcer les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle est aussi soulignée. La valorisation des compétences ne semble pas incluse pour l'instant dans l'approche de l'équipe pédagogique.

Pilotage

Le pilotage, en raison de la taille réduite de l'équipe (composée d'un professeur des universités (PR), de quatre maîtres de conférences (MCF), de deux professeurs agrégés (PRAG) et de deux vacataires pour le premier parcours ; et d'un PR, de deux MCF et de deux PRAG pour le second parcours) est plus collectif que centralisé, même si un EC est responsable de la mention et du premier parcours et un autre du second. Des réunions régulières à cette fin ont lieu le mardi après-midi, ce qui est un gage pertinent en vue d'une participation collective au pilotage.

Les moyens administratifs et pédagogiques pour bien fonctionner sont indiqués comme suffisants. Un conseil de perfectionnement incomplet est installé et actif, auquel il semble manquer la présence de professionnels, ce qui peut surprendre étant donné les liens étroits existants entre le département, le master et des institutions comme le CRRT et l'ISDAT. Si les responsabilités (mention, parcours, UE, etc.) sont réparties, les indications relatives à de possibles tâches transversales (référént international, handicap, etc.) manquent. Un suivi individualisé des étudiants sur les enjeux de recherche et de professionnalisation semble exister, même s'il mériterait d'être présenté de manière plus précise.

Aucune information n'est donnée sur la prise en compte des étudiants ayant des contraintes particulières. La journée d'étude organisée par les étudiants constitue un moment important chaque année pour la formation, sa cohésion et son identité, mais aucun élément précis de présentation n'est donnée sur son contenu. Les étudiants ont connaissance des modalités d'évaluation des connaissances par le biais des interfaces habituelles (espace numérique de travail, site internet), et celles-ci peuvent inclure des modalités originales, notamment par le biais du travail collaboratif en équipe. Aucun élément de supplément au diplôme n'est présenté. L'impression d'ensemble s'avère assez floue, en raison du manque d'informations.

Résultats constatés

Les effectifs sont en augmentation constante pour les premières années de master (M1) (22 en 2016-2017, 28 en 2017-2018 et 39 en 2018-2019), mais en diminution légère pour les deuxième années de master (M2) (23 en 2016-2017, 19 en 2017-2018 et 18 en 2018-2019). Si les disparités sont expliquées par des réorientations (master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF)) ou encore le besoin d'une année de plus pour réaliser le mémoire de recherche, elles témoignent sans doute aussi de la difficulté déjà relevée dans la lisibilité de la spécificité des parcours, notamment en M2, quand celle-ci est déterminante en termes de débouchés.

Il existe une singularité forte : 50 % des étudiants de M2 sont étrangers. Le détail de ce chiffre en termes de recrutement notamment) et des raisons qui l'expliquent n'est cependant pas présenté, ce qui ne permet pas d'avoir une approche précise de cette spécificité. Un nombre non négligeable (sans détail numérique) d'étudiants dits « fantômes », notamment en M1 : double cursus, spécificités des étudiants musiciens praticiens, travail à temps plein ou partiel en parallèle peuvent expliquer ce fait parmi un ensemble d'autres causes.

Il n'y a pas de tableaux présentant les taux de réussite des deux parcours, ce qui ne permet donc pas de savoir si ces étudiants dits « fantômes » réussissent ou non. Concernant le suivi des diplômés, nous disposons de l'enquête menée en 2015-2016 par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'université. Sur 27 diplômés, 20 ont répondu. Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois après l'obtention du M2 est de 88 %, dont 67 % à durée indéterminée, ce qui est un bon résultat. En revanche, seulement 40 % de ces emplois sont de niveau cadre/ingénieur (notamment dans la Fonction publique territoriale), ce qui signifie que plus de la moitié des diplômés sont insérés professionnellement à un niveau inférieur à leur niveau d'études réel. De la même manière, moins de la moitié des répondants indiquent que l'emploi trouvé correspond à la spécialité de M2. Enfin, le nombre d'inscrits en thèse selon les parcours n'est pas indiqué.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un ancrage institutionnel fort avec les partenaires locaux (CRRT, ISDAT).
- Des perspectives d'amélioration précises de la qualité de la formation.
- Une formation progressive et attractive.

Principaux points faibles :

- Manque de cohérence dans l'articulation entre les deux parcours.
- Manque d'internationalisation de la formation.

- Faiblesse du suivi des étudiants, de réflexion sur les compétences et sur les niveaux d'insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation est bien installée et forte d'un partenariat ancien et solide avec le CRRT, ainsi qu'avec l'ISDAT (plus récent), essentiel pour le second parcours du master. Le conseil de perfectionnement aujourd'hui incomplet gagnerait à intégrer définitivement des représentants de ces partenaires, afin de construire effectivement avec eux les conditions d'amélioration de la formation. Une analyse de l'intérêt fort des étudiants étrangers pour le master mériterait également d'être déployée en détail. Cela pourrait être éventuellement la base d'une approche plus approfondie de l'internationalisation de la formation. Le développement des langues étrangères dans la formation pourraient également y contribuer. Enfin, et surtout, si le suivi individuel semble satisfaisant, et l'initiation à la recherche très solide, l'accompagnement en vue de l'insertion professionnelle mérite d'être retravaillé. L'articulation entre les deux parcours, qui manque aujourd'hui de clarté, doit sans doute être la première des préoccupations. Une place plus importante accordée aux stages (à rendre obligatoire, conformément à la réglementation) et aux intervenants professionnels dans les enseignements (si les contraintes de volumes horaires le permettent), ou encore l'intégration progressive d'une évaluation par compétences, pourrait probablement contribuer à renforcer cette professionnalisation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement : Université Toulouse Jean-Jaurès (UT2J)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Philosophie* propose deux parcours : *Philosophies allemande et française : genèse, devenir* (intégré au master *Erasmus Mundus europhilosophie*, financé par l'Union européenne, regroupant différentes universités étrangères) et *Psychanalyse, philosophie, économie politique du sujet* (ouvert en 2016). Le master peut être intégralement suivi en présentiel ou à distance. Les cours sont dispensés sur le campus du Mirail à Toulouse. Les deux parcours visent à former les étudiants à la recherche mais selon des finalités et des perspectives différentes. Le premier parcours se donne pour but principal la poursuite d'études en doctorat ou la préparation des concours de l'enseignement. Tout en approfondissant la formation générale en philosophie dispensée en licence, il permet de se spécialiser dans certains champs spécifiques de la discipline (*Philosophie allemande* et *Philosophie française contemporaine*) et de s'ouvrir à des perspectives pluridisciplinaires (art, sciences du vivant notamment). Le second parcours est lui construit dans une perspective résolument pluridisciplinaire, jusque dans le recrutement des étudiants qu'il attire. S'il peut conduire vers l'inscription en doctorat (philosophie, psychologie ou économie), il entend surtout participer à la construction d'un regard réflexif et critique sur certains éléments essentiels du monde contemporain, susceptibles d'intéresser un ensemble très large de professionnels (milieu médical, socio-éducatif, économie sociale et solidaire, etc.). Aussi propose-t-il des enseignements pertinents et adaptés au regard de ces deux finalités.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master entend dispenser une formation à la recherche de haut niveau en philosophie, en mettant notamment l'accent sur la dimension pluridisciplinaire que permettent les évolutions récentes de la discipline. Outre les compétences et les savoirs académiques disciplinaires, les étudiants peuvent y acquérir une culture générale de haut niveau, une maîtrise de l'expression écrite et orale, de l'argumentation et des outils réflexifs et critiques.</p> <p>Cette finalité commune se décline de manière différente dans les deux parcours. Le parcours <i>Philosophies Allemande et Française : genèse, devenir</i> s'adresse en premier lieu aux étudiants titulaires d'une licence <i>Philosophie</i>. Il s'agit avant tout d'approfondir et de compléter leur formation initiale et de les initier à la recherche (en vue notamment d'une poursuite en doctorat). Si la formation met particulièrement l'accent sur la philosophie allemande classique et la philosophie française contemporaine, ainsi que sur l'ouverture vers d'autres disciplines (sciences humaines et sociales, sciences du vivant et esthétique), elle conserve une certaine dimension généraliste, en vue notamment de permettre aux diplômés de préparer les concours de l'enseignement (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou Agrégation). Outre les métiers de l'enseignement et de la recherche, les débouchés professionnels envisagés</p>

concernent les métiers de l'édition, de la diffusion de la recherche, les postes de cadres de la fonction publique (action culturelle, animation citoyenne, collectivités locales, travail social, consultance éthique). Par ailleurs, deux étudiants germanistes du master s'inscrivent chaque année dans un parcours de mobilité franco-allemande (avec l'Université de Wuppertal et l'Université Charles de Prague). La dimension européenne du recrutement semble se réduire essentiellement à cette mobilité internationale.

Le parcours *Psychanalyse, philosophie, économie politique du sujet*, ouvert en 2016 grâce au soutien du programme « initiative d'excellence » (IDEX) de l'Université, entend proposer une formation pluridisciplinaire en psychanalyse, philosophie et économie politique articulée autour de problématiques et de perspectives transversales, centrées autour des rapports entre sujet et social : études du genre, des minorités, des idéologies, des discours, critique de l'économie... Ce parcours offre la possibilité aux étudiants de poursuivre en doctorat de philosophie, de psychologie ou d'économie. Une grande partie d'entre eux sont soit issus d'autres masters (par exemple de psychologie ou d'économie, cette formation constituant alors un parcours complémentaire assurant une plus grande spécialisation), soit déjà inscrits dans le monde professionnel (en reprise d'études ou en formation continue).

Positionnement dans l'environnement

S'il existe un autre master *Philosophie* à dominante recherche dans la région Occitanie (Université Paul Valéry de Montpellier), les deux parcours proposés offrent chacun de vraies spécificités. Le premier parcours propose une spécialisation en philosophie allemande et française contemporaine, ainsi qu'une ouverture à la pluridisciplinarité. L'existence, rare, d'un enseignement à distance conforte son originalité, tout comme son inscription dans le cadre du master *Erasmus Mundus* europhilosophie. Si ce programme ne concerne que quelques étudiants de la formation (on aimerait en savoir un peu plus à la lecture du dossier), il lui permet de jouir d'une reconnaissance internationale et de nouer des partenariats spécifiques avec des universités étrangères qui servent notamment à allouer des bourses à des chercheurs internationaux des universités partenaires qui viennent présenter leurs travaux dans le cadre d'ateliers ou de séminaires pour les étudiants du master et les doctorants. Le programme renforce également les accords bilatéraux Erasmus+ qui facilitent des séjours à l'étranger pour les étudiants (sept pays européens et 11 universités sont concernés). L'articulation de la formation avec les activités du centre de recherche de rattachement (Equipe de recherches sur les rationalités philosophiques et les savoirs (ERRAPHIS)) est l'objet d'une véritable attention. Ainsi les différents séminaires organisés viennent clairement renforcer l'offre de formation du parcours, soulignant l'adéquation entre la spécialisation visée par le master et les centres d'intérêts des chercheurs de l'équipe d'accueil (on peut regretter cependant que la participation des étudiants aux activités du centre de recherche ne soit pas plus concrètement prise en compte dans l'évaluation). Les liens de ce parcours avec le monde socio-professionnel demeurent assez réduits (associations savantes, centre culturel, librairies, médiathèque).

S'il existe en France deux autres masters *Psychanalyse* (Universités de Paris 8 Vincennes Saint-Denis et de Montpellier), le second parcours est le seul à intégrer la psychanalyse dans une dimension clairement transdisciplinaire. Les étudiants de ce parcours sont aussi associés aux activités d'ERRAPHIS (notamment par l'organisation chaque année d'un colloque de fin d'études), mais de manière pour l'instant moins claire que dans le cas de l'autre parcours. Ce parcours, plus naturellement ouvert vers le monde socio-professionnel compte tenu notamment de son recrutement, propose chaque semaine des interventions d'acteurs de l'économie sociale. S'il intègre déjà des professionnels (psychologues notamment) dans son équipe pédagogique, il semble soucieux de développer des partenariats avec d'autres acteurs locaux. Un accord-cadre avec le *Center for intersectional justice* de Berlin est en préparation et devrait permettre, une fois conclu, aux étudiants qui le souhaitent d'accomplir un stage dans cette institution.

Les liens avec les trois écoles doctorales des disciplines concernées existent, mais obligent à faire le choix d'une discipline là où la logique du master privilégie la pluridisciplinarité. Aussi, l'équipe pédagogique veille à accompagner les étudiants souhaitant réaliser une thèse dans la définition de l'ancrage disciplinaire et dans la démarche de candidature à un contrat doctoral. Par ailleurs, un autre point très positif à noter est l'interaction entre masters et doctorants, très présente dans les séminaires de recherche.

Organisation pédagogique

La construction du parcours *Philosophies allemande et française : genèse, devenir* répond en premier lieu à une volonté de spécialisation et d'ouverture à l'interdisciplinarité, sans délaisser pour autant totalement l'approfondissement de la culture générale philosophique (elle conserve ainsi une UE de philosophie ancienne et médiévale). Ce choix clair et assumé a cependant des effets. Certains champs de la discipline ne sont pas suffisamment représentés dans le master (la logique, notamment) ou sont relativement sous-représentés si on

compare ce parcours à d'autres masters *Philosophie* plus généralistes (philosophie anglo-saxonne classique et contemporaine, philosophie politique, philosophie moderne). Le parcours entend en outre donner une place centrale au travail de recherche de l'étudiant et est pensé afin de s'adapter au mieux au rythme de la rédaction du mémoire. Les deuxièmes semestres de chaque année comportent ainsi moins d'heures d'enseignement pour permettre aux étudiants de se consacrer plus largement au travail de rédaction. La formation impose des rendus successifs et étalés au long des deux années (15 ECTS (*European Credits Transfer Scale*) au semestre huit pour une première étape du mémoire, 15 ECTS au semestre neuf pour la rédaction du premier chapitre, 21 ECTS au semestre 10 pour le mémoire complet et la soutenance). Si on peut s'étonner du caractère tardif de l'atelier de méthodologie, force est de constater l'attention toute particulière que la formation porte à l'accompagnement des étudiants dans leur travail personnel de recherche et à leur progression. La présence d'une unité d'enseignement (UE) *La Philosophie de terrain* incite par ailleurs à effectuer un stage dans le milieu professionnel, sans que celui-ci ne soit obligatoire. La dimension *Erasmus Mundus* du parcours est présente à travers les séminaires et ateliers de recherche.

Le parcours *Psychanalyse, philosophie, économie politique du sujet* est ouvert non seulement aux étudiants venant de licences autres que celle de philosophie (économie, sociologie, anthropologie, psychologie, etc.), mais également - et c'est un point très positif - à un nombre non négligeable d'étudiants en reprise d'études ou en formation continue (10 à 15 chaque année). Les enseignements fondamentaux du parcours *Psychanalyse, philosophie, économie politique du sujet* se répartissent entre chacune des trois disciplines. Quelques UE sont mutualisées avec l'autre parcours de la mention ou avec un autre master en économie (*Nouvelle économie sociale*), en parfaite cohérence avec la perspective pluridisciplinaire de ce parcours. L'accompagnement du travail de recherche constitue également une priorité du parcours, et la direction des mémoires est assurée par deux directeurs choisis par les étudiants venant de disciplines différentes. Tout est fait pour permettre aux étudiants de dessiner un parcours de recherche clair, progressif, où toutes les étapes essentielles se trouvent évaluées. Le grand nombre d'étudiants déjà professionnels est incité à ancrer sa recherche dans leur activité professionnelle ou associative. Pour les autres, il est possible de mettre en place des conventions de stages. Le stage donne lieu à un rapport d'activité présenté sous la forme d'un essai articulant les concepts liés à la démarche professionnelle de la structure d'accueil et la réflexion fondée sur l'expérience concrète du terrain.

L'usage des outils numériques est traditionnel, et on peut s'étonner que les outils mis en place dans le cadre de l'enseignement à distance ne soient pas accessibles aux étudiants qui suivent la formation en présentiel. Les étudiants qui suivent la formation à distance sont conviés chaque semestre à une réunion de rencontre avec l'équipe pédagogique. Celle-ci a cependant des difficultés à rassembler tous les intervenants du master.

Malgré l'adossement au programme *Erasmus Mundus*, la dimension internationale reste encore à développer. On peut certes saluer la sélection par le jury d'admission en master d'étudiants germanistes mais le flux de mobilité reste, de l'aveu même de l'équipe, encore assez faible. Il n'y a pas d'information concernant les étudiants toulousains qui seraient intégrés dans les masters des universités associées.

Le master bénéficie des procédures claires de prise en compte des acquis de l'expérience mises en place au niveau de l'établissement.

Pilotage

Les deux parcours possèdent des équipes pédagogiques largement distinctes, et il n'existe apparemment pas de dispositif de pilotage collectif pour l'ensemble du master. Pour le parcours *Philosophies allemande et française : genèse, devenir*, elle est constituée des enseignants-chercheurs du Département de philosophie (quatre professeurs des universités (PR), huit maîtres de conférences (MCF) et d'un professeur agrégé (PRAG) de philosophie nommé dans l'établissement. Elle comporte en outre en 2018-2019, pour pallier un déficit ponctuel de potentiel d'enseignement (mutation et délégation), des doctorants contractuels ainsi que des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) (deux à temps plein, un à mi-temps).

L'équipe pédagogique du second parcours pluridisciplinaire : deux PR et un MCF en *Psychanalyse*, un MCF en *Philosophie*, trois MCF en *Économie*). Il faut ajouter quatre doctorants en *Philosophie*, des enseignants ayant des activités professionnelles extérieures (deux psychologues cliniciens et psychanalystes) et un enseignant agrégé de philosophie. La présence de doctorants dans l'équipe d'enseignement répond à la même situation conjoncturelle que le premier parcours.

Il y a un responsable pour l'ensemble de la mention, et des responsables de parcours. Le pilotage collectif assuré par l'assemblée du département de philosophie dans le cadre du premier parcours ne saurait remplacer l'existence d'un véritable conseil de perfectionnement (en raison notamment de la possible sous-représentation des étudiants, puisqu'il comprend six étudiants élus pour deux ans parmi tous les étudiants du département, et surtout de l'absence des professionnels ou anciens diplômés). Le parcours *Psychanalyse, philosophie, économie*

politique du sujet est dirigé par un « comité de pilotage » réunissant trois enseignants-chercheurs qui représentent chacune des trois disciplines et qui est très actif pour contribuer à un pilotage de parcours effectif. Il se réunit une fois par mois. Chaque semestre se tient par ailleurs une réunion regroupant l'intégralité de l'équipe pédagogique et une autre réunion regroupant l'ensemble des étudiants. S'il n'existe donc pas non plus pour ce parcours de conseil de perfectionnement (qui devrait se tenir à l'échelle de la mention et dont l'absence n'est pas explicitée), le pilotage n'en demeure pas moins attentif de manière régulière aux retours des étudiants. Les modalités d'évaluation sont clairement définies et apparaissent pertinentes au regard des spécificités des deux parcours, même s'il n'existe pas pour l'instant de portefeuille de compétences. L'existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas indiquée.

Résultats constatés

Pour l'ensemble de la formation, il y avait en M1 81 étudiants inscrits en 2016-2017 (dont 25 étrangers), 65 en 2018-2018 (dont 9 étrangers) et 96 en 2018-2019 (dont 36 étrangers). Si on note une variation sur la période du nombre d'étudiants étrangers et une augmentation lors de la dernière année du nombre d'étudiants en reprise d'études ou inscrits au titre de la formation continue, les effectifs se maintiennent à un niveau assez élevé pour ce type de formation. Le nombre d'étudiants inscrits à l'enseignement à distance est en diminution sur l'ensemble de la période (pour s'établir à moins de 30 % en 2018-2019).

En M2, les chiffres, malgré l'ouverture du second parcours en 2017, demeurent stables : 57 dont 22 étudiants étrangers en 2016-2017, 66 dont 26 étudiants étrangers en 2017-2018, 64 dont huit étudiants étrangers en 2018-2019.

Pour le parcours « philosophies françaises et allemandes : genèse, devenir », le taux de réussite est très variable sur la période : 35 % en 2016-2017, 64,5 % en 2017-2018. Le taux d'absence au moins partielle en M1 est assez élevé (48 % de présence à tous les examens en 2016-2017, 64 % en 2017-2018), ce qui semble indiquer qu'un certain nombre d'étudiants éprouve des difficultés à répondre aux exigences de la formation. En M2, les taux de réussite (65 % en 2016-2017, 56 % en 2017-2018) témoignent également d'un taux d'absence relativement important (les présents à tous les examens validant tous leur année). Le nombre de poursuites en doctorat (quatre pour les lauréats du master de 2017, deux pour celles et ceux de 2018), est correct quand on le compare aux formations de ce type. Les informations recueillies sur le devenir des étudiants (30 mois après la fin de la formation) demeurent difficiles à apprécier compte tenu du nombre relativement restreint de réponses obtenues et des biais que cela peut induire. Cependant, le taux d'insertion professionnelle est conforme à la moyenne des formations de ce type.

Le parcours *Psychanalyse, philosophie, économie politique du sujet* témoigne d'une dynamique de recrutement très positive : 25 étudiants inscrits en 2016-2017, 20 en 2017-2018, 41 en 2018-2019. Le taux de réussite (56 % en 2017-2018, 60 % en 2017-2018) demeure pour l'instant assez faible, mais la formation est encore récente, et les aménagements apportés à l'encadrement des étudiants devraient permettre de l'améliorer. Le taux de poursuite en M2 des étudiants ayant validé leur M1 est très bon (85 % pour la promotion 2016-2017, 83 % pour celle de 2017-2018). Les effectifs de M2 sont encore réduits (14 en 2017-2018, 15 en 2018-2019), mais la dynamique de recrutement ouvre des perspectives intéressantes pour l'avenir.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte identité des deux parcours proposés.
- Adossement cohérent des enseignements aux axes centraux du centre de recherche ERRAPHIS.
- Construction originale d'une approche pluridisciplinaire.
- Reconnaissance et visibilité internationale de la formation et des membres de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Absence d'un conseil de perfectionnement.
- Ouverture encore trop faible vers le monde socio-professionnel pour le parcours *Philosophies françaises et allemandes : genèse, devenirs*.
- Équipe pédagogique du parcours *Psychanalyse, philosophie, économie politique du sujet* qui nécessite d'être renforcée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les deux parcours sont réellement distincts et complémentaires, tant au niveau des finalités que des perspectives de recherche. On pourrait ainsi s'interroger sur la possibilité, une fois le parcours *Psychanalyse, philosophie, économie du sujet* stabilisé, de constituer deux mentions distinctes afin de donner une plus grande visibilité à ces deux parcours. En attendant, il conviendrait sans doute de mettre en place un conseil de perfectionnement et un pilotage collectif de l'ensemble de la mention permettant notamment de réfléchir à l'intensification des collaborations et passerelles entre les deux parcours, sans pour autant diminuer la singularité de chacun.

Le choix assumé de donner une orientation moins généraliste que de coutume au parcours *Philosophies françaises et allemandes : genèse, devenirs* constitue une opportunité réelle pour le développement de la formation. Il conviendrait de réfléchir à certains aménagements (présence plus forte de certains cours disciplinaires en anglais ou en allemand notamment) pour développer la mobilité internationale des étudiants, ou encore de renforcer l'ouverture vers d'autres débouchés professionnels que l'enseignement, en mutualisant des éléments de l'autre parcours. Cela aurait pour effet de mieux intégrer les deux parcours, en facilitant notamment des passages possibles entre les deux voies

Le parcours *Psychanalyse, philosophie, économie politique du sujet*, de création récente, constitue une formation originale où la dimension pluridisciplinaire semble particulièrement prometteuse s'articulant à des problématiques contemporaines à la fois centrales dans chaque discipline et ancrées dans le monde social. Il est à souhaiter que le recrutement d'un enseignant-chercheur en philosophie envisagé pour la prochaine rentrée soit mené à bien, puisqu'il y va du maintien de l'équilibre essentiel entre les différentes disciplines. Il conviendrait en outre de réfléchir à l'amélioration de l'enseignement à distance, particulièrement important dans le cadre de ce parcours en raison du grand nombre d'étudiants déjà inscrits dans le monde professionnel et associatif. Il serait vraisemblablement souhaitable que les séances de rencontre entre étudiants et équipe pédagogique puissent être repensées afin de réunir l'ensemble des intéressés, voire de mettre en place un système de compagnonnage entre étudiants en présentiel et en formation à distance, notamment par souci d'accompagnement des étudiants étrangers et d'amélioration des taux de réussite, ce qui a pu s'avérer efficace pour d'autres formations. Il serait également souhaitable de renforcer l'équipe par les recrutements adéquats.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations sur le rapport du HCERES du 31 mars

Champ de formations Arts, Lettres, Langues, Philosophie (ALLP)

Un remerciement est d'abord adressé à tous les membres du comité du Hcéres pour leur lecture attentive des dossiers du champ.

Est particulièrement appréciée la façon dont l'Analyse détaillée (pp.4-5) est organisée autour des trois pôles du champ. L'organisation de cette partie du rapport est propice à susciter des pistes de réflexion quant à l'organisation à envisager sur le pilotage du champ.

Une réunion des responsables de composantes et des formations des quatre champs de l'établissement (niveaux mentions et parcours) a été organisée afin d'échanger sur les retours provisoires du Hcéres et en préparation de visite du comité.

L'échange a fait ressortir le fait que sur certains points et dans certaines formations, les pratiques internes ont été tellement intégrées que les responsables de formation et les équipes pédagogiques ne les ont pas suffisamment mises en avant dans les rapports d'autoévaluation (e.g. numérique, accompagnement, p.9). Sur d'autres, le regard extérieur est apparu comme une source de stimulations bienvenues.

On constate en effet qu'un certain nombre de remarques du rapport du Hcéres sur le champ IMT confirme les démarches que les responsables de formations ont d'ores-et-déjà entreprises, depuis le dépôt des dossiers d'autoévaluation en septembre 2019, dans le cadre de la construction du projet de l'offre de formation du prochain contrat.

Sur d'autres points, le regard extérieur est apparu comme une source de stimulations bienvenues. Cet échange interne a en effet fait ressortir l'attachement des porteurs de formation à l'évaluation des formations par leurs pairs. Les membres présents lors de la réunion insistent donc fortement sur la nécessité que le Hcéres reste un « outil de dialogue entre l'État et l'établissement » (cf. site du Hcéres). Les remarques et observations qui suivent visent à enrichir ce dialogue.

Cette première partie du courrier contient les observations de l'UT2 sur le champ de formations ALLP

Sur le champ ALLP

Renforcement du pilotage au niveau de la mention

Le renforcement du pilotage au niveau de la mention est un élément sur lequel l'établissement va devoir davantage accompagner certaines équipes pédagogiques dans le prochain contrat, ce qui permettra de systématiser les conseils de perfectionnement au niveau de la mention (p.9), sans pour autant renoncer aux conseils de perfectionnement au niveau des parcours.

Le renforcement du pilotage au niveau de la mention, par exemple celle de la Licence Arts (cf. p.5 « Analyse détaillée »), permettra aux porteurs de formation d'interroger la façon dont les disciplines et les thématiques des parcours de la mention s'articulent dans le même établissement, mais dans des environnements présentant des problématiques, enjeux et besoins différents (école et institut « délocalisés » d'un côté et département sur le campus central de l'autre) ou, à l'inverse, des besoins communs (taille des effectifs et formations en tension...), ou encore l'évolution de la législation concernant la délivrance des diplômes de grade Licence ou Master en arts par des établissements de l'enseignement secondaire.

On prendra également l'exemple du pilotage « niveau mention » de la formation LLCER (cf. p.5 « Analyse détaillée »). Cette mention est particulière dans la mesure où elle regroupe dans l'établissement 11 langues différentes. Là encore dans ce cas, le doublement d'un conseil de perfectionnement au niveau du parcours (d'une langue) et de la mention permettra d'aborder les réflexions à mener sur la professionnalisation à l'issue du L, ce malgré la tendance des étudiant·e·s à majoritairement opter pour une poursuite d'étude à l'issue de l'obtention de ce diplôme, comme c'est le cas pour la mention Licence LEA, également citée dans le rapport sur ce point (cf. p.5 « Analyse détaillée »).

Il s'agira alors pour l'établissement de mieux rappeler en interne que le niveau de référence de l'organisation pédagogique de la formation est la mention, tel que préconisé par l'article 3 de l'arrêté du 22 janvier 2014, et ce malgré l'identification des étudiant·e·s aux parcours, plus qu'à la mention.

Le rapport du champ signale comme point fort (p.9) le « bon investissement des équipes pédagogiques » (p.9). Une vigilance doit être toutefois pointée, non pas sur « les temps d'échanges réguliers avec les étudiants » (p.9), mais sur la démultiplication des niveaux de coordination (module, UE, parcours, mention, département, composante, champ, établissement) qui sont certes utiles pour la cohérence des formations, telle que plébiscitée entre autres dans le champ, mais qui mobilisent les équipes pédagogiques et administratives en charge des formations bien au-delà des activités de leurs métiers.

Sur la professionnalisation des mentions

L'analyse détaillée du champ (cf. p.6, « Organisation pédagogique des formations ») souligne l'accent mis sur la professionnalisation des mentions en Licence, mais pointe l'absence de stage obligatoire en M. Le cadre national des formations encourage les « formes variées » que peut prendre l'« expérience en milieu professionnel » : stage, alternance, projet tuteuré... Il s'agira alors de mettre en place des outils de partage d'expérience en partant de formations qui ont l'expertise de la diversité de la professionnalisation en Master, notamment via le travail mené dans le cadre du passage des formations à l'approche par compétences.

L'établissement va également devoir répondre à la problématique des stages en unités de recherche, soulevée par les porteurs de formation dans le cadre de l'autoévaluation des formations (gratification des stagiaires, articulation du calendrier universitaire et de celui de la recherche, lieux du stage et respect de la RGPD).

Sur la dimension internationale du champ

Le rapport du champ mentionne que « la coopération à l'international n'est pas assez développée » et précise que cette remarque porte, non pas sur le réseau des formations, qui est lui très « fort », mais sur la façon dont les étudiant·e·s en bénéficient. De plus, un certain nombre de rapports de formation, notamment celui des mentions LEA et LLCER, posent la question du caractère obligatoire de la mobilité internationale ou du stage à l'étranger dans le cadre du cursus des étudiant·e·s.

Certaines formations se sont déjà emparées de la question, mais tiennent également compte du fait que 44% (enquête de l'OVE de 2018) des étudiant·e·s à l'échelle de l'établissement ont une activité salariale à la fin de l'année universitaire. Dans le cadre de l'enjeu sur la précarité étudiante dont l'établissement s'est saisi, il s'agira de donner les moyens aux étudiant·e·s de financer cette mobilité sortante et de mieux les informer sur les financements existants, favorisant la mobilité internationale. Cet élément est l'une des raisons pour lesquelles certaines formations proposent des mobilités au niveau du semestre et non de l'année universitaire dans son intégralité. Le fait que de plus en plus de nos partenaires dissocient les frais d'inscription et les frais de scolarité, sur le modèle anglo-saxon, tend également à réduire les possibilités de mobilité sortante pour nos étudiant·e·s. Enfin, la mise en place de la réforme de l'accès aux études de Master a encouragé les étudiant·e·s à réduire leur mobilité sortante, notamment au semestre 6, afin de pouvoir organiser leur candidature en Master pour s'adapter aux différents calendriers des universités françaises. Les mobilités sortantes devraient « repartir à la hausse » avec l'adaptation à la réforme de l'accès aux Masters.

Sur le taux d'abandon, le taux de réussite et l'accompagnement

Ces sujets sont une réelle préoccupation pour les équipes et pour l'établissement. Sans aborder ici les dispositifs de remise à niveau et de remédiation envisagés à titre expérimental dès la rentrée universitaire prochaine (voir ci-dessous), ou l'enquête sur l'accompagnement visant à dresser une cartographie de l'accompagnement, à l'échelle de l'établissement, dans un souci de partage des pratiques, on notera la volonté non pas uniquement de mesurer le taux d'abandon (p.8) mais d'en analyser les raisons et de travailler à la définition de ce qu'est la réussite (p.8). Les équipes de formation seront évidemment associées à ces deux chantiers.

Sur l'articulation formation et recherche et le sous-encadrement en enseignants-chercheurs dans les formations

L'articulation formation et recherche est un point fort du champ, notamment par « un adossement fort aux laboratoires » de l'établissement (p.9). Cette articulation et cet adossement seront assurément renforcés dans le prochain contrat, car cela constitue la mission de l'université et est une préoccupation majeure de ses acteur·trice·s.

Il n'en reste pas moins que la réflexion sur le prochain contrat s'inscrit dans l'inquiétude profonde des porteurs de formation et de l'établissement quant à la façon dont le cadre national des formations devrait évoluer, la possibilité de voir fragilisé le statut d'enseignant-chercheur et les réponses qui seront apportées au sous-encadrement en enseignants-chercheurs dans les formations mis en lumière dans ce rapport, face à la « hausse générale des effectifs » et à la « forte attractivité » des formations (p.8).

Un certain nombre de formations ont rédigé les observations dans le cadre de la construction du projet. Dans les pages qui suivent, les observations portent sur les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Arts du spectacle
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Musicologie
- Master Cinéma et Audiovisuel
- Master Création numérique
- Master Français Langue Étrangère
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Musicologie

• Licence Arts du spectacle

À partir des recommandations de l'évaluation externe HCERES, nous souhaitons apporter les réponses suivantes :

- **p.3 : « Pas d'informations suffisantes sur le suivi des diplômés, en master ou en insertion professionnelle. » :**

Nous avons utilisé les documents proposés par l'OVE, mais peu d'étudiants ont répondu aux questionnaires malgré les relances des services dédiés à cette mission.

- **p.2 : Insuffisance des liens entre la formation et la recherche :**

Cette remarque est sans doute due à une visibilité insuffisante des liens étroits qui existent entre les formations en arts du spectacle et LLA CREATIS – laboratoire auquel sont rattachés tous les enseignants chercheurs de la mention. Dans chaque parcours, les étudiants de licence sont invités non seulement à assister aux diverses manifestations scientifiques, mais aussi à s'y impliquer en présentant des travaux élaborés en cours, qu'ils soient théoriques ou pratiques : études dramaturgiques, drama-lectures, mises en scène d'extraits d'œuvres dramatiques, lectures et représentations de textes écrits par les étudiants. En outre, au sein des parcours 'Études théâtrales et visuelles' et 'Danse-Cirque', plusieurs UE proposent aux étudiants une initiation à la recherche-crédation (élaboration de maquettes en scénographie en lien avec l'analyse des textes, réalisation de perfo-conférences ou d'expo-scènes dans le cadre des cours d'Histoire de la danse et du théâtre, etc.).

- **p.3 : « Carences du pilotage (pas de conseil de perfectionnement) et faible nombre d'enseignants-chercheurs. »**

Des réunions de bilan pédagogique – réunissant étudiants, EC, chargés de cours dont certains sont professionnels du secteur – sont organisées chaque année au mois de juin dans chaque parcours. Ces réunions préfigurent la mise en place de conseils de perfectionnement : le premier pour les trois parcours danse/cirque (Danse et cirque, Danse et pédagogie et Cirque interprétation), le second pour le parcours Études théâtrales et visuelles. Ces deux conseils de perfectionnement seront constitués au cours de l'année universitaire 2020-2021 : ils comprendront 6 étudiants (2 par niveau de licence), des enseignants titulaires, les personnels administratifs (Sabine Ducrocq, responsable des parcours danse et cirque ;

Oujda Kherchiche, responsable administrative, pour le parcours ETEV) et des personnalités extérieures issues des structures en convention avec la formation (ESACTO et ISDAT pour les parcours danse et cirque, Théâtre de la Cité et Conservatoire d'art dramatique de Toulouse pour la mention Études théâtrales et visuelles).

Demande a été faite en 2018 par le département Art&Com d'un poste d'enseignant chercheur spécialisé en cirque (Histoire et esthétique du cirque et des arts de la rue), demande renouvelée en 2019. Cette demande de création de poste a été classée en rang 1 par l'UFR LPMASC. Pour autant, à ce jour, cette demande n'a pas été satisfaite, et ce, en dépit des besoins pédagogiques existants.

- **p.3 : « Manque de conventions bilatérales avec des pays anglophones et faiblesse de la mobilité enseignante. »**

Les conventions ERASMUS+ avec les universités britanniques sont devenues difficiles, voire impossibles depuis 2019 suite au processus du BREXIT. Des démarches ont été faites en direction d'universités en Écosse, en Irlande et à Malte. Cependant, elles n'ont pas encore pu aboutir car nous n'avons pas les moyens pédagogiques de mettre en place des enseignements en anglais, ce qui est une condition exigée par les universités concernées. Les étudiants ont cependant l'opportunité de bénéficier d'enseignements en anglais, soit en utilisant la convention ERASMUS+ pour AARHUS (Danemark), soit en postulant pour le programme CREPUQ (Université du Québec), soit encore en bénéficiant des conventions bilatérales signées au niveau des relations internationales de l'université de Toulouse Jean Jaurès.

• **Licence Langues étrangères appliquées**

- **p.2: "il est regrettable, pour une formation en langues, qu'une mobilité internationale ne soit pas obligatoire".**

Il est à noter que la mise en place d'une année de mobilité internationale obligatoire a fait l'objet de nombreux débats au sein des équipes pédagogiques. Suite à de nombreuses remarques soulignant le caractère contraignant, notamment du point de vue économique pour les étudiant.e.s, de la mise en place de cette année de mobilité obligatoire, cette proposition a été abandonnée.

Ces conditions matérielles et le contexte local font que les équipes pédagogiques ne peuvent qu'encourager – et non imposer – des mobilités internationales. Néanmoins, la mobilité est vivement encouragée qu'elle soit

- o pédagogique: les échanges sont désormais ouverts par semestre en L2 et en L3, ce qui permet de combiner une mobilité de 6 mois dans un pays anglophone puis 6 mois dans un pays de la Langue B de l'étudiant.e;
- o ou professionnelle: les responsables pédagogiques des stages de L3 encouragent vivement leur réalisation à l'étranger.

Enfin, la possibilité de réaliser une année de césure est vivement recommandée, que ce soit entre la L1 et la L2, la L2 et la L3 ou après la L3. Il est à noter qu'un.e étudiant.e ayant été sélectionné en M1 conserve le bénéfice de son entrée en Master même s'il.elle choisit de faire une année de césure après l'obtention de sa L3.

Depuis l'année dernière, plusieurs étudiant.e.s font ce choix. Les équipes de la formation vont devoir mobiliser du temps pour analyser l'exploitation des demandes d'année de césure, qui se sont multipliées notamment avec la mise en œuvre du recrutement en M1 en 2016 (et non en M2). Une première analyse montre que cette possibilité est utilisée par les étudiant.e.s

pour construire et « maturer » leur projet professionnel et de poursuite d'étude, notamment par des mises en situation professionnelle au niveau international.

- **p.2: “Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place mais le taux d'échec en première année de Licence (L1), qui s'élève à 70% des inscrits, reste très élevé, à l'exception du parcours LSF.”**

Malgré la mise en place cette année d'un tutorat en Langues pour renforcer celui déjà en place en Matières appliquées, force est de constater que le taux d'échec en L1 reste élevé. Ce constat et la recherche de solutions mobilisent fortement les équipes pédagogiques. Si nous prenons l'exemple de la L1 Anglais-Espagnol, 70% des étudiant.e.s de la filière ayant fait leur première inscription à l'UT2J en 2018-19 ne se sont plus réinscrit.e.s dans la même filière en 2019-20 (169 étudiant.e.s sur 242). Parmi eux.elles :

- 21 étudiant.e.s (9 % du total) n'ont jamais assisté à un seul cours,
- 61 étudiant.e.s (25 % du total) ont abandonné lors du semestre 1,
- 20 étudiant.e.s (8 % du total) ont abandonné lors du semestre 2,
- 50 étudiant.e.s (21 % du total) ont passé toutes les épreuves des deux semestres, mais
- seulement 5 parmi eux.elles se sont présenté.e.s aux rattrapages,
- 38 de ces étudiant.e.s ont eu des moyennes inférieures à 4/20 en Espagnol.

Suite à ce constat, une réflexion a été menée par les équipes de Matières Appliquées, Anglais et Espagnol afin de mettre en place de manière expérimentale une année de remise à niveau (Langues Étrangères Appliquées Remise à Niveau, LEARN) pour 2020-2021. Elle vise à accompagner les publics de L1 du couple de Langues Anglais-Espagnol et permettra de tirer des enseignements avant une formalisation dans le contrat 2021-2025. Il s'agira d'accompagner, sur la base du volontariat, les étudiant.e.s afin qu'ils.elles puissent appréhender avec plus de temps et de manière plus sereine les exigences de la formation, notamment en langues, et assumer la charge de travail demandée dans la formation LEA.

Ce dispositif, à l'échelle de la mention, s'accompagnera / ou n'empêchera pas des mesures ponctuelles au niveau de modules. On pense notamment à la mise en œuvre de dispositif de remédiation en langue française (dispositif Volaire/Écrit +) et / ou en langue anglaise (dispositif interne) de même que les tutorats. Ces différents dispositifs auront également pour objectifs de rappeler aux étudiant.e.s les exigences linguistiques d'une formation destinée à des spécialistes de langues.

- **p. 2 “Les étudiants bénéficient également de la participation de nombreux locuteurs natifs, avec les lecteurs, mais le nombre d'intervenants professionnels est plutôt faible”:**

Comme le préconise le bilan, les responsables des parcours doivent interroger la diminution des « intervenants issus du monde de l'entreprise » entre les deux contrats, et la volonté des équipes de faire intervenir des chercheurs—professeurs visiteurs dès la L3. Le réseau international des enseignant.e.s de langues doit permettre une articulation possible entre les deux, notamment par le biais d'organisation hybride de demi-journées d'étude thématique et d'ateliers de rencontres professionnelles, étendues aux étudiant.e.s de L3. Cela permettra également au département porteur des enseignements de matières appliquées de bien gérer l'évolution des réseaux des anciens. En effet, certain.e.s « jeunes diplômé.e.s » peuvent être une ressource pour mettre en exergue le dynamisme de l'évolution des métiers dans les champs visés par la formation et leur articulation entre les compétences visées par cette dernière.

- **p. 2 “La formation peut compter sur une équipe pédagogique nombreuse (206 intervenants, dont 46, soit un peu moins de 25% ont un statut de vacataires”:**

On distinguera néanmoins l'encadrement dans certaines langues B, de celui en langue A (section CNU 11), des 4 parcours de la mention, ou de l'encadrement des 4 sections CNU des Matières appliquées (2, 5, 6, 71) ou encore de la spécialisation en Matière appliquées à partir de la L3. Dans le prochain bilan, le dossier devra mieux faire ressortir le lien entre équipes pédagogiques de la formation, disciplines de la formation et organisation structurelle de la formation.

- **p. 3: “L'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas systématique et reste à la discrétion des enseignants, contrairement à l'obligation d'une évaluation anonyme dans le cadre national des formations. Ce manque de retour ne permet pas de faire évoluer les enseignements, ni de trouver une solution au fort taux d'échec en L1.”**

Comme énoncé dans le dossier d'autoévaluation de la formation et de l'établissement, ce dernier met en œuvre une évaluation auprès des publics cibles, du fait de la particularité centralisante de son service d'Observatoire de la Vie Étudiante. Aussi, l'évaluation interne à la formation devra penser ses questionnaires de manière à ne pas réduire le taux de réponse attendu pour répondre aux CNF sur le devenir des diplômés à 36 mois, et de manière à interroger les étudiant.e.s sur les mêmes préoccupations. La mise en place d'un questionnaire d'évaluation global de la formation par les étudiant.e.s qui se centrerait sur des questions générales sur l'encadrement, l'accompagnement, le contenu et l'intérêt des différents modules ainsi qu'une partie concernant des propositions pédagogiques peut être envisagée.

Néanmoins, il est à souligner que les nombreuses réunions des équipes pédagogiques tant au niveau des UEs, que des années ou des parcours permet une évolution des enseignements répondants aux préoccupations des équipes pédagogiques et des étudiant.e.s. L'un des exemples en est l'analyse des taux de réussite mentionnée précédemment qui mène à l'expérimentation de l'année LEARN Anglais-Espagnol pour 2020-2021. Il s'agit de formaliser ce type d'analyse et de les rendre plus lisible dans le cadre de la procédure d'autoévaluation.

Les équipes ont également mené une réflexion sur le tronc commun et l'intitulé des UE en L3 de matières appliquées, notamment grâce aux retours sur les réunions auprès des étudiant.e.s de L2 et des L3. Les intitulés passeront donc du terme générique de « spécialisation » à « technique de gestion », permettant ainsi la mise en œuvre d'un tronc commun au S5. Il s'agit alors de déplacer la spécialisation au S6, à titre d'exemple, on citera l'intitulé du parcours CI au S6 : « Techniques de commercialisation ». Au-delà d'un simple changement d'intitulés, il s'agit, via le tronc commun, de tenir compte de l'approche par projet mis en œuvre dans les différentes disciplines de la formation au niveau L3, mais également de construire la spécialisation des étudiant.e.s dans une approche encore plus progressive, tout en tenant compte d'une année de L3 qui a pris une autre dimension depuis le changement des modalités d'accès au diplôme de Master depuis 2016.

En ce qui concerne les langues, là encore chaque UE recoupe différents enseignements qui servent à l'acquisition de plusieurs compétences. Outre l'acquisition des 5 compétences, il s'agit également de la maîtrise d'exercices de spécialistes. Par exemple, en L2 dans les UEs "Langue et Civilisations espagnoles", les étudiant.e.s sont amenés à maîtriser l'architecture de la langue via des cours d'analyse grammaticale et syntaxique, la rédaction grâce à des notes de synthèse ou à la rédaction de courriers commerciaux et institutionnels, à la compréhension et expression orale ou encore à la civilisation espagnole ou hispano-américaine contemporaine (XX^e et XXI^e siècles).

- o **p.3: “Le dossier ne fournit aucune donnée sur l’insertion professionnelle des diplômés et peu de données concernant leur suivi”:**

Le bilan externe signale un taux faible d’insertion professionnelle après la L3. Certes, le CNF 2018 envisage la Licence comme permettant à la fois une insertion professionnelle et une poursuite d’étude en Master (article 2). Toutefois, l’analyse des travaux des étudiant·e·s du parcours CI dans le cadre de l’enseignement dédié à la construction de leur parcours professionnel, au mois de décembre de l’année universitaire de L3, confirme le constat fait au niveau de l’établissement : sur les 95 dossiers déposés pour ce parcours Commerce international, seul·e·s 2 étudiant·e·s envisagent une insertion professionnelle directement après l’obtention du diplôme de Licence. Très souvent, ces étudiant·e·s expliquent cette insertion professionnelle après le L, du fait des conditions matérielles personnelles qui ne leur permettent pas d’envisager une poursuite d’études en Master.

Aux mois de février-mars, quand le projet de stage de l’étudiant·e se finalise avec la signature du projet pédagogique du stage, le chiffre passe de 2 à 5 pour le dit parcours. Pour une très large majorité des étudiant·e·s de L3, et ce de plus en plus dès la L1, les études universitaires s’envisagent sur 5 ans dès lors qu’il·elle·s intègrent une Licence générale à l’université. Ne faudrait-il pas alors mener une analyse -3/+3/+2.

Les étudiant·e·s ne sont en effet pas « encouragé·e·s à la poursuite d’études en master, principalement en LEA, après l’obtention de leur diplôme [de L] plutôt qu’à une insertion sur le marché du travail, » comme le signale le bilan externe. Au contraire, les dossiers du parcours CI saluent l’ouverture vers la diversité des poursuites d’études en LEA. La même analyse montre en effet que les étudiant·e·s envisagent, pour ce parcours, des poursuites d’études en LEA, mais également, grâce à la qualité des enseignements en matières appliquées et les exigences en langues, vers des formations en écoles publiques et vers des formations privées en marketing, logistique ou communication.

Il ne faut pas non plus oublier que la formation LEA à l’UT2 intervient dans un contexte d’une offre locale et régionale, notamment en commerce international et en conseils aux entreprises en matière de développement international, qui forme les étudiant·e·s aux fonctions de cadres intermédiaires. L’organisation de la formation LEA à l’UT2 vise donc à la formation de cadres à Bac +5. Le département LEA offre lui-même une possibilité de poursuite d’études vers une insertion professionnelle directe après la L3, dans le cadre de la Licence professionnelle Métiers du Commerce International (domaine SHS, champ SHS). Les remarques du bilan devraient amener les équipes pédagogiques à envisager la double inscription de la Licence LEA dans les domaines ALL et SHS dans le contrat prochain, comme c’était déjà le cas pour le Master LEA de l’UT2.

L’offre locale et régionale précédemment citée explique la progressivité des enseignements, signalée de manière positive dans le bilan. Puisque la formation LEA ouvre ses portes en L1 à tou·te·s les étudiant·e·s sans prérequis pour les matières appliquées, les enseignements de L1 et de L2 sont dispensés en tronc commun. La progressivité des enseignements implique une spécialisation tardive en L3 qui prend appui sur une continuité L et M. Les savoirs (théoriques et appliqués) et les outils en lien avec les milieux professionnels propres à chaque parcours (pour les parcours AEI, ComI, et CI) interviennent à partir de la L3, et reste donc généralistes permettant principalement la poursuite d’étude, pour les raisons susmentionnées. C’est donc en L3 que l’ensemble des disciplines des matières appliquées sont appliquées aux parcours de spécialisation (e.g. le numérique appliqué à la démarche marketing, le numérique appliqué à la gestion de projet).

• **Licence Musicologie**

Le département de musique salue le travail réalisé dans le cadre de l'autoévaluation de ses mentions. Nous prenons tout particulièrement en compte certaines remarques qui nous semblent pertinentes :

- **p. 1 : « Le parcours Musique et Arts (A2) manque encore un peu de souplesse (logique dans le cas de débuts relatifs), et se focalise notamment sur une interdisciplinarité encore trop bipolaire (musique et une seule autre spécialité, celles-ci pouvant d'ailleurs améliorer leurs perméabilités et connaissances mutuelles). Quelques années semblent nécessaires pour enrichir la mise en œuvre effective de ce parcours prometteur en termes de médiation culturelle, donc potentiellement fructueux quant aux débouchés. »**

La nouvelle maquette devrait permettre « d'assouplir » davantage cette licence, mais aussi de renforcer son identité spécifique, en affirmant son orientation interdisciplinaire et en proposant de nouveaux cours, plus adaptés aux compétences musicales des étudiants :

- les cours d'histoire de la musique, jusqu'ici mutualisés avec ceux de la licence Musicologie, deviennent spécifiques et prennent une nouvelle forme, plus adaptée aux objectifs interdisciplinaires de cette formation (cours thématiques d'histoire culturelle et artistique, fondés sur une approche croisée des arts),
- la pratique instrumentale est renforcée, avec notamment en première année le développement d'un cours de « culture rythmique » permettant, au travers des percussions, de développer une pratique réellement collective et fédératrice, indépendamment du niveau musical de chaque étudiant,
- la formation musicale est proposée dès la première année, afin d'affermir les bases musicales pratiques,
- la pratique chorale est dédoublée, afin d'engager un travail plus qualitatif avec des groupes vocaux plus resserrés.

Le département réfléchit activement à développer ce parcours : la jauge d'entrant a été relevée de 15 à 40 et un projet d'ouverture de parcours de Master est en cours. La nouvelle maquette de licence se propose ainsi de revisiter les UE dédiées à la médiation et à la communication de la musique, en articulant plus précisément leur contenu avec celui du futur parcours de master « Médiation de la musique ». Ces UE offriront alors une ouverture directe sur ce nouveau parcours, pensé comme suite logique de la licence Musique et Arts.

Pour autant, le bon développement de ce parcours, amené à prendre davantage d'ampleur dans les années à venir, serait facilité par la création d'un poste d'enseignant chercheur fléchée sur ce parcours.

- **p.2 : « Le passage vers le développement des outils numériques, y compris sur le plan de l'innovation pédagogique, apparaît encore ici à ses débuts. »**

À ce titre, Stéphane Escoubet, membre titulaire du département, dépose un dossier de demande de Congé pour projet pédagogique (CPP) pour le développement du volet numérique de nos formations de licence.

- **p.4 : « Faible taux de poursuite d'études en master »**

Le département, tout à fait conscient de cette faiblesse, a engagé une réflexion qui vise à affiner le parcours recherche, dynamiser le parcours interprétation actuellement peu

attractif, et créer un nouveau parcours en médiation de la musique, plus professionnalisant et ouvrant davantage sur le champ de la recherche appliquée.

- **Master Cinéma et Audiovisuel**

- **p.4 : « Absence de réflexion sur les perspectives et enjeux à prendre en compte dans un environnement numérique innovant »**

Au-delà de la formation aux outils numériques de fabrication des films, l'ENSAV, qui porte la majorité des parcours de la mention, dispose d'un stockage numérique centralisé permettant l'accès aux travaux des étudiants (accès ouvert à tous les étudiants et à l'ensemble du personnel de l'École). Le fonds est progressivement numérisé afin d'y inclure les travaux des promotions précédentes.

L'apprentissage de l'utilisation des outils numériques mis en œuvre à toutes les étapes de fabrication du film est adossé à une réflexion sur les conséquences du numérique sur le processus de création et de réalisation, encadrée par les enseignants chercheurs et les professionnels participant à la formation. Plus qu'un haut niveau de compétences opérationnelles sur des outils donnés, la formation vise à transmettre à l'étudiant les compétences transversales nécessaires à son adaptation aux outils présents et à venir.

Le plateau technique disponible autorise le travail collaboratif que permet la technologie numérique mais encourage également le travail solitaire de postproduction (montage, mixage et étalonnage).

Tous les exercices de réalisation sont conçus autour de la nécessité d'une réflexion préalable encadrée par les tuteurs et professionnels.

L'évaluation des réalisations des étudiants porte sur la maîtrise des outils mis à disposition mais plus encore sur la pertinence de leur utilisation au profit d'une démarche d'expression et de recherche.

Un séminaire mensuel *Outils et Création Cinématographique*, ouvert à toutes les années et tous les parcours de formation, accueille depuis 2015 le travail de chercheurs et le témoignage de professionnels sur les enjeux et perspectives du numérique dans la création cinématographique, ainsi que dans les démarches de création-recherche.

- **Les partenariats au niveau régional et national, essentiels dans une formation à vocation professionnalisante, sont nombreux, mais la dimension internationale est, elle, à peine évoquée et gagnerait à être développée, ce qui augmenterait encore l'attractivité de la formation.**

L'ENSAV est membre de plein droit du CILECT (Centre International de Liaison des Écoles de Cinéma et de Télévision) depuis 1981. Tous les ans, l'ENSAV est invité dans le cadre du CILECT et du GEECT (Groupement Européen des Écoles de Cinéma et de Télévision) aux différents congrès organisés autour d'une problématique liée à l'enseignement du cinéma. Ces conférences comprenant différents ateliers sont l'occasion de confronter la pédagogie de l'ENSAV à celle des autres écoles membres du CILECT (200 écoles dans plus de 60 pays sur 6 continents).

L'inscription de l'ENSAV dans le CILECT a permis de constituer un réseau qui est à la base même d'échanges d'enseignants, de formateurs et d'étudiants, échanges alimentés et promus par l'organisation annuelle de la Corrida Audiovisuelle, rencontre internationale

d'écoles d'audiovisuel organisée par l'ENSAV (34^e édition en 2020). L'ENSAV reçoit 4 professeurs visiteurs étrangers chaque année, dont deux enseignent en langue anglaise. L'ENSAV effectue en outre des missions d'expertise (ex : Jean-Louis Dufour en 2017 à la faculté de film et de télévision de Bucarest). En 2016, la responsable des Relations Internationales de l'ENSAV est partie en mission en Estonie à l'école de Tallinn et se rendra à l'Université Aristote de Thessalonique en 2021 dans le cadre d'un accord Erasmus.

Outre la diffusion et la promotion à l'international des films des étudiants de l'ENSAV, la Corrida audiovisuelle est un élément important dans le dispositif d'évaluation des enseignements car elle met en œuvre un espace d'échanges et de confrontation entre les travaux des étudiants de l'ENSAV avec ceux proposés dans les écoles de cinéma invitées. En ce sens, la Corrida a une fonction complémentaire à celle du Conseil de Perfectionnement.

Elle permet également d'établir et de pérenniser les liens de l'école avec nos universités partenaires. Par exemple : en 2019, Thorsten Schutte, coordinateur des études documentaires et fiction à la Filmakademie Baden-Württemberg, est venu présenter son film sur Frank Zappa *Eat that Question* et proposer une communication sur la question de la Création Recherche en audiovisuel. Il reviendra pour cette édition 2020 avec un groupe d'étudiants allemands afin d'établir non seulement une convention de partenariat bilatérale mais aussi un programme d'échange à la carte avec les étudiants de Master de l'ENSAV.

La Corrida audiovisuelle permet ainsi depuis de nombreuses années, non seulement d'échanger autour des pédagogies de l'enseignement du cinéma mais aussi de nourrir une véritable dynamique d'échange. Les étudiants de l'école participent chaque année à pas moins de 49 festivals internationaux. L'ENSAV est en outre de plus en plus présente sur les réseaux sociaux (pages dédiées sur facebook, twitter etc.).

20 % des étudiants de l'ENSAV viennent de l'étranger (1/4 du continent européen). Pour la seule année 2020-2021 (les demandes de départ se font l'année universitaire qui précède), les étudiants sortants sont au nombre de 12 uniquement pour l'année de Master 2 et de DURCA (vers le Canada, l'Argentine, le Japon, les Etats-Unis). Il s'agit uniquement d'échanges conventionnés (Erasmus, ou convention bilatérale). Parallèlement, pour la mobilité entrante, 6 demandes dans le cadre de conventions bilatérales ou de conventions Erasmus sont déjà parvenues à l'ENSAV pour l'année 2020-2021 alors que les nominations pour la mobilité entrante n'auront lieu qu'au mois de juin. Ces demandes émanent d'étudiants de la Famu de Prague (deux étudiants), de l'ENERC de Buenos Aires (deux étudiants), de l'IESAV (une étudiante) et de l'ALBA du Liban (un étudiant).

Cette mobilité entrante ne tient pas compte des nombreuses demandes d'étudiants étrangers hors convention que l'ENSAV reçoit chaque année (environ une vingtaine au niveau Master).

L'ENSAV dispose de ses propres conventions de partenariat en raison de la spécificité de l'enseignement dispensé et de son inscription dans un réseau international solide. Actuellement, sont en cours de signature les partenariats suivants : UQAM (convention bilatérale, Canada), Université Aristote de Thessalonique (convention Erasmus, Grèce), ALBA (Académie Libanaise des Beaux-Arts, convention bilatérale, Liban), Filmakademie Baden-Württemberg (Allemagne).

Dans le cadre de l'enseignement, outre les cours d'anglais de spécialité et de sous-titrage (assurés par une MCF de l'ENSAV), les professeurs visiteurs grec et américain dispensent leurs cours en langue anglaise. Enfin, les communications dans les colloques internationaux organisés par l'ENSAV en partenariat avec le Lara-Seppia sont dispensées en partie en

langue anglaise (cf. Pour le colloque L'effet au risque du genre du 04 au 06 mars prochains, les conférences de Katharina Loew et de Katharina Rein sont en anglais).

A diverses occasions, l'ENSAV a dirigé ou participé à plusieurs projets européens de formation. Après avoir mené pendant 5 ans le projet TEMPUS (Trans European Mobility Program for University Studies), projet de coopération pour l'enseignement supérieur et la formation avec plusieurs pays partenaires (Belgique, Maroc, Liban), l'ENSAV a participé en 2018-2019 au programme européen FIEST (Formation Internationale à l'Écriture de Séries Télévisées). Ce projet a réuni des universités et écoles d'audiovisuel en Italie (Uninettuno), la Belgique (INSAS), le Liban (ALBA), Le Maroc (ESAV Marrakech), la Tunisie (ESAC), la France (ENSAV) ainsi que France TV et la COPEAM. Ce programme a permis l'échange d'enseignants et d'étudiants et leur formation en présentiel comme en e-learning.

• Master Création numérique

Nous remercions les experts de l'HCERES pour le rapport sur l'auto-évaluation réalisé pour le Master Création numérique, université Toulouse Jean Jaurès. Nous avons noté un certain nombre de remarques auxquelles nous souhaiterions apporter des précisions, ou des corrections. Nous avons tenu compte des remarques point par point.

- **p.2 : « visant aussi bien la formation de professionnels dans les domaines de la création que de l'ingénierie et de la recherche, il s'avère quelque peu difficile de cerner avec exactitude les objectifs scientifiques et pédagogiques de la formation, qui sont très ouverts, par rapport à un bassin d'emploi qui n'est pas lui-même stabilisé. »**

Le Master vise à former des professionnels créatifs, rapidement opérationnels, avec des capacités d'analyse, des méthodes, des méthodes et la maîtrise des contraintes techniques, budgétaires, culturelles et juridiques. Ils seront capables d'appréhender un projet dans sa globalité, de sa conception à sa réalisation. Ils seront à même d'utiliser les outils numériques dans le cadre d'une pratique singulière, d'en problématiser les usages et de souligner les enjeux plastiques, esthétiques, et sociétaux contemporains. Dans une perspective d'innovation, ils seront à même d'anticiper sur les métiers dits émergents.

L'idée est que les étudiants, dans un bassin d'emploi non stabilisé, aient une grande autonomie, qu'ils aient suffisamment de savoirs dans le domaine du numérique et de distance critique, de savoir-faire (tout en n'étant pas spécialistes des techniques utilisées, sinon plus spécialisés dans celles qui auront été sollicitées plus précisément dans le cadre des projets) et de méthodes. Ce bagage les amène à concevoir et monter des projets singuliers et innovants, à éventuellement participer à leur mise en œuvre, et à faire appel aux personnes-ressources nécessaires.

- **p.2 « Le positionnement à l'international n'est, en revanche, ni évalué ni même mentionné. Étant donné l'ambition prospective, novatrice et très contemporaine de cette formation centrée sur le numérique et ses applications aux domaines de l'art, de l'industrie et de la recherche, la dimension internationale représente pourtant une ouverture essentielle au développement du master et à sa reconnaissance par le monde professionnel et institutionnel. »**

La relation à l'international se fait avec le rattachement du master au LARA-SEPPIA et notamment, l'axe Poïétiques plastiques et technologies de l'émergence. Les étudiants du master Création numérique participent (inscription dans l'emploi du temps) aux Journées

d'étude et colloques nationaux et internationaux. Le partenariat que nous avons signé avec l'université de Kairouan ((Institut supérieur des Arts et Métiers) n'a pu se développer à cause de la mutation pour promotion du collègue concerné, Khaled Abida. Nous venons de signer un partenariat avec l'université Santa Maria, Brésil (Darci Raquel Fonseca, Professeur et Coordinateur du groupe de recherche CNPQ LabFoto)

- **p.2 ; « Des partenariats multiples avec le monde socio-professionnel (monde de l'industrie, de la culture, de l'art et du social) sont évoqués, sans autres précisions cependant. Étant donné la vocation directement professionnalisante de la formation, il est regrettable de n'avoir pas apporté de détails sur ces partenaires et la nature de leurs relations avec la formation. Les structures accueillant les étudiants en stage sont des partenaires mais sans autres liens avec la formation. »**

Sans tenir compte des nombreux lieux où les étudiants partent en stage, sous convention, les partenariats sont nombreux et revêtent des formes différentes :

- Artilect Fablab Toulouse (plate-forme permettant la rencontre de personnes issues de communautés différentes et la collaboration sur des projets innovants (imprimante 3D, découpe laser, robotique, arduino...): cours techniques dispensés aux étudiants du master Création numérique ; mise à disposition du matériel et des machines pour les productions des étudiants ; intégration régulière d'étudiants en stage ; embauche d'un étudiant de master 2, promotion 2014, comme chef de projet, à l'issue de son stage, dès le diplôme obtenu.
- Fablab Toulouse Paul Sabatier.
- Espace culturel Altigone/Ville de St Orens dans le cadre du 2^e Festival des arts numériques (FAN) auquel a participé le master Création numérique (exposition ; étudiant de M1 en stage prévu pour embauche après la fin de son M2).
- La Cité de l'Espace. Création originale (projection sur la fusée de la Cité de l'espace en collaboration avec Amaury Faye, compositeur et piano jazz improvisation) faite par les étudiants du master dans le cadre de la nuit des chercheurs 2018.
- l'Espace Culturel Bonnefoy, Toulouse dans le cadre de la fête de la science 2018.
- La Mèche, Centre d'art, Toulouse, dans le cadre de la Fête de la Science 2017.
- Les Animés, Journées autour du cinéma d'animation, Aucamville. Participation des étudiants à des workshops sur la création numérique et la réalité augmentée.
- Musée d'art contemporain Les Abattoirs, Toulouse. Conception d'un espace dédié à l'information sur le FRAC Midi-Pyrénées.
- Association Arts et Cultures numériques, Pamiers : cours dispensés aux étudiants ; exposition de productions d'étudiants du master Création numérique
- Association Mix'art Myrys, Toulouse (Collectif d'artistes autogéré) : exposition de productions d'étudiants du master Création numérique
- Centre culturel Bellegarde, Toulouse qui a fait des arts numériques sa spécificité : exposition de productions d'étudiants.
- CIAM (Centre d'Initiatives Artistiques du Mirail), La Fabrique, université Toulouse 2 : exposition de productions d'étudiants du master
- La Mêlée, la Cantine numérique, Toulouse (association fédératrice des acteurs de l'économie numérique en Midi- Pyrénées)
- La Serre, Toulouse (lieu de résidence, de création et de valorisation d'initiatives responsables)
- Caliban Midi, association (production d'œuvres d'art/science/technologie, et pédagogie liées aux nouvelles technologies) : workshops dans le master.

- Patch_work arts émergents, Toulouse (association développement, diffusion et production de projets dans le domaine des arts contemporains, des arts numériques et d'hybridation des pratiques artistiques) : Collectif montée par deux anciennes étudiantes du master Création numérique promotion 2010. Intégration régulière d'étudiants pour des projets communs.
- Sciences Animation, Toulouse (Culture et découvertes scientifiques) : intégration d'étudiants en stage. Aide ponctuelle à la post-production et financement du matériel. Ont embauché une étudiante promotion 2010 du master 2 Création numérique comme chargée de mission multimédia.
- Traverse vidéo, Toulouse (association, montage du Festival annuel de vidéo et multimédia Traverse Vidéo) : intégration d'étudiants en stage ; exposition de productions d'étudiants du master...

Organisation pédagogique

Dispositifs d'aide à la recherche de stage.

Le master apporte par ailleurs des outils et des méthodes pour la préparation du stage, son suivi et la soutenance. Des cours de Technique de Recherche d'Emploi sont dispensés : rédaction de CV, de lettres de motivation, détermination des compétences, références de lieux, de sites et de personnes-ressources recensant des lieux de stage. L'objectif est de rendre les étudiants autonomes, de façon à ce qu'ils soient une situation similaire à celle de recherche d'emploi. Nous intervenons de façon plus directive pour les étudiants qui n'ont pas trouvé de stage dans les dates imparties, ce qui est peu fréquent.

Modalités de la soutenance, de la présentation de projets et de mémoire. Composition du jury

L'évolution du projet dans l'année est encadrée dans le cadre des séminaires et évaluée de façon formative lors des quatre présentations orales dans l'année. Le projet doit être présenté dans le cadre du mémoire et lors de la soutenance de fin d'année.

Le mémoire est centré sur le développement du projet personnel de création recherche, articulé au secteur du monde professionnel dans lequel s'est effectué le stage. Il rend compte du choix d'une problématique, des enjeux, des références théoriques et d'un champ de références dans le domaine des arts, sciences et technologies. Il propose un réinvestissement des acquis obtenus dans les différents modules d'enseignement, des savoirs théoriques, des savoir-faire, et d'une méthodologie de projet adaptée. L'étudiant doit au final justifier de la singularité de son projet, et de sa pertinence dans le monde professionnel actuel.

Les jurys de soutenance sont composés des deux enseignants-chercheurs en arts plastiques, du PAST, de l'ATER et de chargés de cours si ces derniers sont disponibles et en fonction de leur implication dans chacun des projets.

Dispositifs spécifiques d'enseignement

La formation est prévue :

- en présentiel pour les cours (30h à 35h par semaine environ, hors stage)
- en non présentiel pour le suivi de projets individuels et collectifs via réseau tout au long de l'année, ainsi que pendant la période de stage : par mél. ainsi qu'en espace partagé et travail collaboratif.

En effet, outre le dépôt des éléments d'organisation et des travaux des étudiants, l'espace partagé est utilisé pour le travail collaboratif des projets collectifs.

La visioconférence est utilisée pour le suivi des étudiants en stage éloigné de l'université ou à l'étranger. Les étudiants en stage dans la région toulousaine sont réunis à deux reprises pendant la période de stage pour la même raison.

Mesures d'aide à la réussite

- remise à niveau image et son à la rentrée sous forme de workshop (15h en image ; 15h en son) ; mise à niveau en méthodologie de recherche en début d'année universitaire.
- bibliographie envoyée par mél. courant juillet aux futurs étudiants de M1 et aux futurs nouveaux étudiants de M2 pour préparer la rentrée.
- les étudiants de M2 n'ayant pas suivi le M1 Création numérique à Toulouse suivent les cours de gestion de projets/Économie/Droit de la propriété intellectuelle et droit du multimédia, assurés pour les M1.
- suivi constant par mél. avec les enseignants y compris pendant la période de stage
- suivi très étroit des projets en M1 et en M2 avec une présentation régulière de l'évolution des projets devant les enseignants concernés, ainsi que devant l'équipe pédagogique à quatre reprises (avant le départ en stage, retour à l'université pendant le stage pour deux présentations, une présentation au retour de stage). Ceux-ci sont aussi suivis pendant la période de stage via espace numérique partagé.
- l'organisation de projets collectifs permet à chaque étudiant de s'intégrer dans une équipe pour un projet professionnalisant qui le met en confrontation avec le monde professionnel.
- lors du recrutement, chaque promotion est aussi envisagée dans sa complémentarité de façon à favoriser le travail collectif.
- mise en place dans chaque promotion d'un-e délégué-e qui permet une circulation rapide et efficace des informations notamment avec le responsable de formation.
- rendez-vous individualisés pour les étudiants en difficulté

Recrutement des étudiants. Critères d'évaluation des candidatures

Pour des raisons logistiques, nous ne pouvons accueillir qu'une vingtaine d'étudiants par promotion et par niveau (nous avons expérimenté des promotions de 30, ce qui était trop lourd au regard de l'équipe pédagogique constituée). Les modalités de recrutement et dates sont inscrites sur le site de l'université courant décembre. Les étudiants doivent renseigner un dossier de demande de candidature téléchargeable à partir du site de l'université ou que le secrétariat du département peut procurer ou envoyer.

Une commission pédagogique (composée d'enseignants-chercheurs, du PAST et de l'ATER) examine, pour chacun des candidats, le dossier de candidature (lettre de motivation, projet personnel s'il y a, en relation avec un terrain professionnel, résumé du parcours) et le dossier artistique. Les candidats dont les dossiers sont retenus sont convoqués pour un entretien.

Nous intégrons, sur dossier et entretien, des étudiants issus de formations universitaires en arts de toutes les régions de France et de l'étranger mais aussi de cursus autres : école supérieure des Beaux-Arts, écoles de design, DSAA du lycée des Arènes de Toulouse, écoles d'architecture, écoles de musique, formations Information communication (qui sont à la recherche de formation avec une dimension créative), mais aussi ponctuellement des ingénieurs, des informaticiens qui ont un projet et qui sont à la recherche des dimensions créatives pour parfaire un profil qu'ils souhaitent se construire. Les promotions ainsi constituées permettent la création d'une dynamique de travail collectif jouant sur les complémentarités.

Cours de langue vivante

Le niveau 2 du Master intègre un cours d'anglais spécifique à la formation, axé sur la profession, et destiné à tous les étudiants : connaître le vocabulaire spécifique au

domaine, savoir se présenter, présenter son projet de création-recherche de master, faire un curriculum-vitae en anglais, une lettre de motivation, simuler un entretien d'embauche...

Les cours d'anglais de M1 dispensés par le département d'anglais (LANSAD) ont été remplacés par une option technique. La gestion de ces cours était difficilement compatible avec l'emploi du temps du master, les étudiants ne choisissant pas tous la même langue d'une part, et n'ayant pas le même niveau d'autre part, étaient dispersés sur des créneaux divers.

Pilotage

Composition de l'équipe 2018-2019

L'équipe pédagogique se compose de 22 intervenants en 2018-2019, 25 en 2019-2020. Le noyau dur de l'équipe est composé d'un PR et d'un MCF arts plastiques, d'un ATER et d'un PAST. Les autres-enseignants-chercheurs viennent d'autres départements de l'UT2J, de l'ESPE, de l'IUT de Blagnac et de l'IUT de Blagnac (informatique, info com, psychologie, anglais, droit).

Le poste de PR de la discipline arts plastiques, vacant à la rentrée de septembre 2020, pour cause de départ à la retraite, a été « mis en réserve » par l'université, ce qui est un véritable problème pour certains cours théoriques, pour la direction de mémoire mais aussi à très court terme pour la direction de thèse ; nous sommes actuellement deux enseignants-chercheurs à diriger des thèses en création numérique. Le quota de thèses étant de 6 par enseignant, et le professeur en partance ne pouvant encadrer de nouvelles thèses, il nous sera très rapidement impossible d'intégrer de nouveaux doctorants dans la discipline.

Nombre de ces délégués et rôle exact

Mise en place dans chaque promotion d'un-e délégué-e-, et d'un-e adjoint-e-, qui permettent une circulation rapide et efficace des informations notamment avec le responsable de formation d'une part et avec l'ensemble des étudiants de la promotion ; les étudiants ont constitué des groupes Facebook et Instagram pour échanger en temps réel. Ils coordonnent aussi, via plateforme numérique, l'organisation des présentations individuelles orales des projets quatre fois dans l'année.

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation relèvent du devoir sur table (cours théoriques d'analyse), de l'oral (droit de la propriété intellectuelle, droit du multimédia), présentations orales après dépôt de dossiers, dans de nombreux cours techniques et pour les projets individuels et collectifs. Les dossiers sont des dossiers papier ou numériques avec accusés de réception.

Résultats constatés

Effectifs du Master

M1 : 28 en 2016-2017 ; 24 en 2017-2018 ; 12 en 2018-2019

M2 : 18 en 2016-2017 ; 16 en 2017-2018 ; 12 en 2018-2019

Nous avons décidé en 2015 de tester la possibilité d'ouvrir plus largement la formation mais avons constaté que 28 à 30 étudiants en M1 ne permettaient pas à l'équipe pédagogique, d'encadrer au plus près les projets des étudiants. L'effectif des M2 est toujours inférieur à celui des M1.

Nous pouvons remarquer une baisse des effectifs en 2018-2019 ; nous pensons qu'elle est due

à la forte mobilisation étudiante et grève lors du 2^e semestre de cette année universitaire. Même si les étudiants du Master Création numérique ont été en partie « épargnés » car en stage pendant une partie du mouvement étudiant, celui-ci a eu un impact certain sur les étudiants de M2 très inquiets qui ont, en partie quitté l'université, et sur les flux entrants des M1. Nous subissons encore les conséquences cette année de cette situation. Nous avons mis en place un plan de communication avec la mise en place d'un nouveau site qui sera mis en ligne début mars pour les candidats à venir, et une diffusion de quelques projets sur le site « officiel » de l'université (<https://www.univ-tlse2.fr/master-creation-numerique-parcours-interactivite-generativite-image-objet-espace-386176.kjsp?RH=02Diplomes>).

Ce n'est pas pour cette raison que nous avons décidé de réduire la formation à un seul parcours. Le parcours « technologies innovantes » (qui consistait à exploiter les technologies utilitaristes telles que la robotique, les objets connectés, et les technologies nomades - iPad, iPhone, tablette android - dans le cadre d'une démarche de création) semblait trop innovant pour les futurs inscrits. Et n'ayant pas bénéficié d'heures de cours supplémentaires lors de la mise en place de ces deux parcours, la part de mutualisation était de fait très importante, et la spécialisation pas suffisamment marquée. Aussi, nous avons décidé de remplacer les deux parcours « Interactivité, générativité : image, objet, espace » et « Technologies innovantes » par un seul parcours (Art et Technologies) qui regroupe l'ensemble des technologies, mais qui insiste davantage sur la démarche de création.

• *Master Français Langue Étrangère*

Nous remercions les évaluateurs pour leur lecture attentive de nos deux parcours de master. Nous souhaitons donner ici quelques éléments complémentaires concernant les points faibles signalés.

1) Conseil de perfectionnement de la mention

La tenue d'un Conseil de perfectionnement au niveau de la mention ne s'est pas réalisée sur la période 2016-2020 contrairement à ce qui avait été annoncé en raison de la mise en route de telles réunions inédites pour les équipes pédagogiques, même au niveau de chaque parcours. Il nous est apparu difficile de les constituer (sélection de la période adéquate ; mobilisation de beaucoup de personnes rarement disponibles en même temps). Après deux années de rodage, nous avons une vision plus claire des finalités d'une réunion d'un Conseil de perfectionnement annuelle au niveau de la Mention réunissant des professionnels concernés plus particulièrement par l'un des deux parcours (voir ci-dessous partie "insertion professionnelle"). Nous envisageons donc cette rencontre annuelle d'évaluation de la formation associée à des réunions dans chaque parcours comme c'est déjà le cas notamment à la fin de chaque semestre avec tout le groupe des étudiant.e.s par parcours et par niveau ainsi qu'individuellement à l'occasion de la présentation de travaux (analyse de corpus ; séminaire interactif ; écrit final de "construction du projet" ; rédaction de l'itinéraire personnel de formation).

2) Suivi des étudiant.e.s

Concernant le parcours E2F, les difficultés avérées des étudiant.e.s nous ont conduit à scinder un enseignement dédié à la méthodologie de recherche en deux. L'un sera dédié particulièrement au renforcement des compétences rédactionnelles, l'autre portera plus spécifiquement sur la méthodologie de la recherche. Chaque enseignement sera poursuivi sur les deux semestres du M1.

3) Expérience en milieu professionnel

Conformément aux recommandations, dans la prochaine offre de formation du parcours E2F, un stage de deux semaines sera proposé en M2. Tout au long du master, les étudiant.e.s pourront aussi effectuer un stage d'observation dans le laboratoire de recherche adossé à la formation. De plus, leur présence aux séminaires de l'unité de recherche ainsi qu'aux manifestations dont elle est organisatrice seront des occasions de rencontrer et de vivre une expérience professionnelle de chercheur.e.s.

4) Langue vivante

Pour répondre aux remarques faites concernant la pertinence pour un.e étudiant.e non francophone de suivre un cours de langue, nous envisageons d'encourager celles et ceux qui choisissent de faire un travail de recherche s'inscrivant dans les Sciences du langage de suivre un enseignement d'anglais afin d'avoir une maîtrise suffisante pour lire des articles scientifiques dans cette langue. Pour celles et ceux qui ont déjà cette compétence, l'étude d'une langue étrangère ne nous semble pas nécessaire.

5) Insertion professionnelle à l'issue du parcours E2F

A l'issue du parcours E2F, les étudiant.e.s internationaux désireux.euses de rester en France peuvent se tourner vers les métiers du tourisme, de la médiation culturelle, de la communication, de la traduction/interprétariat et de la recherche en science de l'homme et de la société.

6) Place du numérique dans le parcours E2F

Nous n'avons pas été suffisamment explicites sur les recours aux outils numériques déjà effectifs dans nos enseignements. Ils sont de quatre types : a) annotation de corpus à l'aide de logiciels de transcription d'annotation et d'analyse de corpus (ex. CLAN, PRAAT, ELAN) ; b) consultation et analyse de données extraites de bases de données (ex. CHILDES, CLAPI, PFC ...) ; c) mise à disposition d'éléments du cours et d'articles sur la plateforme pédagogique Iris de l'UT2J ; d) gestion de références bibliographiques (comme Zotero qui permet de construire, utiliser et sauvegarder de manière durable les références, notes de lectures et documents et générer une bibliographie automatiquement formatée).

7) Taux de réussite

Les données chiffrées de l'OVE font apparaître un taux de réussite des étudiant.e.s engagé.e.s dans le parcours ADFLE de 67%. Les experts du HCERES s'interrogent sur la sélection. En fait, ce taux de réussite exprime le pourcentage des étudiant.e.s qui effectuent leur formation en deux années. En effet, plus d'un tiers préfèrent suivre la formation sur trois années —et cela dans les deux parcours— pour plusieurs raisons (effectuer plusieurs stages, notamment à l'étranger, travail nécessaire en parallèle des études pour subvenir à leurs besoins). Un aménagement des études est alors proposé au cas par cas.

• Master Langues étrangères appliquées

- **p. 2: "Le positionnement du master LEA de l'UTJ2 par rapport à d'autres formations du même type au niveau local, régional et national n'est pas décrit explicitement. (...) La**

mention de master LEA de l'UTJ2 ne propose donc aucun parcours qui la démarquerait des autres masters proposés en France."

Certes, les parcours de la mention LEA, coordonnées à l'échelle nationale par l'ANLEA, proposent à l'UT2 des parcours « classiques » dont les intitulés généraux visent le commerce international ou les affaires. Toutefois, la formation LEA se distingue par un certain nombre de choix locaux, notamment celui de ne pas spécialiser les activités commerciales à un secteur particulier. Il faut donc rappeler que si les intitulés des parcours de la formations restent généraux, les liens liés avec les partenariats avec le tissu économique local, orientent aussi bien les stages des étudiant·e·s que les missions des projets tuteurées de Master vers des grands groupes (AIRBUS, THALES...) que vers des Startup/ PME/PMI. Au niveau national, c'est bien le tissu économique local qui distingue les parcours en commerce international de la mention LEA. De même, l'approche spécifique donnée au conseil en développement par rapport à d'approche inscrite sous les parcours « Affaires » dans la mention LEA (e.g. gestion de projet humanitaire) est spécifique à l'UT2.

Prenant conscience de la lisibilité des parcours AEI et CI, de la mention, les équipes envisagent à la fois un travail sur la lisibilité du parcours Affaires Économiques Internationales et une révision des intitulés d'UE. Le bilan montre en effet une confusion possible entre l'intitulé « Affaires et commerce », traditionnellement utilisé pour les parcours de la mention LEA et l'intitulé du parcours « Affaires économiques internationales ». Ainsi, les équipes envisagent de cibler l'approche « développement » du parcours AEI, vers le Développement économique à l'international (DEI), orienté vers les métiers de l'analyse économique et du conseil aux entreprises.

- **p. 2: "Des « missions tuteurées » de trois demi-journées par semaine ont aussi lieu, mais on ignore leur contenu exact."**

Dès le début de la formation du Master 2, des entreprises de la région confient un projet d'accompagnement à des groupes de 3 à 5 étudiant.e.s. Ce projet fait l'objet d'une convention d'étude qu'il faudra produire dans le prochain bilan. Les étudiant.e.s mènent ce projet à bien, encadré.e.s conjointement par un responsable de l'entreprise et par un.e enseignant.e de la formation. De caractère international et d'un niveau de responsabilité important, la mission prépare les étudiant.e.s à leur futur métier de cadre, et constitue une solide expérience professionnelle. Dans le cadre de leur formation, dont l'objectif vise à la professionnalisation des savoirs, les étudiant.e.s sont amené.e.s à réaliser des « travaux d'application » qui peuvent prendre diverses formes : missions export, études de marché, actions commerciales, participations à des salons professionnels etc.... Trois demi-journées hebdomadaires, ainsi qu'une semaine entière sont consacrées à ces missions. Elles donnent lieu à la remise d'un rapport et à une présentation publique des travaux des étudiant.e.s au mois de mars de chaque année devant le corps enseignant, les professionnel.le.s, les partenaires et des invités institutionnels.

Exemples du contenu d'une mission du parcours COM'I pour les Enfants Roy:

"La mission sera menée selon les étapes suivantes et sur les pays suivants : France, Allemagne, Angleterre et Italie.

- Étape 1 : Étude de marché communicationnelle et analyse concurrentielle.
- Étape 2 : Analyse des stratégies et supports de communication des principaux concurrents.
- Étape 3 : Positionnement et proposition de stratégie de communication internationale pour le département jeunesse de ROY MUSIC : LES ENFANTS ROY.
- Étape 4 : Préparation de la mise en œuvre de la/des stratégie/s de communication validée/s.
- Étape 5 : « Vadémécum » pour la continuité / mise à jour / maintenance de la présence digitale

La contrainte principale tient à la nécessaire efficacité et opérationnelle des propositions effectuées, autant en termes de cout que de temps nécessaire.

Livrables attendus par ROY MUSIC :

1. Bilan des études de marchés et des analyses concurrentielles et communicationnelles.
2. Proposition de stratégie globale de communication accompagnée d'un plan prévisionnel de mise en œuvre
3. Proposition de solutions pratiques de communication digitales et non digitales (sous contraintes citées ci-dessus)
4. « Vadémécum » succinct de prise en main des solutions proposées ou implantées."

- **p.2: "De même, les autres parcours proposent également des intitulés d'UE qui ne sont pas toujours très lisibles ou qui peuvent paraître exagérément denses."**

Le travail de réflexion sur les contenus pédagogiques ne s'arrête pas au niveau des UEs mais intègre à part entière plusieurs modules visant à se compléter et à obtenir l'acquisition de compétences professionnelles, académiques et transversales. Une lecture doit donc se faire au niveau des modules qui composent chaque UE. Par exemple, pour les Langues, des UEs comme "Espagnol des Affaires 1 et 2", au niveau du M1, regroupent des enseignements tels que de la traduction de support et textes du monde économique, des rédactions de notes de synthèse, des conférences, de l'oral professionnel avec la création d'une campagne publicitaire et la négociation de la vente de celle-ci, ou encore la création et présentation d'un sondage et de son rapport. En Matières Appliquées, chaque UE regroupe également des modules visant à spécialiser les étudiant.e.s dans l'un des aspects de leur parcours. Par exemple, l'UE du parcours AEI de M2, "LAEC903V : Management" regroupe du management international, du management des territoires et de la stratégie internationale des entreprises. L'autoévaluation et le bilan Hcéres ont fait ressortir le besoin de mieux penser les intitulés, afin de mieux rendre lisibles les exigences de la formation (e.g. nouvel intitulé : Business English for Specialists »).

• **Master Musicologie**

« L'enjeu est de permettre à ces étudiants titulaires du Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), de suivre une formation de deuxième cycle de l'université. » (page 1)

Le département souhaite en effet permettre aux étudiants du parcours B de poursuivre les études en Master, mais également d'intégrer des étudiants à l'échelle nationale et internationale. Par ailleurs, en développant ce Master, le département souhaite renforcer les liens entre les différents parcours.

« On pourrait s'interroger sur le choix d'une séparation en deux parcours si l'enjeu est prioritairement cette mutualisation. » (page 1)

La séparation des deux parcours s'explique par les projets professionnels des étudiants, car si le Master recherche concerne davantage des étudiants intéressés par la recherche en musicologie, le Master interprétation concerne des étudiants titulaires d'un DNSPM souhaitant développer leur recherche artistique. Les deux parcours partagent un certain nombre d'enseignement dans la mesure où les étudiants se retrouvent derrière ce même désir de recherche, mais ils diffèrent largement sur l'objet de cette recherche.

Concernant le positionnement dans l'environnement (page 2)

Le département est conscient du peu de liens qui est mis en place avec les structures de recherche de l'université. Pour cela, un chantier est actuellement en cours, notamment avec le laboratoire LLA-CREATIS qui souhaite développer des projets annuels fondés sur la collaboration entre enseignants-chercheurs et étudiants de Master. On notera toutefois les contributions majeures des structures de recherche qui viennent d'Il Laboratorio et de l'Institut IRPALL et qui ont joué un rôle majeur dans la formation à la recherche au niveau épistémologique et pré-professionnalisant à l'attention de nos étudiant·e·s.



Emmanuelle Garnier

Présidente

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)